
VINCAM VEL MORIAR

HISTOIRE
DES PLVS ILLVSTRES
ET
SCAVANS HOMMES
DE LEVRS SIECLES.

Tant de l'Europe que de l'Asie, Afrique & Amerique.

Avec leurs Portraits en Tailles-douces, tirez sur les veritables Originaux.

Par A. THEVET Historiographe.

TOME TROISIESME.

A PARIS,
Chez FRANÇOIS MAVGER, au quatriéme Pilier de la grand' Salle du Palais, au Grand Cyrus.

M. DC. LXX.
AVEC PRIVILEGE DV ROY.

TABLE DES CHAPITRES du III. Volume de l'Histoire des plus Illustres & sçavans Hommes de leurs siecles.

Fin de la Table du troisiesme Volume.



CONSTANTIN LE GRAND

HISTOIRE
DES PLVS ILLVSTRES
ET
SCAVANS HOMMES
DE LEVRS SIECLES.

TOME III.

CONSTANTIN le Grand.

CHAPITRE PREMIER.

QVI est celuy qui à bon droit ne doive grandement respecter & honorer la memoire de ce vaillant Constantin, Empereur, surnommé pour ses rares vertus, le Grand, comme celuy

qui le premier fauteur du Christianisme & tres-heureux & sage amplificateur de l'Empire, a merité seul entre tous les Empereurs Romains d'estre par les infideles & barbares qui n'estoiét pas sujets à sa puissance, ny encore instruits à la connoissance d'un vray Dieu, tenu & reveré pour un Dieu. Aussi les Chrestiens, Grecs & Levantins, avoiét à tres-grande admiration ses loüables faits, & l'ont justement couché au catalogue des bien-heureux. Il fut fils de Constantius & d'une nommée Heleine, non hors legitime mariage, comme quelques-uns veulent dire, car elle estoit sa premiere femme legitime, fort devote & Chrestienne, laquelle l'instruisit soigneusement en la foy & verité, de maniere que pour la bonne esperance, que le pere conceut du bon naturel & mœurs dociles de Constantin, il le prefera aux enfans de sa femme Theodore. On remarque entre les autres graces & vertus de ce Constantin, sa grande liberalité & magnificence, qui luy donna entrée à l'Empire, & luy concilia l'affection des plus nobles Princes : car succedant à son pere au gouvernement des Gaules & d'Angleterre, pour lors dite

la grande Bretagne, de laquelle il fut le quatre-vingtiéme Roy, eſtant prié par les Romains de les ſecourir contre les cruautez du ſuperbe Tyran Maxence, il entreprit le voyage l'an 309. en laquelle année il fut éleu & creé quarante-quatriéme Empereur du conſentement de tous, pour les délivrer & venger des injures par eux receuës de ce Tyran, & enfin ayant obtenu victoire, & Maxence tué, il fut receu victorieux à Rome, où il fit publier un Edit, que doreſnavant on n'euſt à rechercher & punir les Chreſtiens. Mais comme il deliberoit de reſiſter aux efforts & ruſes de Maximin, il fut incontinent infecté de lepre. Et comme il ne ſe trouvaſt aucun remede, & quelques Medecins luy perſuadans de ſe baigner dans un bain fait du ſang de jeunes enfans, luy outré de compaſſion par les pleurs & gemiſſemens des peres, meres & enfans, ne voulut pas permettre qu'ils fuſſent maſſacrez. La nuit enſuivant il luy apparut des viſions tres-ſaintes, qui l'advertirent de s'adreſſer au Pape Sylveſtre Romain, lequel luy enſeigneroit un bain ſalutaire, par le moyen duquel il recouvreroit ſa ſanté. Ce qu'il fit & receut le Bapteſme, dont

s'ensuivit la guerison de la lepre. Depuis ce temps estant fervent en l'amour de Dieu, il ordonna plusieurs belles loix au profit & soulagement des Chrestiens, fit démolir & détruire les Idoles, leurs temples & oratoires, empescha qu'ils ne fussent doresnavant appellez Dieux ny adorez, fit construire une Eglise en son Palais, invitoit le monde à recevoir Baptesme, & conferoit des choses salutaires avec Sylvestre & autres Evesques. Ce qui estant venu à la connoissance de Maximin son Collegue à l'Empire, il ne sceut le porter qu'impatiemment, & dressa une armée pour le chasser. Mais Constantin allant au devant, ayant pour enseigne le signe de la Croix, le vainquit en deux batailles. Par ce moyen la paix estant renduë aux Chrestiens, l'Eglise commença à fleurir & pulluler, Constantin luy concedant plusieurs privileges & immunitez, rentes, donaisons magnifiques, libertez & possessions. Aussi d'autant qu'entre les Eglises il y avoit quelques divisions pour les ceremonies, il ordonna & publia deux Synodes ou Congregations d'Evesques & Prestres, esquels se devoient definir les questions & poincts de la Religion. Sur ces entrefaites, Lici-

nius, auquel Conſtantin avoit donné ſa ſœur à femme, & l'avoit fait ſon Collegue à l'Empire, ſe revolta contre luy, & taſcha de l'exterminer ; mais eſtant adverty de ſon entrepriſe, il dreſſa ſon armée, le défit en Hongrie, le pourſuivit en Macedoine, où il rétabliſſoit ſes forces : le chaſſa d'Aſie, & le pourſuivit tant qu'à la fin il ſe rendit, ſe voyant ainſi vaincu par mer & par terre : fut envoyé en Theſſalonie, pour y vivre en homme privé. Toutefois à la fin il ne peut échapper la vraye vengeance de ſon audace, cruauté & infidelité : car il fut tué des gens-d'armes de Conſtantin, environ l'an de Noſtre-Seigneur 324. De plus, noſtre Conſtantin prit Biſance, ville en la Grece, laquelle avoit eſté détruite par Galien & Pertinax, & la faiſant édifier preſque tout de nouveau, la fit appeller de ſon nom Conſtantinople, y dreſſant infinis trophées de la Croix, conſacrant pluſieurs Egliſes à l'honneur de Dieu, des Apoſtres & glorieux Martyrs. C'eſt une choſe admirable que cette floriſſante ville, ainſi enrichie, édifiée & embellie preſque depuis les fondemens par Conſtantin fils de S. Heleine, ait auſſi eſté par une fatale deſtinée, ſous un autre Conſtantin

ayant sa mere de mesme nom qu'Heleine, prise & conquise par Mahemet Empereur des Turcs, premier du nom, l'an 1402. sous l'obeïssance duquel & de ses successeurs elle est demeurée depuis ce temps jusques aujourd'huy. L'Empereur Constantin transporta l'Empire d'Italie en cette ville de Grece en l'année 330. il y a demeuré presque quatre cens ans devant que l'Aigle portast deux testes, c'est à dire avant que l'Empire Romain fut separé en deux, ce qui fut fait l'an apres la Nativité du Sauveur & Redempteur de tout le monde, 776. quand Charles aussi le Grand obtint la dignité Imperiale en l'Eglise d'Occident, laissant aux Grecs, par le partage qui fut fait entre luy & Heraclius, l'Empire du Levant. Devant cette division, combien que les Empereurs residassent à Constantinople, neantmoins ils avoient l'administration de l'Empire en Occident, & le gouvernoient par eux-mesmes ou par celuy qui leur estoit parent ou conjoint par quelque affinité, lequel ils croyent aussi Cesar, ce gouvernement a duré jusques à Valentinien troisi me. Il est fort considerable que l'Empire Romain ayant esté transporté en Grece par un

Empereur ſurnommé le Grand, a eſté ramené en Occident par un autre Empereur, auſſi ſurnommé le Grand. Or pour reprendre noſtre Conſtantin, comme tout l'Empire ſous le gouvernement ſeul de Conſtantin le Grand, joüît d'une paix & gloire incomparable, & plus encore l'Egliſe Chreſtienne s'augmentât en nombre, perfection & honneur, l'ennemy du genre humain ne pouvant ſouffrir ce repos, ſuſcita l'heretique Arrius, qui a longuement troublé toutes les parties du monde par ſes blaſphèmes & opinions fauſſes, ſemant une diviſion entre les Eveſques & les Egliſes, les uns tenans ſon party, les autres le deteſtans. Conſtantin en eſtant adverty, & faſché de telle diviſion, & eſtimant eſtre de ſon devoir d'y mettre ordre, fit aſſembler des Synodes, pour examiner la cauſe d'Arrius & autres queſtions, écrivant aux Prelats, & les ſuppliant de tenir la main à la verité. Neantmoins la diſcorde s'augmentoit toûjours davantage, les parties eſtans plus envenimées. Pour y obvier parfaitement, il envoya ſes Patentes par tout l'Empire, & manda tous les Eveſques & doctes perſonnages de s'aſſembler à Nicée ville de Bythinie, païs

d'Asie, auquel Synode furent comptez trois cens dix-huit Evesques, avec autant ou plus de Diacres & Docteurs, qui fut le premier Concile tenu en l'Eglise Grecque & Latine. Ce seroit chose trop lōgue de vouloir discourir des belles paroles proferées par Constantin en ce Cōcile universel touchant la paix, concorde, mœurs & devoir des Chrestiens. Ie reciteray seulement l'Apophtegme qu'il profera lors que quelques Evêques luy presenterent quelques libelles injurieux & diffamatoires des vices & actions d'autres Evesques; car les prenant & les jettant au feu, il ne les voulut lire, leur disant que Dieu seul estoit juge & scrutateur des pensées de tous les hommes, & mesmes des Prestres, sur lesquels il ne vouloit entreprendre de connoistre leurs affaires & questions. En ce Concile de Nicée (& non de Nice ville en l'Europe, comme quelques-uns assez lourdement nous ont laissé par écrit) fut condamné l'heretique Arrius & ses complices; mais depuis l Empereur estant seduit & abusé par la ruse d'un Prestre & confession déguisée d'Arrius, fut receu en grace: dont, quelques-uns ont pris occasion de dire que Constantin s'est laissé surprendre à l'Ar-

nianiſme : Enfin ce monſtre, condamné par le juſte jugement de Dieu & des hommes, mourut miſerablement, ſe crevant & jettant ſes entrailles hors ſon corps par le fondement. Retournons à noſtre Conſtantin, il fut grand juſticier, puniſſant les crimes, de maniere qu'à la ſuſcitation & accuſation de ſa femme Fauſte, on tient qu'il fit tuer ſon fils Criſpus, accuſé par elle de l'avoir voulu forcer, & depuis adverty de la fauſſe accuſation, il fit mourir ladite Fauſte. Severité qui luy a eſté par certains imputée à cruauté, non point pour degenerer de la pieté dont il eſtoit doüé, puiſqu'il n'eſtoit pas encore regeneré par le Bapteſme. Ce ſeroit choſe ſuperfluë de vouloir nombrer les autres vertus & graces de cét Empereur, ſa pieté, humanité, liberalité, étude & perfection. Il n'eſtoit point ignorāt és ſciences, car meſme il a compoſé pluſieurs Livres, tant en Grec qu'en Latin, comme je diray cy-apres. Il honoroit tellement les hommes doctes, qu'il en avoit en ſa Cour plus que d'autres, avec leſquels il conferoit volontiers pour l'intelligence des Ecritures, ſpecialement avec Euſebe & Lactance, deux de ſes plus familiers. On trouve qu'il a com-

posé de beaux Livres tant en Grec qu'en Latin, comme nous avons dit, entr'autres un du Synode tenu à Nicée, d'autres de la Providence de Dieu, au Senat de Rome, aux Iuges des Provinces du Levant, des Loix aux Chrestiens, contre la superstition des Gentils, à Eusebe Evesque de Cesarée, aux Provinces de la Palestine, contre Alexandre & Arrius & autres plongez en son heresie, au peuple de Nicomedie ville d'Asie, à Sapor Roy des Perses, à toutes les Eglises d'Orient, aux Evesques & Docteurs, qui assisterent au Concile, aux Iuges & Bourgeois d'Athenes & d'Antioche, à l'Evesque Machaire, aux Evesques de la Palestine, aux bons Peres qui assisterent au Synode de Tyr, à Athanase Pasteur d'Alexandrie, & plusieurs autres, que je laisse pour n'estre pas long. Il estoit si affectionné à sa nouvelle Rome, que pour l'orner de precieux joyaux, il ne fit point de difficulté de dépoüiller (au rapport de S Hierosme) toutes les villes, pour reparer celle de Constantinople. Il transporte du Chasteau qui fut à Ilion, ville principale de Troye, le Palladium & la Statuë d'Apollon, qui estoit d'airain & de grandeur presque incroyable : de Rome une colomne

de Porphyre, appellée Coclis, qu'il environna de diverſes medailles, & la poſa au marché pavé de pierres, ſur laquelle il fit auſſi mettre ſa ſtatuë faite d'airain, tenant en ſa main droite une groſſe pomme d'or, ſur laquelle eſtoit poſé le ſigne de la Croix, laquelle eſt encore debout ſur le haut de la ſeconde montagne & colline de la ville, mais elle eſt en quelque façon diminuée, non pas tant pour l'antiquité, quoy qu'elle ſoit tres-ancienne, qu'à cauſe des brûlemens & tremblemens de terre dont la ville a eſté attaquée. Auparavant (ſelon que nous apprennent quelques Hiſtoriens) il fit une forte guerre aux Byzantins, parce qu'ils ne luy vouloient aucunement obeïr ou payer tribut. Ayans livré un combat, Conſtantin du commencement y fit une grande perte de ſes hommes, toutefois à la fin il vint à bout d'eux, & les ayant aſſujetty, il bâtit la ville, qui eſt honorée de ſon nom, & laquelle il a de tant plus cherie qu'il s'eſtoit monſtré rude & adverſaire à l'ancienne : & meſme il eſtoit ſi affectionné à ſa nouvelle ville, qu'il ſembloit qu'il ne ſe ſçeut empeſcher de l'illuſtrer. Apres il la repeupla de Chreſtiens d'Armenie, Georgie, Paleſtine &

Egypte, qui s'estoient là retirez durant la grande persecution de Diocletian, & renouvellée par Licinie, beau-frere de nostre Constantin. Or comme il avoit pris l'Empire divisé, aussi le divisa-il encor, comme un heritage paternel, & en fit le partage à ses trois enfans, lesquels de son vivant il avoit créez Cesars l'un apres l'autre, à sçavoir Constantin son aisné, l'an dixiéme de son Empire: Constantius, le second, l'an vingtiéme, & Constans le jeune, l'an trentiéme. Leur Empire fut fort turbulent, & ne dura que vingt-quatre ans, cinq mois & douze jours. Q [illegible] stre Constantin, il mourut à N [illegible] le 21. jour du mois de May, sous le Consulat de Felician & Tatian, qui fut l'an second de la 287. Olympiade, & du Salut de tous les hommes 339. apres avoir vescu 66. ans & regné 31. Quelques-uns veulent qu'il ait esté empoisonné en sa maison de plaisance prés Nicomedie: Quoy que c'en soit, sa mort fut denoncée deux ans auparavant par une Comete de grandeur inusitée. Estât aux approches de la mort, il voulut & commanda qu'Athanase fût rappellé d'exil, lequel trompé par les Arriens qui luy vouloient mal, il avoit banny,

& revint à Alexandrie en ſon Eveſché, en preſence d'Euſebe & de tous ſes autres adverſaires. Il mit ſon Teſtament entre les mains de ce Preſtre, qui loüoit ſi fort Arrius, & lequel ſa ſœur Conſtance, qui avoit eſté femme de Licinie, en mourant luy avoit tant recommandé & aſſeuré qu'il eſtoit homme de bien. Auquel Conſtantin fit faire ſerment de ne le donner à autre qu'à Conſtantius lors qu'il ſeroit de retour d'Orient : car nul de ſes enfans n'aſſiſta à ſa mort: apres laquelle ſon corps fut mis en un cercueil d'or, & conduit par ſes Capitaines Lieutenans & Officiers de ſa maiſon juſques à Conſtantinople, & là poſé en un lieu haut & eminent, pour eſtre veu de tous: & ceux de ſa Cour luy firent le même ſervice & honneur apres ſon trépas, qu'on luy avoit accouſtumé de faire durant ſa vie juſqu'à ce que ſes enfans ou l'un d'eux fuſſent venus pour l'inhumer, où il n'y eut celuy, qui comme orphelin & deſtitué de la preſence de ſon pere, pour avoir tous experimenté ſa grace & benignité, ne menât grand deüil & ne pleurât amerement. Ainſi que i'ay cy-deſſus touché, il laiſſa l'Empire à trois de ſes enfans, qui au lieu de s'y maintenir en union, paix, concorde

& amitié, se mirent à s'entre-déchirer les uns les autres. Par le partage que fit le grand Constantin, Constantin qui estoit l'aisné, jouïssoit des Gaules, Espagnes & ngleterre; Constans avoit l'Italie avec la Sclavonie & la Grece, & Constantius tenoit Constantinople avec l'Orient. Ce partage ne contentant pas Constantin, il declara la guerre à son frere Constans, se tenant fier pour l'armée des Gaulois, mais faisant la guerre avec plus de passion, que finement il fut surpris dans des embusches auprés d A-quilée, & estant bless en divers lieux, il mourut à l'âgé de 25. ans, le 3. an de son regne, & fut jetté au fleuve, nommé l-se. u reste je ne veux pas oublier qu'il y en a plusieurs qui ne croyent pas ce que nous avons dit touchant le Baptesme de cét Empereur, & prennent plaisir à nier qu'il ait esté baptisé par le Pape Sylvestre, se fondans sur ce qu'Eusebe Cesarée en écrit, que Constantin fut baptisé à Nicomedie sur la fin de ses jours, ayant esté long-temps en priere en une Eglise bâtie par Heleine sa mere, non point par l'Evesque de Nicomedie, lequel estoit heretique, mais par quelqu'autre Prelat Catholique.



CLOVIS PREMIER ROY DE FRANCE CHRESTIĒ

CLOVIS,
PREMIER ROY de France Chreſtien.

CHAPITRE II.

LA ſageſſe, pouvoir & magnificence de Salomon l'a rendu ſi admirable à tous les peuples & nations de la terre, que la Reyne de Saba eſt partie d'un païs fort eloigné, pour ſeulement admirer l'excellence de ſes raretez; Et auſſi n'eût elle ſceu choiſir un miroir de ſageſſe plus recommandable. Mais ſi nous faiſons rapport des tîtres & ſingularitez dont il eſtoit couronné, avec bien peu de peine, trouverons-nous que l'excellence des perles, dont les diadêmes de nos Rois ſont entourez, ſurpaſſe de beaucoup tout ce qu'on luy pourroit attribuer. De comparer noſtre France à la

longue étenduë des païs, ausquels commandoit Salomon, ce seroit travailler en vain, pour la grande inégalité qu'aisément on y peut reconnoistre, & en cela je confesseray librement, s'il faut mesurer les Royautez à l'aune (comme l'on dit) que Salomon a surpassé nos Rois. Mais si nous voulons examiner leurs Majestez, il n'y a personne qui ne m'accorde, qu'il faudra que Salomon quitte la partie, lequel estoit bien sage : mais n'eust osé porter le nom de Tres-Chrestien, d'autant que le vray Soleil de justice n'avoit pas encore apparu, de maniere que la sagesse dont il estoit doüé, n'estoit que bien obscure. Et de-là je conclus que les marques de prerogative qui sont gravées dans nos Rois, sont beaucoup plus excellentes que ne sont celles dont estoit paré Salomon, lequel a servy de but à tous les Princes & Monarques de la terre, qui n'ont sceu approcher que de bien loin de sa dignité & incomparable sagesse. Il n'y a que le sceptre François qui ait pû fleurir au dessus de la gloire de Salomon. Ce que j'en dis, n'est pas que j'entende faire combatre les autres Princes & Seigneurs, qui outrez d'ambition, voudroient

droient bien volontiers enjamber par dessus telles preéminences, s'ils n'avoient les jambes trop courtes: Mais puisque la verité est tellē, & qu'à nul autre Prince du monde le nom de Tres-Chrestien n'est communiqué qu'aux Rois de France, ce seroit leur envier l'honneur immortel qui leur est dû, si je tâchois leur comparer aucun autre. Nos Historiens tiennent que Pepin fut le premier, qui par la grande affection qu'il avoit à maintenir la Chrestienté, emporta ce tres-magnifique & excellent tître de Tres-Chrestien, lequel a esté par apres, comme par droit hereditaire retenu par ses successeurs nos Rois, qui se sont employez à la conservation & illustration de la Chrestienté. Que Pepin ne merite pas grande loüange pour avoir acquis à luy & aux siens un si precieux & inestimable joyau, on ne le sçauroit nier: autrement ce seroit se plaire à credit dans son erreur: mais celuy qui a le premier orné la Couronne des François du nom & qualité de Chrestien ne doit, à mon advis, estre moins prisé, attendu que Pepin semble avoir de degré en degré si bien monté, qu'il a enfin atteint le lieu le plus eminent de la Chrestienté,

ayant seulement suivy la trace de Clovis V. Roy de France, premier de ce nom & du Christianisme, duquel j'ay bien voulu vous representer icy le portrait, tel qu'on le trouve à Rome en un Temple qu'il y fonda, semblable pour les traits de visage à celuy qui est en l'Eglise de sainte Genevieſve du Mont à Paris, & quant aux habits quelque peu different. Ce Clovis, bien qu'il fut creé par conjonction, qui n'est licite entre les Chrestiens, de Chilperic IV. Roy de France & de Basine femme de Bissin Roy de Turinge, à present Lorraine, qui le touchoit du côté paternel (c'est merveilles que Chilperic estoit tellement adonné à son impudique lubricité, qu'au lieu de se faire redouter par des actions heroïques, il fut contraint de quitter le Royaume & s'enfuir en Lorraine, où il demeura fort long temps en exil volontaire) neantmoins il a esté fort redouté pour plusieurs magnanimes, vertueuses & guerrieres generositez, & pour avoir rendu son Empire fort effroyable aux peuples les plus indomptables, par les grandes batailles, dont à son tres-grand honneur, & confusion de ses ennemis, il a remporté la victoire fort heureuse-

ment, ſoit coutre les Romains qui occupoient la Gaule Lyonnoiſe & autres parties de ſon Royaume, ſoit contre les Goths, qui luy detenoient une grande étenduë de ſes païs d'Aquitaine, leſquels il défit en plain champ de bataille, au lieu dit Vogledin prés Chauvigné, où Alaric fut tué & Apollinaris Gouverneur d'Auvergne, avec la plus grande partie des Viſigots, & les autres mis en fuite, tellement que Clovis s'acquît l'honneur d'une tres-glorieuſe victoire & tres-profitable, pour ce que les païs de Limoſin, d'Angoumois, Bourdelois, Perigort, Quercy, Roüergue, Alby, Auvergne, Thoulouze; & generalement ce qui eſtoit occupé par les ennemis en la Gaſcogne & Aquitaine, fut remis entre les mains des François, avec les treſors d'Alaric. Et parce que ce n'eſtoit pas aſſez, pour eſtre ſeul Monarque ſur les François, d'avoir chaſſé les Romains & les Goths, s'il ne ſe faiſoit obeïr comme Roy, en France; pour ce ſujet il preſſa de ſi vive façon Syagre, fils de ce Gilles Romain (qui gouvernoit la France, apres que Childeric pour ſa deteſtable vie fût contraint de s'abſenter, lequel s'eſtoit ſaiſi de Soiſſons) qu'il n'eut rien

de plus pressé que de s'enfuir à Thoulouze vers Alaric Roy des Visigoths, qui le trahit, & le renvoya au Roy Clovis, qui depuis luy fit trancher la teste, comme à un rebelle, seditieux & desobeïssant à son Roy. Ce Prince François estoit entierement adonné aux heroïques exploits, faisant peut-estre seulement estat de s'agrandir en biens, honneurs & puissance : mais celuy qui guide toutes choses par sa divine providence, l'appelloit bien à un plus grand bon-heur, se servant neantmoins de l'envie qu'il avoit de combattre, pour le reduire à la Foy Chrestienne, où il ne pensoit rien moins quand il dressa son armée pour aller au secours des Sicambriens contre les Allemans. La premiere bataille estant perduë prés du village appellé Tilbiac, ne le fit pas desesperer, car apres avoir rallié son armée, & donné l'ordre qui est requis en telles occasions, il se mit à charger les Allemans à Thon, où voyant qu'il avoit du pire, & qu'il ne pouvoit s'appuyer sur les moyẽs humains pour sa ressource, en une telle extremité il se tourna vers Dieu, & se souvenant de la promesse qu'il avoit faite à Clotilde, lors qu'il la demanda

pour femme, qu'il se feroit Chrestien, & baptiser si elle le vouloit prendre pour mary, de nouveau il reïtera ce vœu avec serment, que s'il pouvoit remporter la victoire, il embrasseroit la Foy Chrestienne. Apres une telle & si solemnelle promesse il poursuivit si bien, que moyennant la faveur du Tout-puissant qui y travailla, il gagna la victoire sur les vainqueurs : qui fut un grand advancement aux François pour deux points. Le premier est, qu'elle fit rendre les Allemans tributaires aux François. L'autre, qu'elle dèsilla les yeux à ce Payen pour voir la lumiere Chrestienne, qui peu de temps apres rendit son vœu à Dieu, apres avoir oüy long-temps discourir S. Remy Pasteur de Reims, de l'humilité qui est bien-seante à tous les Chrétiens, & principalement aux Superieurs qui sont levez en degré d'honneur & dignité principale. Lors ce grand Roy ayant mis bas toutes les pompes mondaines, se presenta pour estre baptisé, avec abjection aussi grande que le moindre des siens, & en une telle soûmission (peu ordinaire aux Grands) il fut baptisé l'an 419. ou selon les autres 500. par ce saint Personnage, qui à

peine avoit commencé ce sacre, que d'enhaut luy fut apportée par un pigeon blanc une ampoule pleine de liqueur fort precieuse & tres-odoriferante, dont ce bon Roy fut oinct (d'où est venu le nom de Cresme) par S. Remy, & du depuis tous ses successeurs en ont esté sacrez par les Archevesques de Reims. Et pour tesmoigner davantage le changement qu'il faisoit, il ne voulut pas seulement prendre le symbole de l'association Chrestienne où il entroit, mais il quitta ses anciennes armes, soit que ce fussent trois crapaux ou trois couronnes de gueules en champ d'argent, & pour escusson digne du sceptre François prit les Fleurs de Lys par le ministere des Anges. Ce qu'aucuns par trop difficiles à estre persuadez, n'ont pas voulu croire estimans que ce sont contes faits à plaisir, encore que nos peres ayent tenu ces termes en singuliere reputation, comme miraculeusement données à la Couronne de France. Ce que le Poëte François a fort bien reconnu parlant du Baptesme de Clovis en ces vers.

Vois-tu Clovis grand honneur des Troyens,
Qui le premier abhorrant les Payens

Et des Gentils les menteuſes eſcoles,
Pourſuivre Chriſt laiſſera les idoles,
Donnant Bapteſme aux François deſvoyez?
Et lors du Ciel luy ſeront envoyez
Vn Oriflamme, eſtendart pour la crainte
De ſes haineux, & l'Ampoule tres-ſainte,
Huile ſacrée, onction de tes Rois;
Son Eſcuſſon deshonoré de trois
Crapaux bouſis pour ſa vieille peinture,
Prendra des Lys à la blanche teinture,
Preſent du Ciel, Dieu qui le choiſira
D'honneur, de force & de biens l'emplira.

Quant à moy, outre les vertus interieures, qui ſont cachées dans les Fleurs de Lys, j'ay monſtré aſſez évidemment par ma Carte fleurdeliſée le bon-heur qu'on doit tenir dans la Fleur de Lys, qui eſt tel, qu'elle peut contenir tout le monde, de maniere qu'au contentement (comme j'eſtime) des amateurs des bonnes ſciences je l'ay repreſenté cette année 158?. à la Majeſté de mon Roy, comme choſe rare, & qui n'avoit eſté encore veuë, au bas de laquelle ſont eſcrits ces vers.

Sire, voſtre Lys qui s'épend,
En trois parts le monde comprend

L'Europe, l'Afrique & l'Asie,
Qui sont peintes en cette fleur,
Fleur de Lys sur les fleurs choisie,
Embrassant pour vostre valeur,
Outre les trois avecque l'onde,
Aux Antipodes un autre monde.

Plusieurs ont voulu par trop scrupuleusement rechercher les occasions d'un si remarquable & soudain changement; apres avoir longuement tracassé, ils sont contraints de revenir à ce que la nature de ce bon Roy & vrayment François, n'estãt pas des plus envenimez contre la Chrestienté, a pû aisément estre rengée en la bergerie de Iesus-Christ, tant par la necessité où il estoit restraint pour ce hazard de la guerre, que par la solicitation de Clotilde sa femme, qui jamais ne cessa qu'elle ne luy eût fait renoncer le Paganisme. En ce lieu je ne sçay si je dois admirer davantage la facilité de ce grand Roy, qui s'est bien voulu laisser conduire par cette Princesse, ou plûtôt la continuelle poursuite dont elle le pressoit à suivre la vraye & pure Religion. Cet exemple devroit rembarrer l'importune temerité de certains, qui méprisent tellemẽt le sexe feminin qu'ils voudroient

droient volontiers bannir la raiſon de la compagnie des femmes. Si l'ardeur de cette Princeſſe ne les peut contenter, je les prieray de prendre advis à ce qu'on raconte de Ceſarée Reyne des Perſes, qui touchée du doigt de Dieu l'an de Nostre-Seigneur 683. abandonna ſon mary, toutes les dignitez, preéminences & commoditez qu'elle avoit en ce Royaume, pour s'acheminer à Conſtantinople où elle ſe fiſt baptiſer, & jamais n'en voulut partir, que ſon mary luy-meſme ne la vint querir. Ce qu'il entreprit & ſe fit baptiſer. Ie pourrois icy faire un grand roole de telles & ſemblables actions, ſi je ne craignois ennuyer le Lecteur; Mais ces deux exemples ſuffiront pour faire admirer la magnanimité, force & conſtance des femmes, & ſur tout de noſtre Princeſſe Bourguignotte, de qui les François (quant aux cauſes ſecondes) doivent reconnoiſtre tenir ce qu'ils ont de la Chreſtienté. Elle fut ſi agreable à ſon ſeigneur & mary, que tant pour la vengeance du meurtre commis par Gondebaut en la perſonne de Chilperic pere de la Reine Clotilde & de ſes deux freres, que pour le recouvrement de ſon bien il fit une cruelle guerre

aux Bourguignons, ravagea & gâta le païs, & pressa de telle façon Gondebaut, qu'il le rendit son tributaire, & le contraignit de quitter la Bourgogne l'an 409. & se retirer vers le Roy des Ostrogoths, où depuis il mourut ; & n'eut cette guerre sans grandes pertes & desolations, pris fin, si cette vertueuse Princesse ne l'eut elle-mesme moyenné, aux conditions que Clovis joüiroit de tout ce qui estoit entre les rivieres de Loire & Seine, & son oncle se contenteroit de Suisse, Savoye & Bourgogne. A la mienne volonté que toutes les Dames, qui sont à present, & qui suivront apres nôtre âge, prissent envie de suivre la douceur & pacifique humanité de Clotilde, pour amortir les feux des guerres. Mais ce qui davantage découvre la singuliere amitié que Clovis portoit à cette vertueuse Dame, est qu'encore qu'il n'eût point si-tost apres son mariage receu la Foy de Iesus-Christ, neantmoins ayãt eu un fils d'elle, il lui permit de le faire baptiser selon la maniere des Chrestiens, ce qu'elle fit : & à cette fin fit tapisser & parer le Temple des plus exquis ornemens que faire se pût, pensant par tel mystere attirer le Roy a[u]

Chriſtianiſme. Mais incontinent apres le Bapteſme, ſon fils, qui fut nommé Ingomer, mourut, dont le Roy fut fort fâché, imputant une ſi ſoudaine mort à la vengeance de ſes Dieux, & eût eſté en danger d'un plus grand déplaiſir, s'il n'eût eſté appaiſé par cette ſage Princeſſe, qui (ainſi que recite Gregoire de Tours) encore qu'elle eut le cœur fort touché de la mort de ſon fils aîné, uſa toutefois de ſi excellentes conſolations, qu'elle remit ſon mary, luy remonſtrant que leur enfant ſuccçoit un laict immortel en la preſence de Dieu. Ce ne ſeroit jamais fait, qui voudroit particulariſer les belles actions que ce Roy a magnifiquemét faites durant ſa vie, tant contre les Etrangers que contre ceux de ſon païs, qui d'une audace deſeſperée avoiét oſé lever les cornes contre leur Chef. Maintenant laiſſans ce diſcours, conſiderons ſes autres actions & paroles, qui nous repreſenteront un Roy doüé de merveilleuſes graces, & ſur tout adonné à une admirable pieté. Comme il faiſoit la guerre à Richer, Duc de Cambray, homme d'une ame ſi mal conditionnée, que ſes ſujets n'avoient rien plus à contre-cœur que ſes commande

mens, les Barons, Gentilshommes & Capitaines du païs, dont ce Duc faisoit grande estime, firent porter parole au Roy Clovis, que s'il venoit combatre contre leur Seigneur, ils l'abandonneroient & prendroient la fuite, afin que sans resistance ce perfide Tyran pût estre apprehendé. Le Roy pour l'execution d'une telle entreprise envoya aux traîtres un nombre de corcelets bien dorez, & la chose ayant reüssi selon le complot, Richer fut pris & mis à mort. Les traîtres fâchez de ce qu ils avoient eu une recompense de si petite valeur, voulurent s'en plaindre, mais ils furent renvoyez par le Roy, comme il appartenoit, qui leur remonstra leur grande ingratitude par ces paroles. Vous ne me sçavez, dit-il, aucun gré de ce que je vous ay sauvé la vie, dont vous estes indignes, pour avoir si perfidement trahy vôtre Duc. Une trahison envers le Prince ne doit point obtenir de grace, car c'est un trop detestable vice. Quant aux actes de pieté, qui le rendent à jamais recommandable, nous trouvons par nos histoires, qu'en l'an 512. par le commandement de Clovis il fut celebré un Concile en la ville d'Orleans, qui est le

premier de l'Eglise Gallicane, auquel presidoit S. Melaine Evesque de Rennes : & y assisterent vingt-cinq Evesques, entr'autres Saint Aubin Evesque d'Angers ; S. Mars Evesque de Nantes, & S. Victor Evesque du Mans : où furent faites plusieurs belles constitutions touchant l'estat de l'Eglise. Il a fondé plusieurs Eglises en la Chrestienté, & entr'autres une à Rome, dont cy-dessus avons parlé : celle de Strasbourg, que Dagobert d'Austrasie acheva, & plusieurs autres. Il decora aussi merveilleusement l'Eglise de Saint Martin de Tours, où se firent de grands miracles, & y fit present de son cheval, lequel il voulut depuis rachepter en donnant le prix qu'il luy sembloit pouvoir valoir : & pour cette cause envoya devant la chasse du corps de S. Martin cent sols d'or de la monnoye lors courante, puis voulut monter dessus son cheval, qui ne voulut point marcher, & sembloit qu'il eut les pieds attachez en terre. Alors Clovis se souvenant peut-estre de l'Asnesse de Balaan, jugea qu'il falloit demander congé à Saint Martin pour faire marcher le cheval, & pour ce augmenta le prix de cinq sols d'or jusques à cinq fois, qui seroit trente sols d'or, & alors

le cheval commença à se remuer. Ce qu'ayant consideré, le Roy dit que Saint Martin estoit bon à assister, mais qu'il estoit cher en prix. Ie n'oublieray à reciter que l'Empereur Anastase ayant en admiration les proüesses de nôtre Roy Clovis, luy envoya à Tours des Ambassadeurs, qui apres l'avoir congratulé de ses actions heroïques, & glorieuses victoires, luy offrirent de la part de l'Empereur plusieurs dons & presens, & entr'autres une precieuse robe & une Couronne d'or, avec le titre de Patrice & Consul Romain, dont l'Empereur pardessus les autres Princes le vouloit honorer. Dequoy Thiederich Roy des Ostrogoths, gendre de Clovis fut fort marry, & envoya ses forces en Provence, où il défit jusqu'à vingt mil François, remît Narbonne & Thoulouze en la main d'Almarich son neveu fils d'Alarich, & la Provence en son obeïssance. Clovis pour se venger d'une telle injure, dressa une fort belle & puissante armée, mais la mort le prevint l'an 514. ayant regné 30. ans. Il fut enterré à Paris en l'Eglise de S. Pierre & S. Paul, que nous appellons aujourd'huy Sainte Genevieve, laquelle il avoit fait bâtir à la priere & requeste de cette tres sainte

Vierge, où il mît quelque nombre de Chanoines, ausquels il donna grandes rentes & revenus, qu'il assigna sur le païs de Bourgogne, qu'il avoit dompté, & plusieurs autres terres, ainsi qu'on peut recüeillir par les anciennes chartes de cette Royale maison, qui miraculeusement ont esté sauvez du feu, qui y fut mis par les Normands, sous le regne des Pepins, l'an de grace 890. Et comme la dedicace de cette Eglise a esté changée, aussi ces Chanoines furent reformez de Seculiers faits Reguliers, qui fut l'an 1148. regnant en France Loüis le Ieune, ayant de cela charge tant du Roy que du Pape Eugene III. par Sugger Abbé de S. Denis en France, lequel pour cette reformation prit des Religieux de Saint Victor, l'un desquels nommé Odot ou Eusebe, fut le premier qui porta titre d'Abbé de cette Abbaye. Et au contraire ceux de S. Martin de Tours, qui estoient Moines de Saint Benoît, comme aussi ceux de S. Martial de Limoges, de S. Spire, de Corbeil, de S. Maur des Fossez, & plusieurs autres ont esté depuis secularisez. Voila comme toutes choses ont leur temps. Mais retournons à nôtre Roy Clovis, dont la memoire est si chere, & si recommandée de Saint Remy, qu'il

composa à son honneur l'Epitaphe qui suit, que j'ay tiré d'Aymon le Moyne.

Dives opum, virtute potens, clarusque triumpho
Condidit hanc sedem Clodoueus, & item
Patricius, magno sublimis fulcit honore,
Plenus amore Dei, contempsit credere mille
Numina, quæ varijs horrent portenta figuris:
Mox purgatur aquis, & Christi fonte renatus,
Fragrantem gessit infuso Chrismate crinem,
Exemplumque dedit, sequitur quod plurima turba
Gentilis populi, quæ spreto errore suorum
Ductorum est cultura Deum, verumque parentem.
Hic felix mentis superavit gesta priorum
Semper consilio, castris bellisque timendus
Hortatur dux ipse bonus, ac pectore fortis:
Constructas acies firmavit in agmine primus.

D'asseurer si ces vers sont partis de la cervelle de S. Remy, je ne le puis pour la contrarieté qui se presente de divers Autheurs ausquels on les attribuë. Quoy que c'en soit, il décrit en peu de paroles la vie de ce grand Roy, qui chassa les Romains de tout ce qu'ils tenoient des Gaules, & les delivra de la captivité, s'en rendit Seigneur & Monarque l'an



CHARLES LE GRAND

482. apres qu'ils y eurent demeuré plus de 500. ans, c'est à sçavoir depuis Jules Cesar. Trois ans apres il conquît la Thuringe, & accreut son Royaume depuis le fleuve du Rhin jusqu'au fleuve de Seine du côté des Allemagnes : En sorte que son Empire s'étendoit depuis le fleuve du Rhin (qui fait la separation des Gaules & des Allemagnes) jusqu'aux Monts Pyrenées, qui divisent les Espagnes des Gaules du côté d'Arragon & de la Navarre. Quant aux autres particularitez qui sont touchées dans cét Epitaphe, nous en avons assez amplement parlé: il a esté seulement besoin de faire ressouvenir quelque mot des autres, parce que le fil de nôtre discours n'avoit pas permis que nous exprimassions tout distinctement, comme il estoit requis. Or apres que la vertueuse Princesse Clotilde fut decedée dans la ville de Tours, du temps du 15. Archevesque du lieu, nommé Injurieux, son corps fut transporté jusqu'à Paris à la diligence de Chilperic & Clotaire ses fils, lors regnans, & fut enterré au chœur de Sainte Genevievfve auprés du Roy Clovis son mary : Sa fille Clotilde fut aussi enterrée au sepulchre de ses pere & mere, qui avoit esté mariée avec Almarich Roy

des Visigoths, l'an 515. par le moyen de ce mariage luy fut rendu le Comté de Thoulouse : mais Almarich (qui est appellé par d'autres Amaulry) estant taché de l'Arrianisme traitoit si mal cette vertueuse Princesse, que mesme il l'exposoit à l'opprobre & à la mercy de ses sujets. Pour davantage agrandir l'enormité du mauvais traitement qu'elle recevoit de son mary, elle leur envoya sa robe toute ensanglantée : dont ils furent tellement indignez, qu'incontinent ils firent marcher leur armée contre les Visigoths, lesquels ils défirent & tuerent leur Roy Amaulry fils d'Alarich : ce qui estãt fait, ils se saisirent de leur sœur Clotilde pour la ramener en France, mais elle mourut en chemin. Quant à l'autre fille du Roy Clovis, nommée Sichilde, quelques-uns ont laissé par écrit qu'elle estoit Religieuse, mais ils ont oublié à cotter de quelle Religion, ce qu'ils devoient bien remarquer. Outre ceux-cy il eut encore quatre fils mâles, lesquels apres sa mort diviserent entr'eux les Royaumes, Païs & Seigneuries de leur defunt pere. A Theodoric écheut le Royaume de Mets, à Clodomire celuy d'Orleans, à Clotaire Soissons, & à Childebert Paris.

CHARLES LE GRAND.

CHAPITRE III.

PLVSIEVRS se sont grandement travaillez à rechercher l'occasion qui avoit honoré cét Empereur du tître de Grand. Ie ne m'arresteray pas à ce que l'Auteur du triomphe des neuf Preux en a écrit, tenant pour chose ridicule de croire, que pour avoir abbatu avec une barre l'Ourse dont il est fait mention, il ait esté surnommè Grand; non pas que je vueille nier que le païs de Poictou & ma patrie d'Angoumois, ne fussent grandement molestez par cette furieuse beste, mais que pour ce seul acte il ait esté qualifié du nom de Grand, il n'y a aucune apparence de le croire. Ie suis plûtôt d'avis de reprendre la cause de ce

nom d'une infinité de ses heroïques & vertueux exploits. *qui par dessus le reste des Princes & Seigneurs l'ont fait paroître*, ne plus ne moins que les conquestes & victoires d'Alexandre, fils de Philippes Roy de Macedoine, le firét proprietaire & possesseur du mesme tître de Grand. De les comparer l'un avec l'autre je n'oserois, ce present discours n'estant pas suffisant pour pouvoir contenir la multude incroyable de leurs actions. Mais je puis asseurer que nôtre Charles ne cedoit en rien à Alexandre, comme la suite de sa vie, victoires & bravoure le pourra monstrer. Il estoit natif de Ingelheim, selon l'opinion presque de tous les Historiens, qui est distant de Mayence de deux lieuës d'Allemagne, ou selon les autres de Liege, lequel succeda avec son frere Carloman à Pepin premier du nom & le premier appellé Tres-Chrestien, qui ensemble diviserent le Royaume de France, de maniere que Charles, qui estoit l'aîné eût pour sa portion la France & l'Aquitaine, qui auparavant estoient écheuës à Pepin leur pere par le partage qu'il avoit fait avec Carloman son frere, lequel l'an 747. s'en alla à Rome, où il se fit Moine, & se

retira au Mont appellé Soracte, où il fit bâtir un Monastere pour s'y tenir avec quelques autres Religieux : mais parce que ce lieu estoit trop commun, & qu'il avoit envie de se retirer du monde & de la frequentatiõ des François qui luy venoient faire la reverence, il s'en alla au Mont Cassin, qui est au païs de Sueve, & là se relegua dans le Monastere de S. Benoît, où il finît ses jours. Plusieurs toutefois tiennent qu'il mourut à Vienne sur le Rhône l'an 754. où il fut apres porté enterrer en son Abbaye. A Carloman frere de nôtre Charles écheut le Royaume de Soissons avec les terres d'outre le Rhin, qui apres avoir regné avec son frere en commun l'espace de deux ans, mourut le 4. de Decembre l'an apres la Nativité de Nôtre-Seigneur 771. qui estoit le troisiéme du regne de Charles. Apres la mort de Carloman, du commun accord des Estats de France, Charles fut fait Roy de tout le Royaume. Particularitez qu'il m'a semblé estre besoin de remarquer, non que je fasse estat de suivre la suite du temps, durant lequel il a vescu, & specifier tout ce qu'il peut avoir non moins genereusement qu'heureusement ex-

ploité. I'ay deliberé de suivre un autre stile en ce discours, & il faudra que je remonte beaucoup plus haut, pour entamer les magnanimes executions de ce grand Monarque. Ce que je feray apres que j'auray fait icy une maniere de recit de sa stature, mœurs & exercices coûtumiers. Turpin Archevesque de Reims rapporte qu'il estoit d'une grande stature, fort bien proportionné de corps, & avoit huit pieds de haut: sa face estoit d'un espan & demy de long, & son front d'un pied de large. Il avoit le chef gros, l'entre-deux de ses sourcils estoit d'un espan: son nez estoit petit & plat. Son regard fier, & sembloit avoir des yeux de Lyon, gros, verds & étincelans comme escarboucles. De sorte que quand il estoit échauffé & en colere, il épouventoit de sa seule veuë son ennemy. Il mangeoit à son repas bien peu de pain, & usoit volontiers de chair de venaison, dont il estoit fort amoureux, parce que (comme aucuns tiennent) il estoit fort adonné a la chasse. Au dîner il avoit ordinairement un quartier de mouton ou un paon, ou une gruë, ou deux volailles, ou une oye, ou un liévre, sans les autres services d'entrée & issuë de table. Sa

regle ordinaire, estoit d'avoir toûjours outre le rôty quatre mets à son repas, ce qui semble estre un excessif ordinaire pour ceux qui ne sont fameliques comme il estoit; autrement s'il n'eut pris sa refection, il souffroit des douleurs & cruditez d'estomach nompareilles. Il se passoit à bien peu de vin, & au plus ne beuvoit que trois fois, dont est venu le proverbe, *Ter bibere in mensa Carolinum*. Ce qui est d'autant plus à admirer, parce que l'on trouve bien peu d'Allemans qui n'y soient excessifs. En Esté quand il avoit dormy à midy environ deux ou trois heures tout nud, il mangeoit quelques prunes. Il s'habilloit à la Françoise, & portoit toûjours un coûteau ou épée penduë à sa ceinture, au pommeau de laquelle il y avoit le seau de ses armes: & avoit coûtume de dire quand il cachetoit & seelloit quelques Loix, Edits ou Statuts: Voila l'épée qui defendra mon Ordonnance, & qui fera la guerre à ceux qui y contreviendront. Il estoit toûjours en perpetuelle action, mesme le plus souvent il se relevoit la nuit, pour dresser les memoires des grandes affaires de son Royaume. La nuit il avoit quatre-vingt Archers tous

armez pour la garde de son corps, à sçavoir quarante devant minuit, & quarante apres, dont il y en avoit dix à son chevet du lit, dix à ses pieds, dix à droit, & dix à gauche, qui tenoient chacun une épée nuë en leur main droite, & un flambeau ardent à la gauche. C'est chose presque incroyable de ce qu'on raconte de sa grande force, qui estoit telle, qu'il levoit aisément de terre aussi haut que sa teste vn Chevalier tout armé. Avec ses mains il étendoit quatre fers de cheval joints ensemble. Il avoit une telle roideur de bras, que d'un coup il fendoit un Chevalier tout armé & son cheval. Il faut bien dire qu'il déchargeoit d'une merveilleuse rudesse. Si sa stature & force corporelle estoit grande, la magnanimité de son courage l'estoit encor plus, & comme ses actions le monstrerent bien, je ne pretends pas icy les proposer que superficiairement, renvoyant le Lecteur desireux de sçavoir les particularitez que i'auray obmises, à ce que plusieurs autres Escrivains en ont escrit. Avant qu'il eût mis le pied dans la Royauté, & durant la vie de Pepin, il commanda l'armée que son pere avoit dressée contre Vvaifer Duc d'Aquitaine:

ue : conquist le Poictou, le Berry & Clermont en Auvergne, avec plusieurs autres villes. En laquelle rencontre Chilpingue & Amingue, l'un Comte d'Auvergne, & l'autre Comte de Poictou furent tuez. Apres cette victoire il passa d'Aquitaine en Biscaye, pour secourir les Biscains, qui estoient presque hors d'espoir, à cause des continuelles courses & ravages que faisoient les Sarrasins sur eux : mais aussi-tost qu'ils virent Charles le Grand, le prejugé qu'ils firent de luy qu'il seroit leur liberateur, leur fist prendre un tel courage, qu'ils recouvrerent leur esperance perduë & défirent les Sarrazins. Ces exploits ainsi heureusement executez, il ne fut pas plûtôt appellé à la Royauté (qui fut l'an 769.) que la mesme année il ne fut contraint de dresser une forte & puissante armée, pour aller contre Hunaut Comte de Provence, qui ayant recüeilly le reste de l'armée de Vvoifer, lequel Pepin avoit fait pendre & étrangler, avoit avec peu de resistance usurpé le Duché d'Aquitaine. En cette guerre il fut tellement heureux, que les Xaintongeois, Poitevins & Angoumois ayans refusé de prendre les armes pour Hunault con-

tre leur Roy, il contraignit de prendre la fuite, & de se sauver pour toute retraite vers le Duc Loup en Gascogne, lequel encore qu'il ne tint le party de Charles, mais le sentant si prés de ses limites avec sõ armée, livra au Roy ledit Hunault, sa femme & ses enfans, qui furent amenez prisonniers en France : & par ce moyen le Roy receut le Duc Loup à mercy, & cessa la guerre d'Aquitaine. Au mesme temps, sçavoir l'an 770. le Roy fist bâtir Fronssac, qui vaut autant à dire comme *Frons Sarracenorum*, qui est encore de present une forte Place sur la riviere de Dordonne, prés Liborne en Bourdelois, pour estre frontiere contre les Sarrazins, qui habitoient alors au-delà du fleuve de Gironde & Dordonne. L'année suivante toute la Monarchie du Royaume de France luy revint par la mort de son frere Carloman, dont la veuve accompagnée d'un Gentil-homme François, fort brave & de grande authorité, nommé Anthar ou Antoine, se retira avec ses enfans vers le Duc de Baviere Tassilon, d'où depuis elle se transporta vers Disier Roy des Lombards; dont Charles fut fort indigné, & pour cette cause repudia Her-

mingarde fille de Difier. D'autres écrivent qu'elle avoit nom Theodora, & qu'elle n'eftoit point fa fille, mais fa fœur, qu'il avoit époufée l'année auparavant par le commandement de Berthe fa mere, encore que Paul Æmile rapporte la caufe de l'inimitié de ces deux Princes à la repudiation d'Hermingarde. Qui fut caufe de plufieurs guerres entre ces Royaumes, & enfin de la fubverfion de celuy des Lombards. La fource en proceda de ce que Difier fe mefloit du partage du Royaume de France, & qu'il nourriffoit une partialité entre Charles & les enfans de feu Carloman fes neveux, dont il vouloit eftre le feul arbitre. Et ce qui irrita davantage le Roy Charles, fut que Difier avoit retiré Hunault fon ancien ennemy, lequel ayant receu congé de luy pour aller à Rome fous ombre de pelerinage, s'alla ranger avec Difier, qui l'ayant fait General de fon armée, luy avoit donné la garde des détroits des Alpes. Nonobftant Charles eftant appellé au fecours du Pape, les traverfa, & eut de cruelles & fanglantes batailles contre les Lombards, tant en Piedmont qu'au lieu appellé Meurtry, efquelles il fut fi vail-

lamment combatu, qu'enfin Disier fut contraint de se retirer dans Pavie, où il se deffendit si courageusement avec les Lombards, que les François demeurerent six mois à ce siege : dont Disier ennuyé, outre la contagion qui diminuoit fort ses forces, fut contraint de se rendre à la mercy de Charles, lequel depuis l'envoya avec sa femme & ses enfans en exil au Liege. Et ainsi en l'an 773. prit fin en Italie le Royaume des Lombards, qui avoit duré 224. ans, ou 213. ou 205. car en cecy les Ecrivains & Historiographes ne s'accordent pas, apres que Disier y eut regné 18. ans. L'an 781. Charles fist couronner Roy de ce Royaume de Lombardie Pepin son fils puisné, qu'il avoit eu de Hildegarde fille de Hilleprand Duc de Sueve : donc l'étenduë du consentement de l'Empereur fut arrestée par ce qui se tient entre l'Apenin, les Alpes, le Lac de Garde & le fleuve Mincio : ou bien selon les vieux Chroniqueurs Lombards, parce que les fleuves d'Adige, du Pau & du Rhin Bolonois separent le reste de l'Italie. Apres la mort de Pepin, qui fut l'an 811. le 8. de Juillet, Charles donna le Royaume de Lombardie à Bernard son petit-fils

dudit Pepin l'an 813. auquel il donna pour Gouverneur un nommé Vvalic, homme ſage & fort experimenté, qui eſtoit fils de Bernard ſon oncle, qu'il avoit laiſſé au ſiege devant Pavie, lors qu'il fit ſon premier voyage à Rome. Il commanda au jeune Roy & à ſon Gouverneur de repouſſer les Barbares, qui avec une armée de mer brûloient toute la côte d'Italie. Ce que peu apres fiſt Hermangare Comte d'Empus : car s'eſtant mis en embuſcade aupres de Maillorque, il ſurprit les Sarraſins qui retournoient de Sardaigne en Eſpagne, leurs navires toutes pleines de butin, il en prit la pluſpart, & recouvra outre le grand butin qu il y trouva, plus de cinq cens priſoniers Sardes, que ces Barbares emmenoient. Durant le reſte du temps du regne de Charles, la France eut pluſieurs guerres, auſquelles par ſa vertu il ſceut donner ſi bon ordre, qu'elles paſſerent ſans endõmager que bien peu le Royaume. Enquoy la magnanimité de ce Prince eſt fort recommandable, ſpecialement pour avoir, par maniere de dire, dompté ſes ennemis ſans que ſon peuple s'en ſoit reſſenty, & entr'autres les Saxons, auſquels il a ſi ſouvent fait la

guerre que par onze fois il les a défaits. Et neantmoins ne les a jamais pû reduire sujets à son Prince, soit que par douceur il ait essayé à les gagner, ou qu'il n'y tâche par supplices à reprimer la felonnie des seditieux; ou que par efforts de la guerre il se soit efforcé de contrecarrer leur perfidie & revolte, jusques à ce qu'ennuyé de leur impieté & de l'effusion de leur sang, qu'il avoit continué par l'espace de trente-trois ans, il aima beaucoup mieux les transporter en France avec leurs femmes & enfans, afin qu'ayans changé de demeure, & humé le doux & benin air des François, ils fussent plus arrestez à l'obeïssance de leur Prince qu'ils n'estoient: & leur donna pour habiter le long de la côte de la grand Mer, commandant à Lideric Comte d'Harlebec, grand Forestier & Admiral du païs, de les y tenir en seureté. C'est le païs que nous appellons Flandres & Brabant: d'où est venu que les habitans retiennent encore à peu prés le langage Saxon. Et afin que leurs premieres habitations ne demeurassent vagues, on y envoya les Abrodites, l'an apres la Nativité de Nôtre-Seigneur 805. Or tous ceux qui entendoient re-

citer les heureuſes victoires de Charles, & ſes rencontres, ne pouvoient aſſez l'admirer. Quelques-uns en eſtoient tellement ſurpris de frayeur, qu'ils ſe rendoient entre ſes mains afin qu'il les conſervât en ſa protection, & les garentit des incurſions des ennemis. Entr'autres une partie des Eſpagnes, qui avoit les Sarraſins en queuë, ne ſçachant à quel Sainct ſe voüer, pour éviter l'orage de leur inhumanité, ne ſçeurent à qui recourir, ſinon à Charles, dont la puiſſance eſtoit redoutée par tout le monde, & qui déja avoit fait preuve de ſa magnimité contre ces Infideles, au ſecours qu'il fit aux Biſcains, n'eſtant pas encore Roy, l'an 758. Apres pluſieurs remonſtrances, Charles fit marcher ſon armée pour combatre les Sarraſins, où les François ſe monſtrerent ſi vaillans, qu'il ſe rendit maiſtre de Pampelune, qu'ils ſaccagerent, & y trouverent une infinité de richeſſes,, que ces Sarraſins avoient pillées preſque par tout le monde; on en fit raſer les murailles, pour donner crainte aux autres. Qui fut cauſe que Sarragoce n'endura que bien peu de temps le ſiege, mais ſe rendit au Roy Charles, qui y fit reconnoître Ibnabal

Roy, lequel en avoit esté chassé par Abutaure & Denisfuze, lesquels esbranlez de cette victoire, se retirerent pardevers Charles avec presens, & se rendirent ses tributaires. Il fit une si rude guerre en ces quartiers là, que toute l'Espagne trembla sous le nom de Charles, & diminua de beaucoup la puissance des Sarrasins, qui n'avoient auparavant luy, pû estre domptez. Et pour cette cause Adelphonse II. du nom, Roy d'Asture & de Galice, surnommé le Chaste, apres avoir obtenu une signalée victoire sur les Sarrasins, & avoir défait soixante & dix mille, envoya des Ambassadeurs vers Charles, chargez du butin des ennemis, reconnoissant tenir de luy cette victoire. Du reste de ces dépoüilles il fit bastir deux Monasteres, sçavoir Ouentenese & Esturiese. Mais dautant que les Infideles relevoient toûjours leurs cornes contre les Espagnols, Charles y envoya Adamare Comte de Genes, Hermangare Comte d'Empus, & le Conestable Bouchard, sous la conduite desquels il fit de fort belles prises sur les ennemis. Il a fait une seule perte memorable durant son regne, à la journée de Roncevaux, par la trahison de

Ganes,

Ganes, qui gagné par les grands presens des Rois Marsillon & Balligant, livra entre leurs mains Roland & Olivier, avec la fleur & élite de la noblesse de France, qu'ils mirent au fil de l'épée. Dont Charles poursuivit la vengean e telle, que prés le fleuve Ebra proche Sarragoce, il défit 30000. Sarrasins, où de sa main mesme il tua le Roy Balligant, & depuis fit prendre Pinabel neveu de Ganes, parce qu'il avoit esté complice de la trahison. Quant à Ganes il fut jugé par Naimes de Bavieres, Oger & les Nobles de France à estre demembré & tiré à quatre chevaux prés de Laon. Il est bien vray que le bagage de Charles, au retour du voyage d'Espagne en l'an 779. fut presque pillé, mais ce ne fut pas par les Sarrasins, mais par quelques Gascons, qui se fâchoient de ce qu'on estoit en leur païs plus long-temps qu'ils ne desiroient. Ces bandoüillers sçavoient si bien les adresses du païs, qu'il estoit impossible de les prendre, & ils exerçoient si adroitement leur pillerie, que les principaux de l'armée ne se doutoient que d'Ibnabal : & ce blâme eut demeuré sur ce pauvre Prince, si on n'eût décou-

vert la bande de ces voleurs, qui au mesme temps s'éleverent sous un nommé Burgand, duquel est fait mention en un Concile assemblé à Thionville, & en une Epître du Pape Nicolas à l'Archevesque de Bordeaux, lesquels ruynoient & pilloient les Eglises. En horreur & detestation de ce malheureux, tous les detestables voleurs & sacrileges ont esté depuis appellez brigands. Charles le Grand avoit bien envie d'exterminer ces voleurs, mais la guerre des Saxons, qui se revolterent contre luy l'an 780. l'empescha de le faire. Et dautant que cy-dessus nous avons déja parlé de la rebellion & châtiment des Saxons, les laissans nous retournerons vers les Bretons, qui l'an 786. vouloient aussi faire des mauvais, & ne vouloient obeïr à ses commandemens, desavoüans tenir leur seigneurie de la Couronne de France; mais ils furent domptez : & à cette occasion Charles y envoya une puissante armée sous la conduite d'Adulphe, l'un de ses Senéchaux, lequel abbaissa tellement leur orgueil & presomption, qu'ils furent contraints de venir à mercy faire joug. Tassilon pareillement Duc de

Baviere fut ſubjugué par Charles, lequel par le conſeil de ſa femme, fille du Roy Diſier, pour ſe vanger de ce que le Roy Charles avoit fait à ſes pere & frere, s'eſtoit ligué avec les Huns, & pour ce dreſſa une armée à ſa grande confuſion, dautant qu'auſſi-tôt qu'il ſentit que Charles eſtoit arrivé juſqu'à la riviere de Lech, qui diviſe la terre de Baviere & d'Allemagne, il fut contraint de s'humilier, quitter la partie, & donner pour oſtage ſon fils Theodon, dont Charles ne fut pas content, mais voulut auſſi avoir Taſſilon, lequel auec ſon fils il rendit Moine l'an 788. Et ne luy ſemblant pas ſuffiſant d'avoir purgé ce ſiecle de tels rebelles, il luy oſta ſa Duché de Baviere, en laquelle il ne mit plus de Ducs, mais la donna à des Comtes. N'eſtant beſoin de s'arreſter tant ſur le recit des Nations, Peuples & Provinces ſubjuguées par ce puiſſant Monarque, puiſque nos Hiſtoriens ne ſçavent preſque publier autre choſe que les victoires par luy obtenuës : Il eſtoit auſſi tellement redouté par tout le mõde, que ſes plus grands ennemis eſtoient contraints malgré qu'ils en euſſent de le careſſer, s'allier

avec luy & le reconnoistre comme leur Superieur. De ce font foy les presens que luy envoya le Roy de Perse, qui se disoit Roy des Rois, ce qu'il faisoit plûtôt pour l'amuser à ronger cét os, que pour amitié qu'il luy portât. Et à dire la verité, non seulement les Grecs, mais aussi les Romains apprehendoient fort la puissance d'un tel Roy, d'où est venu ce proverbe Grec. Τὸν Φράγκον φίλον ἔχοις, γείτονα οὐκ ἔχοις, qui est à dire.

Sois tousiours amy du François,
Mais son voisin iamais ne sois.

Le Seigneur de Huesel nommé Azé, envoya semblablement les clefs de sa ville à Charles. Abdelle fils du Roy Ibminangue vint de Mauritanie le trouver à Aix la Chapelle, avec force presens & une si grande humilité, qu'il monstroit assez combien il reputoit à grand honneur, s'il pouvoit s'insinuer en la bonne grace de celuy que Irene Imperatrice de Constantinople redoutoit tant, que pour luy oster l'envie d'entreprendre rien sur son Empire, elle luy envoya demander à Rome une de ses filles en mariage pour son fils

Constantin fils de Leon Empereur de Constantinople. Qui estoit, ce semble, un grand honneur fait à Charles, lequel neantmoins l'éconduisit de sa demande, dont elle fut tellement indignée, que par dépit elle voulut décharger sa colere sur les Comtes de Spolete & Benevent où elle perdit beaucoup de gens. Les Ambassadeurs aussi d'Abraham, Roy de Barbarie vindrent vers Charles avec d'autres rares & magnifiques presens : de sorte qu'il sembloit que tous les Rois du monde cherchassent à l'envy l'un de l'autre l'amitié de ce Monarque François. Et pour conclusion il suffira d'adjoûter icy l'alliance qu'Acacine 65. Roy des Escossois fit avec luy l'an 804. laquelle les Escossois ont toûjours depuis gardée & observée, & ont leurs Rois pris en leurs armes un double trait de gueule avec des Fleurs de lys à l'entour de leur escusson, pour monstrer que l'alliance des François leur a beaucoup servy à la protection de leur Royaume. Consideration principale qui a fait que j'ay parlé de cette alliance, avant que j'aye entamé le discours des belles actions de nostre Charles depuis qu il fut Em-

pereur, afin que chacun sçache que cette alliance d'Escosse a esté faite avec Charles n'estant encore que Roy de France. Doncques apres une infinité de victoires, Charles fut premierement declaré Patrice de Rome par le Pape Adrian, l'an 773. qui estoit un degré pour monter quelquefois à l'Empire, tout ainsi que la Connestablie & Principauté des François avoient poussé ses predecesseurs à la Couronne; & finalement parvint à l'Empire des Romains le 25. jour de Decembre l'an 801. de nostre salut, & de son regne le 33. qui estoit le jour de la celebration de la Naissance du Sauveur du monde, durant la solemnité de laquelle le Pape Leon proclama Charles Empereur des Romains, du consentement des Princes, qui de toutes parts s'estoient assemblez à Rome pour voir ce grand Roy: puis il luy mit la Couronne sur la teste, d'où est venu que les Empereurs ont esté depuis ce temps jusques à ce jourd'huy sacrez, oints & couronnez par le Pape de Rome. Lors tout le peuple s'écria d'une commune voix: Heur, longue vie & victoire à Charles Auguste divinement couronné, grand &

pacifique Empereur. Il y a quelque' Auteurs qui ont voulu ſubtiliſer ſur une telle creation nouvelle, allegoriſant ſur la comparaiſon qu'ils font du Redempteur du monde à Charles le Grand, parce qu'à ſemblable jour que nâquit le Sauveur des hommes, Charles fut inſtalé au Siege Imperial, comme par preſage de la reſtauration de l'Empire Romain qui ſurvivoit en ſa perſonne, dautant qu'ayant eſté tranſporté en Grece il eſtoit tombé és mains de perſonnes qui n'eſtoient de race Imperiale. De meſme ils philoſopherent ſur le jour, auquel Charles fut nommé Empereur. Mais quant à moy je ne voy point qu'il y ait grand fondement, ſi ſeulement on veut prendre garde à noſtre nouvelle reformation de Kalendrier, qui tout d'un coup étourdit telles formalitez : leſquelles je laiſſeray pour retourner à noſtre nouveau Empereur, qui toûjours continua ſes glorieux & heroïques exploits d'armes, du recit deſquels je me déporteray, de peur d'eſtre trop long : & auſſi en ce que j'eſtime avoir cy-devant amplement parlé de ſes guerrieres rencontres, victoires & actions, pour le rendre admirable à

chacun. Maintenant donc il ne sera pas hors de propos de mõnstrer, que le bruit des armes n'a point banny ce magnanime Prince de la pieté & amour des lettres. Quant à la pieté il ne se pouvoit faire qu'il ne fût grandement affectionné au Christianisme, estant descendu d'un pere qui avoit eu cet honneur d'avoir le premier des Rois de France porté le nom de Tres-Chrestien. Pour preuve de quoy je produiray la descente qu'il fit en Italie, pour repousser Disier Roy des Lombards, qui s'estoit bandé contre le Pape, & fait donner l'an 774. en plein Concile de cent & treize Prelats, le droit d'élire le Pape, les Archevesques & Evesques de toute la Chrestienté. A ce propos aussi pourrois-je mettre en compte les liberalitez de Charles le Grand envers les Eglises de Rome, en la confirmation qu'il fit des dons que Pepin avoit faits à l'Eglise, outre ceux que luy mesme fit au siege Romain & la remise de l'Exarchat de Ravenne, lequel il voulut d'oresnavant estre de l'obeïssance du Pape: & la donation que quelques-uns écrivent avoir esté faite par luy de l'Isle de Corse, & de tout ce qui

ſe contient de la Ligurie, depuis les vieilles ruines de la ville de Luna juſqu'aux Alpes. Toutes ces actions, toutes grandes & remarquables qu'elles ſoient, ne me ſemblent neantmoins pas eſtre les principaux témoignages de ſa pieté; & pour cette cauſe j'en feray ſeulement mention de trois autres, qui juſtifieront de ſa preud'hommie & ſainte vie. Le premier eſt l'inſtitution qui eſtoit en ſa maiſon, qui eſtoit telle, qu'en la Cour d'un tel Prince les débordemens & diſſolutions courtiſannes ne ſe voyoient point: car au lieu de bouffons & tels enjo eurs, deſquels la pluſpart des Grands ſe ſervent pour leur ſervir de fols, afin que durant le repas, ils repaiſſent leurs oreilles de quelque recreation, il avoit un homme qui luy faiſoit lecture de l'Eſcriture Sainte, des Hiſtoires, & principalement des Livres de S. Auguſtin de la Cité de Dieu, qui luy eſtoient tellement agreables, qu'il ne pouvoit ſe raſſaſſier de les voir lire & écouter. Et c'eſt un Patron, auquel tous les Princes qui veulent parvenir au ſommet d'honneur, doivent regler, & chaſſer ces cauſeurs, qui pour la pluſpart empuantiſſent les

Cours des Rois & Monarques, de lubricitez, corruptions, & d'une infinité d'autres meschancetez. Le second concerne la charité qu'il exerçoit à l'endroit des pauvres, qui estoit telle, que jusques en Egypte, Hierusalem, Afrique & Syrie il envoyoit de grandes sommes de deniers pour donner aux pauvres Chrestiens qui vivoient en servitude sous les Sarrasins. En France & Allemagne il a fondé plusieurs Hospitaux, & destiné des deniers, qui sont voüez à la nourriture & sustentation des pauvres. A sa suite il avoit toûjours douze pauvres lesquels vivoient à sa dépense; mais depuis que le Roy Aygoland luy reprocha qu'ils n'estoient si bien traitez que ses serviteurs, ils furent plus honorablement traitez. Pour le troisiéme, nous representerons ses magnificences envers les Eglises, lesquelles seroient par trop longues à rapporter par le menu. Aux Eglises de Mayence, Strasbourg, Cologne, Treves & autres, tant d'Allemagne que de la France, il a octroyé plusieurs privileges, & donné de grands biens & revenus. Il erigea en Allemagne plusieurs Eglises Cathedrales, comme en

France, & beaucoup d'Abbayes, dont le nombre eſt preſque infiny. Tout ce que deſſus pouvoit aſſez ſuffire pour eterniſer la memoire de ce Prince, qui pour encore mieux l'immortaliſer, dreſſa quatre fort belles Univerſitez, l'une à Padouë l'an 781. apres qu'il eut chaſſé Diſier de Lombardie. Ie ſçay bien qu'il y en a qui veulent attribuer ſon inſtitution à Frideric II. mais ils s'abuſent par trop. Il envoya à Pavie l'an 792. Iean Mailros Eſcoſſois, compagnon de Iean Duns & d'Alcuin Precepteur de Charles, qui fut un de ces deux Moines, qui crioient par Paris, qu'ils avoient de la ſcience à vendre, & ne demandoient que leur vie & habits. Il luy donna l'Abbaye de S. Auguſtin prés Pavie, afin qu'il commençât à planter en cette contrée la ſcience, & là il finit ſes jours. Quant à l'Univerſité de Boulogne, certains luy en veulent dérober l'inſtitution, pour la tranſporter à l'Empereur Theodoſe; mais ils ſont bien empeſchez de deſigner duquel c'eſt qu'ils entendent parler. De celle de Paris, c'eſt ſans doute qu'il en a eſté le premier Fondateur à la ſolicitation de ſon Precepteur Alcuin,

non pas que je veüille dire qu'il n'y eût des sciéces en cette ville; mais elles estoient expliquées avec une si grossiere ignorance, que c'estoit plus au deshonneur des bonnes lettres qu à leur recommandation. Et par ce moyen il fraya le chemin à ses successeurs, pour parachever une si heureuse entreprise. Ie ne m'arresteray point icy sur les loüanges de cette Uniuersité, pour la briefveté de ce discours quē je pretends faire. Nôtre Charles n'estoit pas de ces grands entrepreneurs, qui disent beaucoup, & ne veulent (comme l'on dit) mettre la main à la besogne. Il ne reputoit pas à deshonneur de faire apprendre ses filles à manier l'aiguille, filer & exercer le mestier de la mesnagere Pallas. Il faisoit instruire ses fils aux bonnes sciences & Arts liberaux. Et neantmoins aujourd'huy on voit certains bouffons, qui veulent dispenser & empescher les Princes de s'adonner aux lettres & sciences contemplatives, par ce (disent-ils) que cela leur troubleroit le cerveau. Mais où ces pauvres gens ont-ils les yeux? virent-ils jamais Prince de plus grande execution que nôtre Charles, qui neantmoins est fort

ſtudieux, & encore plus eloquent? Auſſi eut-il pour Precepteur en Grammaire Pierre de Piſe, & aux autres Sciences l'Anglois Alcuin, duquel il fut inſtruit en l'Art de Rhetorique, Dialectique & Aſtrologie. Il commença une Grammaire du vulgaire Theutonique, & corrigea pluſieurs fautes barbares & corrompuës, eſquelles eſtoient contenus les plus loüables faicts des anciens Rois & vaillans Capitaines, & les fit apprendre à ſes ſujets. Pour le gouvernement de la Republique il établit de fort belles Loix & Ordonnances, deſquelles Anſegiſe Abbé de Lobe, & depuis Archeveſque de Sens, fit quatre Livres. Il avoit auſſi bien deliberé de changer le Droit & les anciennes Coûtumes des François; mais crainte de ſedition qu'un tel changement pourroit apporter, il quitta ſon deſſein ſans paſſer outre. Ce fut luy (comme Paul Æmile & Gaguin écrivent) qui le premier inſtitua les douze Pairs en France, l'an 812. à ſçavoir l'Archeveſque de Reims, l'Eveſque de Laon & l'Eveſque de Langres, & ces trois ſont Ducs. Les Eveſques de Chaalons, Noyon & Beauvais, & ces trois ſont Comtes. Les au-

tres six sont seculiers, à sçavoir les Ducs de Bourgogne, de Normandie & de Guyenne : les Comtes de Flandres, de Thoulouse & de Champagne. Toutefois il y a eu beaucoup de changemens, & il n'est pas croyable qu'il ait institué ces pairs, comme j'ay déja remarqué en ma Cosmographie. Tant plus je poursuis ce discours, & plus je trouve de matiere, avec une telle quantité, que si je voulois écrire tout ce qui s'offre, je pourrois faire plusieurs Tomes, sans toutefois dire des choses qui n'ayét esté dites, faites ou entreprises par nostre Empereur. Lequel l'Autheur du Roman des neuf preux nous veut faire croire avoir esté en Ierusalem. Ce qui est cōtre la verité, car dans le cartel des princes Chrestiens qui ont esté en la terre Sainte, il n'est fait aucune mention de luy, & dans plusieurs autres Historiographes ce voyage est passé sous silence. Ce qu'ils n'eusset pas oublié, s'il eût obtenu de telles & de si avantageuses victoires contre les Infidelles, cōme il les raporte. Et pour cette cause quelques-uns ont pris la hardiesse de forger une infinité de fables & des plus grandes fandaises, qu'il est possible de pen-

ſer, & d'autres de controller les faits & actions de cet Empereur, le blâmant de mauvaiſe vie, cruauté & déloyauté. Ils fondent leur calomnie ſur deux points. Le premier eſt, qu'il a eſté fort ambitieux. L'autre, que l'année de ſon entrée à l'Empire & à ſa mort, plusieurs horribles ſignes & prodiges furent veus; mais voyons ſi cette tache pourra aucunement effacer l'honneur qui eſt deu à ce vaillant & indompté Empereur. Pour preuve de ſon ambition ils font bouclier principalement de deux de ſes actions. La premiere eſt de l'entrepriſe, non pas du pont de bois qu'il fit bâtir à Mayence ſur le Rhin, mais du Canal qu'il avoit fait rechercher pour naviger du Rhin au Danube. Que tel deſſein ne ſoit bien merveilleux, je n'en feray aucune difficulté, mais que de là on puiſſe tirer argument pour mépriſer nôtre Charles, il n'y auroit point de raiſon. Au contraire il doit eſtre recõmandé d'avoir cherché la plus belle commodité qu'il eſt poſſible de penſer pour la navigation, au contentement de tous ſes ſujets. Encore moins d'apparence y a-il à ce qu'ils diſent, qu'en l'année 802. il commença de prendre

pour blaſon des Armoiries Imperiales l'Aigle à deux teſtes, d'où ces controlleurs inferent qu'il le faiſoit par preſomption, ſuperbe & envie qu'il avoit d'attraper ſous les griffes de l'Aigle les deux Empires. Ie le pourrois en un mot juſtifier de cette calomnie, par l'imitation des autres Empereurs ſes ſucceſſeurs, qui ont tous commandé juſques aujourd'huy ſous ces meſmes blaſons, pour monſtrer que l'Aigle doit regarder & cõmander tant à l'Egliſe Orientale qu'Occidentale. Mais pour mieux rembarrer ces impoſteurs, j'ameneray en jeu l'accord que Charles fiſt l'an 802. avec les Ambaſſadeurs de Nicephore, Empereur de Grece, par lequel ils promettoiét n'empieter rien l'un ſur l'autre, & qu'ils ſeroient tous deux appellez Auguſtes. Qui fut la ſeule cauſe que Charles ne voulut entreprendre aucune choſe ſur l'eſtat des Grecs. Si ſon ambition eût eſté telle, comme la publient ces ennemis, outre les moyens que luy avoit ouvert le prince de Zara, n'avoit-il pas un fort beau pretexte de le faire, à cauſe de la guerre que Irene mere de l'Empereur Conſtantin avoit excitée contre ſes alliez: Et d'ail-

leurs s'il eût voulu prendre à femme cette Imperatrice, qui luy en avoit fait porter la parole l'an 802. n'eût-il pas pû se rendre Seigneur & Maître des deux Empires, sans se brider par ce partage fait avec Nicephore? Voila quant au premier. Quant à l'autre chef qui concerne les prodiges qui advindrent à son advenement à la dignité Imperiale, je n'estime point qu'on en puisse tirer un bon & asseuré jugement, autrement il faudroit avoir eu quelque revelation d'enhaut qui eût découvert tels signes, & à quelle fin Dieu les auroit envoyez. Des autres qui advindrent à sa mort, je m'en rapporte à ce qui en est, parce que ce n'est pas un article de foy, à sçavoir que Turpin Archevesque de Reims estant à Vienne, une infinité de Diables s'apparurent à luy comme il commençoit son psautier, lesquels il adjura & leur commanda de s'arrester, ce qu'ils firent, & lors il leur demanda où ils alloient, & l'un d'eux répondit qu'ils alloient à Aix en Allemagne à la mort de l'Empereur Charles. Et que lors Turpin les adjura & leur commanda qu'ils passassent à leur retour pardevers luy. Et avant qu'il eût parachevé

son psautier, ces diables retournerent tous tristes, ausquels il demanda ce qui estoit arriué, & qu'ils répondirent ainsi. L'Empereur selon ses merites estoit à nous, mais il est venu un Galicien sans teste, qui a tant mis de bois & de pierres en la balance, que les vices que nous mettons contre ne pesent rien. Cecy est recité par Nicolas Gilles, & a esté écrit par Turpin & autres, qui par ce moyen ont donné occasion à ceux qui n'estoient pas trop affectionnez aux merites des Saincts, de penser que tout ce qu'on recite de leurs miracles est faux & controuvé Si ces discours sont veritables, trouvera-on occasion de blâmer Charles ? Tout autant à mon advis que ce qui est écrit de Guillaume l'Allemand deuxiéme Comte de Mascon, lequel au rapport de Pierre Abbé de Cluny au second livre de ses Epistres, fut emporté par le diable, parce qu'il usurpoit le bien du Clergé. Et toutefois j'ay leu en quelques Autheurs que cette charité luy fut prestée par ceux qui vouloient luy disputer le dixme de Prissé, Davayé, Chivignes & S. Sorlin (duquel on peut par cōmunes années tirer vaillant plus

de deux mil écus) & que pour decider tout d'un coup l'affaire, il fut tué au retour de sa maison de Saint Sorlin par quelques garnemens, qui l'attendoient de pied ferme aux Roches de Solutré. Que pour éblouïr un tel assassin, on fit courir par le païs un bruit apres sa mort, que son corps fut emporté par un diable, parce que quelque temps apres il fut veu sur la ville de Mascon un fantosme, lequel on disoit estre le Comte de Mascon, & qu'estant échappé des griffes du diable, qui ne le pût emporter, parce qu'il sentit du pain benît qu'il avoit au ply de son chapeau, (c'est que le charme du chassis ne pouvoit porter plus outre) & tombé en la prairie, qui est par delà le pont de Mâcon, un homme à cheval habillé de noir se trouva là, qui l'emporta bien loin, (à sçavoir au Pont de Velle, où le chassis fut brûlé.) De maniere qu'il n'a point esté veu depuis. Cela fait, puis que l'Abbé Pierre estoit soupçonneux en cette cause, que je croy ce qu'il en raconte, estre chose plus supposée qu'autrement, dautant que les Auteurs ne sont d'accord si c'estoit le Bailly ou le Comte de Mâcon: & d'ailleurs que

ceux qui se sentoient soupçonnez de luy avoir fait passer le pas, ont fait courir le bruit que c'estoit le Comte de Châlons, de peur qu'on se doûtât qu'on eût rien voulu attenter sur la vie du Comte de Châlons, qui n'avoit rien à demesler en ce quartier, où fut massacré ce pauvre Allemand, avec ceux qui par sa seule mort sont demeurez Seigneurs & Maistres du dixme contentieux, lequel les hoirs du pauvre Comte n'oserent quereler, soit pour la crainte qu'ils avoient d'estre possedez par les diables des Roches de Solutré : soit pour l'impieté, infamie & execration qu'on imposoit au pauvre assassiné, telles que quelques-uns des siens de dépit se retirerent du monde, comme on voit par un ancien Monument qui est en l'Abbaye de Cluny. Peut-estre aussi que cét Abbé Pierre mal adverty, comme plusieurs autres de l'apparition des mauvais Esprits, a mis par écrit cette possession épouventable à bonne intention pour divertir les hommes de malfaire. Pour cela toutefois nous ne devons croire que Charles par ses crimes se soit laissé ainsi empestrer dedans le lac de Sathan, comme semble representer

ce qui a esté proposé par le sieur Gilles.
Puis donc que toutes les médisances dont on a assailly ce grand & magnanime Empereur ne sont rien, je puis à bon droit maintenir qu'il a esté à juste occasion qualifié du titre de Grand, ayant esté celuy qui par sa bravoure, justice & dexterité fit monter la Couronne de France à son periode, & qui s'aquît une grandeur à laquelle aucun des autres Rois n'a pû atteindre, y ayant esté tiré par la main de son pere Pepin, & de Martel son ayeul. Et ainsi trouvãt l'échelle dressée par ses devanciers, il luy fut aisé par l'agilité de son esprit & sõ industrie de monter à cette grãdeur, qui fut redoutable à toute l'Europe. Il fit si bien, qu'apres avoir remis le Pape en sa dignité, il ramena l'Empire d'Orient en Occident, qui dés si longtemps en estoit sorty; & demeura Seigneur & Maistre paisible de la France, de Gascogne, Bretagne, Italie, Allemagne, de Hongrie, de Behoëme, de Sclavonie, de Baviere, de Saxe, de Dace, de Frise, de Liburnie, d'Istrie, de Dalmatie, & de la plus grand part d'Espagne. Apres telles victoires par luy obtenuës, une fiévre pleuritique le saisit & l'em-

porta le 8. de Ianvier, l'an apres la Nativité de nostre Sauveur 814. de son âge 71. de son Regne 46. & de son Empire 13. & fut enterré à Aix la Chapelle. Sur la lame de son tombeau, avec son portrait, est gravé cét Epitaphe :

SVB HOC CONDITORIO SITVM EST CORPVS CAROLI MAGNI, ATQVE ORTHODOXI IMPERATORIS, QVI REGNVM FRANCORVM NOBILITER AMPLIAVIT, ET PER ANNOS XLVII. FOELICITER TENVIT. DECESSIT SEPTVAGENARIVS, ANNO DOMINI DCCCXIIII. INDICTIONE VII. V. CALEND. FEBR.

C'est à dire.

Sous ce tombeau gist le corps de Charles le Grand, & Catholique Empereur, qui augmenta vaillamment le Royaume des François, & le tint heureusement par l'espace de quarante-sept ans. Il mourut septuagenaire, l'an de Grace huit cens quatorze, Indiction septiéme, le cinquiéme des Calendes de Fevrier.

Il eut cinq femmes. La premiere, nommée Galiene, fut fille du Roy de Galastrie, de laquelle il n'eut aucune lignée. La seconde Hermingarde, fille

de Disier Roy de Lombardie, (ou bien sa sœur, selon quelques-uns nommée Theodora) laquelle en dédain de la veuve deCarloman & de ce Disier il repudia, ou bien pour une autre action. La troisiéme estoit fille de Hilteprand, Duc de Sueve, laquelle il aimoit fort, & qui luy engendra trois fils & autant de filles, à sçavoir, Charles, Pepin Roy d'Italie & Duc de Baviere, & Loüis surnommé le Debonnaire Roy d'Aquitaine, lequel il s'associa à l'Empire. Les trois filles furent Rothrude, à laquelle pretendoit Constantin. La seconde Berthe, & la troisiéme Gisele, qui jamais ne se voulut marier. Il prit sa quatriéme femme en Allemagne, nommée Fastrade. Et la derniere fut Luithgrande Alemande, issuë de la race des Sueves, de laquelle il n'eut aucuns enfans. Apres sa mort il s'accosta d'autres femmes, desquelles il eut plusieurs bâtards, & entr'autres Pepin, lequel il relegua dans un Monastere, parce qu'il avoit conspiré contre luy. Cét Empereur est fort estimé pour ses vertus, il estoit fort doux, humain & lent à prendre vengeance contre ceux qui luy avoient fait tort, comme il monstra

quand il vid par ſa feneſtre Eginard à l'heure de minuit porté ſur le dos de ſa fille aiſnée, ſe contenta de le reprendre en la preſence de ſes Seigneurs. Il y en a bien peu qui euſſent voulu le quiter à ſi bon marché.


SAINCT LOVIS ROY
DE FRANCE.

S. LOVIS, ROY DE FRANCE.

CHAPITRE IV.

LES heureuſes conqueſtes que fit Godefroy de Bouillō, & les autres Seigneurs croiſez qui firent le voyage d'outremer, ſemblent m'avoir fait envie de propoſer la vie de ce magnanime & tres-vertueux Roy Loüis IX. non pas que le ſujet ne ſoit aſſez ample & ſpacieux pour s'ébatre, ou qu'il ne merite de tenir un des premiers rangs entre tous les hommes iluſtres : D'ailleurs l'Hiſtoire de ſes faits, dits & geſtes eſtant aſſez ordinaire à ceux qui prennent plaiſir d'entendre parler des gens de vertu, j'ay eſté preſque ébranlé de

le passer sous silence, & renvoyer le Lecteur aux Historiens, qui ont déduit au long ce qui est requis de sçavoir, des vertus de ce Prince, qui ont tellement abondé en luy, que sur tous autres Rois François il s'est trouvé honoré du titre de Saint. Toutefois puis que le fil de nostre histoire nous a fait glisser en ce discours, je suis bien content, avant que de parler de ses belles actions au voyage d'outre-mer, de dire quelque chose de ses premiers exercices, & du gouvernement qu'il a tenu pour maintenir la splendeur de son Royaume. Il estoit fils du Roy Loüis VIII. & de Blanche, fille du Roy de Castille, qui donnerent ordre de le faire instruire en toutes vertus & sciences, afin qu'estant appellé au gouvernement du Royaume, il sceust bien & justement commander, suivant la trace de son pere, dont fut fait cét Eloge:

Albinos domat hæreticos, dum Gallus & Anglus
Ad rapidi pugnant sinuosa fluenta Garumnæ,
Hic fœlix regno, bellis, natóque fidéque.

Que ce Loüis VIII. ne fut fort heureux en ſes entrepriſes, & affectionné à la pieté, defenſe de la Religion Chrétienne, & à l'illuſtration de ſon Royaume on ne le peut nier: & toutefois par ſa mort il laiſſa ſon fils embroüillé en tant d'affaires, que ſi Dieu n'eût preveu à la miſerable ſubverſion dont il eſtoit menacé, ſans doute qu'il ne pouvoit eſperer qu'un remuëment de ſon Eſtat. A l'âge ſeulement de douze ans il demeura orphelin de ſon pere ſous la charge & tutele de ſa mere, à laquelle le deffunt avoit donné le gouvernement du Royaume, dés qu'il embraſſa le voyage contre les Albigeois, & meſme par ſon teſtament il ordonna qu'apres ſon deceds le maniement des affaires de France & de ſes enfans tombât entre les mains de ſa femme, la declarant Regente, pour l'avoir connuë femme ſage, prudente & meure d'eſprit. Cette ſage Princeſſe, pour tenir le peuple mieux en bride, conduiſit ſon fils à Reims, & le fit ſacrer par l'Eveſque de Soiſſons, le premier jour de Decembre, l'an de grace 1226. Mais la bonne Dame, quelque bien adviſée qu'elle fuſt, ne peût prevenir les mal-

heureuſes ſeditions des Albigeois & d'autres rebelles, qui refuſoient d'obeïr à la Reyne Mere. Quant aux Albigeois, parce qu'ils avoient receu quelque mauvais traitement du Roy Louïs VIII. ils s'éleverent pour ſe maintenir en leur erreur, faiſans eſtat que la minorité du Roy leur appreſteroit matiere pour remettre au deſſus leur reſverie. Meſmes ils avoient pour chef Raymond Comte de Thoulouſe, qui toutefois fut vaincu par le bon ordre qu'y donna la Reyne Regente, laquelle avoit commandé à Ymber de Beau-jeu, Gouverneur de Languedoc, de courir tout le païs de ce Comte : ce qu'il fit, prit Thoulouze, & le preſſa de ſi prés, qu'il fut contraint de tomber d'accord & quitter les armes. Ce remuëment ne fut pas plûtoſt appaiſé, que Philippes Comte de Boulogne, oncle du Roy, (mal-content de voir la Regence du Royaume entre les mains d'une femme Eſpagnole) commença auſſi à remuer ménage, & eût ſans doute ébranlé le gouvernement, ſi la Reyne Regente ne luy eût mis en terre Ferrand Comte de Flandres, & Thibaut Comte de Champagne, avec lequel elle avoit fait paix,

apres que par la mort de sa mere & de son oncle, il fut Roy de Navarre, qui dissiperent les complots, apprests & machinations qu'il avoit dressé contre le Royaume. Apres ce trouble, Pierre de Dreux, Duc de Bretagne, & Robert Comte de Dreux son frere, se saisirent de quelques places, indignez allencontre de la Reyne Blanche, de ce qu'elle leur avoit fait refus de quelque terre du domaine du Roy. Toutefois par le moyen du Comte Thibaut, qui quittant leur party, avoit grandement affoibly la Ligue, apres plusieurs menées, & avoir esté fatiguez comme ils meritoient, Robert Comte de Dreux fut contraint de venir demander pardon au Roy, comme aussi par apres Pierre Duc de Bretagne, qui deslors reconnut tenir en foy & hommage du Roy le Duché de Bretagne, & en fit serment de fidelité devant tous les Princes. Dont il fut grandement blâmé par les Bretons, qui l'appelloient le Duc de Mauclerc. Toutes ces guerres ne furent que contre ceux, ausquels comme leur Roy & Prince, il pouvoit donner la Loy : mais la revolte que fit Hugues Comte de la Marche, à la solicitation

d'Elisabeth sa femme, fut beaucoup plus prejudiciable à ce Royaume. L'occasion de ce trouble fut, qu'en l'année 1241. en l'assemblée, que le Roy fit à Saumur, il fit son frere Alphonse Chevalier, & traita du mariage entre luy & Ieanne, fille du Comte de Thoulouse, & luy donna en appanage la Comté de Poictou, & les païs d'Auvergne & d'Albigeois, commandant à tous les Seigneurs du païs de luy faire hommage: entre lesquels estoit compris Hugues à cause de sa Comté de la Marche. Lequel enflé de presomption de ce qu'il appartenoit à Henry Roy d'Angleterre, pour avoir épousé Elisabeth fille aisnée du Roy Edoüard, & laissée de Henry Comte de Richemont, & apres Roy d'Angleterre septiéme du nom, fit refus de reconnoître Alphonse pour son superieur, qui luy estoit, ce luy sembloit inferieur. Dont le Roy fut fort marry, il delibera donc deslors de faire obeïr par force Hugues. Ce qu'ayant découvert, il suscita Henry Roy d'Angleterre, pour venir en France. Pendant que tous ces apprests se faisoient, Elisabeth attira à sa Ligue Geoffroy Comte de Lusignan, & le fit bander contre le Roy,

lequel en l'an 1242. entra avec main armée dans les terres de Hugues Comte de la Marche, & prit Monſtreuil, Borne & Fontenay, où eſtoit le Comte de Luſignan. Cette ruſée Comteſſe de la Marche, voyant que les forces de ſon mary n'eſtoient pas ſuffiſantes pour reſiſter à celles du Roy, delibera de le faire mourir par poiſon. Ce que n'ayant pû effectuer, elle pratiqua des aſſaſſins pour tuer ſecretement le Roy: mais rien n'ayant reüſſi ſelon ſes deſſeins, elle en eut un tel regret, qu'elle ſe voulut tuer d'un coûteau, appercevant bien qu'à jamais le Roy leur ſeroit ennemy, puis que ceux qui avoient eu charge d'elle d'executer ſes malheureuſes entrepriſes, avoient eſté pris, pendus & étranglez, & avoient confeſſé le faict. C'eſt merveilles qne ce Prince ait eſté ſi ſouvent menacé d'eſtre tué, que meſme l'ānée 1236. le Roy des Arſacides, qui demeuroit és Provinces d'Antioche & de Damas, ait envoyé de ſes meurtriers à gage pour le tuer, & toutefois Dieu l'en perſerva miraculeuſemēt, par les advertiſſemens meſme de ce Roy, qui luy envoya ſes ſeconds Meſſagers, pour l'advertir qu'il ſe donnât de garde. Cette

mauvaise Comtesse au contraire continuant en sa maudite conspiration, envoya des Freres Mineurs en Angleterre, pour faire entendre au Roy qu'il meriteroit davantage de faire la guerre contre le Roy de France, que contre les Sarrasins. Ces supposts d'iniquité executerent si adroitement leur commission, qu'ils mirent tellement le feu au cœur des Anglois, qui n'estoient pas déja trop bien affectionnez aux François, qu'incontinent ils mirent une armée en campagne, & s'embarquerent pour venir décendre en France, & se joindre avec le Comte de la Marche. Mais devant que les forces d'Angleterre fussent arrivées, Saint Loüis alla mettre le siege devant Fontenay, qui apres un dur assaut, fut pris, la ville saccagée & toute rasée, excepté l'Eglise. Depuis estant adverty que l'Anglois avec le Comte de la Marche estoit au Xaintongeois, il tira vers Xainctes & Taillebourg, & fit faire un pont sur la riviere de Charente, pour faire passer son armée, parce que celuy qui y estoit de pierre, estoit trop étroit pour passer. Et quoy qu'Henry eut en sa compagnie les Comtes de Cornoüaille, de Glocef-

tre, le Prince de Galles & plusieurs autres valeureux Chevaliers, toutefois quand il sceut que le Roy avoit passé la riviere avec grande force, il n'osa marcher vers luy pour combatre, mais se retira au grand galop vers Taillebourg, où il fut suivy avec une telle charge, qu'outre la défaite de son armée, il fut contraint de s'enfuir avec le Comte de la Marche, & se sauver au Château de Blaye sur Gironde, & Hugues, de donner le serment de fidelité & faire l'hommage à Alphonse, quoy qu'il luy fascha fort. Ie laisseray plusieurs victoires par luy obtenuës sur ceux qui l'avoient attaqué en son Royaume, par le moyen desquelles il se fit tellement redouter, qu'aucun n'osoit plus se rebeller contre luy, mais tous ses voisins luy cedoient, n'osans attenter sur luy ou sur ses alliez. Et entr'autres le Roy d'Arragon; qui estoit entré en Provence en l'an 1246. pour enlever Beatrix fille du Comte de Provence & sœur de Marguerite sa femme, aussi fille dudit Comte. Les nouvelles de cette décente ne furent plûtôt apportées au Roy, qui retournoit de Cluny visiter le Pape Innocent IV. qui y faisoit pour lors sa residence, & y te-

noit le siege, estant chassé de Rome par l'Empereur Frederic, que soudain il ne luy mandast qu'il s'abstint de faire la guerre à sa sœur, autrement il seroit contraint de marcher contre luy. Cette denonciation servit de commandement au Roy d'Arragon, qui deslors cessa de faire la guerre en Provence. Depuis la Comtesse Beatrix se retira en France, & l'année suivante fut mariée le jour de la Pentecoste à Charles frere du Roy, qui luy donna en appanage le Comté d'Anjou. Et parce qu'il estoit beaucoup plus seant à un Prince Tres-Chrestien d'aller contre les Infideles, que s'acharner sur ses freres Chrestiens & sujets, il delibera d'aller faire conqueste sur l'Infidele. A ce dessein l'aidoit fort le Pape Innocent IV. & chassé comme j'ay dit, qui estoit expressement venu à Cluny pour animer les Princes, Seigneurs & Gentils-hommes François de traverser jusques en la terre Sainte. Le Roy estant guery, fut trouver le Pape en l'Abbaye de Cluny, où ils confererent ensemble, & ordonnerent des moyens qu'il falloit tenir pour l'accomplissement de ce voyage d'outre-mer. L'an 1248. le Roy s'embarqua avec une

belle trouppe de grands Seigneurs du Royaume, laiſſant le gouvernemeut à ſa mere la Reyne Blanche & à Alphonſe ſon frere. Eſtant arriuez à Cypre, ils furent honorablement receus par Guy de Luſignan Roy de cette Iſle. Où pendant le ſejour qu'il y fit il perdit Robert Eveſque de Beauvais, Jean Comte de Montfort, le Comte de Vendoſme, le Comte de Dreux, Archambaut Seigneur de Bourbon, Guillaume des Barres & pluſieurs autres vaillans Chevaliers, juſques au nombre de 240. qui moururent de peſte qui ſe mit au camp du Roy. Cét accident apporta une grande faſcherie au Roy, qui diminua neantmoins de beaucoup lors qu'il entendit que le Roy de Tartarie luy mandoit, qu'il s'eſtoit fait Chretien, & avoit grand deſir de ſa venuë, & en attendant il eſtoit deliberé de mettre le ſiege devant la ville de Bandans, où ſe tenoit le Pape de la Loy de Mahemet, qu'ils appellent Caliphe. De plus il luy offroit toute ſa puiſſance, pour luy aider à conquerir la terre Sainte. Le Roy s'eſtant rafraiſchy quelque temps en Cypre, ſingla en mer, & prit la route d'Egypte avec tant de bon-heur, que

quelque resistãce que les Sarrasins sceussent faire, Damiette fut prise, dans laquelle les Infideles avoient mis le feu, pour oster au Roy le fruit de sa victoire. Cette ville est grãde & forte, cõme j'ay veu plusieurs fois estant en Alexandrie, & laquelle Selim Empereur des Turcs, qui conquist l'Egypte l'an 1517. fist reparer & fortifier, comme je vous ay dit en ma Cosmographie. Apres cette conqueste, le Roy poursuivant sa pointe, marcha contre Massere, où Melaxala fils du Sultan l'attendoit. Il y eut d'un costé & d'autre de fort furieuses rencontres. Mais ce qui affoiblit davantage l'armée Chrestienne, fut l'assiette du païs marescageux qui y causa une extréme peste & mortalité. De maniere que les Chrestiens furent contraints de lever le siege, tant à cause des maladies, dont ils estoient attenuez, que pour la faute de vivres. L'ennemy se servant de l'incommodité des Chrestiens, qui luy sembloit apprester la victoire, les ayant chargé les deffit. Et le Roy S. Louys y fut pris par Melech Salem, & ses deux freres aussi, avec plusieurs autres Seigneurs & gens de guerre, en nombre de douze mil. Desquels Turcenia, ou selon

d'autres Turquiman, ne relâcha que quatre mil, moyennant grande rançon qu'il fallut payer, la restitution de Damiette qu'il fallut promettre, & autres conditions portées par l'accord de treves pour deux ans fait avec eux. Apres que le Roy fut delivré des mains des Infideles il se retira en Syrie avec peu de Soldats qui luy estoient restez, & renvoye ses freres Alphonse & Charles en France vers la Reyne Blanche, pour l'asseurer de sa delivrance: mais la bonne Dame ne la fit pas longue, soit que le regret de la prison & misere où avoit esté reduite l'armée Chrétiẽne lui eut saisi le cœur, soit que son âge l'appellast au sepulchre. Sa mort qui advint en l'an 1252. rappella S. Louïs au Royaume, qui estoit exposé à la mercy des tempestes & esmeutes de plusieurs, qui ne demandoient que remuëment. Et de fait s'éleverent en ce temps certains garnemens, qui sous pretexte de la Croisade, & du secours qu'il falloit pour ravoir le Roy captif, firent des excez à Orleans & Bourges, si horribles, que ceux du païs furent contraints de prendre les armes contre de tels brigands, qui furent en peu de

temps défaits, & Hungarie tué avec la plusspart de ses gens, dont le reste servit par apres à la reparation des gibets de la France. Partant le Roy delibera de s'en retourner, & pour le faire il amassa tous les prisonniers Chrestiens qu'il pût racepter des griffes des Infideles. Environ ce temps, qui fut l'an 1253. Robert de Sorbonne institua la Sorbonne à Paris, & donna des rentes pour l'entretenement des Bacheliers & nourriture des Docteurs de la Faculté de Theologie. Ie n'entreray point au recit de leurs loüanges, pour ne me pas éloigner de nostre Roy, lequel à son retour fit de fort belles ordonnances pour tenir le peuple en son devoir. Il chassa de la Cour les basteleurs, farceurs & toutes autres manieres de gens de nulle valeur. Il defendit toutes brigues, menées & monopoles qu'on faisoit pour avoir les Offices, Dignitez & Benefices. Deffendit aussi à tous ses Officiers de faire aucuns acquests és limites de leurs jurisdictions, ny qu'ils brigassent aucuns mariages ou Benefices pour leurs enfans dedans ny dehors le ressort de leur jurisdiction. Chassa du Royaume tous les Banquiers étrangers, pour la

grande evacuation des deniers qu'ils faiſoient, les tranſportans hors le Royaume. Ordonna de groſſes peines contre les Blaſphemateurs du nom de Dieu, deffendit tous les bordels & jeux hazardeux, permettant ſeulement ceux de l'arc & de l'arbaleſte. Et encore qu'il eut ſouffert beaucoup de maux au premier voyage d'outre-mer, il voulut encore paſſer en Affrique pour defendre les Chreſtiens, tout vieil, caduque, briſé & maladif qu'il eſtoit. De Marſeille ou bien d'Aix en Provence il partit le premier jour de Mars 1270. avec ſes trois enfans, apres avoir laiſſé le gouvernement du Royaume à Simon Comte de Neſle & à Mathieu de Vendoſme Abbé de S. Denys. Eſtant ſur mer il fut agité de grandes tempeſtes, tellement qu'à peine pût-il prendre terre en l'Iſle de Sardaigne. Il prit Carthage la nouvelle, & non l'ancienne, comme j'ay dit dans ma Coſmographie, quelques ſaillies que fiſſent les Barbares. A la fin paſſant en Barbarie contre le Roy de Thunes, la peſte ſe mit en ſon camp ſi forte, que Iean ſon fils y mourut, lequel eſtoit ſurnommé Triſtan, à cauſe qu'il avoit eſté né à Da-

miette, lors que son pere estoit en Asie au milieu de ses plus grandes tristesses. Luy aussi ne tarda pas long-temps apres: car une dissenterie le saisit si violemment, qu'il passa de cette vie en l'autre siecle l'an de Grace 1270. & de son regne le 43. le lendemain du jour Saint Barthelemy : & par le commandement de Philippes son fils, son corps fut porté à Saint Denys en France, & depuis canonisé par le Pape Boniface VIII. pour la sainctété de vie, qui avoit esté en luy, & le zele qu'il avoit eu à la defense du Christianisme; ces vers ont esté composez à son honneur.

Rex diuus, diuus qui rex, qui gloria regum
Et Diuum, sacra bella gerit, quæ principe Gallo,
Et Rege, & Divo, & Ludovico principe digna.

Par tout ce discours ie n'ay guere fait retentir que les guerres, batailles, troubles & remuëmens, qui ont accompagné le regne de ce bon Prince, je ne sçay si on le doit plus admirer pour ses heroïques actions, que pour le ménage qu'il luy a fallu tenir pour pouvoir fournir à tous ses

exploits. En quarante-quatre ans qu'il a regné, il a esté bien peu de temps qu il n'ait eu en son païs armée sur les bras, & si outre cela il entreprit la guerre contre les Infideles, qui n'épuisa pas peu ses tresors, comme il sera aisé à verifier, si on veut dresser un estat des charges qui estoient necessaires pour une telle execution. Les Historiens rapportent qu'il y avoit un tel amas de vin & bleds en l'Isle de Chipre, qu'on eut dit à les voir, que c'estoit de grandes & hautes montagnes. Aussi sans doute, falloit-il une grande provision pour entretenir dix-huit cens vaisseaux qui débarquerent avec luy de Marseille. De plus il luy fallut payer pour sa rançon huit mil Bizantins Sarrasins, qui pourroient valoir environ quatre cens mil livres, outre plusieurs deniers, qu'il luy fallût donner pour ceux qu il rachepta des mains des Infideles. Et neantmoins je trouve qu'il a fondé plusieurs superbes & magnifiques Eglises, à sçavoir Reaumon, l'. bbaye de Saint Antoine lez Paris, l'Hostel des Quinze-Vingts de Paris pour les trois cens Chevaliers aveuglez en la Terre Sainte par le Souldan du grand Caire, lesquels il

luy avoit laissé en ostage : l'Eglise de Sainte Catherine du val des Escoliers, l'Hostel-Dieu prés l'Eglise de Nostre-Dame, l Eglise des Beguines, des Blancs Manteaux, de Sainte Croix de la Bretonnerie, des Cordeliers, Chartreux, des Mathurins & plusieurs autres, qui témoignent assez de quelle épargne estoit ce Prince, qui pour quelque guerre qu'il fist, & pour telles fondations ne laissoit pas d'acquerir toûjours quelque piece au Royaume. Entr'autres l'an 1239. au mois de Fevrier, Jean Comte de Mascon & Alis sa femme vendirent à toûjours au Roy & à ses successeurs la Comté de Masconnois & ses appartenances, moyennant dix mil livres, qu'ils receurent contant, & mil livres en revenu, à asseoir sur la Normandie. Aux Venitiens leur donna grande somme de deniers pour rachepter d eux les Reliques qu'ils avoient de gage de Baudouin Empereur de Constantinople, lequel en fit transport au Roy l'an 1247. à la charge qu'il rembourseroit les deniers pour lesquels elles estoient affectées aux Venitiens, desquels il avoit esté contraint d'emprunter de l'argent pour subvenir aux affaires de l'Empire,

ainsi qu'on peut recueillir d'un tableau qui est en la sainte Chapelle de Paris, qui a esté fondée par ce Roy, pour y mettre ces Reliques dégagées. Si c'étoit la seule qu'il eut fondé, j'eusse esté bien content de particulariser les singularitez d'un tel edifice, qui se peuvent voir dans le Tresor des Chroniques de ladite sainte Chapelle. Il n'estoit pas seulement curieux de faire faire de bauux & superbes bâtimens, mais il vouloit que ceux qui estoient destinez au service divin fussent aussi bien composez & bâtis, ainsi que la dignité de leur estat le requeroit : c'est pourquoy il reforma plusieurs abus que commettoient quelques-uns du Clergé, sur tout il retrancha les monopoles qui se faisoient pour les Benefices, & dautant que la pluralité des Benefices estoit tellement indifferente, qu'on ne faisoit aucune difficulté d'en tenir plusieurs à la fois (encore que telle pluralité comme incompatible, fut defenduë par les Canons & Decrets Apostoliques) à cette occasion il fit agiter publiquement en l'année 1239. la question qui fut proposée par Guillaume II. du nom, & en ordre septante-troisiéme Evesque de Paris, à

sçavoir s'il estoit loisible de tenir plusieurs Benefices. Ceux qui sentoient bien que cela estoit pour les dégraisser, & leur oster de sous leurs aisles ce qui accommodoit leur cuisine, tascherent à prouver que cette pluralité estoit permise, il n'y avoit moyens qu'ils n'employassent, afin que soustenans une telle multiplicité de Benefices; ils maintinssent la chaleur de la marmite : mais ils furent vivement rembarrez & condamnez à se déporter de cette confusion & meslange de Benefices. On dit que S. Thomas d'Aquin dit alors que si cette Ordonnance tenoit, la moitié du Clergé se retireroit pour le grand desir des Benefices, lesquels ce bon Roy ne vouloit estre conferez à autres qu'à ceux qui estoient consommez en science, & doüez des qualitez requises par les Canons, Decrets & Ordonnances de l'Eglise. Il se monstroit en toutes ses actions & comportemens homme de bonne & sainte vie, sobre en son boire & manger, discret en ses paroles : ses habillemens estoient fort simples & non dissolus. Il ne portoit soye ny pierrerie, & donnoit de grands biens aux pauvres. Il se plaisoit à la lecture, prin-

cipalement de la Bible, qu'il avoit fait traduire en François, écrite en velin & toute figurée & enluminée, laquelle j'ay veu dans vn Monaſtere en l'Iſle de Lezante, comme je vous ay dit dans ma Coſmographie, appartenante aux Venitiens, & non au grand Turc, comme dit & raconte Munſter. Pour les ſciences humaines il en eſtoit fort ſoigneux, & à cét effet par ſes liberalitez il entretenoit l'Univerſité de Paris, qui ſe diſſipa en l'année 123[illegible]. à cauſe de certaines piques qui ſurvindrent entre les Eſcoliers & Bourgeois de Paris, tellement qu'il fallut venir *à verbis ad verbera*. Les Eſcoliers ſe ſentoient indignez d'avoir receu quelque affront de certains Pariſiens, dont ils ne pouvoient avoir raiſon : toutefois, pour éviter que le mal ne s'augmentaſt, ils delibererent d'abandonner Paris. Le Roy d'Angleterre n'en ſceut pas pluſtoſt les nouvelles, qu'il voulut en repeupler ſon Univerſité d'Oxfort. Mais apres par la vigilance de ce bon Prince, ils furent rappellez & leur fut reparation faite des torts dont ils ſe ſentoient irritez. Il eut pour femme Marguerite fille de Raymond Comte de Provence, laquelle il épouſa le

septiéme an de son regne, l'an apres la Nativité de Jesus-Christ 1233. Elle fonda les Cordelieres de Saint Marcel à Paris, où elle vesquit fort saintement le reste de sa vie, apres le deceds de son Seigneur & mary. Elle gist à S. Denis en France. D'elle S. Louïs eut plusieurs enfans, à sçavoir Philippes qui luy succeda à la Couronne, & auquel à cét effet avant que de mourir, il donna de fort beaux advertissemens pour vivre en vray Prince Chrestien, & qui épousa le jour de la Pentecoste en l'année 1262. Elisabeth fille de Jacques Roy d'Arragó. Les autres furét Pierre Comte d'Alençon: Robert Seigneur de Bourbon, Comte de Clermont en Beauvoisis, lequel mourut le 7. jour de Fevrier, l'an 1317. & gît aux Jacobins à Paris. Jean surnommé le Tristan, qui fut depuis Comte de Nevers: Louys qui ne vesquit gueres. De filles il en eut quatre, à sçavoir Blanche, qui fut mariée à Fernand Roy de Castille, elle deceda le 17. de Juillet, l'an 1322. & gît à l'entrée du Chœur des Cordeliers à Paris: Isabeau espouse de Thibauld Roy de Navarre & Comte de Champagne & Brie, lesquelles decederent toutes

deux l'ã 1270. Margueritequi eut pour mary Louïs Duc de Brabant, & Agnes donnée en mariage à Robert Duc de Bourgogne : il n'estoit point Prince qui entretint ses enfans en dissolutions & oisiveté, mais les formoit à la vertu luy mesme, & avoit de coûtume devant que s'aller coucher de les faire venir devant luy, leur faisant entendre comme les bons & vertueux Princes avoient vescu, quels faits les avoient fait redouter par tout le monde, afin de leur donner envie de les imiter : au contraire il leur proposoit l'orgueil, la luxure & avarice d'un Heliogabale, Neron, Sardanapale & tels autres monstres d'impieté, afin que considerans le pauvre estat où ils avoient esté reduits, ils se donnassent de garde de s'enlacer dans les vices, qui les avoient ainsi miserablement defigurez. Quant aux qualitez dont il seelloit ses lettres, ce n'estoient pas titres magnifiques, superbes & ambitieux, mais seulement il sous-signoit *Louys de Poissy*, se reputant à plus grand honneur d'avoir le nom du lieu auquel il avoit pris les arres & asseurances de Chrestien, qu'ancune grande dignité. De fait il fut baptisé en l'Eglise

Nostre-Dame de Poissy, comme l'on voit au 353. feüillet d'un certain Livre authentique, appellé le Livre jadis rouge, estant en la Chambre des Comptes du Roy nostre Sire à Paris. Quant à la loyauté, s'il eut donné parole à un étranger, il eut mieux aimé mourir de cent mil morts que de fausser sa foy, comme il le monstra bien, quand Philippes de Montfort luy rapporta que les Sarrasins s'estoient trompez de dix mil francs sur les deux cens mil livres, qu il fallut payer pour la rançon de son frere Alphonse Comte de Poictiers. A l'heure mesme le Roy donna ordre qu'on allât rapporter ce qu il falloit, & jamais ne voulut débarquer du port où il s'estoit embarqué pour son retour, jusqu'à ce que la somme fut acquittée. En son païs dés qu il découvroit quelque querelle ou dissension entre les Princes, il couroit au devant, pour empescher qu'elle ne prit racine : sçachant bien que la dissention entre les Sujets sert de presage de la dissipation de la communion, corps & unité du Royaume. Toutefois il ne peût si bien donner ordre qu'il n'y eust une division entre les Escoliers & les Bourgeois de Paris, laquelle neantmoins

moins il appaiſa. Mais celle des Mendians contre Guillaume de S. Amour, Docteur de Sorbonne & Chanoine de Beauvais, il ne fut pas en ſon pouvoir de la pacifier, il fallut que le Pape Alexandre quatri me du nom y intervint, lequel l'an 1261. condamna ce Livre comme heretique & contraire aux Statuts & Conſtitutions Eccleſiaſtiques : il ne faut pas douter que ce grand Prince ne fût en grande peine, pour l'amitié qu'il portoit au Docteur dit S. Amour, à cauſe de la rareté de ſon ſçavoir & integrité de vie fort memorable, mais auſſi il luy faiſoit bien mal de voir tout en un coup ruiner les Mendians, pour leſquels il avoit fait bâtir deux Temples à Paris. Et auſſi qu'il eſtoit bien content de les voir, comme ceux qui ſervoient de témoins des aumoſnes qu'il faiſoit pour l'honneur de Dieu. Quant à la Juſtice, il ne ſe contentoit pas d'établir de belles Loix, mais il prenoit encore plus de peine de les faire obſerver plus étroitement; & comme il eſtoit grand ennemy d s vices, paillardiſes & telles diſſolutions, auſſi faiſoit il châtier ceux qui y eſtoient ſurpris, comme l'énormité de leur delit le

requeroit, un jour ayant entendu qu'vn Chevalier avoit esté trouvé dans un bordel, il commanda qu'on le luy amenast pour plus aggraver l'infamie de la peine qu'il luy vouloit dõner, pour reparation du deshonneur qu'il avoit fait à la Noblesse, le jugement portoit ou que la Dona, avec laquelle il avoit prostitué son honneur & pudicité, le meneroit parmy le camp en chemise, ayant une corde attachée aux parties naturelles, laquelle la Dona tiendroit d'un bout, ou s il ne vouloit souffrir un tel supplice, qu'il seroit dégradé des armes, cassé de la compagnie dont il estoit, & perdroit son cheval. Quelques-uns peut-estre voudroient controller sur ce jugement, que j'ay recüeilly d'une vieille Chronique écrite à la main, & jugeroient qu'il falloit faire mourir le ruffien & sa mignone. Mais s'ils prennent garde à la distinction des temps, ils pourront entendre les écritures. La licence de la guerre sembloit donner privilege à ce Soldat de se loger où il pouvoit : voila pourquoy la peine de mort ne s'est pas ensuivie : mais s'il eut eu un cœur genereux, autant luy eut valu de mourir comme de souffrir

cette condemnation, qui luy ostoit la qualité du poinct d'honneur, dont la Noblesse fait tant de cas. Et quant à l'autre peine, c'estoit appliquer le remede à la playe offensée : tout ainsi qu'à un faussaire on luy coupe le poing, aussi ce bon Roy vouloit que la partie peccante fût affligée par le sujet mesme qu'elle avoit corrompu ; & enfin qu'en commun l'agent & le patient beussent la honte, puis que reciproquement aussi ils avoient participé à l'injure. Ie n'avois pas deliberé d'amplifier davantage ce discours, n'eut esté que j'ay trouvé quelque varieté entre certains memoires qui sont tombez en mes mains, afin d'en advertir le Lecteur, & au mieux qu'il me sera possible éclaircir ce qui pourroit donner à quelques-uns de la peine. Cy-dessus nous avons dit que ce Saint Loüis fut sacré Roy l'an 1526. au mois de Novembre le premier jour de l'Advent de Nôtre-Seigneur, tellement que ç'auroit esté en l'âge de 13. ou 14. ans. Et neantmoins on trouve au 190. feüillet du Livre marqué du signe de la Croix, qui est en la Chambre des Compts du Roy nôtre Sire à Paris, que la dépense totale du Couronnement

du Roy S. Louïs fut faite au mois de Novembre, l'an 1223. de maniere qu'il y a à ce compte trois ans de mécompte ou quatre, si selon les Chroniqueurs, nous tenons qu'il ne commença à regner qu en l'année 1227. Pour accorder ces contradictions, j'estime qu'il se peut faire qu'il ait esté couronné l'an 1223. car pour lors certains Rois faisoient en leur vivant couronner leurs enfans aisnez, qui devoient apres eux succeder au Royaume & à la Couronne de France. Toutefois ne commença nôtre S. Louïs à regner qu'apres le decés du Roy Louïs VIII. son pere, qui fut l'an 1226. Et qu'ainsi soit, on le voit par ce qui est contenu au 135. feuillet du Livre de M. Iean de S Just, qui est en la Chambre des Comptes. Auquel Livre est enregistré une lettre, dattée du mois de Mars, l'an 1226. par laquelle Philippes lors Comte de Boulogne appelle un Louïs Roy de France son neveu, qui est celuy qu'aucuns ont reputé bâtard de Philippes II. surnommé Auguste, autrement le Conquerant. Mais parce que cette lettre justifie tant seulement qu'il regnoit l'an 1226. & non qu'il commençât lors à tenir le Royaume, je suis

bien content de dóner d'autres preuves qui monſtreront qu'il a commencé à regner en l'année 1226. à ceux qui daigneront ſupputer & calculer les temps : j'en cotteray trois. La premiere eſt au Livre, nommé autrefois rouge, au commencement & avant la table, dattée par S Louïs au Bois de Vincennes, du mois d'Avril, l'an apres l'Incarnation du Sauveur & Redempteur de tout le monde, 1248. & de ſon regne le 22. La ſeconde eſt au 7. feuillet du 5. Livre des Chartes de cette Chambre, donnée à Paris l'an 1257. & de ſon regne 31. la troiſiéme eſt enregiſtrée au 15. feuillet du Livre, cotté B. eſtant en cette chambre, dattée par S. Louys à Paris, au mois d'Octobre, l'an 1259. & de ſon regne le 33. Encore pourroit-on bien fournir pluſieurs lettres octroyées par S. Louys qui ſont en nature, ſaines & entieres, par leſquelles à l'œil on pourroit découvrir la verité que j'ay propoſée. Ie ſuis contraint de parler au long de cecy, parce que j'apperçois que pluſieurs ſe ſeront lourdement abuſez ſur ce calcul, impoſans à S. Louys des choſes qui ont eſté faites du temps de Louys ſon pere, (j'ay bonne memoire) j'en ay déja tou-

ché quelque mot en ma Cosmographie, & j'ay remarqué en quelque part que nos Historiens racontent que son fils aisné Philippes fit amener de Thunes le corps de S. Louys lequel fut depuis canonizé environ 27. ans apres par le Pape Boniface VIII. au mois d'Aoust, l'année apres la Nativité de Jesus-Christ, 1297. le douziéme an du regne de Philippes le Bel lors Roy de France. Ce qui se voit par le 6. feuillet du Livre, appellé, *Noster* estant en la Chambre des Comptes à Paris. Certains mal-advisez se sont fait entendre, que le Pape estant gagné par argent, presens & bien-faits des Rois de France a esté plus prodigue qu'il n'estoit seant, à déployer les tresors de S. Pierre, & par ce moyen voudroient volontiers ravir à nostre Louys la sainćteté qu'il s'est par ses saints & heroïques exploits acquis, sous le pretexte qu'ils veulent faire Symoniaque ce Pape Boniface : mais s'ils entendoient bien les écritures, il n'est pas croyable qu'ils osassent tenir tel langage. Je n'opposeray point l'integrité des souverains Pontifes, qui repugne à telles calomnies, dautant qu'ils pourroient le denigrer aussi bien

qu'ils font plusieurs autres choses. Je les veux battre par la verité des Histoires. Que s'ils les eussent leu, sans doute ils eussent appris que Philippes le Bel fut en fort mauvais mesnage avec ce Pape, pource qu'il vouloit assujettir le Royaume de France à la Papauté, par vertu de la preéminence qu'il s'attribuoit en qualité de Vicaire de Jesus-Christ, lequel estoit Seigneur souverain de tout le monde. Pauvres gens ils n'ont pas leu que ce Pape envoya denoncer au Roy Tres-Chrestien, que s'il ne s'humilioit au siege Papal, deslors il le declaroit indigne d'estre Roy : & que Philippes brûla ses lettres devant ses Legats : & fit de plus une assemblée à Paris, par laquelle Boniface fut condamné comme heretique, schismatique, & qui par illegitimes moyens avoit monté au siege Papal. Est-il donc vray-semblable que par grace, faveur ou par argent le Pape ait esté gagné pour canoniser S. Louïs pere de Philippes, ennemy mortel de Boniface, veu que la sentence de cét interdit fut seulement revoquée par le Pape Clement V. qui n'estoit au siege qu'en l'année apres l'Incarnation du Sauveur de tout le mon-

de, 1305. de fait il n'y a homme, si de gayeté de cœur il ne prend plaisir de demeurer dans l'erreur & mensonge, qui puisse revoquer en doute cette haine capitale entre le Roy Philippes le Bel & le Pape Boniface, qui se sont entr'écrits des lettres si bigearres, que Boniface pour favoriser & agréer au Roy Philippes, eut daigné honorer son pere du titre de Sainct. Il y en a entr autres une de Philippes, où il tranche ces mots de folie, sotise & bestise, dont il veut coiffer le Pape, s'il vouloit atenter aucune chose sur la temporalité de son Royaume, ny mesme sur les provisions & collations des Benefices François. Pour cét effet il deffendit qu'aucun ne transporta argent ny marchandise hors du Royaume.



LOVIS XI. DV NOM
ROY DE FRANCE

LOVIS XI.
ROY DE FRANCE.

CHAPITRE V.

PLusieurs qui ont discouru des moyens necessaires à un Prince qui veut se maintenir au commandement, souveraineté & puissance absoluë, ont entr'autres maximes remarqué le fard & déguisement, & de ce en a dressé un chapitre exprés, Nicolas Machiavel, qui nous met en butte la ruse d'un Junius Brutus. Il a pris trop de peine, s'il eut daigné jetter sa veuë sur la France, il eut découvert un Louis XI. qui donna à son fils Charles VIII. avant que de mourir cét advertissement, *nescit regnare, qui nescit dissimulare*, c'est à dire, ne sçait regner & commander, qui ne sçait

diſſimuler. Pour fortifier cét axiome, il ne faut pas apporter des raiſons, ny rechercher les anciennes Hiſtoires, luy-meſme ſervoit d'exemple à ſon fils. Qui eſt l'occaſion qui a pouſſé quelques-uns de luy dire ces Vers.

Rex cautus, regum exemplar, rex cautior hoſte,
Tandem hoſtes ſuperat, toties ſuperatus ab iiſdem:
Rex primùm pauper, dein magnus, dives & aſper.

Ces trois vers contiennent la vie du Roy, dont je produis icy le portrait, tel, que Meſſieurs de la ville de Tours amateurs de vertu m'ont envoyé, avec toutes les antiquitez de leur ville; ſur tout ils le font fin, accord & ruſé, témoignant par-là cette facilité, qu'il avoit d'accommoder ſes paſſions aux humeurs de ceux qu'il vouloit gagner ou attirer dans ſes filets. En apres il le propoſe pour miroir des autres Rois, dautant que ceux qui n'ont voulu temporiſer & ſe feindre, ſont pour la pluſpart demeurez acculez. L'experience en eſt ſi manifeſte, qu'il n'eſt pas beſoin

d'entrer en preuve, mais de retourner à nostre Louis qui a esté fin & rusé plus qu'aucun de son temps, ainsi que la suite de sa vie pourra plus ouvertement découvrir. Il fut fils de Charles VII & de Marie d'Anjou, estant âgé de trente-huit ans ou environ, il succeda à la Couronne, & fut sacré à Rheims le 15. d'Août 1461. où il remua bien ménage, comme il estoit d'un naturel si fretillant, que Charles son pere eut volontiers donné la Couronne à Charles son puisné, qui depuis fut Duc de Normandie, & à la fin de Guyenne, mais les Loix de France y contredisoient, & les Seigneurs n'y voulurent pas entendre. Lesquels depuis, mais ce fut trop tard, experimenterent quel fruit apportoient au Royaume les ruses de ce Monarque, qui ne fut pas plustost couronné à Reims, qu'incontinent les siens propres ne s'élevassent contre luy sous pretexte du bien public, de laquelle fut chef Charles le Charrolois Duc de Bourgogne, qui avec François Duc de Bretagne, Jacques Duc de Nemours, Jean Duc de Bourbon, Jean Comte d'Armagnac, Charles Comte d'Albret firent tant qu'ils attirerent à leur ligue

Charles frere du Roy, auquel il avoit donné au mois d'Octobre en l'année 1461. le païs & Duché de Berry pour appanage. L'occasion de ce trouble fut que le Roy privoit des dignitez & offices les plus grands Seigneurs, plus vaillans & anciens du Royaume, ausquels Charles VII. les avoit élevez; que son Cõseil n'estoit réply que de gens de vile & basse condition : enfin qu'il confondoit les grands avec les petits, & quelquefois preferoit les plus chetifs aux plus éleuez, & le plus souvent ne vouloit croire autre personne que sa teste, dont il se repentit quelquefois, & plus tard qu'il n'estoit besoin, ayant esté fort souvent adverty par certains Seigneurs du tort qu'il se faisoit de se fier ainsi à son jugement. Entr'autres le Seigneur de Bresay le luy fit entendre, avec une rencontre si à propos, que le Roy n'eut pas occasion de s'en formaliser. Allant à la chasse avec luy, il luy demanda où il avoit recouvert un si fort & puissant cheval. Comment, dit le Roy, il est si foible & si petit. Il me semble de grande force, dit le sieur de Bresay, il vous porte & tout vôtre Cõseil. Telles remõstrances, quelques serieuses qu'elles fus-

ſent, ne pûrent remettre en cervelle le Roy, puiſque le ſieur d'Argenton luy repute à loüange une telle preſomption, taxant bien au reſte quelques Gentilâtres, qui n'ayans pas de rente dix livres, renvoyent la reſolution des affaires dont ils ſont requis à leurs hommes: mais pour contenter en un mot le ſieur de Commines, je ne veux luy mettre en butte, que le pas de Clerc que fit le Roy quand il dépeſcha Balue Eveſque d'Evreux pour aller faire monſtre des hommes d'armes à Paris. Il en fut gaillardement relevé par le grand Maiſtre de Chabannes, qui luy requît luy donner commiſſion d'aller reformer les Chanoines d'Evreux. Cette charge, dit le Roy, ne vous appartient pas. Elle m'eſt (repliqua le ſieur de Chabannes) auſſi propre & convenable, comme à l'Eveſque d'Evreux d'aller mettre ordre en une milice. Ie ſçay bien que ce Roy a fort long-temps eſté tenu en verdeur, mais apres qu'à ſes dépens il eut appris combien eſt dangereux un tel changement, il enjoignit tres-expreſſement à Charles ſon fils qu'il ſe donnât bien garde de changer les offices qu'il avoit établis, pour la pernicieuſe conſequen-

ce qui s'en ensuivroit, & dont il luy en avoit mal pris : mais ce fut apres avoir esté bien poursuivy, mesmes apres avoir perdu la bataille de la journée de Montlehery, au mois de May en l'année 1465. Entre plusieurs pertes qu'il fit alors, sur tout il regrettoit le Seigneur Pierre de Bresay, Seneschal de Normandie, qui en plusieurs expeditions s'estoit monstré non moins affectionné à son service que fide'e, soit en prudens conseils, soit en diverses rencontres, où fort magnanimement il se porta ; mais la derniere qu'il pût faire, fut en partie dommageab e à la France, qui ne sçauroit assez déplorer la mort de tels & va eureux Chevaliers, en partie aussi profitable à la Fran e, à laquell: elle reserva son Prince & Monarque, & finalement servit pour immortaliser ses heroïques faits, qu'il avoit auparavant executés pour le service de la Courōne. En cette bataille pour monstrer au Roy qu'il n'y avoit en toute la troupe aucun qui fut voüé à ce Prince, comme il estoit, il luy dit. Sire, donn s moy vostre cotte d'armes, afin que je vous sauve la vie. Car puisque vous n'estes pas si fort que les Bourguignons, c'est sans doute qu'ils

ne tâcheront qu'à vous jetter par terre. L'échange des armes & enſeignes ſe fit : les Bourguignons prenant le ſieur de Breſay pour le Roy, ſe ruerent ſur luy, & le tuerent. O grandeur de courage, qu'aſſez on ne ſçauroit admirer ! mais auſſi eſt bien à taxer le Seigneur de Breſay, de ce qu'il ſe mit avant dans la preſſe. Et je ne ſçay ſi ſa vie n'eut eſté plus profitable à la France, que de celuy qu'il ſauva. S'il eſt permis de conjecturer par les effets, beaucoup plus eut gagné le Royaume, ſi ce magnanime Chevalier eut pû reſter de cette meſlée. Par ſon ſage advis il eut redreſſé pluſieurs choſes, qui depuis ſont allé de mal en pis, & eut peut-eſtre empeſché que la victoire ne fût demeurée au Bourguignon, qui chargea ſi bruſquement le Roy, qu'il fut contraint d'accorder toutes les conditions portées par la capitulation faite avec ceux du party du bien public, quelques exceſſives qu'elles fuſſent : mais c'eſtoit neceſſité à laquelle il falloit obeïr. Entr'autres choſes il donna à ſon frere Charles, pour lors Duc de Berry, la Duché de Normandie, avec tout le revenu des deniers des finances tant ordi-

naires qu'extraordinaires, & reprit le Duché de Berry. Louys de Luxembourg Comte de S. Paul, qui estoit le principal conducteur de l'armée du Comte de Charrolois fut fait Connestable de France. Au Duc de Bourbon il restitua tout ce qu'il luy retenoit : & de plus il luy fit pension de trente-six mil livres. Sous ombre de ces appointemens & promesses, le Roy les desarma, apres il sçeut bien joüer ses coups, & monstrer qu'il en sçavoit plus qu'eux, & que pour avoir sceu dissimuler apres, il avoit moyen de les faire venir au poinct, & avec le temps leur fit bien payer leur escot. Quant à son frere Charles, premierement il le dépouilla du Duché de Normandie, & l'amusa du Duché de Guyenne, où il mourut le 4. jour du mois de May, l'an 1472. empoisonné (à ce qu'on tient) par les moyens du Roy, & son corps fut enterré en l'Eglise Cathedrale de Saint André de Bordeaux. Ce qui confirme le soupçon, est que jamais on ne fit poursuite de ceux, lesquels n'estoient que trop averés avoir commis un tel crime, Dieu aussi par apres fit punition, & en prit luy-mesme vengeance : le Connestable de S.

Paul

Paul n'en eut pas meilleur marché. Car il luy fit trancher la teste à Paris publiquement (avec une note d'infamie tres-grande) par Arrest de la Cour de Parlement, parce qu'il avoit eu pratiques secretes avec les Anglois & les Bourguignons, qui estoient ennemis de la France, & firent une grande guerre à l'encontre de Louis. L'Anglois demandoit les Duchez de Normandie & de Guyenne, mesme il s'estoit déja mis en campagne. Louis qui n'avoit jamais coûtume de mettre au hazard d'une bataille ce qu'il tenoit dans ses mains par le moyen de ses simulations & palliemens, aima mieux renvoyer le Roy Edoüard, qui estoit déja arrivé à Calais, que le laisser plus outre, moyennant quelque somme de deniers que le Roy luy promit, outre ce qu'il luy donna de content à Piquigny, où l'accord fut fait le dernier du mois d'Août mil quatre cens septante-cinq, pour les frais qu'il avoit fait. Le Connestable qui avoit esté l'Autheur de cette descente, voyant que ses desseins ne reussissoient pas, & qu'il faisoit mauvais pour luy, se retira ès pais du Duc de Bourgogne, & écrivit au Roy d'Angle-

terre, qu'il estoit un lâche, pauvre & deshonoré Roy, d'avoir à si bon marché appointé avec le Roy de France, qui estoit bien en peine de luy pouvoir resister, &apres qu'il aura pû se de ivrer de lui, se gardera bien de lui tenir promesse. Le Roi envoia ses Lettres à Louis XI. qui les rapportant avec les conjectures, qu'il avoit de l'intelligence qu'avoit ce Comte de S. Paul avec le Duc Bourguignon, deslors delibera de le recompenser des peines qu il avoit prises contre son gré avec Charles son frere. Pour l'avoir, il envo a le bâtard de Bourbon Admiral de France, les Seigneurs du Bouchage & de saint Pierre avec une compagnie de gens de guerre, jusqu'aux portes de Peronne, & là leur fut donné, & l'amenerent en la Tour de la Bastille à Paris, où il trouva le Chancelier avec les Presidens, & quelques Conseillers de la Cour de Parlement, qui lui firent & parfirent son procez. Le 19. jour de Decembre en ladite année 1475. apres qu'ils lui eurent fait poser l'Ordre du Roy & l'épée de Connestable, ils lui prononcerent son Arrest de condamnation, à estre décapité en la Place de Greve, comme cri-

minel de leze-Majesté, ses terres & biens acquis au Roi. Et fut le mesme jour cèt Arrest mis à execution : son corps fut enterré aux Cordeliers, ainsi qu'il avoit esté requis à la justice. Quãd j'écris ces Histoires, je me resouviens de la mort de l'Orateur Ciceron qui fut livré à son ennemi Marc-Antoine par Cesar encore qu'il lui fut fort affection-né : mais voila ce que c'est, le Proverbe est toûjours veritable, que le moins qu'on se peut mesler de la querele des Grands, ce n'est que le meilleur, dautant qu'ils se pourront accorder par ensemble, & ne demeureront en la presse que les moindres, qui se seront trop indiscretement poussez à la foule. Ce n'est pas que je veuille justifier le Comte de S. Paul, mais on ne peut qu'on ne condamne le Duc de Bourgogne, qui ne pouvoit sans faire tort à sa fidelité, livrer és mains du Roi celui, lequel n'estoit en partie hay que pour ce qu'il estoit secret partisan des Bourguignons. Mais Charles ne regardoit point plus loin que son nez : il pensoit que c'estoit bien peu de livrer un homme, pour avoir outre la paix environ quatre-vingt mil écus que pouvoient va-

loir les meubles du Conneſtable, ſans les villes de S. Quentin, Ham, Bohaim, & tout ce que le Comte de S. Paul poſſedoit chez le Duc, lequel ne prevoyoit pas que le Roi ne tâchoit qu'à lui affoiblir ſes forces, afin qu'il eut meilleur marché de lui, lors & quand il n'auroit plus à ſon coſté celui, qu'il redoutoit ſi fort, & qui luy donnoit pluſieurs ennuis & traverſes, cependant qu'il fit retraite du coſté du Bourguignon. Le Roi n'uſa point de plus grande douceur envers Jacques d'Armagnac Duc de Nemours, & Comte de la Marche, lequel il fit décapiter aux Halles à Paris le 24. jour d'Août, l'an 1477. Enfin il ſembloit que ce Prince n'avoit que deux moyens pour venir à bout de ſes affaires, c'eſt ou qu'il eſtoit ruſé, ou ſevere : il en faiſoit tellement vertu, qu'un jour il répondit â l'Archeveſque de Tours, qui lui demandoit pourquoi il avoit perdu l'affection des Princes & grands Seigneurs de ſon Royaume. *Si je ne me fuſſe, dit-il, fait craindre, me monſtrant vertueux, experimenté & rigoureux, j'euſſe ſervy de dernier chapitre au Livre de* Boccace *des nobles malheureux.* Que la ſeverité ne ſoit ne-

cessaire à gouverner une Principauté je n'en fais point de difficulté : mais au choix, j'estime que l'amitié du Sujet envers son Seigneur est beaucoup plus loüable que la terreur & crainte, dautant que l'obeïssance servile n'a que trop souvent apporté l'entiere subversion des Estats, & quelquefois Dieu a tellement symbolisé les comportemens des Princes severes envers leurs Sujets, que par apres eux-mesmes ont esté en ce monde, au veu & sçeu d'un chacun, payez de telle monnoye qu'ils avoient donnée à leur pauvre peuple. Et afin que nous ne sortions du champ où nous sõmes entrez, s'il y a un Prince qui ait usé en France de severité, c'est ce Louis. Sous la rigueur de son inclemence passerent les Ducs de Nemours & le Connestable assez precipitamment. C'est luy qui fit faire des cages de fer, & autres de bois, couvertes de pates de fer par le dehors, & par le dedans avec de terribles serrures de huit pieds de large, de la hauteur d'un homme, & un pied plus. Plusieurs personnes furent emprisonnées dedans, & le premier qui les essaya fut l'Evesque de Verdun qui demeura quatorze ans dans la premiere

qui fut faite, & le Sieur Philippes de Commines huit mois, avec lequel si nous voulons faire rapport des tourmens qu'a souffert en ce monde Louis XI. nous trouverons qu'il a esté encore plus gehenné, que ceux sur lesquels il vouloit déployer sa severité. Quand il n'auroit eu que la peur que lui donnerent ceux qui lui signifierent qu'il perdoit ses peines de se fier à frere Robert le Roi, ou selon les autres François Paule, premier Fondateur des Capucins, lequel on appelloit Saint-Homme, & qui à cét effet fut appellé de Calabre par le Roi, afin qu'il pût lui prolonger sa vie. Ce qui le mit en plus grande perplexité, fut qu'ils lui denoncerent que sa mort estant prochaine, il devoit penser à sa conscience. Jean Cottis son Medecin, connoissant l'humeur de ce Roi, & qu'il apprehendoit fort la mort, fit son profit de cette sommation, & encore qu'en quatre mois il eut receu cinquante-quatre mil écus contens, l'Evesché d'Amiens pour son neveu, & autres offices & terres pour lui & ses amis, si le tint-il si sujet, que quelques rudes propos, dont trop temerairement il l'outragea, il ne l'osoit envoyer, pour

la crainte qu'il avoit de mourir huit jours apres qu'il l'auroit perdu. On parle du Tyran Denis, qui de peur d'estre égorgé par ses Barbiers, lui-mesme se brûloit la barbe; quant à moi, j'estime qu'encore estoit-il plus asseuré que ce 54. Roi des François, qui ayant tenu sous une grande terreur une infinit de personnes, lui mesme sur la fin de ses jours se trouva si mal asseuré, qu'il ne fut pas jusqu'à son fils Charles, à sa fille & son gendre le Duc de Bourbon, qu'il ne se méfiât d'eux. La garde qu'il faisoit faire de sa personne, les reparations & fortifications de sa maison du Plessis lez Tours, & l'étroite retraite qu'il faisoit, monstrent assez un juste Jugement de Dieu des vengeances, qui ne vouloit pas qu'on le mit dedans une cage de fer, ayant huit pieds en quarré, mais que lui-mesme s'emprisonnât dedans son château, duquel il n'osoit sortir, & mesme à grand peine osoit-il monstrer le nez parmi la Cour, pour la crainte qu'il avoit de quelque coup. Mais qu'est-il besoin d'arrester dauantage en ce discours: puisque nos Historiés font assez mentió des frayeurs qui agitoient incessamment ce Prince, qui est

taxé par certains d'ingratitude, de ce qu'à feu & à sang il se banda contre le Duc de Bourgogne, auquel, par mnaiere de dire, il êtoit plus obligé qu'à Charles son pere, duquel par plusieurs fois il s'éloigna, & n'eut aucun recours qu'à Philippes Duc de Bourgogne, qui en receut le salaire qui avoit esté predit par Charles VII. lequel se mécontentant du recueil qu'il faisoit à son fils Louis, avoit accoûtumé de dire que Philippes nourrissoit le regnard, qui un jour mangeroit ses poules, l'euenement ne tarda pas long-temps, ny l'effet d'une telle prophetie. Les guerres & sanglantes batailles qui ont esté entre ces deux puissantes Maisons n'en font qu'une trop évidente preuve, quasi tous les Estez ils avoient piques & castilles ensemble, & l'Hiver ils faisoient trefves. Tantost ils prenoient, apres ils quittoient, & sembloit que ce fut un jeu de barres que ces Princes vouloient jouer par ensemble, pour s'exercer l'un & l'autre. Et parce qu'il seroit trop long de specifier par le menu toutes les rencontres, esquelles ces magnanimes guerriers se sont entrechoquez, desquelles je fais estat de toucher encore

quelque

quelque mot par cy-apres en la vie de Charles Duc de Bourgogne, pour le present je me contenteray de parler du siege qui fut mis par ce Duc devant la ville de Beauvais & de Nus. Quant au siege de Beauvais, qui fut mis en l'an 1472. il n'y gagna gueres, par ce qu'il fut contraint par les assiegez de lever le siege sans rien gagner sur la ville que sa courte honte. Pour lequel devoir le Roy Louis leur donna de grands privileges & immunitez, desquelles ils jouissent encore, comme de tenir fiefs sans payer au Roy aucune finance, ny estre sujets au ban ou arriereban. Et pource que les femmes & filles firent un admirable devoir en ce siege du Bourguignon, Louis XI. voulut qu'en souvenance de cela, tous les ans le jour de la Feste S. Agadresme en la Procession generale qui y est faite, les femmes & filles precedassent les hommes, comme aussi que ce jour là elles fussent les premieres à l'offrande, leur octroyant de plus que le jour de leurs nopces elles se parassent aussi somptueusement que les grandes Dames, tout ainsi que bon leur sembleroit, chose bien

peu permise durant le regne de ce Roy. Encore moins gagna-il au siege qu'il mit devant la ville de Nus, qui est au commencement des Allemagnes sur la riviere du Rhin prés Cologne. Où il fût longuement, & enfin fut repoussé, sous certaines conditions par l'Empereur Frideric, troisiéme du nom, qui sortit d'Allemagne pour secourir le Roy Louis, qui pensoit déja tenir en sa puissance ce pauvre Duc, & ne faisoit plus son compte d'autre chose, sinon de le devaliser & partager avec l'Empereur toutes les terres de Charles. A cét effet il envoya des Ambassadeurs vers Frideric, pour le pratiquer, à ce qu'il voulut mettre sous sa main & confisquer les terres & seigneuries que ce Duc tenoit de l'Empire : de son costé luy promettoit qu'il feroit de mesme des terres de Flandres, Artois, Bourgogne & autres mouuans de la Couronne de France. L'Empereur pour réponse, dit à l'Ambassadeur François. Icy prés d'une ville d'Allemagne couroit un ours cruel & dangereux, qui faisoit beaucoup de maux à tout le voisinage: trois compagnons beuvans en une taverne,

qui n'avoient pas de toute monnoye un picotin, se faisoient forts de prendre l'ours, & de l'argent qu'ils retireroient de la vente de la peau, promettoient de payer leur écot. Apres disner ils se mirent à la queste, s'approcherent de la caverne où il faisoit sa retraite : dés qu'il les découvrit avec grande furie, il saillit sur eux, lesquels surpris de soudaine frayeur, s'enfuirent, l'un vers la ville, l'autre grimpa sur un arbre, & le troisiéme fut attrapé de l'ours, qui le foüilla avec sa patte, le tourna sans l'endommager autrement, sinon qu'il mettoit bien souvent son museau prés de l'oreille du pauvre homme, qui s'abstint de respirer, car tel est le naturel de l'ours, de ne toucher ny offenser les corps morts : apres que l'ours se fut retiré, ce pauvre homme se leve, & se met à s'en retourner : celuy qui s'estoit juché sur l'arbre, décend, & demande à son compagnon qu'elle chose luy avoit dit l'ours. Il me disoit, répondit-il, que jamais je ne marchandisse de la peau de l'ours jusques à ce que la beste fut morte. Avec cette fable l'Empereur paya de réponse l'Ambassadeur

du Roy, & mithologisant, vouloit dire qu'il falloit prendre le Duc de Bourgogne premier que faire partage de ce qui luy appartient. Et sans doute Frideric le prenoit fort bien. Car Charles donna bien à penser au Roy de France, & luy tailla par apres assez de besogne, pour luy donner du passetemps, & luy apprit que le proverbe n'estoit que trop veritable, que qui compte sans son hoste, est contraint le plus souvent de compter deux fois. Témoin la saillie de ceux de Cambray, qui en l'an 1479. se mirent en l'obeïssance du Duc d'Austriche, chasserent les gens du Roy, & quoy que le Roy sçeût faire, s'emparerent du Château. Puis au mois d'Août le Duc d'Austriche & le Comte de Romont, avec bien environ soixante mil combatans, vindrent se parquer en un village nommé *Guinegathe*. entre Theroüene & Aire, firent plusieurs courses sur la compagnie du Duc de Bourbon, & sur autres gens du Roy qui estoient dedans Theroüenne. Au moyen de ce on leva d'Arras, Bithynie, Theroüenne & autres villes de Picardie, gens qui avec telle vistesse,

donnerent ſur les Flamans, qu'ils les menerent toûjours batans juſques dedans l'Aire, & y demeurerent onze à douze mil Flamans qu'Allemans qui furent tuez, & onze cens priſonniers, entre leſquels eſtoit le fils du Roy de Pologne, un autre Comte Allemand & autres grands & puiſſans Seigneurs: de maniere que ſi les francs Archers ne ſe fuſſent amuſez au pillage & dépoüille des morts, la victoire demeuroit au Roy de France. Mais le Comte de Romont appercevant le deſordre des François, qui ne s'amuſoient qu'à piller, r'allia un grand nombre de pietons & piquiers, qu'on eſtimoit à quinze mil ou environ, & retourna tout court ſur les francs Archers, deſquels il en défit une grande multitude. En cette meſlée demeurerent le Capitaine Jean de Beauvoiſin, le ſieur de Montpendo Bailly de Roüen, & environ trois cens Seigneurs de remarque. Bien-toſt apres le Duc d'Auſtriche mit le ſiege devant Mallaunay, où commandoit pour le Roy un appellé Cabdet Raymonet avec huit vingt Arbaleſtiers, qui apres avoir vaillamment reſiſté, voyant qu'il ne

pouvoit soûtenir, demanda à parlementer, & fut accordé qu'à seureté il sortiroit. Mais ainsi qu'il délogeoit, les gens du Duc entrerent dedans, qui firent un terrible carnage, emmenerent le Cabdet, lequel combien que luy fut donnée parole de seureté, le Duc fit pendre. Le Roy en estant adverty, fit pendre & étrangler cinquante des meilleurs prisonniers qu'il auroit pris sur le Duc, à sçavoir sept des plus signalez, au mesme lieu où le Cabdet avoit esté pendu, dix devant la ville de Doüay, dix devant S. Omer, dix devant Arras, & le reste devant l'Isle. Apres une telle execution, ils firent le dégast au païs de Flandres, & le Roy destitua tous les francs Archers, & en leur lieu delibera d'avoir quatre mil Suisses, desquels il fut fait Bourgeois, & la garde d'Escosse qu'il entretiendroit à gages. Iamais ce ne seroit fait, si je voulois déchiffrer par le menu toutes les particularitez; qui pourroient découvrir, tans les ruses de ce Roy qu'aussi les traverses qu'il a receu de la maison de Bourgogne, de laquelle il demeura Seigneur & Maistre, apres que Charles Duc de Bour-

gogne fut défait à Nancy par René Duc de Lorraine, l'an 1476. Cinq choses principalement rendent ce Prince recommandable. La premiere est, qu'il châtia bien aspremẽt les rebelles, & ceux qui conspiroient contre luy : car quoy qu'il eut peut-estre quelque mauvaise inclination, & que le Duc de Bourgogne soit grandement à reprendre, de ce qu'il livra le Comte de S. Paul trop legerement au Roy, si est-ce que l'intelligence & accord qu'avoit ce Connestable avec les ennemis de la Couronne, le rendoient coupable du crime de leze-Majesté. La seconde est, qu'il estoit soigneux de l'accroissement du Royaume, dont entr'autres choses fera foy l'acquisition qu'il fit des Comtez de Roussillon & Sardaigne, pour lesquelles pieces il luy falloit financer au Roy d'Arragon trois cens mil écus, d'où je ne veux pas nier que ne soient sortis plusieurs troubles, qui ont apporté à la France plusieurs ennuis, mais pour cela on ne doit pas mépriser la sincere affection de ce Prince, qui ne taschoit qu'à amplifier & agrandir son Royaume, & encore que l'affaire ne reussit

au point nommé, & ainsi qu'il eut bien desiré, ce seroit luy faire tort de luy attribuer l'occasion des remuëmens qui survindrent, comme icy dit, contre son gré. On ne peut aussi nier qu'il n'ait dégagé les terres de Picardie, estans sur le long de la riviere de Somme, c'est à sçavoir Amiens, S. Quentin, Corbie, Arles, Mortaigne, Abbeville, Ponthieu & autres, qui par le traité fait en la ville d'Arras en l'an 1435. par Charles VII. avoient esté données au Duc de Bourgogne, en gage de quatre cens mil écus d'or, de soixante-quatre au marc : laquelle somme il paya comptant, & furent les villes & seigneuries rejointes & reünies à la Couronne de France. La troisiéme est qu'il estoit fort devot, & pour preuve, on a de coûtume de produire la foy & hommage qu'il fit à la Vierge Marie du Comté de Boulogne, en l'Eglise & Abbaye du lieu, & pour droit & devoir donna, & fit mettre devant l'Image de la Vierge, un cœur d'or fin, pesant deux mil écus. Et ordonna que deslors en avant, luy & ses successeurs Rois de France tiendroient ce Comté de la Vierge Marie, & en feroient

hommage devant ſon Image en cette Egliſe, & à chaque changement de Vaſſal, payeroient un cœur d'or fin du meſme poids de deux mil écus d'or. Ie laiſſe le treillis d'argent qu'il fit faire à S. Martin de Tours, au lieu de celuy de fer, lequel peſoit cinq mil ſept cens ſoixante & ſeize marcs d'argent, & coûta treize mil cinq cens trente-ſix livres, qui reduites à écus, reviennent à quatre mil cinq cens douze écus, dautant qu'il luy falloit payer onze livres pour marc & pour façon, comme auſſi je conte la fondation de l'Egliſe de Noſtre-Dame de Clery, laquelle il fit bâtir à grands frais, dautant qu'il faudroit par meſme moyen dreſſer une liſte de pluſieurs autres Egliſes, qu'il enrichit, & dota de grands revenus : à ce meu par la crainte qu'il avoit de mourir, eſtimant que telles fondations pourroient luy prolonger le cours de ſes jours. J'ay honte de parler de telles fondations, parce que nos Hiſtoriens témoignent qu'il a pour cét effet foulé ſon peuple de ſubſides plus que nul autre de ſes predeceſſeurs, & meſme qu'il a quelquefois bâty des Egliſes du ſang des pauvres,

leur ostant les revenus pour les appliquer aux Ecclesiastiques. La quatriéme est pour l'ordre & police qu'il mit au gouvernement du Royaume, & pour l'heureux & loüable dessein, qu'il avoit fait de faire un Edit sur l'abreviation des procez, & de racler toutes les tromperies & larcins que commettent journellement ceux qui sous le voile de justice, chicanent, rapinent & griffent tout ce qu'ils peuvent. De plus, il avoit deliberé de faire qu'en tout le Royaume il n'y auroit plus qu'un droit & une coûtume, qui seroient redigez par écrit, finalement qu'il n'y auroit plus qu'un poids & une mesure. Il n'est pas possible de priser le grand bien qu'il eut fait à la France, si la mort ne l'eut empesché de poursuivre une telle union, égalité & conformité de droit, aulnes & mesures. Il avoit déja particulierement reformé plusieurs points, qui concernoient la tranquillité du public, & avoit contraint les pauvres Gentilshommes de servir, plutost que s'adonner à actes indignes, non pas seulement de Noblesse, mais de l'honnesteté, pieté & integrité requise en-

tre les Citoyens. Par ce moyen il a retranché les moyens, qui sembloient les chatoüiller, estans dénuez de moyens, & voulans paroistre par dessus les non nobles à quester la proye en un coin d'un bois, & à commettre des crimes du tout detestables. On en voit un tas, qui usurpans le titre de noblesse & faisans des gentillâtres, ne daignent s'entremettre à faire quelque chose de bien, & n'ayans dequoy foncer à l'appointement pour entretenir le train de la grandeur, veulent piaffer, d'où vient que bien souvent ils se licentient à des malheurs, lesquels m'est plus seant de taire, que d'en empuantir ce discours. Or pour honorer ceux de son Royaume, qui de sang illustres continuoient à s'ennoblir de plus en plus par le service qu'ils faisoient à sa Majesté, il institua en l'année 1469. au Château d'Amboise les Chevaliers de l'Ordre S. Michel : l'institution, regles, privileges & authoritez desquels j'ay assez amplement déduit en ma Cosmographie, qui sera cause que je renvoyeray le Lecteur à ce que là j'en ay dit, pour remarquer que l'assiete des Postes & le

logis à trouver des chevaux pour courir furent premierement ordonnez par le Roy en l'année 1477. Ce n'est pas qu'auparavant on n'eût des chevaux-legers pour servir aux Courriers, desquels Cyrus Roy des Perses & des Medes fut le premier auteur, les Latins mesme ont eu des chevaux-legers, qu'ils appelloient *Veredos* ou *Veredarios* viste-allans & legers, mais d'avoir eu des postes assises, il ne s'en lit rien dans les anciens, la pratique en ayant esté dressée par ce Roy de France. Lequel adverty de la grande évacuation qui se faisoit des finances de son Royaume, que certains galands crochetoient pour les porter à Rome, pour le vacant des Prelatures, pour les frais qu'il convient pour ce faire, qui sont au detriment de la chose publique, il fit assembler les Prelats & Universitez de son Royaume en la ville d'Orleans, pour abolir la Pragmatique Sanction, laquelle son pere avoit poursuivy au Concile de Basle le 7. de Juillet, l'an 1438. Mais la Cour n'y voulant pas entendre, & l'Université s'y opposant, elle demeura en son entier. On tient que c'estoit

le Pape qui ſolicitoit à le faire, mais il trouva à qui parler. A la mienne volonté qu'encore aujourd'huy les François ſe comportaſſent en cette honneſte & vertueuſe liberté, ſans ſouffrir le raviſſement des privileges de l'Egliſe Gallicane pour enrichir la Chambre Apoſtolique. Toutefois quelques-uns eſtiment que ce ne fut pas pour l'affection qu'il portaſt aux Eccleſiaſtiques, mais pour avoir moyẽ de remplir ſes coffres. Et de fait il eſt taxé d'avoir bien rudement pincé ſon peuple par ſubſides & impoſts, deſquels il ne faiſoit que bien peu de conſcience. A ce propos raconte-on qu'il répondit à un Seigneur, qui luy avoit demandé combien valoit le Royaume de France, que facilement il ne pouvoit le ſçavoir, encore que fort long-temps il eut commandé, par ce, dit-il, que je le fais valoir autant qu'il me plaiſt, c'eſt un pré lequel je tonds tous les ans toutes les fois que je le veux, & la faulx n'eſt pas hors, que l'herbe ne ſoit auſſi-toſt creuë. Voila pourquoy l'Empereur Maximilien diſoit parlant des Empires, Royaumes & Seigneuries, qu'il voudroit ſi les

ſouhaits pouvoient avoir lieu, eſtre Dieu & avoir deux fils, qu'à l aiſné il reſigneroit la Deïté, & au puiſné le Royaume de France, lequel il priſoit tant pour le titre de Tres-Chreſtien, qu il a de preciput ſur les autres principautez, qu'auſſi pour ſa fertilité & obeïſſance des François, qui tres-francs, ſont libres à donner à leur Prince ce qu'il demande. D où eſt venu qu'aucuns ſe gauſſans de la facilité & obeïſſance de noſtre nation, on peint un cocq avec un bât, pour ſignifier qu'encore que le François tienne le premier rang entre les autres parties de la Chreſtienté, il eſt neantmoins grand bâtier, & ſupporte toutes les charges qu'on luy met ſur le dos. Et pour cette ſeule occaſion les François ſont appellez *Clitellarij* par certains, qui ont pris plus de peine à refuter les imperfections de nos Princes, qu'à priſer ce qui eſtoit exquis & remarquable en eux. Il eſt temps que nous ſortions de ce bourbier, reprenant noſtre diſcours pour parler des rares vertus qui reluiſoient en ce magnanime Prince. Icy donc eſt lieu du cinquiéme poinct, qui a fait admirer

par tout ce Roy, c'eſt qu'encore qu'il fut aſſez rigoureux à ceux qui luy eſtoient mal affectionnez, il ne vouloit pas pourtant exercer ſur eux une cruauté tigreſſe, dont pourront faire foy pluſieurs de ſes actions genereuſes: & entr'autres la courtoiſie qu'il fit à l'Eſcuyer Raoul de Launoy, qui avoit eſté du nombre de ceux qui avoient tenu à bon credit contre ſa Majeſté, qui l'an 1477. s'eſtant ſaiſi de la ville par le moyen des ſieurs de Crevecœur, Seigneur d'Eſquerdes, & autres, fiſt ſommer ceux qui eſtoient dedans le Château pour la Comteſſe de Flandres, de luy rendre la place, apres en avoir fait par pluſieurs fois refus, enfin voyans qu'ils ne pouvoient ſubſiſter, demanderent à parlementer, & entr'autres cét Eſcuyer, qui trouva une telle grace envers le Roy, qu'encore que la victoire fut en ſa main, il les receut benignement, & leur accorda, que ceux qui eſtoient dedans ſortiroient avec leurs biens ſaufs. Et de plus gratifia cét Eſcuyer de gages & penſions pour l'entretenir honneſtement: puis luy donna une chaiſne de la valeur de deux mil eſ-

cus. Et parce qu'on pouvoit soupçonner cét Escuyer de trahison, & dire que pour le gagner, le Roy luy auroit fait plusieurs caresses & presens, dautant qu'encore que le Château fut battu, si est-ce que le Roy n'estoit dedans. Je suis content de produire icy un exemple d'une bonté merveilleuse de ce tres-prudent Prince, lequel se monstra doux & humain envers ceux d'Arras qui s'estoient mutinez & obstinez à l'encontre de luy, & si ils furent surpris alors qu'ils vouloient, comme deleguez de la Communauté d'Arras, aller demander secours à la Comtesse de Flandres contre le Roy. Le Prevost des Mareschaux de vingt-deux ou vingt-trois qui avoient esté pris, en avoient fait décapiter dix-huit, entre lesquels estoit Oudart de Bussi, trop tost, car le Roy avoit bien envie de le sauver: c'est pourquoy il demanda dés qu'il fut arrivé, s'il avoit esté dépesché, & apres qu'il eut appris qu'il estoit vray, il commanda qu'on deterrast la teste dudit Bussi. Ce qui fut fait, & fit dresser un haut chevron au milieu du marché, & sur iceluy fit attacher sa teste revestuë d'un chaperon
rouge

rouge fourré de menu vert, à la maniere d'un des Conseillers de la Cour de Parlement. Il le tenoit en reputation, pource que c'avoit esté un homme prudent & entendu és affaires d'Estat, auquel pour cette occasion il avoit voulu donner un Estat de Conseiller en la Cour de Parlement à Paris, mais il ne voulut pas l'accepter en son vivant, ny moins aussi l'estat de Maistre des Comptes, dont il l'avoit voulu honorer. Toutefois apres sa mort, encore qu'il s'en fut rendu indigne, tant par le refus qu'il avoit fait, que pour la rebellion, qui trop temerairement l'avoit fait ainsi avec les siens élever à l'encontre du Roy, il en receut honneur apres sa mort. Ce qui fait davantage admirer la bonté de ce Prince est, qu'outre sa coûtume il vouloit pourvoir d'un estat d'office ce Bussi Parisien, au lieu qu'il avoit accoûtumé de tenir en haleine ceux qu'il voyoit aspirer apres les offices. Et de fait raconte-on qu'un personnage luy demanda un office qui vaquoit en la ville d'où il estoit, le Roy luy refusa, & luy osta toute esperance de l'obtenir de premier coup, sans le faire long-

temps courtiser, pour avoir réponse d estre admis ou éconduit. Le demandant apres qu'il veid qu'il n'y avoit plus d espoir de parvenir à cét estat, il remercia le Roy avec grande reverence, de ce qu'il luy avoit fait un plus grand bien qu'il ne pensoit, luy ayant si-tost donné sa dépesche, sans luy faire perdre temps de courir apres luy, le repaissant de vaine esperance. Le Roy se contentant grandement de cette réponse, luy fit à l'instant expedier des lettres de l'office, dont il se pourveut. Entre une infinité d'autres singularitez qu'on a remarqué en ce Roi, se trouve qu'il a esté un grand gausseur, & aimoit à dire le mot, mais rencontroit fort bien, comme quand le Capitaine Naran venant vers luy pour l'advertir des expeditions qu'il avoit fait à Cambray, il portoit au col un riche colier d'or, qui avoit esté fabriqué des reliques des Eglises de Cambray. Et comme un Gentil-homme s'auança pour manier ce colier, le Roi luy dît. Garde-toy bien d'y toucher, car c'est chose sacrée, donnant à entendre que Naran avoit esté un sacrilege. Sur tout parmy ces petites risées

il jettoit brocard, blâmoit toûjours quelqu'un des vices, qu'il remarquoit en luy. Ainſi qu'il fit à Nicolas Raulin, qui eſtoit Chancelier de Philippes III. Duc de Bourgogne, lequel outre pluſieurs excellentes graces qui le rendoient admirable, eſtoit fort priſé de ce qu'il avoit fait bâtir ce beau & riche Hoſpital de Beaune, excellent en édifices & en meubles plus qu'aucun de France. Il dit, c'eſt bien la raiſon que le Chancelier de Bourgogne, qui en ſon temps a fait pluſieurs pauvres à la fin de ſes jours faſſe un Hoſpital pour les nourrir & loger, regardant peut-eſtre à l'Apologie qui eſt fort bien repreſenté par le fleuron des Loix Alciat, qui au 108. de ſes Emblémes repreſente un petit Milan, qui regorgeoit des tripes & boyaux qu'il avoit mangé. Auquel ſa mere qui eſt juchée au devant de luy, remonſtre qu'il ne doit ſe mécontenter, dautant que ce qu'il jettoit dehors n'eſtoit de ſes tripailles, mais de celles d'autruy. Il ne voulut point pardonner à Millon d'Iſle 93. Eveſque de Chartres, le voyãt monté ſur une mule harnachée de veloux, avec les freins dorez. Il luy

dit que les Eveſques du temps paſſé ſe contentoient d'un aſne ou une aſneſſe avec un ſimple licol : c'eſtoit du temps, dit Millon, que les Rois eſtoient Bergers & gardoient les brebis. Le Roy repliqua qu'il ne parloit point du vieil Teſtament, mais du nouveau. Ha ! répondit l'Eveſque, c'eſtoit alors que les Rois eſtoient grands Aumoſniers, qu'ils faiſoient aſſeoir les ladres & pauvres en leur table, & lavoient les pieds aux pauvres. Non, redoubla Louïs, les ornemens precieux ſont ordinaires aux Rois, pour ſervir de marque, & les diſtinguer des autres, mais en la primitive Egliſe les Eveſques ſe contentoient de ſimples habits. Icy le Roy avec cèt Eveſque conteſtoit des ſuperfluitez du train Epiſcopal leſquelles il deteſtoit totalement, & meſme en ſa Cour il ne vouloit permettre la diſſolution d'habits. Et de fait luy-meſme n'eſtoit aucunement curieux d'avoir des habits trop precieux & magnifiques, dont il fut taxé lors qu'il fut eſleu arbitre, pour juger le different d'entre les Rois de Navarre & de Caſtille. Les Eſpagnols à l'arrivée ſe mocquoient

des François & de leur Roy, qui sembloit quelque Pelerin de S. Iacques, avec son chapeau gras, bordé d'images, & sa jaquette de drap tanné, & qui n avoit aucune majesté. C'est merveilles cõment il fut éleu pour arbitre, veu qu'il n'estoit pas lettré, & ne vouloit permettre mesme que son fils Charles s'appliqua aux lettres. Pour raison disoit-il que le temps employé à l'étude occupoit la place du soin, qu'il falloit avoir pour l'administration du public, & que celuy qui vaquoit aux lettres, estoit par leur pratique rendu timide, coüard & moins hardy aux grandes affaires, prenant de si prés l'exemple d'autruy par les écritures, qu'il n'osoit entreprendre un fait d importance & douteux à executer. Voicy le miroir, auquel se veulent mirer la plusspart de ceux qui tiennent les premiers rangs & principales dignitez par dessus les autres. Ils estiment avoir emporté gain de cause quand ils peuvent enfler leur grandeur d'une ignorance. Ie ne veux pas leur opposer l'authorité d un Platon, qui tient que les Republiques, Peuples & Nations sont heureuses seule-

ment, lors qu'elles ont pour Seigneurs ceux qui sont doctes. Ils me pourroient dire, qu'il en parle en clercs d'armes. Partant je leur mettray en teste un Salomon, un Alexandre, un Jules Cesar, un Charles le Grand & plusieurs autres, qui estoient bien composez d'autre humeur que nostre Loüis, & qui ne cedoient à luy. Que s'il les eut suivy, il n'eut fait les fautes qu'il a faites, de maniere que pour rembarrer cette brutale ignorance, il n'est pas besoin de mettre en compte les malheurs qui ont suivy ceux qui se bannissoient ainsi de gayeté de cœur de l'adresse des bonnes lettres. Et sans doute eut-il fait d'autres démarches s'il n'eut esté secondé par plusieurs siens Officiers, qui au mieux qu'ils pouvoient, reparoient les bresches, que par inadvertance faisoit ce Prince, lequel ils relevoient quelquefois, quand ils le sentoient glisser à quelque defaut. Entr eux j'en remarqueray icy seulement d'eux, le premier sera, Tristan l'Hermite, qui fut grand Prevost de son Hostel, & le Dain Olivier son Barbier, qui se faisoit appeller Comte de Meulanc ou Melun, dont il estoit

Capitaine feulement, & non Comte, lequel il envoya à Gand, pour pratiquer les Gaulois, defquels il ne pût venir à bout: partant afin que fa charge ne fut inutile, il fit tant qu'il trouva moyen de mettre les Genfd'armes du Roy dedans Tournay, dont les Flamans reçeurent grand dommage, & y moururent plufieurs des ennemis, & entr autres leur Chef le Duc de Gueldres. Apres avoir regné vingt-trois ans, en grandes peines; travaux foucis, frayeurs & foupçons, il mourut âgé de 57. ans, le penultiéme jour d Août 1423. environ huit heures du foir à Pleffis lez Tours, où il faifoit fa refidance, puis fut enterré en l Eglife de Noftre-Dame de Clery, qu'il avoit fondé, & où il avoit efleu fa fepulture. Apres Charles VIII. luy fucceda, auquel avant fa mort il avoit déja refigné fon Royaume. Ce Roy Loüis eut deux femmes, la premiere fut Marguerite, fille de Jacques Roy d'Efcoffe premier de ce nom, laquelle deceda fans enfans: la feconde fut Charlotte fille de Loüis Duc d Orleans, qui un peu apres fon mary deceda en la mefme année au Château d'Amboife, & fut auffi

enterrée en l'Eglise de Nostre-Dame de Clery, aupres du Roy Loüis. Qui avoit eu d'elle quatre enfans, à sçavoir Joachim, qui mourut en son enfance, Jeanne qu'il fit épouser par force à Loüis Duc d'Orleans. Anne épouse de Pierre de Bourbon, Seigneur de Beaujeu, & depuis Duc de Bourbon, & le dernier fut Charles, auquel le Roy avant que de mourir, ordonna de se gouverner par le conseil de son beau-frere le Duç de Bourbon & du Seigneur d'Esquerdes. Du temps de ce Roy Loüis advindrent plusieurs calamitez au Royaume en l'année 1422. les vignes gelerent, la cherté de bleds fut universelle dont mourut de faim grande quantité de gens, que l'on trouvoit morts és champs. L'année ensuivante couroit une maladie de fiévre & rage de teste, en maniere de coqueluche, dont moururent plusieurs grands & notables personnages. Entr'autres l'Archevesque de Narbonne, l'Evesque de Lizieux, Messire Jean Boulanger premier President, Maistre Martin Magistri, Docteur & Aumosnier du Roy & autres, qui avoient du bled en leurs greniers, durant la fami-

ne

ne de l'année precedente. Environ ce temps aussi, le 6 de Juin le clocher de sainte Genevíefve à Paris fut brûlé par la foudre, & le feu du Ciel, qui y cheut entre huit & neuf heures du soir. Or encore que la memoire de ces desastres puisse servir au public, toutefois puis qu'elle engendreroit trop de melancolie, j'aime mieux pour clore & finir la presente Histoire, adjoûter encore icy quelque chose des faits & actions de ce Roy, lequel à son advenement à la Couronne établit l'ordre des Presidens, premier, second, troisiéme & quatriéme en la Cour de Parlement à Paris, ainsi qu on voit par les dates du 8. de Septembre 1461. Semblablement ce fut luy, qui en l'année 1467. envoya un mandement à Paris, que les quartiers de la ville fussent divisez en dixaines, chacune desquelles eut sa banniere, avec des Capitaines & Lieutenans, qui sont nommez par l'ancienne Histoire Principaux & Sous-principaux, lesquels feroient armer tous les Citoyens compris sous leurs dixaines, tant nobles que roturiers, gens d'Eglise que de Justice, Marchands & gens de mestier.

Et pour ce que par le malheur des guerres, famines & peste, la ville de Paris estoit décheute de sa grandeur & magnificence, il permit à tous, de quelque estat ou condition qu'ils fussent, de venir demeurer à Paris, Faux-bourgs & Banlieuë de cette ville, avec abolition & franchise de tous maux par eux commis, sans reserver les crimes de larcins, volerie, meurtre ny autres, le seul crime de leze-Majesté estant excepté : dont quelques-uns se formalisent, d'autant, disent-ils, qu'il faisoit de Paris (vray chef de tout son Royaume) un asile & refuge pour les mal-vivans. Mais ces gentils controlleurs ne considerent pas que la Republique de Venise sert de mesme port de salut à ceux qui sont diffamez de tels & horribles crimes. Ie leur voudrois demander si jamais ils ouyrent parler d'une plus grande ville que fut Rome, & neantmoins Romule, lors qu'il la voulut peupler, permit libre entrée à toutes personnes, sans faire cette scrupuleuse separation des biens vivans ou mal-vivans. Au reste, comme je ne suis pas de ceux qui prennent plaisir d'épouser les quereles particu-

lieres des uns & des autres au diſcours de cette Hiſtoire, auſſi ne voudrois-je gliſſer tellement, que je laiſſaſſe de gayeté de cœur fouler aux pieds l'honneur de ceux qui ont merité beaucoup pour la Republique, & nommément de noſtre Louys, auquel certains controlleurs ne peuvent rien reprocher, ſinon qu'il s'accoſtoit de mauvais conſeil, & deſappointoit ceux qui pouvoient de beaucoup luy aider. Ie ne veux point entrer en la juſtification du Juriſconſulte Ambroiſe de Cambray, ny auſſi mal parler de luy, mais j'oſeray bien aſſeurer qu'encore qu'il eut eſté pire cinq cens mil fois qu'il n'eſtoit, toûjours eut-il eſté trop bon, pour mâtiner ces teſtes foles, qui oſoient s'attaquer à noſtre Louys. Auquel on ſçait fort mauvais gré qu'il favoriſoit les petits, & eſtoit inſupportable aux grands. Ce que je ne puis nier, reconnoiſſant qu'il donna remiſſion à Meſſire Jean de Hangeſt Seigneur de Senly, qui avoit ſuivy le Duc de Bourgogne, & ſervy le Comte de S. Paul : & à Renaud de Durfort, Seigneur de Duras, & Seigneur de Beaumont en Agenois, qui avoit tenu

le party du Roy d'Angleterre, il donna la moitié de la Seigneurie de la ville du Port Sainte Marie, assise sur la Garonne en Agenois, comme par indivis avec le Chapitre de Sainte Capraise. Et bien que Messire Gaillard de Durfort, Seigneur de Duras, Blancafort & Villandrau se fut opiniastré avec l'Anglois, si est-ce que le Roy ne luy en fit pas grand mal, mais luy en octroya pardon fort liberalement, & luy rendit toutes ses terres. De plus je sçay fort bien qu'il avoit son Maistre Pierre des Habi itez, lequel (comme l'on dit) luy soûtenoit la teste sous son chevet. Mais qui prendra garde de prés à l'humeur & prudence de ce Louys, soudain il découvrira à quelle fin les Grands n'estoient pas tant supportez que les petits. C'est que ce Roy avoit envie d'estre obey, & tenu le plus grand de son Royaume, aussi falloit-il qu'il suivit tous les moyens qui pouvoient le maintenir en une telle grandeur. Le plus propre estoit d'appaiser & aterrer ceux, qui estans trop haut perchez pouvoient luy faire ombre & obscurcir la lumiere de sa Majesté. Et pour

ce qu'il devoit avoir à l'entour de sa personne gens d'apparence, il avançoit les petits, qui à peine eussent sçeu estre si bien remp umez qu'ils osassent prendre leur vol par dessus son siege. Ioint que telles partialitez qu'il semoit entre les Grands desappointez & les petits avancez, sembloient servir à la conservation de son Estat, dautant que s'entrepillans par ensemble, ils ne s'amuseroient pas à luy broüiller la tranquillité de son Royaume. Et pour mieux rafermir son Estat, il s'entretenoit de la Cour de Parlement, & à cét effet en l'an 14 9. il octroya le privilege d'exemption de l'arriere-ban à tous les Seigneurs du corps. Qui est chose raisonnable & bien considerée, que ceux qui font la justice à chacun soient respectez sur tous autres, & exempts de toutes charges & servitudes. En laquelle immunité & exemptiõ furent compris tous les Notaires & Secretaires du Roy en cette Cour souveraine. Ce n'est pas que pour tout cela je veüille affranchir nostre Louys des excez, esquels il s'est laissé aller sur l'imposition des Tailles, dont il se licentia tellement, que

son peuple en fut grandement chargé. Et c'est pourquoy on dit que le feu Roy François premier du nom, disoit que Louys XI. avoit mis les Rois hors de page, les affranchissant de cette obligation de la Loy ancienne, qui leur lioit aucunement les mains, & leur empeschoit de faire levées sur le peuple qu'en urgente necessité, sans le consentement des Estats. Et comme il se plaisoit aux petits, aussi ne faisoit-il aucune conscience de les avancer, leur faire dons immenses, & soûtenir par ce moyen son Royaume A Coctier son Medecin, vice-President des Comptes il donna les Seigneuries de S. Germain en Laye, sejour des Rois anciens & de Triel, appellée autrefois la Chastellenie de Poissy, lesquelles il osta à Jean d'Ailly Vidame d'Amiens; il luy donna encore la Chastellenie de Germont & ville de Poligny sur Aglantine au Comté de Bourgogne: & à un sien valet nommé Olivier le Dain, il donna le Vicomté de Corbeil & la Seigneurie de Choisy, la Garenne & Forest de Senart, toute la Iustice & Villages compris. Ce que j'ay bien voulu icy proposer pour rabatre les

cloux à ces Satyriques censeurs, qui veulent tenir le controlle des liberalitez de nos Rois. Ie leur represente ce Louys, qui fit à de si petits compagnons des dons de telle importance. S'il l'a pû faire, pourquoy ne sera-il permis à nos Rois de gratifier, reconnoistre & honorer le service de ceux qui auront employé leur valeur, prudence & dexterité pour la Couronne & le public? Là dessus je sçay qu'on me dira que ces donataires ne iouyrent gueres long-temps de telles liberalitez, qui estoient faites au prejudice de l'Estat, ce que je ne veux pas nier; mais aussi il faudra qu'on me confesse que la vertu & merite de ceux qui sont avancez par les Rois, sert d'un merveilleux rempart à l'encontre des invalidations, retraites & retranchemens qu'on pourroit pretendre de ces donations, qui estans conferées à personnes dignes & l'ayans merité, doivent estre irrevocables. Or comme ce Prince estoit fort merveilleux en ses actions, l'un des plus sages de son temps, des mieux disans & plus lettrez Princes qui vescussent pour lors, dissimulé en ses affaires,

secret en ses desseins, défiant, soupçonneux, colere, vindicatif, accort, subtil, prevoyant & discret, l'Empereur Charles le Quint tenoit toûjours devant ses yeux le discours de sa vie, ses dits & gestes, pour se faire dessus ce modele. De fait il eut esté bien empesché de choisir un plus beau, plus propre & plus excellent exéplaire que celuy de nostre Louys, auquel ses ennemis estoient contraints de faire bonne mine : & entr'autres Bajazeth second du nom, & fils de ce Mahemeth, qui conquit les Empires de Grece & Trebizõde, lequel envoya ses Chiaoux & Messagers vers Louys, avec un inventaire de plusieurs Reliques, qui restoient encore du sac de Constantinople, & une grande somme d'argent pour offrir à ce Roy, & par ce moyen tirer de luy son oncle Zizin, qui estoit en France sous la garde du Seigneur d'Aubusson, grand Maistre de l'Ordre de S. Jean de Rhodes, & pour avoir son alliance. Mais comme nôtre Louïs estoit consciencieux, aussi refusa-il l'alliance d'un persecuteur juré des Chrestiens, & ne voulut pas qu'on livra le Prince Turc, s'estant rendu sous

la foy des noſtres, & deſquels il embraſſoit la doctrine. Une choſe eſt à admirer, que pluſieurs Princes qui vivoient du temps de ce Louys, & leſquels il empeſchoit de pouvoir attenter ſur l'Eſtat du Royaume, allerent avant luy payer le tribut à nature, tels que furent Charles Duc de Bourgogne, la Ducheſſe Marie fille de ce Duc & épouſe du Prince d'Auſtriche, Edoüard d'York Roy d'Angleterre, qui mourut l'onziéme d'Août 142;. Galeas Sforce Duc de Milan, Iean d'Arragon & autres. Au reſte, j'advertis le Lecteur qu'en cette vie par mégarde on a laiſſé couler que Frãçois de Paule eſtoit Fondateur des Capucins, au lieu qu'il falloit dire des Bons-hommes. Et ce afin qu'il ne tombe en erreur.



FRANÇOIS I. DV NOM
ROY DE FRANCE

FRANÇOIS I.
DU NOM,
ROY DE FRANCE.

CHAPITRE VI.

ON n'a pas dit ſans occaſion que les deux principales colomnes de la Royauté, ſont la ſageſſe & la vertu: la ſageſſe ſert pour remedier aux parties du Royaume intereſſées, & les conſerver en la compoſition bien ordonnée, qui entretient ſa ſplendeur, fermeté & authorité: la vertu, la bravoure & la magnanimité pour faire joug à ceux qui trop mal appris veulent attenter ſur l'Eſtat, le troubler &

renverser: toutes deux ensemblement conjointes, pour raison de la fin, soûtiennent les Principautez, & les maintiennent en heureuse & stable durée. Pour verification de mon dire, il n'est pas besoin que je m'égare dans l'antiquité, encore que l'excellence des Empires Grecs & Romains ne nous en appreste que trop de matiere, je ne veux point m'éloigner de nostre France, qui nous en a dés un long-temps produit de fort beaux témoignages. Et sur tout en la magnanime sagesse de ce premier François, qui a par son adresse tellement affranchy la France des griffes de ceux qui la vouloient tyranniquement rendre esclave, que je serois taxé de trop grande ingratitude, si je laissois rouler ce globe d'hommes Illustres, sans donner atteinte au lustre de nostre France, lequel n'a point esté seulement un Mars victorieux, mais aussi le Pere nourricier & amateur des bonnes lettres. Ce n'est pas que je fasse estat de particulariser tout ce qui seroit requis pour l'Histoire, ses dits, faits & gestes, mais j'en veux seulement ébaucher quelque simple abbregé, pour representer à la posterité

les tres-dignes vertus, qui l'ont maintenu en ſa Royale grandeur, afin que s'y regardant, elle continuë toûjours aux heureux & vertueux exploits, qui à tout jamais immortaliſeront le nom François. Et parce que certains ſe font acroire, que celuy dont preſentement je veux parler, il a aſſez bruſquement eſté élevé à la Couronne de France, & que pour cette occaſion il a eſté querelé par aucuns Princes, je veux bien avant que d'entrer au recit de ſes magnanimes executions, montrer d'où il eſt ſorty. On demeure d'accord que ſon pere eſtoit Charles Comte d'Angouleſme, fils de Iean d'Orleans Comte d'Angouleſme, aſſez remarqué par les Hiſtoriens pour la longue & ennuyeuſe priſon, qu'il ſouffrit par l'eſpace de trente-deux ans en Angleterre où il fut mené par les Anglois qui le prirent à la bataille d'Azincourt, & le relâcherent l'an 1445. Apres il mourut l'an 1468. Sa mere fut Louyſe de Savoye fille de Philippes Duc de Savoye VII. du nom, & de Marguerite de Bourbon, laquelle mourut le 22. de Septembre, l'an 153 . en un village nommé Grez en Gaſtinois: de maniere

qu il faut conclure que le Roy Louys XII. estant decedé sans hoirs masles, il n'y a eu aucun plus proche du sang en ligne masculine & collaterale que François : ce qui sera aisé à entendre de certe maniere. Charles V. eut deux fils, à sçavoir Charles VI. duquel vint Charles VII. & de ce Louys XI. qui engendra Charles VIII. Le second fut Louys Duc d'Orleans, qui eut de Valentine, fille de Galeas Duc de Milan trois fils, Charles qui fut Duc d'Orleans, Jean Comte d'Angoulesme & Philippes Comte de Vertus. Charles eut de Marie de Cleves Louys, qui fut Roy de France, douziéme du nom, & Marie qui fut donnée en mariage à Jean de Foix, Vicomte de Narbonne. Louis douziéme n'eut que deux filles, à sçavoir Claude & Renée, qui fut mariée à Hercule Duc de Ferrare, le 28. jour du mois de Iuin, l'an 1528. Or par la Loy Salique on sçait bien que le Royaume ne tombe point en quenoüille, de maniere qu'il a fallu reprendre la souche de Jean Comte d'Angoulesme, lequel eut de Marguerite fille du Seigneur de Rohan, Charles & Ieanne qui fut mariée à

Charles de Coitivy, Seigneur de Taillebourg & Baron de Craon. De Charles ſont décendus noſtre François & Marguerite Ducheſſe d'Alençon, & depuis Reine de Navarre, voila pourquoy il fut ſacré à Reims, preſens les Deputez, repreſentans les douze Pairs de France le 25. jour du mois de Ianvier, l'an 1514. A S. Denis il fut couronné ſuivant l'ancienne coûtume, y aſſiſtans tous les Princes, Seigneurs & autres, qui doivent ſe trouver en une telle ceremonie. Par les Cours de Parlemens fut-il advoûé, de maniere que ceux-là s'abuſent, qui n'entendans pas l'Hiſtoire, tiennent qu'il s'eſt gliſſé furtivement à la Couronne, ſans y eſtre appellé par le droit fil de ſucceſſion. Comme auſſi ceux qui ſous le voile du mariage qui fut entre luy & Claude fille de Louis XII. laquelle deceda le 26. jour de Iuillet, l'an mil cinq cens vingt-quatre, eſtiment que la Royauté luy ſoit écheuë, & comment ſe pourroit faire cela, ſi Claude pouvoit parvenir? eſt-il vray-ſemblable qu'à cauſe d'elle François en ait eſté impatronizé? Doncques François nâquit l'an 1490. le 12. de Septem-

bre : & parvint au Royaume en l'année de son âge vingt-vn, succedant à Louis XII. lequel pour le bon traittement qu'il faisoit à son peuple, ne le surchargeant point de Tailles & autres tels faits, qui accablent par trop souvent les Sujets, fut appellé Pere du peuple, comme aussi Philippes III. du nom, & dix-neufiéme Duc de Bourgogne fut appellé Bon, pour la descharge qu'il fit à ses Sujets des Tailles, Subsides & Imposts. Si ces deux Princes ont merité d'estre ornez de telles qualitez, celuy duquel je parle presentement, devra estre de la partie, tant pour le soin qu'il a pris à amplifier & illustrer son Royaume, que pour l'affection qu'il a eu à l'endroit des vertueux & sçavans personnages. Bien peu de temps peût-il demeurer en son Royaume, que contre Sforce Duc presomptif de Milan, ou contre les Suisses il ne dressast une furieuse & grosse armée. Contre le Milanois, il fit de grandes actions par l'armée qu'il donna en charge à Charles de Bourbon, Prince autant valeureux que nul autre de son temps : lequel aussi par la singularité de son adresse sçeut si bien

captiver le cœur de ſon Roy, qu'encore qu'il n'y euſt eu en France Conneſtable depuis la mort de Louis de Luxembourg, qui fut décapité à Paris du temps du Roy Louis XI. le 19. jour de Decembre en l'année 1475. pour s'eſtre déloyalement porté tant envers la Couronne de France, que le Roy d'Angleterre & la Maiſon de Bourgogne, au commencement de ce regne il fut fait Conneſtable de France. Et de cette charge par quelque temps il s'aquitta tellement au gré de ſon Roy, que ſoit qu'il eut envie d'avancer les Princes du ſang, ſoit qu'il ne voulut eſtre ingrat à reconnoiſtre la generoſité de cét Heroïque Chevalier, il luy donna la Chaſtelleraudoye en titre de Duché, quoy que ce païs ſoit ſujet au reſſort de Poictou, qui ne porte que titre de Comté. La guerre de Milan ſervit en partie à exercer le courage de ce Duc de Bourbon, & auſſi luy appreſter matiere de ſe venger du tort qu'il croyoit avoir receu par la perte dont il eſtoit menacé à l'encontre de Maximilian fils de Louis Sforce uſurpateur de Milan. Le Roy preparoit une puiſſante armée, parce qu'il avoit affaire

à forte partie. Le Pape Leon d'un côté donnoit ſecours aux Milanois, & de fait Proſper Colonne Romain fut pris à Villefranche par le Seigneur d'Himbercourt. Apres il fit avancer vers Milan ſon armée, parce que d'autre côté il aprenoit que les Suiſſes marchoient jour & nuit pour ſecourir le Milanois, ils eſtoient meſme entrez dedans Novare, d'où ils furent chaſſez par Pierre de Navarre. Et alors ils firent parler d'appointement au Roy, qui pour n'eſtre de mauvaiſe intelligence avec eux, leur envoya par le ſieur de Lautrec la ſomme qui leur avoit eſté promiſe. Cependant les Suiſſes ſe laiſſerent prendre à la pipée du Cardinal de Sion Imperialiſte, & s'aveuglerent ſi fort d'une ridicule preſomption d'eſtre dompteurs des Princes, que contre leur foy, promeſſe & ſerment ils rebrouſſerent chemin: ſe mirent en devoir de ſurprendre le Roy, qui mécontent d'une telle perfidie, delibera de combatte cette compagnie déloyale. La bataille fut aſſez rude, en la meſlée il y eut de coſté & d'autre perte notable, tant ils eſtoient acharnez les uns ſur les au-

tres, qu'il ſembloit impoſſible de les ſeparer. Enfin les Suiſſes perdirent la place. De dérober l'honneur de cette victoire aux Seigneurs, Capitaines & Soldats, qui ſe comporterent genereuſement en cette bataille, ce n'eſt pas mon intention; mais que principalement l'honneur n'en doive eſtre attribué à cét invincible François, on ne le peut le nier, puiſque continuellement il eſtoit bandé à encourager ſon armée pour ſe comporter vigoureuſemẽt contre la fierté trop hautaine de ces dompteurs, qui furent domptez eux-meſmes. Le lendemain ceux qui reſtoient des Suiſſes, ſecondez de ceux qui eſtoient ſortis de Milan, environ trente-ſix mil combatans tant à pied qu'à cheval, vinrent charger de telle viſteſſe les François, que le fils du Comte de Petillanne, le Seigneur d'Himbercourt, François frere de Charles Duc de Bourbon & Conneſtable, Charles de la Trimoüille, Prince de Thalorut, le Comte de Sancerre, le Seigneur de Buſſi, le Capitaine Mouy & autres tres hardis Capitaines y demeurerent. Cette défaite neantmoins n'amoindrit pas le cœur des

François & l'avantage qu'ils avoient pris sur les Milanois. Lesquels rendirent au Roy la ville, se soûmettans à sa mercy. De mesme fit Maximilian Sforce, qui apres avoir esté par quelque temps assiegé par Pierre de Navarre, voyant que les mines qui estoient faites, avoient déja de telle sorte ébranlé le Chasteau, qu'une bonne partie estoit déja renversée, il se rendit à la mercy du Roy, qui le luy accorda, & deslors s'empara de Milan, y établit justice, & mit Officiers pour la police de la ville. Apres il s'aboucha avec le Pape Leon X. du nom à Boulogne la Grasse, ce qui ne servit gueres à la France, à cause de l'abolition en partie de la Pragmatique Sanction. Un peu auparavant il avoit fait appointement avec les Suisses, qui moyennant grande somme de deniers que le Roy leur donna, se declarerent ses amis & de son alliance, comme aussi ceux de Pavie. Ce pourparler de Boulogne remit sur le tapis cette Croisade sans effet, qui si mal à propos fut maniée, qu'elle réveilla Martin Luther & plusieurs autres, qui sous ombre d'abus, ayans découvert la malheureuse fin

où on tenoit que la plufpart des deniers de cette Croiſade jubilée eſtoiét deſtinez, de plein ſaut ſe retirerent de l'Egliſe Catholique Romaine. Cette paix ne dura gueres, ſur la fin du Careſme vinrent nouvelles au Roy à Lyon, que l'Empereur Maximilian avoit pratiqué quelques alliez du Roi, meſme avoit ſecrete intelligence avec quelques citoyens de Milan, & qu'il décendoit avec de grandes forces en la plaine de Veronne & à Landes. Le Duc de Bourbon qui avoit eſté laiſſé Gouverneur & Lieutenant general à Milan, n'en fut pas pluſtoſt adverty, qu'il ſortit de Milan pour aller contre; mais voyant l'armée de l'Empereur de la moitié plus puiſſante que celle du Roy, il ſe retira, eſtimant qu'il feroit une action de temerité s'il hazardoit ſes troupes à la foule des ennemis: toutefois l'Empereur fut ſi bien ruiné devant le ſiege de Milan, que force luy fut, non ſans grande honte de lever le ſiege, apres avoir ſi long-temps eſté devant la place, qu'il fut contraint d'emprunter de Henry VIII. du nom Roy d'Angleterre cinquante mil angelots. Pour mieux aſſeurer ſon Eſtat,

le Roy traitta alliance avec l'Archiduc, (qui pour lors n'estoit que Roy d'Arragon, & depuis fut Empereur) à Noyon : mais ce traité ne vint point à effet : aussi bien-tost apres ils commencerent les guerres en Picardie, lesquelles ont duré jusques à nostre temps. En l'année 1521. les Espagnols & Hannuyers assiegerent la ville de Mesieres, où ils ne perdirent que leur temps, à cause de la resistance qu'y faisoit le Capitaine Bayard avec le sieur de Montmorency, de Montmoreau, de Lucé, de la Tour, de Bremont, Jean de Dureil, de la Barbée, Nicolas de Toüars & plusieurs autres, qui valeureusement repousserent l'Espagnol si vivement, que force luy fut de quitter le siege : le Roy se mit deslors à poursuivre à feu & à sang l'Empereur : sur lequel en faveur du Roy de Navarre, privé de ses terres pour faire service au Roy Louis XII. il prit Fontarabie, d'où encore qu'elle fut reputée imprenable, il en fut chassé par le sieur de Lude, qui entra dedans. Depuis par les menées du Pape Leon, les Milanois se revolterent contre le Seigneur de Lautrec, Gouverneur du

païs pour ſa Majeſté, de ſorte que par faute de ſecours il quitta le païs. Apres que Charles le Quint fut inſtalé dans l'Empire, les affaires du Roy commencerent davantage de s'embroüiller, à cauſe de l'alliance qui eſtoit entre l'Empereur & le Roy Henry d'Angleterre. Lequel au mois d'Octobre en l'année 1524. décendit en Picardie, & commençoit déja à y prendre pied, ſi par le ſecours qui fut dépeſché de Paris, tant de munitions que de guerriers, leur entrepriſe n'eut eſté interrompuë. Là les Seigneurs de Vendoſme & Louis de la Trimoüille leur rabatirent leurs coups, comme il appartenoit. Mais le Seigneur de la Trimoüille ne pût gueres y arreſter, il fut rappellé en ſon Gouvernement de Bourgogne, où l'Eſpagnol vouloit décendre. Lequel voyant que la traiſnée qu'il avoit fait, ne pouvoit prendre feu, cependant que le valeureux la Trimoüille ſeroit preſent, quitta ſa pourſuite. Partant derechef le Seigneur de la Trimoüille fut renvoyé en Picardie pour renfort du Seigneur de Vendoſme avec les Mareſchaux de Foix & Montmorency & les Bandes de

Mesieres & de Baugé. Si les troubles, dont j'ay cy-dessus tracé quelque discours, ont servy pour exercer la sagesse & prudence de ce magnanime Roy, ceux qui ont ensuivy luy ont encore appresté plus belle matiere. A Lyon le Roy d'Angleterre par son heraut luy dénonce une guerre mortelle. Il reçoit nouvelles que son Connestable le Duc de Bourbon s'est rangé du party de l'Empereur avec plusieurs Seigneurs & Gentilshommes signalez du Royaume : Que derechef les Anglois & Flamans s'armoient pour retourner en Picardie. Pour cela il ne perdit point cœur. Pour donner ordre aux desseins que pouvoit faire le sieur de Bourbon, il se saisit du Chancelier de Bourbonnois, du Seneschal, du Seigneur des Cars, du Seigneur de Saint Valier, & de deux Gentilshommes du Connestable, qui luy menoient son tresor, il les fit mettre prisonniers dans la Conciergerie du Palais à Paris. Il découvrit d'eux les secrets, pratiques & menées du Seigneur de Bourbon, où fort prudemment il preveut. Et parce que le sieur Jean de Poitiers, Seigneur de S. Valier ne vouloit chan-

ter

ter, comme on vouloit, (encore qu'il eut confessé en la Tour de Loches au President de Selva & à l Evesque du Puy, que l'occasion qui fit rebeller le Duc de Bourbon, estoit la réponse que le Roy avoit fait aux articles par luy envoyez à la Cour de Parlement, sur le procez qu'il avoit contre la Regente, touchant le domaine) il fut condamné le 17. du mois de Fevrier, l'an 1523. apres estre degradé des armes, d'avoir la teste tranchée en la place de Greve, où il fut à cét effet mené, & ne faisoit pas son compte autre que de passer le pas pour cette heure. Toutefois sa grace luy fut envoyée par le Roy, & par ce moyen en réchapa. Cependant de toutes parts le Roy fait entendre aux Villes & Places fortes qu'on se tint sur ses gardes, à cause de la rebellion du Connestable & autres ses alliez. Ce que le Roy d'Angleterre avoit mandé au Roy, il ne manqua pas à l'executer. Se joignant avec les Flamands il aborda à Theroüenne, où ils receurent un grand échet par le Capitaine Pierre-pont, Lieutenant du Duc de Lorraine. Encore moins firentils devant Dourlans, le Seigneur de la

Trimoüille prevenoit si bien leurs entreprises. Il ne sçeut neantmoins faire si bien, qu'ils ne prissent Braye, Roye & Montdidier. Cependant qu'on remuoit si fort les mains en Picardie, le Roy avançoit le plus qu'il pouvoit son voyage d'Italie, pour recouvrer sa Duché de Milan, où il avoit bonne envie de s'acheminer, mais les affaires du Royaume ne pouvans lui permettre cette expedition, il y envoya le sieur Guillaume Goffier, Seigneur de Bonnivet Admiral de France, qui ne pût rien y executer, parce que le Duc de Bourbon s'estoit déja emparé de Milan, & partant il fut contraint de s'en retourner avec les Seigneurs de Vaudemont, de Vandenesse & le Capitaine Bayard. Lesquels ce Prince fit suivre par quatre mil Harquebusiers, qui blesserent tant l'Admiral, que le Seigneur de Vandenesse, qui tost apres en mourut, comme aussi le genereux Bayard, qui estant décendu de cheval, se mit sous un arbre, où bien-tost apres il mourut, dont fut fort fasché le Seigneur de Bourbon, qui se trouva à sa mort. Quand un Sujet se bande contre son Prince, il luy

donne beaucoup plus d'algarades, que ne sçauroit faire l'ennemy étranger, quelque fort qu'il soit : icy vous voyez le sieur de Bourbon, qui seul brise les desseins du Roy pour Milan. Il assiege Marseille, la met en tel hazard, qu'il faut y depescher le Seigneur Philippes de Chabot, le Seigneur Rance & autres: même il fallut dresser une armée, dont fut Lieutenant le Seigneur de la Palice pour l'en faire dècamper. De parler ici de la journée de Pavie seroit renouveller la playe, qui dés si longtemps a défiguré ce Royaume, veu la défaite des nôtres & la prison du Roy mesme, laquelle principalement on doit imputer à la secousse que donna le sieur de Bourbon, qui alors se vengea de celui, qui n'ayant daigné lui faire raison du tort que lui vouloit faire Louïse Reine Mere du Roy, lui avoit donné occasion de s'absenter de la Cour. Ie ne veux pareillement parler du traité de Madrit ny de la delivrance du Roy, à cause que cela enfleroit de trop ce discours. Ioint aussi que pour la nullité de ce traité les choses allerent tout autrement qu'il n'avoit esté dit par ledit accord, ainsi que les

Histoires de ce temps-là ne le justifient que par trop. Apres sa delivrance il ne cessa pas de reprendre ses premiers desseins contre l'Empereur Charles, qui voulut venir en Provence, mais il n'y gagna gueres qu'une honte de s'enfuir, apres avoir perdu une infinité de ses gens en Piedmont, il traversa pour reprendre Milan, ce qu'il fit ne sera pas ici couché par moi, non plus que les actiõs de François de Bourbon sieur d'Anguien, qui fit cette tant celebrée défaite des Espagnols & Lansquenets à Carmaignole, l'an mil cinq cens quarante-quatre, où il prit deux mil cinq cens prisonniers : entre lesquels estoient Dom Charles de Gonzague, chef de l'avantgarde & Colonel de leurs gens de cheval, Remy de Mandone Colonel des Espagnols & autres Seigneurs & Capitaines de remarque. Pareillement si je parlois de la prise de Cazignan, il sembleroit que je voudrois chatouiller le sort, qui d'une façon incroyable accompagnoit la tres-illustre generosité de ce Prince vertueux. I aime mieux renvoyant le Lecteur à ce qui en est assez amplemét proposé par les Annales de France à re-

chercher la cauſe ſur laquelle eſtoit fõdée cette guerre de Milan. A dire la verité quãd il eut fallu acheter la Duché de Milan, le Royaume eut pû la payer, qu'il fallut débourſer pour la conquerir, outre les rançons que tira l'Eſpagnol, & pluſieurs milliers de braves & valeureux Capitaines; mais voila ce que c'eſt, les Princes ne regardent pas de ſi prés, quoy qu'il coûte, il faut que ce qu'ils pretendent leur appartenir leur ſoit rendu. Que cette piece n'ait eſtē dés un fort long-temps querelée par les François, on ne peut le nier. Leſquels y pretendent droit par le moyen de Valentine, fille de Jean Galeace, creé premier Duc de Milan par Vvenceſlas, laquelle fut mariée à Louis Duc d'Orleans, à cette condition, que ſi Jean Marie & Philippes Marie ſes deux freres qui furent Ducs, mouroient ſans enfant maſle, que les enfans legitimes & ſucceſſeurs de Valentine, ſeroient heritiers du Duché de Milan. Et on dit que le Pape ſousſigna ce traité. A cette occaſion Charles d'Orleans fils de Louis & Valentine, apres la mort de ſon oncle, leva une armée contre Milan, & continuerent ſes ſucceſſeurs juſques à noſtre

François, qui estoit affectionné si fort qu'il ne pouvoit se donner le loisir de penser aux affaires de son Royaume. A peine fut il de retour en France, par maniere de dire, qu'il commença à remettre ses forces pour aller reconquerir son Milan. Et parce qu'il lui falloit passer par les terres appartenantes au Duc de Savoye, qui pour lors estoit en Cour, il le pria de lui octroyer passage. Ce qu'il refusa à cause de l'alliance qui estoit jurée entre lui & l'Empereur. Il eut vallu beaucoup mieux qu'il le lui eut acordé, dautant que ce refus donna occasion au Roi de s'emparer de la Savoye, où il pretendoit droit à cause de Louïse sa mere fille de Philippes Duc de Savoye, auquel elle apporta pour son dot soixante mil écus, & eut don en ce mariage pour leur premier fils masle du Comté de Baugé & de la Chastellenie de Bourg en Bresse, pour preciput & avantage, & à cause de Marguerite de Bourbon son ayeule femme dudit Philippe ; comme pareillement pour la succession qu'il y pretendoit par testamens des Comtes de Provence, dont il avoit souvent adverti & sommé le

Duc, qui ne faisoit aucun conte d'y vouloir entendre. Il y mit le pied si avant, que par l'espace de plus de 30. années la Maison de France en a jouy. Toutefois elle fut renduë au Duc Philibert Emanuel par la paix faite l'an 1558. moyennant qu'il épousast Marguerite de Valois sœur unique du Roy Henry II. du nom, tres-vertueuse & tres-illustre Princesse, laquelle apres avoir restauré la florissante Université de Bourges, & par infinies autres actions heroïques agrandy sa renommée, quitta ce monde pour aspirer aux Cieux l'an 1574. De ma part quand je me mets à examiner le commencement, progrés & issuës de cette guerre de Milan, je suis contraint de déplorer la perte de nos François, & l'évacuation des deniers qui ont esté employez en une telle affaire, & d'autre costé reconnoistre qu'elle a esté aucunement profitable au Royaume de France, non point tant seulement à cause du Piedmont & Savoye, qui alors s'acrocherent à la Couronne de France, mais pour l'exercice qu'y ont pris nos François pour, se formans à la guerre, n'entreprendre rien pour le remuë-

ment de l'Estat. Ce qui fut tres-sagement reconnu par ce grand cerveau d'Antoine du Prat Chancelier de France, auquel on proposoit que le recouvrement de Milan estoit tres-difficile, qu'il épuiseroit les tresors de la France, & qu il y demeureroit des Chefs, dont le Royaume auroit besoin. Las (dit-il) il est necessaire que Milan demeure ainsi comme il est, car il sert de purgation à la France, pour arracher les mauvaises humeurs des hommes gastez & débauchez, qui pourroient infecter & corrompre le Royaume, s'ils ne prenoient un peu d'air. Si je n'estois trop long, je mettrois icy en liste ce qu'il fit à Gennes en l'an 1515. qu'il remit sous sa puissance par plusieurs fois : car les Genevois sont plus flotans & variables que l'inconstance de la mer qui ont leurs murs. Apres avoir conquis Milan, il assujettit Gennes estant Duc Octavian Fregose : mais ils ne pûrent gueres perseverer en la fidelité jurée, en l'on 1527. ils mirent par terre à grands frais le Fort de Bride, partant derechef ils furent assaillis si asprement par Odet de Foix, Seigneur de Lautrec & André

Dorie, qu'ils furent contraints de se rendre. Mais qu'eſt-il beſoin de s'arreſter ſur les victoires & belliqueux exploits de ce magnanime Prince, puiſque non ſeulement par l'épée, mais auſſi par ſa plume il a ſi heureuſement fait voler la renommée du nom François, qu'à tres juſte occaſion il a eſté apellé l'Apollon des Gaulois, pour les medecines ſalutaires, qu'il leur a donnez pour chaſſer les maladies qui euſſent pû corrompre le corps & compoſition du Royaume. A cét effet il remit en honneur les bonnes ſciences, les Langues Hebraïque, Grecque & Latine. C'eſt ce Roy qui inſtitua les douze Lecteurs Royaux en ſon Univerſité de Paris, & auquel principalement ce titre, par droit de preciput, luy eſt eſcheu de pere & amateur des bonnes lettres, leſquelles il a mis à une telle perfection, qu'elles ſont arrivées au faiſte de leur gloire, & juſques à ce poinct, que le ſiecle d'Auguſte fils adoptif de Jules Ceſar n'a point eſté ſi copieux en hommes de grande literature & pleins de diverſité de ſciences, que le temps qui nous a amené & mis au ſiege Royal ce

François pere des Muses. Si je voulois déduire au long ce qui seroit besoin de specifier pour l'illustration de l'Academie de Paris, j'étendrois trop ce discours, en general j'oseray bien affirmer que cét indompté Prince a par ses diligences, soins & moyens ramené dans son Paris la fameuse Academie d'Athenes. On luy doit (sans faire bresche à l'honneur de ses predecesseurs) attribuer l'honneur des riches & rares Bibliotheques de ce Royaume. Tant il estoit curieux d'avoir de bons Livres, qu il n'y a coin de la terre où il n'ait fait sonder pour recüeillir tout ce qui pourroit estre de precieux & digne de reparer la singuralité d'une Bibliotheque Royale, telle qu'il vouloit bâtir pour la splendeur des bonnes lettres. Thevet en parle seurement ayant fait le voyage du Levant avec le sieur Pierre Gille, homme consommé és raretez de plusieurs sciences, auquel il donna charge de recouvrer plusieurs Livres exquis en Asie & Grece, & pour ce sujet il luy livra la somme de six mil livres, pour faire l'employ, outre la pension honnorable dont il le gratifia.

Toutefois si l'on croit à quelques autres, ce sera Guillaume Postel, auquel ils disent qu'on a delivré la somme de quatre mil écus pour amasser des Livres, desquels ce Monarque des Gaulois enrichit sa Bibliotheque de Fontainebleau. Ie ne fais point de doute que mon grand compagnon & amy Postel n'ait apporté de beaux Livres, mais que sçait esté apres avoir touché une si notable somme, j'auray bien affaire à le croire, attendu que je sçay bien le contraire. Mais soit que Postel ait receu ces deniers ou non, la liberalité de ce Prince est d'autant plus à estimer, qu'il ne pouvoit se rassassier de dépenser de l'argent pour remeubler son Arsenal de sciences, afin qu'au besoin il pût rembarrer les puissances des barbares & ignorans, qui oseroient attenter sur le fort des disciplines. I'ay esté bien content de faire un si long discours des grandes sommes, qu'il a fallu que ce Prince ait déboursé, tant pour les charges de l'art militaire, que de l'avancement & decoration des Muses, afin qu'aiguillonnant tous les autres Rois, Monarques & Empereurs à suivre sa trace,

je leur dresse un patron du ménage qu'ils doivent faire, dautant qu'on ne peut nier que la charge qu'il a eu sur les bras de telles & si longues guerres n'ait terriblement diminué ces tresors, & neantmoins on voit qu'il se trouva à l'Espargne quand il mourut, un million d'or & sept cens mil écus, & le quartier de Mars à recevoir, sans qu'il fut rien deu, sinon bien peu de chose aux Seigneurs des Ligues & à la Banque de Lyon, qu'on ne vouloit payer pour les retenir en devoir : la paix asseurée avec tous les Princes de la terre : les frontieres étenduës jusques aux portes de Milan : le Royaume plein de grands Capitaines & des plus sçavans hommes du monde. Là dessus on me pourra répondre qu'il n'estoit surchargé de telles pensions, comme ont esté ceux qui l'ont suivy. Il avoit les Allemands, Anglois, Italiens, Suisses, Albanois, Espagnols & Grisons. Toutes ces pensions, hors celles des Ligues, ne montoient au plus à cent trente mil livres par an. Et quant à l'estat des pensions qu'il donnoit à ses Sujets, princes du sang, Chevaliers de l'Ordre, Capitaines en

grand nombre, Lieutenans, Conseillers d'Estat, gens de Iustice, Ambassadeurs, Escoliers étudians, & plusieurs excellens Artisans & sçavans personnages, il ne pouvoit revenir qu'à quatre cens vingt-sept mil six cens quatre-vingts-douze livres. Aujourd'huy les pensions des étrangers & de ceux du Royaume sont dix fois plus grandes : l'interest des deniers deubs monte beaucoup plus que toutes ces pensiōs, de maniere qu'encore qu'aujourd'huy le peuple paye davantage que lors il ne faisoit, il est impossible que le Roy puisse faire une telle reserve. Il a tant d'Officiers, qui ayans financé pour avoir leurs estats, veulent en tirer, comme l'on dit, plume ou aisle. Ie laisse plusieurs autres charges extraordinaires, ne faisant estat de controller la dépense des deniers de sa Majesté. Partant pour revenir à nostre Francois, il haïssoit la vente des offices, comme dommageable au salut du Royaume, & ne vouloit pas qu'ils fussent donnez, comme aussi les Benefices qu'au merite des gens d'honneur. Et à cette occasion il se mécontentoit fort des Gentilshommes de son

Royaume, parce qu'ils ne s'adonnoient ny à l'étude ny à l'exercice des bonnes lettres, regretant & leur lascheté & le miserable estat du Royaume, qui par ce moyen demeuroit privé de Iuges, qui sembloient devoir avoir beaucoup plus d'integrité, conscience & generosité que les autres, estimant que s'ils eussent esté promeus aux estats & dignitez, la Iustice eut esté beaucoup plus droitement administrée, parce qu'ils doivent estre moins enclins à des choses reprochables que gens de petite étoffe & basse condition. Il y en a encore pour le present dont la pluspart se qualifient du titre de noblesse, & font vertu d'ignorance, qui moyennant qu'ils sçachent griffonner tellement quellement quelques lettres contrefaites, dont ils paraphent leur sein à la grandeur, s'estiment, comme l'on dit, estre trop grands Clercs. Ie ne daignerois les renvoyer au temps de nos peres, ils ne voudroient se tourmenter la cervelle de feüilleter l'antiquité, seulement je les veux laisser sous la rigueur de la discipline, dont ce Prince a reprimé la lascheté de ceux qui foulent

aux pieds l'excellence & la dignité des arts & ſciences literales. Ie les y pouſſe hardiment, dautant que ie ſçay bien que s'ils ne ſont dénaturez, ils reputeront à tres-grand bon-heur d'avoir receu un advertiſſement d'un tel Roy. Ioint auſſi que je voy qu'ils ont fait regle & maxime de ce qui ne devoit pas eſtre tiré à conſequence, pour ſervir en general. Ce Roy ayant démenty l'Empereur Charles le Quint par ſes Herauts d'armes, pour les paroles qu'il avoit dites contre ſon honneur, dit un jour en l'aſſemblée des plus grands Seigneurs que celuy-là n'eſtoit pas homme de bien, qui enduroit un démenty, de là ont-ils fondé un axiome, qu'un démenty meritoit un coup d'épée ou de piſtolet, non pas que cette precipitée vengeance n'eut déja eſté pourmenée, & meſme certains Docteurs ne ſe fuſſent amuſez, pour ſçavoir ſi celuy qui recevoit un démenty, eſtoit intereſſé & outragé en ſon honneur, & par conſequent s'il en devoit prendre la raiſon, mais parce qu'ils avoient l'exemple & authorité d'un ſi magnanime & prudent Roy, ils eſtoient bien d'advis, pour

contenter leurs insolentes passions, de se regler à son patron, selon le commun proverbe.

A l'exẽple du Roy un chacun se gouverne.

Puisque donc il est vray, que tirans les cheveux aux faits & aux dits de cét indompté Prince, ils se licentient à poignarder, tuer & prendre raison du poinct d'honneur qu'ils sentent offensé : pourquoy ne suivent ils l'advertissement qu'il leur a donné & addressé à eux privativement ? Ils prennent bien plaisir de se flater en leurs conceptions, encore qu'il n'y ait raison, mais s'il y a quelque bon & sage enseignement, qui soit (selon leur opinion) à leur desavantage, ou moins à leur gré, ils font la sourde oreille. Ils ne peuvent ignorer que l'exemple de ce Prince, estant particulier à la dignité & royal estat qu'il tenoit, ne doit estre approprié à ceux qui ne sont de la qualité des Princes. Et pour cette occasion le Roy Charles IX. du nom, voyant les meurtres & autres inconveniens qui ensuivoient, pour avoir ainsi mal pris l'authorité de son Seigneur

gneur & pere-grand, ſuivant l'Edit fait par le Roy Henry ſon pere, ſur la defenſe des duels & combats, il declara qu'il prenoit ſur luy l'honneur de ceux, qui autrement penſeroient eſtre offenſez s'ils n'avoient combattu. Que cela ne ſoit de fort dure digeſtion à ceux qui ont ce poinct d'honneur tellement en recommandation, qu'ils mépriſent le devoir de modeſtie & pieté, je ne le veux nier: mais il faudra s'ils veulent prendre raiſon en payement, qu'ils paſſent condamnation & reconnoiſſent avec moy que le paradoxe eſt veritable qu'un démentir n'emporte infamie, principalement entre nobles, quoy qu'entre roturiers il porte action d'injures, encore qu'on y adjoûte ces mots, *ſous correction* ou *ſauf voſtre reverence*, dautant que celuy qui dément autruy, ne veut donner autre choſe à entendre, ſinon qu'il a parlé fauſſement, ou qu'il n'a pas dit la verité. S'il eſt ainſi, il ne luy fait point de tort s'il le dément; car la verité d'elle-meſme le démentoit déja. S'il n'a point menty, encore moins eſt-il intereſſé, parce que la fauſſe calomnie d'autruy ne peut nous impoſer le

crime, duquel nous ne sommes pas tachez. Et sous ces distinctions doit estre pris, ce qui est dit ordinairement, qu'un démenty n'emporte aucune injure, soit du costé de l'agent, soit de celuy du patient, qui suivant ce que nous venons de dire n'est interessé. Et à ce propos est fort pertinente la réponse de Socrates à un sien amy, qui se formalisoit de ce que trop patiemment il enduroit qu'un meschant garnement luy disoit poüilles. Ha, dit-il, il ne me fait point de tort, car il n'est rien de ce qu'il dit. Aussi prenoit-il plaisir de servir de sujet aux Farceurs & Comediens, parce (disoit il) que s'ils remarquent quelque vice, qui soit en moy, je me peineray de le retrancher: mais aussi s'ils m'en imposent faussement, il tombera sur leur nez. Ie suis fasché d'avoir fait une si longue disgression, mais la lascheté de certains, qui indignement s'affublent de Noblesse m'a jetté vers cét écüeil, duquel me desancrant, je reprendray la route vers nostre Apollon, qui sur tout taschoit que les Offices & Benefices tombassent és mains de ceux, qui à la décharge de leur conscience & au

ſalut du public pouvoient honorablement & ſaintement s'en acquiter, & taſchoient par ce moyen d'oſter la verification & preuve de la ſentence du Roy Loüis XII. qui diſoit que les aſnes avoient en France meilleur temps que les chevaux : car les chevaux vont en poſte à Rome courir les Benefices, dont pluſieurs aſnes ſont pourveus. Ce fut luy qui deſirant ſingulierement la conſervation & deffence du Royaume, fit dreſſer & mettre en eſtat l'an 1533. une force de gens de pied par les provinces en forme de legions, à l'exemple des Romains, pour s'en ſervir & aider, ainſi que l'affaire le requeroit : leſquelles furent par le Roy departies en ſept provinces, à ſçavoir és païs & Duché de Normandie une legion, au païs & Duché de Bretagne une legion, és païs de Picardie une autre legion, au païs & Duché de Bourgogne, Champagne, Nivernois & une autre legiõ, au païs du Lionnois, Dauphiné, Auvergne & Provence une legion, au païs de Languedoc une legion : chacune deſquelles legions eſtoit composée de ſix mil hommes de pied qui ſe leveroient eſdits païs &

provinces de son Royaume : de maniere que tout d'un coup il avoit une force de quarante-deux mil hommes. Conrad Gesner a dressé la liste des œuvres de ce prince, que je ne veux pas icy particulariser, aimant mieux renvoyer là le Lecteur, qui y trouvera plusieurs Apologies, Epîtres & Réponses servans à justifier l'intention de sa Majesté à l'encontre de ceux qui mal enclins à sa felicité, en médisoiét contre la verité ; mais il ne fait mention du traité qui a esté tres-disertement écrit par ce pere des lettres touchant la discipline militaire, qu'il entendoit devoir estre gardée par ces legionaires : une infinité d'autres singularitez pourroit-on icy particulariser des rares vertus qui reluit en la vie de ce miroir d'excellence, si tel recit ne tenoit trop en longueur le discours de cette vie, auquel je mettray fin, apres que j'auray remarqué quelle estoit la constitution du corps, & quelle lignée & famille avoit nostre François. Il estoit d'une taille belle, bien proportionné de membres, portant en son seul visage la majesté qui éclairoit en ses actions, dits, gestes & comporte-

mens : ſon front eſtoit élevé, portant la marque de generoſité, le nez long & grand (d'où par le commun populaire il a eſté appellé le Roy au grand nez) dreſſé toutefois ſelon le juſte compartiment de ſon viſage : ſes yeux eſtoient clairs & étincelans : ſa teſte eſtoit ſi bien faite, que par la figure d'icelle on ne pouvoit juger de luy autre choſe qu'une grande maturité & ſageſſe en ce Roy. C'eſtoit le prince, qui comme il eſtoit vray appuy & ſupport des bonnes lettres, auſſi prenoit-il un merveilleux plaiſir d'eſtre accompagné de gens ſçavans qui avoient veu & voyagé aux païs étrangers, aux diſcours deſquels il ſe baignoit, & ſur tout durant ſon repas prenoit un contentement nompareil de les entendre déduire des choſes rares; de fois à autre luy-meſme entroit en conference avec eux, & adjoûtoit à leurs raiſons les ſiennes, ſi pertinentes, que la plûpart s'eſtonnoient de la beauté & ſubtilité d'eſprit de ce prince. En premieres nopces il épouſa comme j'ay cy-deſſus remarqué, Claude fille de Louïs XII. du nom, princeſſe accomplie d'autant de vertus que nulle autre de

son âge. Il en eut quatre fils & autant de filles, à sçavoir François Dauphin de Viennois Duc de Bretagne, & heritier presomptif de la Couronne, lequel nâquit le dernier jour de Fevrier 1517. environ six heures du soir, & fut baptisé à Amboise le 25. jour du mois d'Avril : l'année suivante il mourut à Tournon sur le Rosne le 10. jour d'Août 1535. empoisonné en joüant à la paulme, par un Italien, qui fut pour ce crime tiré à quatre chevaux. Le second fut Henry, qui succedant à son pere par une maniere de metempsicose fut revestu des vertus de son pere. Le troisiéme fut Charles Duc d'Orleans qui conquit le Luxembourg l'an 1542. & mourut d'une fiévre pestilentielle, sans hoirs, pour n'avoir esté marié le 9. jour de Septembre 1545. en l'Abbaye de Forest-Monstier prés Abbeville, duquel lieu il avoit esté incontinent transporté & conduit en l'Abbaye de S. Lucian lez Beauvais. Le quatriéme fut Loüis qui mourut jeune. Puis il eut quatre filles, à sçavoir Magdeleine, laquelle fut mariée le premier jour du mois de Ianvier, l'an 1536. à Jacques Roy d'Escosse, avec

lequel elle ne demeura guere, & deceda au mois de Juillet ſuivant. La ſeconde fut Loüiſe, qu'on penſoit donner à Charles Archiduc d'Arragon, l'an 1517. mais le mariage fut interrompu. La troiſiéme fille ſe nommoit Charlote, laquelle trépaſſa en fort bas âge. La quatriéme fut Marguerite Reine de Navarre, l'honneur, excellence & Phenix des Princeſſes & Dames en toute ſageſſe, ſcience, vertu, bonté & humanité. La ſeconde épouſe de ce Roy & premier François fut Eleonor fille de Philippes Archiduc d'Auſtriche & ſœur aiſnée de Charles le Quint Empereur, laquelle fut couronnée Reine de France à S. Denis le 5. jour de Mars en l'an 1530. Elle avoit auparavant eſté mariée à Emanuel Roy de Portugal, lequel deceda le 13. jour du mois de Decembre en l'an 1521. laiſſant une fille nommée Marie, de laquelle accoucha la Reine Eleonor à Liſbone au mois de Juin en la meſme année. Ayant laiſſé une infinité de témoignages de ſes belles actions, vertus & une tres-heureuſe lignée, il mourut le dernier jour du mois de Mars 1547. avant paſques au

Château de Ramboüillet, ayant regné trente-deux ans. Plusieurs Epitaphes ont esté composées en son honneur. Entre lesquels j'ay choisi celuy qui luy a esté consacré.

EPITAPHE.

Hic FRANCISCVS *eo situs est Rex nomine primus*
Gallorum: ex fama cætera scire potes.
Largiter hæc flerent, si quo essent predita sensu,
Marmora, & hac lachrymis tota maderet humus.
Artes ingenuæ unà omnes cum Rege sepultæ
Protinus HENRICI *restituentur ope.*

HENRY


HENRY. II. DV NOM
ROY DE FRANCE

HENRY II. DU NOM, ROY DE FRANCE.

CHAPITRE VII.

TOVT le regret que je puis avoir preſentement, eſt qu'il faille que je mette la main à la plume, pour d'écrire les vies, geſtes & actions de ce valeureux & magnanime Monarque, & qu'il ne me ſoit pas permis d'en dire ce que je voudrois, le ſujet ne le meriteroit que trop. Ce n'eſt pas que les memoires me manquent, y ayant une infinité d'Hiſtoires qui traitent de ce modele des Princes vertueux, dont ſi j'euſſe voulu tirer tout ce qui eſtoit

necessaire, j'eusse pû dresser un Tome particulier, encore en eut-il fallu abreger la plus grande part. Ie toucheray donc seulement les principaux poincts qui ont immortalisé la memoire de ce vertueux & debonnaire Prince. Lequel succedant à un grand & magnifique Roy, n'a point degeneré de vertus, generositez & rare valeur de François I. du nom son pere. Le dernier jour du mois de Mars en l'an apres l'Incarnation du Sauveur de tout le monde 1518. il vint en ce monde, & luy fut donné ce nom par Henry VIII. Roy d'Angleterre. Durant la vie de son pere il commença à goûter des miseres, ennuis & traverses du monde. Et avec son frere François, qui fut empoisonné, & mourut à Tournon en l'année 1535. il se ressentit de l'injure de la journée de Pavie. Il fallut qu'il se pliât sous le commandement de Charles le Quint, & fut en ostage pour la rançon de son pere, & seurté des conditions portées par l'accord fait de la delivrance du Roy. Il parvint à la Couronne de ce Royaume, & fut sacré & couronné à Reims le 26. jour de Iuillet, l'an 1547. âgé

d'environ dix-neuf ans. L'entrée de son regne a esté par justice & pieté, entant que le premier Edit qu'il fit contenoit inhibitions & defenses à toutes personnes de ne renier, maugréer, dépiter, blasphemer & faire autres vilains & detestables sermens contre l'honneur de Dieu. Apres il fit plusieurs ordonnances tant sur la reformation des draps, toiles d'or & d'argent, orfeveries, canetilles, broderies, que sur le reglement de ses finances, police des pauvres, suppression d'offices nouvellement erigés & sur le fait des Eaux & Forests. Peu de temps apres sa Majesté voulut visiter les villes de son Royaume, & y fit son entrée, avec grandes magnificence & triomphes, non à autre intention, que pour retrancher tout ce qui pourroit nuire au salut public du Royaume. Cependant on commença à parler de la guerre contre les Anglois pour le fait de Boulogne, qui fut toutefois interrompuë, & dont cy-apres nous parlerons. Mais il en survint bien d'autres, qui n'ébranlerent pas peu le Royaume, d'autant qu'il estoit assailly & au dedans & par le dehors. La Guyenne

pour raison de la Gabelle du sel s'éleva avec telle furie, qu'à Bordeaux, sans garder aucune formalité, les mutins se ruerent sur ceux qui tenoient le party du Roy. Et entr'autres tuerent laschement le Capitaine de Monneins contre leur foy jurée, & exercerent sur luy des cruautez si inhumaines & estranges, qu'il seroit impossible de le croire, si ce n'est qu'on sçait bien, que dés que la fureur d'une populace s'échauffe, il n'y a droit si saint, sacré & inviolable contre lequel elle ne se déborde. Il est bié vray qu'apres l'arrivée de Monsieur le Connestable leur feu fut bien moderé, mais toutes les reparations qu'ils leur firent, ne pûrent remettre la vie à ce bon serviteur du Roy. A l'honneur duquel fut mis cét Epitaphe sur son tombeau, qui est en l'Eglise de Saint André à Bordeaux.

TRISTANI MONENTII EQVITIS, REGE NAVARRÆ ABSENTE IN AQVITANIA PROREGIS OSSA HIC SITA SVNT : QVIDVM PROREGIS MVNERE FVNGERETVR, ET SEDITIONIS ACCENSAS FACES CONARETVR EXTINGVERE ABVRDEGALENSIBVS CIVIBVS PER-

FIDIOSÆ CRVDELITERQVE TRVCIDATVS IN IPSA TRVCIDATIONE MORTEM OPPETIIT XIII. CALEND. SEPTEMB. ANNO A SALVTE MORTALIBVS PER CHRISTVM RESTITVTA M. D. XLVIII. C'eſt à dire. Cy giſent les os de Triſtan de Monneins Eſcuyer, Gouverneur de Guyenne pour ſa Majeſté, en l'abſence du Roy de Nauarre. Lequel lors qu'il exerçoit ſon eſtat de Gouverneur & taſchoit d'étaindre les feux allumez de ſedition, a déloyaument & cruellement eſté aſſaſſiné par les habitans de Bordeaux : il mourut durant la tuerie le 20. jour du mois d'Aouſt, l'an apres le ſalut rachepté aux humains par Chriſt 1548. La miſerable deſolation qui paroiſt en ce bon Seigneur de Monneins, ſuffira pour témoigner le malheur dont ce Royaume eſtoit agité, ſi par la vigilance & prudence du ſieur Conneſtable on n'eut coupé le fil à de telles émeutes inteſtines. Hors du Royaume il y avoit deux tres-puiſſans monarques, qui ne luy donnoient heure de repos, le Roy d'Angleterre & l'Empereur Charles le Quint. Con-

tre l'Anglois il depescha Gaspard de Colligny Seigneur de Chastillon neveu du Connestable qui a esté un grand guerrier & sage conducteur, & depuis appellé à l'Admirauté apres la mort de Claude d'Annebaut, avec forces, & l'envoya à Bologne : là il commença à bastir & construire un nouveau Fort situé prés & sur le haut du Havre de la ville de Boulogne sur la mer, vis à vis de la Tour d'Ordre, bon gré malgré l'Anglois, bien-tost apres on y mit bon nombre d'artillerie, munitions & gens de guerre en garnison : dont les Anglois n'estoient pas contens, & essayerent de les empescher : mesmes de fois à autre faisoient des courses les uns sur les autres aux environs de Boulogne, Guynes & Ardres où furent plusieurs gens tuez des deux partis. Toutefois cela fut bien-tost appaisé à la requeste & poursuite de l'Anglois, qui ne se sentoit pas le plus fort, & qui prevoyoit bien qu'il ne pouvoit luy en advenir que malheur, tant pour le Fort d'Ambleteüil, le Mont-lambert & autres fortes places des environs qu'on avoit déja gagné sur luy, que pareillement à cause du secours qui estoit dé-

cendu de France en Escosse au mois de May, en l'année 1548. sous la conduite du Seigneur d'Esse, Colonel des gens de cheval : de François de Colligny Seigneur d'Andelot (l'un des plus hardis & heroïques guerriers qui fut en la France) Colonel des gens de pied François, du Seigneur Pierre Strossy, Colonel des Italiés, du Rheingrave, Colonel des Allemans : du Prince de Capouë Colonel des Galeres Françoises. L'Anglois se sentant resveillé de tant de costez, aima mieux se retirer & venir à appointement tel qu'il pleut à sa Majesté, que l'arcellant davantage, l'attirer non pas en Escosse, mais jusques en Angleterre. Et de fait il n'avoit pas grand tort, ayant esté si rudement traité par les forces qui furent depeschées en Angleterre de la part de sa Majesté, pour remettre l'Ecosse à Marie Stuard, qui depuis fut femme de François Dauphin, & second de ce nom, Roy de France, à laquelle je ne fais point de doute que le Roy ne fut bien affectionné, mais il estoit bien joyeux d'avoir occasion pour tourmenter l'Anglois delà le grand Ocean, afin qu'il n'eut le loisir, ou qu'il ne pût prendre envie de tra-

verser en France, & y venir broüiller les cartes à sa façon accoustumée. Je pourrois icy déchiffer particulierement plusieurs rencontres où les François & autres qui passerent en Escosse donnerent preuve de leur valeur & magnanimité, combien déffirent ils d'Anglois prés d'Edimton: l'étrille & camisade dõné à ceux d'Edimton par le Sr d'Essé si à propos, que si l'heur eut continué de rire aux François cõme il avoit commencé, c est sans doute que pour l'heure Edimton estoit hors des griffes des Anglois par les exploits des François devant Dombarre, & finalement la prise de l'Isle-Dieu. Mais quel besoin seroit-il de se plonger en une si longue Histoire, qui a esté assez copieusement décrite par le sieur Jean de Beaugué, qui a écrit l'Histoire de la guerre d'Escosse. Joint que je n'ay pas presentement deliberé de tracer l'Histoire Escossoise. Et aussi que le Royaume d'Escosse ne demeura gueres entre les mains de ce jeune Prince, qui apres avoir esté sacré à Reims Roy de France le dix-huitiéme jour de Septembre 1559. fut saisi à Orleans d'un catarre, qui luy tomba sur l'oreille le Dimanche 17. de Novembre, & luy

dura cette maladie dix-neuf jours, de laquelle il mourut le Jeudy 5. de Decembre 1560. à dix heures vn quart du soir, en l'âge de seize ans, dix mois dix-sept jours, & fut enterré à S. Denis en France le Jeudy 19. dudit mois à sept heures du soir. Partant je veux rebrousser vers l'Empereur Charles le Quint, auquel ainsi qu'il est facile de conjecturer par les Histoires, sembloit que la Couronne de France servit de lice, pour faire voir sa bravoure qui l'a rendu fort recommandable, & qui l'auroit mis en beaucoup plus grãde estime, s'il eut sçeu mesurer l'heur de sa felicité à l'aune ordonnée aux affaires humaines, & par ce moyen qu'il eut un peu quitté de cette ambitieuse presomption, dont il estoit tellement bouffi, qu'il n'estimoit Prince aucun digne d'estre comparé avec luy. Durant la vie de François premier du nom Roy de France, & pere de celuy duquel presentement je represente le portrait, il n'y eut traverses aucunes dont il se pût adviser, desquelles il ne tascha d'algarader cét Apolon Gaulois, de sorte qu'il sembloit que ces deux Princes ne s'efforçassent à faire

autre chose qu'à entrechoquer l'estat l'un de l'autre. Apres la mort du pere il ne se contenta pas, mais il voulut tenir toûjours le fils captif sous la griffe de l'aigle, mais il se trouva bien éloigné de son compte, ainsi que le present discours pourra le justifier. Donc nostre Henry, apres qu'il eut donné le meilleur ordre qu'il pût à ses affaires, comme il estoit desireux d'entrenir la paix, amitié & concorde avec les Princes voisins, il envoya ses Ambassadeurs devers cét Empereur, qui en ce temps là se pennadoit de telle façon dans les plumes de son Aigle, qu'il se faisoit entendre, que luy seul pouvoit souverainement commander en Europe, afin de confirmer la paix faite avec feu son pere François premier du nom. Et comme il vit que l'Empereur faisoit peu de semblant de tenir compte de tels propos, de sa part aussi le paya-il de mesme monnoye, indigné principalement de ce qu'outre plusieurs griefs dont son pere se plaignoit, il taschoit de rompre les traitez de paix, alliances & amitiez par luy faits avec plusieurs Princes & Seigneurs, mesme il fit tant qu'il at-

tira à sa confederation tous les cantons des Suisses, qui déja & dés vn fort long-temps estoient liez avec la Couronne de France : Cela fut cause qu'à feu & à sang ils se poursuivirent l'un l'autre. Ils épouserent les quereles les uns des autres, afin de se donner atteintes le plus rudement qu'ils pourroient. De fait le Roy prit en sa protection Octavian Farnese, sur lequel couroient le Pape Jules III du nom, & cét Empereur. Pareillement il delivra Pavie qui estoit assiegée par Charles, & la Mirandole par le Pape, & remit Sienne en liberté, chassant les Espagnols. Il pressa si rudement son ennemy, qu'il le chassa jusqu'à Villac, & à sa barbe prit sur luy en cette expedition, Mets, Thoul, Verdun, Danvilliers, Bovines, Mariembourg, Dimant, Ivoy, Cimay, Montmedy, Stenay & autres places desquelles Charles s'estoit auparavant emparé sur les François à la bataille de Renty, il le poursuivit de telle façon, que deslors quelques uns asseurent qu'il se sequestra de la secularité, & donna à son fils la charge de poursuivre son indompté Henry, & en dé-

pit qu'il eut d'avoir esté ainsi aterré par celuy lequel il pensoit ne pouvoir luy faire teste. Ce qui luy faschoit fort est, qu'il avoit perdu Mets, qui luy servoit de clef, pour entrer quand bon luy sembleroit dedans la France: & pour ce sujet il mit son camp devant la ville, équippé de toutes façons, & y mena plus de cent mil hommes: Il faisoit bien son compte de l'emporter en peu, à cause de l'absence du Roy, qui avoit ses forces en Italie, mais il trouva bien dans Mets à qui parler: car le Seigneur de Guise qui estoit dedans, luy donna tant d'ennuis, peines & fatigues, qu'outre la perte qu'il avoit fait à la sortie, qui fut assez brusquement faite par Monsieur de Guise, des plus signalez Seigneurs de la maison de Broudembourg, il fut non sans grande honte, contraint de lever le siege; mais une telle défaite n'estoit rien au prix de l'algarade que luy fit le magnanime Henry, quand il presta secours aux Princes d'Allemagne, qui redoutans la subjettion & servitude, où ils tomboient, s'ils se fussent laissé mettre le pied sur la gorge par Charles, qui vouloit changer l'estat d'Allemagne en Royaume hereditaire, re-

coururent en France pour requerir sa Majesté de les delivrer du malheur, qui devoit assujettir toute la pauvre Allemagne. Tant il s'y opposa avec de si puissantes forces, qu'il fut proclamé par les Allemans Protecteur de l'Empire & liberateur des Princes. D'autre part ce Charles ne laissoit passer aucune occasion qu'il pût découvrir propre pour nuire aux desseins des François, qu'il ne la prit, & quand je parle de l'Empereur, j'entends aussi de son fils, n'observant pas icy le droit fil de la suite de l'Histoire. Je ne daignerois icy ouvrir davantage les playes qu'il a fait en nostre France. La journée de Saint Laurens, n'est que trop remarquée pour la perte de plusieurs Gentilshommes & grands Seigneurs François, qui y furent tuez ou emprisonnez en l'année 1557. & entr'autres le Duc d'Anguien, duquel on raconte une chose presque incroyable, c'est que luy estant né proche le lieu où fut donnée cette bataille, de son costé il parut du feu aussi rouge qu'un charbon ardent, lequel alla toûjours en croissant jusqu'au jour de sa mort, qu'il se perdit sans qu'on pût y apper-

cevoir aucune trace, & fut aussi tué le Vicomte de Turenne avec le fils aisné du Seigneur de la Roche Dumaine & plusieurs autres, qui furent honorez de la mort, qu'ils receurent en cette journée. Messire Honoré de Savoye, Marquis de Villars, & qui a succedé en l'estat d'Admirauté apres le deceds de Gaspard de Colligny, fut longtemps entre les morts, mais enfin il est échappé au grand bien & soulagement de la Couronne de France. Apres cette grande défaite, la prise de S. Quentin, Ham & Catelet apporta un grand dommage aux François, dautant que ce sont places, servans de clef au Royaume, au temps qu'il y a guerre contre celuy qui tient le païs bas. Mais depuis par la paix qui fut arrestée l'année suivante, elle retourna en la puissance du Roy Tres-Chrestien. Ce ne fut pas jusqu'en Bresse qu'il ne fourrageât, & fit assieger Bourg, ville capitale de Bresse, par le Baron de Polleville (qui auroit esté peut estre plustost suscité par le Duc de Savoye) qui est nommé par quelques-uns Paul de Villiers, esperant emporter tout d'un coup & la Bresse & le Lyonnois, mais il fut assez

diligemment chassé tant par les Compagnies Françoises qui retournoient d'Italie, où sa Majesté Tres-Chrestienne avoit envoyé des forces pour la deffence du Pape contre les Boulonois qui luy faisoient la guerre, qu'aussi par les Seigneurs de la Guiche, Digoine & Antas, qui ne luy rompirent pas seulement ses desseins par les reparations qu'ils y firent, mais aussi avec l'aide des Seigneurs Vidame de Chartres, des sieurs de James & de Jours qui le réveillerent de telle façon, qu'il prit bien plaisir de dèloger sans trompette, & sans attendre le réveil matin qui luy estoit preparé par nostre armée. Enfin quand elle vit que l'Espagnol continuoit à joüer ses jeux, pour troubler & tourmenter ce Royaume, elle delibera, quoy que la saison fut fort mal propre, de dresser une armée sous la conduite de cet heroïque & Martial guerrier François de Lorraine Duc de Guise, qui avec un tel heur, fit si bien la guerre, qu'au septiéme jour apres le siege il emporta Guynes & Calais, encore qu'elle semblât invincible. Mais l'importance de cette ville fit mettre cœur au ventre,

non point seulement à ce vaillant Capitaine, mais aussi aux sieurs Duc de Nevers, sieur de Cipierre, Mareschal Strozzi, le Capitaine S. Stepht & autres hardis & braves François, qui au plus fort de l'hyver, & non sans étonement de toute l'Europe, veu la forte assiette de Calais & le grand cœur de ceux qui la deffendoient, donnerent dedans avec telle allegresse, qu'elle fut remise sous le sceptre tres-Chrestien, auquel les Anglois l'avoient arraché sous le regne de Philippes de Valois apres la malheureuse journée de Cressy en l'année 1347. Et parce qu'à Thionville Charles le Quint Empereur dressoit l'équipage des armées, qu'il menoit contre ce Royaume, se servant tant de l'assiette du lieu qui est forte & presque imprenable, qu'aussi de la commodité qu'il sçavoit fort bien en tirer, la tenant depuis l'acquisition de Mets au Royaume de France, comme la clef d'entrée & l'arcenal de la maison d'Austriche; le Roy y voulut pourvoir, & partant commit cette execution à Monsieur de Guise, qui pourmena si bien ceux qui estoient dedans, & rompit

pit les mines, que le 22. de Juin 1558. le Seigneur de Capedcrebe Gouverneur de Thionville, le Capitaine Major de Louvain & autres Capitaines commis de la part du Roy Catholique à la deffenſe de cette ville, furent contraints de ſe rendre à la mercy dudit Seigneur, mettre la ville en l'obeïſſance du Roy, & entrer en une capitulation fort avantageuſe pour ſa Majeſté, & encore plus pour Monſeigneur le Duc de Guiſe, qui y acquît alors une grande loüange. Si je voulois ſpecifier les particulieres conqueſtes qu il fit au Comté d Oye, il faudroit employer plus de trois cahiers de papier blanc, j'oſeray bien aſſurer qu'il remit ſous ſa main & authorité tout le Comté d'Oye. Apres pourſuivant ſon ennemy, il dreſſa le Camp d'Amiens, qui fut ſans nul effet, & à la fin fut concluë la paix entre ces deux puiſſans Monarques, qui haraſſez des ennuis qu'ils s'eſtoient par enſemble baillez, d'vn commun conſentement ils jurerent la paix, qui les reünit. Et pour plus ferme alliance, il donna ſa fille aiſnée Eliſabeth pour femme à Philippes Roy d'Eſpagne, & ſa ſœur

Marguerite à Emanuel Philibert Duc de Savoye, toutes les conquestes presque remises és mains de leurs anciens possesseurs, non sans grand mécontentement de certains qui avoient tenu le party de ceux qui devoient estre derechef leurs Seigneurs. Je laisseray derechef les affranchissemens & admortissemens de servitudes & mainmortes, qui furent specialement reservez par le traitté, que le Duc de Savoye maintiendroit à la forme & maniere que sa Majesté ou ses predecesseurs fort saintement les avoient octroyez, & qui ne pourroient estre refusez par les Princes Chrestiens. J'aime beaucoup mieux visiter les triomphes & magnificences qui furent faites à ces nopces, non pas que je fasse estat de m'y arrester beaucoup, ayant trop à contre-cœur la miserable adventure, qui au milieu de ces resjoüissances apporta à la France un deüil perpetuel, dautant que le Roy se trouvant à un Tournoy où il estoit un des tenans, fut fortuitement blessé d'un coup de lance le dernier jour de Juin, dont il mourut le 10. de Juillet en l'an 1559. de son regne le 13. & le 41.

de son âge. Je sçay bien que ceux qui sont mal affectionnez à l'Eglise Catholique Romaine, ont de coûtume de dire que pour delivrer l'Eglise de persecution Dieu suscita un tel & si ferme tireur : mais comme ils ont liberté de dire ce qu'il leur plaist, de ma part je dois croire ce que j'estime estre vray, que la France a perdu en cet Henry l'appuy de sa liberté & de son repos, & finalement le lustre de son honneur. Les regrets & plaintes des François feront foy de la verité de mon dire, ensemble plusieurs Eloges, Vœux & Epitaphes dressez, pour témoigner la tristesse qu a eu le peuple François d'avoir perdu un si bon vaillant & magnanime Prince. Ie me contenteray de coucher icy l'affiche qui fut mise aux portes de Nostre-Dame à Paris l'onziéme d'Août 1559. lors qu'on luy faisoit son Service.

EPITAPHE du Roy Henry II.

HEN-
RICO II.
GALLIARVM
REGI FOELICISS.
PRINCIPI OPTIMO
LIBERALISS. LENISS.
PIETATIS IVSTITIÆ
LIBERTATISQVE PVB.
ASSERTORI FORTISS. DVM
PACE PER ORBEM CRRI-
STIANVM PARTA FILIÆ
CHARISS. SORORISQVE
SAPIENTISS. NVPTIAS CE-
LEBRAT. INTER POPV-
LI PLAVSVS IN LVDI-
CRO CERTAMINE
VVLNERE CÆSO
SVI FLENTES
AC MOESTISS.
POSVE-
RE.

EPITAPHE DV COEVR DV FEV ROY HENRY II.

Du Roy Henry second icy fut mis le cœur,
Lequel tant qu'il batit dans son corps plein de vie,
Ne fut iamais vaincu ny de peur ny d'envie,
Ny troublé de courroux, ny brûlé de rancueur;
Mais il fut le sejour de constance & douceur,
D'honneste affection, d'humaine courtoisie,
Outre d'une vertu sus les vertus choisie,
Par laquelle il estoit de tous cœur ravisseur.
I'en appelle à tesmoin les soûpirs & les larmes
Qu'en iettent auiourd'huy, non les siens seulement,
Mais ceux qui ont senty la force de ses armes.
Et si l'or & les pleurs pouvoient faire plus tendre

Le dur cœur de la mort, tous feroient telle-
ment,
Que la mort n'oſeroit refuſer de le rendre.

Le tombeau cizelé en la brave apparence
Des combats furieux, ou l'orgueil affronté
D'un ennemy felon bruſquement ſurmon-
té
Doit porter aux neveux la royale vail-
lance.
Ne fait contre le temps ſi forte reſiſtan-
ce
Que la ſeule vertu conioincte à verité,
Dont HENRY magnanime a toûiours
imité
Les plus braves ayeuls, d'invincible con-
ſtance
Si doncques ſon tombeau peut ſeul encou-
rager
Vn homme de grand ame, afin de ſe van-
ger
De l'iniure du temps, par faits d'armes
ſemblables:
Combien plus la vertu dont il eſtoit doüé,
Doit inciter un cœur pour ſe voir aduoüé
Au rang des immortels à iamais admira-
bles?

Sur toutes les autres vertus de ce Prin-

ce, celle-cy eſt recommandable, qui le pouſſoit à cherir, honorer & avancer les bonnes diſciplines. A luy doit eſtre attribué l'occaſion de mon ſecond voyage, que je fis à la mer Oceane vers le Pol Antarctique par ſon commandement avec le ſieur Nicolas de Villegaignon Chevalier de Malte. Mais puiſque le ſouvenir de ſes dignes vertus ne fait qu'acroiſtre noſtre deüil, il vaut mieux que je repreſente à la France ſon heureuſe poſterité de pluſieurs HENRYS, qui reprenans les traces de leur Seigneur & pere, ont par leur juſtice & pieté divinement ennobly noſtre France. Avant que je m'adreſſe à eux, il m'a ſemblé eſtre fort à propos que je joigniſſe à ſon Seigneur & mary cette excellente & vertueuſe Dame CATHERINE DE MEDICIS, fille de Laurent de Medicis, Duc d'Urbin, niepce du Pape Clement VII. Comteſſe de Bologne, Clermont & l'Auragues, &c. ma tres-honorée Dame & maiſtreſſe, qui a bien voulu m'honorer de l'eſtat d'Aumoſnier ordinaire de ſa maiſon : l'une des Princeſſes plus vertueuſe, ſage & prudente, qui ſoit en toute l'Europe,

comme elle a bien monſtré au ſoin, diligence & adreſſe qu'elle a mis à appaiſer les troubles ſurvenus en ce Royaume. De cette ſi illuſtre Dame, le Roy Henry eut les enfans qui ſuivent. L'aiſné fut nommé François, duquel elle accoucha à Fontainebleau le Samedy 19. jour de Januier 1543. entre quatre & cinq heures du ſoir. Ses Parrains furent ſon ayeul le Roy François premier du nom, noſtre S. Pere le Pape Paul troiſiéme du nom & la Seigneurie de Veniſe: & ſa Maraine Madame Marguerite ſa tante, Ducheſſe de Berry, & qui fut femme d'Emanuel Philibert Duc de Savoye. Apres cette vertueuſe Dame accoucha à Fontainebleau le Vendredy 2. jour d Avril, l'an 1545. de Madame Eliſabeth Reine d'Eſpagne, qui mourut ayant eu un enfant n'eſtant pas à terme, ſon Parrain fut Henry huitiéme du nom Roy d'Angleterre : ſes Maraines furent la Reine Eleonor, & Madame la Princeſſe de Navarre. Accoucha encore à Fontainebleau ma tres-illuſtre Dame & maiſtreſſe Madame Claude épouſe du Duc de Lorraine, le Samedy 12. jour de Novem-
bre,

bre, l'an 1547. entre sept & huit heures du matin. Ses Parains furent les Suisses : ses Maraines, la Reine de Navarre & Madame la Doüairiere de Guise. A Saint Germain en Laye, nâquit d'elle Louis Duc d Orleans le Dimanche troisiéme jour de Fevrier, l'an mil cinq cens quarante-huit, entre trois & quatre heures du soir. Et furent ses Parains Dom Constantin à ce delegué par Jean Roy de Portugal, & le Duc de Guise pour Hercules Duc de Ferrare : sa Maraine, fut la Doüairiere d'Escosse, & tint sa place la Duchesse d'Aumale sa belle sœur. Lequel deceda fort jeune au Chasteau de Mante sur Seine, le vingt-quatriéme jour d'Octobre, l'an mil cinq cens cinquante. Leur troisiéme fils masle fut Charles Maximilien, portant premierement le titre de Duc d Alançon & d'Angoulesme, depuis de Duc d'Orleans, & à la fin a esté Roy de France. Il nâquit à Saint Germain en Laye, le Vendredy vingt-septiéme jour du mois de Juin en l'année mil cinq cens cinquante, à cinq heures un quart du matin. Et furent ses Parains l'Archi-

duc d'Austriche, Regent ès Espagnes & le Roy de Navarre. Sa Maraine fut Madame Renée Duchesse de Ferrare. Le Samedy vingtiéme jour du mois de Septembre mil cinq cens cinquante-un, à trois quarts d'heure apres minuit, à Fontainebleau accoucha cette vertueuse Princesse d'Alexandre Edoüard Henry, premierement Duc d'Orleans, puis d'Anjou & Bourbonnois, & apres fait Roy de Pologne, maintenant appellé à la Couronne de France. Ses Parains furent Edoüard Roy d'Angleterre & Monseigneur de de Vendosme. Sa Maraine fut Madame la Duchesse de Mantouë. A Saint Germain en Laye, le Dimanche quatorziéme jour du mois de May, l'an mil cinq cens cinquante-trois, à quatre heures & un quart du soir nâquit Madame Marguerite, donnée en mariage à Henry de Bourbon tres-illustre Roy de Navarre le dix-huitiéme jour d'Aoust, mil cinq cens septante-deux. Son Parain fut Monsieur le Prince de Ferrare : sa Maraine Madame Marguerite Duchesse de Berry & espouse du Duc de Savoye & Prince de

Piedmont ſa tante. A Fontainebleau accoucha la Reine le Lundy 18. du mois de Mars en l'année mil cinq cens cinquante-quatre, à neuf heures trois quarts du matin d'Hercules, à preſent François, premierement Duc d'Anjou & du Maine, & maintenant Duc d'Alençon, appellé pour le preſent par les Eſtats du Pais-Bas au Comté de Flandres & Duché de Brabant. Ses Parains furent le Reverendiſſime Cardinal de Lorraine & ce grand Anne Duc de Montmorency Conneſtable & Pair de France. Sa Maraine fut Madame la Ducheſſe de Guiſe. Elle accoucha encor à Fontainebleau de Madame Victoire, le jour de Saint Jean Baptiſte vingt-quatriéme jour de Iuin, mil cinq cens cinquante ſix, à huit heures du matin. Ses Parains furent le Reuerendiſſime Cardinal Charles Caraffa, Legat en France & neveu du Pape, Paul quatriéme, & le Duc de Guiſe Pair de France. Ses Maraines furent les Ducheſſes de Montpenſier & de Saint Paul, elle veſquit bien peu, car elle mourut en la meſme année au Chaſteau de Fontainebleau

La derniere fille nâquit au mesm
lieu au mesme jour à six heures du soi
& fut nommée Julie, elle mourut l
dix-septiéme jour du mois d'Août.



CHARLES. IX. DV NOM
ROY DE FRANCE.

CHARLES IX.
DV NOM,
ROY DE FRANCE.

CHAPITRE VIII.

S'IL y a Prince dont la vertu ait esté éprouvée dans les broüilleries, traverses & algarades, c'est celuy duquel je represente icy le portrait, qui dés le berceau, au moins en sa tendre enfance a esté agité de divers revers de fortude. Toutefois comme il estoit issu de tres bon lieu & de famille genereuse, il s'est trouvé si bien ancré, qu'il n'y a eu aucun assaut qui ait pû luy faire perdre terre ; mais tout ainsi qu'un gros & grand arbre, tant plus il

est ébranlé des orages des vents, semble avoir plus recouvert de force; aussi par les attentats de la fortune, quelques violens qu'ils fussent, ce grand Charles se roidissant contre, en a repris plus de grandeur & puissance; comme la suite de ce discours le pourra justifier. Donques apres le deceds de François II. du nom, Roy de France & d'Ecosse, qui fut le 5. jour de Decembre 1561. Charles IX. de ce nō, & troisiéme fils d'Henry, deuxiéme du nom, auparavant nommé Charles Maximilien Duc d'Orleans, ayant atteint à peine l'onziéme année de son âge commença à regner. A son advenement à la Couronne il trouva le Royaume plein de troubles, de divisions & partialitez, telles que quelques-uns s'estoient déja aigris à cause de la severité trop grande, qu'ils avoient trouvé au jeune Prince deffunt, qui pour sage, bon, courtois & magnanime qu'il fut, ne pût pourtant agréer à tous ses Sujets, dautant que quelques-uns fort mal appris ont pris pour cruauté la rigueur dont il poursuivoit les siens, qu'il voyoit mal affectionnez à sa Majesté. Ie ne fais point icy estat

de rechercher l'occasion, d'où sont provenus de tels troubles, n'estant pas de mon dessein, & parce que ce seroit mal édifier certains, qui ne prendroiét pas plaisir d'estre ainsi manifestement décriez. Enfin je ne pourrois en parler qu'apres plusieurs qui en ont jasé en Clercs d'armes. Il me suffira de remarquer que pour obvier à plus grand mal, & assoupir tous ces differens, il fut arresté que les Estats generaux de France seroient tenus à Meaux, puis ils furent assignez à Orleans. Mais parce qu'il estoit de besoin d'authoriser les Estats par un chef, & que le Roy estoit encore mineur il y eut quelques difficultez touchant la Regence. Quelques-uns des Estats particuliers élisans la Reine Mere du Roy, les autres s'arrestans au Roy de Navarre: Tout cela fut soudain rapaisé par la prudence des Princes & Seigneurs, qui nommerent la Reine gouvernante & regente en France durant la minorité du Roy son fils, assistée du Conseil des Princes du sang & Conseillers du Conseil Privé: & le Roy de Navarre associé à la Regente, fut étably Lieutenát general par toutes les terres

de son obeïssance. Et apres on s'achemina aux Estats d'Orleans, lesquels furent depuis continuez à Pontoise, qui fut cause de faire encore lever les cornes à ceux qui quereloient pour la Regence. Lesquels furent contentez pour avoir veu qu'on associoit le Roy de Navarre à la Regence du Royaume avec la Reine Mere du Roy: Cependant on commença à joüer des coûteaux à Quercy, & le Baron de Fumes fut mis à mort, dont plusieurs de Cahors irritez se jetterent sur les Huguenots, & en firent un terrible carnage. Peu de temps apres le Roy fut conduit à Reims pour y estre sacré, & y fut oint par le Cardinal Charles de Lorraine Archevesque de Reims, en la presence de la Reine Mere, du Roy de Navarre, Princes du sang & Pairs de France. Deslors on commença à proceder à la justification de Louis de Bourbon Prince de Condé. L'Arrest de laquelle fut publié à huis ouvert & les Chambres assemblées au Palais à Paris; mais cela ne pût couper le fil aux dissentions civiles, qui de plus en plus se rallumerent. Pour les étourdir on fit ce bel Edit de Juillet,

qui fut d'aussi peu d'efficace que l'assemblée du colloque de Poissy, tant pour l'interdiction qui fut faite par le Cardinal de Ferrare, envoyé Legat en France, pour s'opposer à la resolution des articles de la Religion : qu'aussi pour le peu d'intelligence, accord & dissention d'aucuns qui se trouverent en cette si solemnelle assemblée. A cette occasion, & pour éteindre le feu des seditions, dont la traisnée estoit fort longue en France, fut par l'assemblée faite à S. Germain en Laye, où se trouverent deux Conseillers de chaque Parlement où fut prononcé cét Edit, qui est appellé de Ianvier pour ce qu'il fut fait le 17. de Janvier en l'an 1562. & publié à Paris en Parlement le 6. de Mars. Où plusieurs ne prenoient point trop grand plaisir, mal-contens de ce qu'on favorisoit trop ceux de la nouvelle Religion. De fait le Duc de Guise se retira en sa maison, & le Cardinal de Lorraine au Concile de Trente, & le grand Anne de Montmorency s'estoit aussi absenté de la Cour avec plusieurs Seigneurs Catholiques, qui firent ligue ensemble, & firent tant, que quoy que la

Reine de Navarre Ieanne d'Albret fut entierement portée au party des Reformez, ils attirerent à leurs deſſeins Antoine de Bourbon ſon mary, dont l'authorité leur ſervoit d'un imprenable rampart contre leurs adverſaires, pour le rang & dignité qu'il tenoit en France. Ce fut alors qu'on ſema ces beaux fruits de je ne ſçay quelle recompenſe que devoit faire le Roy Catholique à ce Prince pour ſon Royaume de Navarre, uſurpé par les Rois Caſtillans ſur la maiſon d'Albret, ſans autre droit que de bien-ſeance. On accommoda de ſi bonne grace cette perſuaſion, que ce bon Seigneur ſe declara ennemy des Reformez : qui eurent des partiſans, leſquels releverent tout incontinent ce ſoudain changement, & par mépris nommerent cette ligue du Roy de Navarre, du Conneſtable & du Duc de Guiſe le Triumvirat, empruntans ce nom de ces trois hommes de Rome, qui rendirent eſclave la Republique Romaine ſous l'authorité & puiſſance de Ceſar, de Lentule & de Marc-Antoine. En ce point on fait tort à ce Prince de Bourbon, auquel on veut faire acroire

qu'il a empieté avec les autres la preéminence de l'Estat François, encore qu'on sçache tres-bien que jamais il n'a eu veine qui ait tendu à une telle ambition. Que s'il en eut esté frappé, on sçait bien qu'il avoit le chemin si bien frayé, que sans se moüiller il pouvoit se mettre au siege le plus éminent qui soit en France. Partant je passeray sous silence plusieurs prises & assauts de villes, les pratiques & menées qu'ont brassé ces deux partis, parce que cela pourra estre dit ailleurs plus commodement, & aussi que ce recit ne serviroit qu'à rafraischir les playes, qui pourroient porter prejudice au salut de la Republique Françoise si on venoit à les réveiller. Passant donc par dessus tout le passé, je feray voile au Havre de Grace detenu par les Anglois, lesquels encore qu'ils fussent desadvoüez par lettres authentiques des Seigneurs de la ligue, vouloient neantmoins tenir bon à l'encontre de sa Majesté. Ce qui fut cause qu'on dressa une armée, de laquelle fut declaré General & Conducteur, Mre Charles de Cossé, Seigneur

de Brissac & Mareschal de France. Le Comte de Vvarvich fut assaill si soudainement, que luy qui commandoit dans le Havre pour les Anglois, ayant ouy la volonté du Roy de la bouche de Messieurs les Connestable & Mareschaux de France le 28. jour de Juillet 1563. il accorda les articles de la reddition : & pour ostages donna au nom de l'Anglois les Seigneurs Olivier Naver, frere du Comte de Rothland, les Capitaines Pellehan, Horsey & Lethon. Apres que sa Majesté vid le Royaume harassé de telles & si grandes divisions, qui pour la pluspart démembroient le corps de ce Royaume, & que les rétablissemens & reconciliations qu'il faisoit du mieux qu il luy estoit possible, ne pouvoient reparer les bresches qui estoient faites par de telles partialitez, il delibera de faire une reveuë de tout son Royaume, pour entendre les requestes, plaintes de son peuple, qui se plaignoit de plusieurs oppressions dont il estoit foulé. Sur lesquelles sa Majesté ordonna plusieurs choses dignes de tres-grande recommandation : & entr'autres fit publier cét Edit de Roussillon,

qui eſt ſi commun à la bouche de ceux qui ſe meſlent de feüilleter les Ordonnances Royaux. Achevant ſon voyage il donna juſqu'à Bayonne, où il eut abouchement avec ſa ſœur Eliſabeth, femme du Roy Catholique, l'an 1565, Qui donna bien à penſer aux Reformez, qui balançans la haine mortelle que leur portoit l'Eſpagnol, conjecturerent incontinent que cette entreveuë ne tendoit qu'à dreſſer un mauvais potage : partant de leur coſté ils donnerent au Roy Catholique à ronger en Flandres un os d'aſſez diffile digeſtion. Firent ſoûlever les Flamans ſous pretexte du bien public, pour des concuſſions & malverſations des Eſpagnols. Ils broüillerent ſi bien les cartes, que le Cardinal de Granvelle Eveſque d'Arras n'eut rien de plus ſeur que de vuider païs. Ce qui cauſoit de telles impreſſions dans le cœur des Reformez, eſt qu'ils aprenoient que Dom Fernand Aluarez de Tolede, Duc d'Alue, eſtoit le fort bien venu en la Cour du Roy : que fort long-temps il avoit eſté avec le Roy, la Reine & les Seigneurs du Conſeil. Lors que noſtre Roy faiſoit ce voyage,

Sultan Solyman envoya une puissante armée contre les Chevaliers de Saint Jean de Hierusalem, qui ont maintenant leur retraite en l'Isle de Malthe. Il n'avoit pas moins de deux cens quarante voiles, sur lesquelles commandoit Dragut Raïs Tyran d'Alger, & le General estoit Mustapha Bassa de Natolie & Solbey avoit charge de l'artillerie. Il les reduisit tellement au petit pied, qu'ils furent contraints de recourir au secours que pourroit donner à ces pauvres assiegez nostre Roy, qui pour le devoir qu'il doit au nom de la Chrestienté, n'en fit point de refus, encore qu'à Bayonne l'Ambassadeur Turc l'eut sommé & interpellé de garder & entretenir l'alliance d'entre les Rois de France & les Otthomans. Apres que le tour du Royaume fut fait, on fit entendre au Roy qu'il y avoit quelque broüillaminy, qui pourroit endommager la paix & tranquillité de la France, partant pour prevenir de tels remuëmens, il fit cette solemnelle convocation de Moulins, pour le reglement de la France: & cependant sous main ce genereux

Prince taſchoit de reünir tant de partiſans qu'il avoit en ſes païs. Et pour ce ſujet, en l'année 1566. il permit pluſieurs conferences & diſputes entre les Docteurs de l'une & l'autre Religion, qui ne perdirent que leurs peines pour la pluſpart. Environ ce meſme temps mourut Antoine de Croüy, Prince de Portian, lequel quoy que bien jeune, eſtoit un des vaillans Seigneurs de ſon âge. Il mourut d'une fiévre chaude quelque temps apres le deceds de la Comteſſe de Sengnan, iſſuë de la maiſon d Amboiſe. Quelques-uns ont fait des Livres ſur ſa mort, par leſquels ils témoignent qu'il fut attaqué d une rage & folie. L'Annaliſte Munſter a dit qu'on luy donna de vilaines taches; mais s'il eut leu les moyens qui ſont décrits par un certain anonyme, il eut appris qu'il mourut d'un boucon. Or pour revenir au fil de mon diſcours, quelque ſoin & diligence que mit ſa Majeſté à gagner le cœur de ſes Sujets, pour leur faire embraſſer la paix & concorde, il éprouva neanmoins encore les furieux éclats des mal-adviſez;

qui furent tellement ébloüis de leurs folies & insolences, qu'ils oserent attenter sur la personne sacrée du Roy à Meaux, qui pour éviter leur effort, fut contraint de se retirer à Paris plus viste que le pas. Ie sçay bien que le pretexte duquel estoit voilée cette entreprise, estoit fondé sur la requeste qu'on devoit presenter pour ceux de la Religion. Tel desappointement causa les seconds troubles en ce Royaume: car deslors le Roy depescha des gens de toutes parts pour faire levées d'hommes, & les Reformez commencerent à faire leurs approches de Paris, apres s'estre saisis de plusieurs villes la mesme nuit que le Roy se sauva à Paris. Dés qu'ils eurent la ville de S. Denis, ils ne tarderent gueres à faire sentir aux Parisiens leur venuë, ils serrerent de si prés cette grande ville, que pour se dégager il fallut livrer la bataille de S. Denis, où demeura ce grand Anne de Montmorency, Connestable de France, blessé au visage, qu'il portoit découvert, de coups d'épée, & en la teste d'un coup de masse & d'un coup de pistolet aux reins. Les pretendus Reformez poursuivirent si bien

bien leur pointe, que sa Majesté regretant la ruine de ses Sujets & la mort de tant de Noblesse, fit cette belle paix de Chartres. Laquelle assoupit vrayment les seconds troubles, mais ne pût interrompre l'entrée des troisiémes, qui ébranlerent bien d'autre façon le Royaume que les precedens, dautant qu'on faisoit courir vn faux bruit qu'il y avoit des conspirations & menées dressées contre les Princes du sang. Ce qui fut cause de les faire armer de toutes parts, courir & ravager les païs, assieger & prendre des villes, forts & forteresses. Plusieurs batailles furent données, ou de l'un & de l'autre costé perit une infinité de grands Seigneurs, qui eussent pû, s'ils se fussent employez à d'autre charge, faire des choses merveilleuses pour le salut, honneur & avancement du Royaume. Entre les autres batailles celle du Bassac païs d'Angoulmois éclipsa de la France ce vaillant & genereux Louis de Bourbon Prince de Condé, qui en la rencontre qui luy causa la mort, se porta si vaillamment (comme il a esté un des plus hardis de nostre temps) que tout brisé qu'il es-

toit, encore se fourroit-il par la mêlée si avant, qu'il fut pris, sans estre du commencement reconnu, & enfin tué d'un coup de pistolet. Apres plusieurs grandes pertes & d'hommes & de forces, l'onziéme du mois d'Aoust, l'an 1570. la Paix fut concluë & publiée aux deux Camps, receuë & homologuée en la Cour de Parlement à Paris, laquelle mit pour quelque temps la France en repos. Durant la negociation, le Roy fit aussi poursuivre le mariage de Madame Elisabeth d'Austriche, fille de l'Empereur Maximilian, lequel luy fut accordée. Et apres les solemnelles ceremonies des fiançailles faites à Spire, l'Empereur deputa l'Archevesque de Treves Electeur de l'Empire, l'Evesque de Strasbourg, le Marquis de Baden & le Comte de Solern, pour conduire cette bonne & pudique Dame en France, avec une fort belle & honorable compagnie de grands Seigneurs de sa Cour. Peu de temps apres nostre Charles l'épousa, âgé de vingt ans & cinq mois, elle estant en l'âge de seize ans ou environ. La ceremonie des épousailles fut faite par Monseigneur le Cardinal de

Bourbon un jour de Dimanche le 26. du mois de Novembre 1570. Cette Reine a esté & devroit encore servir d'exemplaire de toute vertu, modestie & prudence à celles qui veulent vivre Chrestiennement. Elles apprendroient d'elle une sainte & chrestienne humilité, qui (à ce que la pluspart d'elles se font aujourd'huy entendre) aviliroit leur grandeur. Ie ne les veux batre que de l'exemple de cette Princesse. Qui au lieu de s'amuser à plusieurs fadaises, jour & nuit meditoit sur les Livres sacrez. Ce qu'un jour le Roy reconnut fort bien, quand il répondit à un Seigneur qui luy tenoit propos de ce modele des Princesses, luy proposant le danger où sa grosesse la mettoit, si elle estoit en compagnie ou en presse. A quoy il répondit d'une grace fort loüable, son fruit (dit-il) ne sçauroit estre gasté, si ce n'est que Saint Augustin la fasse avorter. Cela, disoit-il, pour la voir toûjours bandée à la lecture des Livres qu'à écrit Saint Augustin de la Cité de Dieu, à laquelle elle se plaisoit particulierement. D'elle il eut une fille qui fut baptisée à Saint Germain de

l'Auxerrois à Paris, le deuxiéme jour de Fevrier, l'an 1573. eſtant Parain Philibert Emanuel Duc de Savoye, lequel y envoya un deputé pour la tenir ſur les Fonds. Les Maraines furent Madame Marie d'Eſpagne Imperatrice de Rome, & Reine d Hongrie & de Boeſme, mere de cette vertueuſe Reine. L'autre fut ce miroir de vertus Eliſabeth Reine d'Angleterre. Le deputé de l'Imperatrice porta l'enfant à l'Egliſe, auquel ſervirent Meſſieurs du ſang, à ſçavoir Louis de Bourbon Marquis de Conty & Charles Monſieur de Bourbon freres. Celuy qui tenoit lieu de l'Imperatrice, donna nom à la fille Marie, & le deputé de la Reine Angloiſe, l'appella Eliſabeth du nom de ſa maiſtreſſe. Cette tranquillité fit remuer les François pour entendre à pluſieurs mariages, meſme Gaſpard de Colligny Admiral, veuf de Charlote de Laval, épouſa en ſecondes nopces la fille du Comte d'Entremont, puis au meſme temps donna Louiſe de Colligny ſa fille au Seigneur de Telligny. Apres on reprit les premieres briſées du mariage d'Henry de Bourbon, Prince de Navarre avec

Madame Marguerite de France sœur du Roy : qui donnoit esperance d'une paix de longue durée. Mais l'Admiral comme il estoit fin, taschoit par tous moyens qu'il pouvoit de dissiper de telles pratiques, se doutant (peut-estre) à peu prés de ce qui par apres advint. D'autre costé Odet de Colligny brassoit le mariage de Monseigneur d'Anjou Henry III. par la grace de Dieu Roy de France & de Pologne avec la Reine d Angleterre. Toutefois, soit que ce grand Monarque n'eut aucune veine qui tendit à une telle alliance, soit qu'il visast ailleurs, les desseins & menées de ce mariage allerent en fumée. Mais celui du Prince de Navarre fut trouvé de beaucoup meilleure grace. Partant pour y parvenir par douceur & magnificences, le Roy gagna tellement les cœurs des pretendus Reformez, qu'ils estimoient que la Cour ne fut destinée que pour eux. De fait l'Admiral estant venu en Cour à Blois il fut si bien veu du Roy, qu'il luy remit ses estats & pensions en main, l'introduisit au Conseil Privé, luy donna de grands deniers pour le recompenser de ses pertes, & le revenu

d'un an de tous les Benefices possedez par le deffunt Cardinal de Chastillon, qui au retour de son voyage d'Angleterre fut saisi d'une fiévre continuë, (quelques-uns disent de poison) de sorte qu'il mourut. Je pourrois icy parler de plusieurs desordres, survenus à cause des troubles, la mort de la Reine de Navarre, le mariage d'Henry de Bourbon Roy de Navarre avec Madame Marguerite, l'arrivée des Polonois en France pour emmener en Pologne le Roy Henry III. & autres particularitez, si elles n'estoient assez amplement décrites par nos Annalistes. J'aime mieux proposer la pitoyable advenuë des Reformez, dautant que le Vendredy vingt-deuxiéme du mois d'Aoust, l'Admiral comme il se retiroit du Louvre en son logis, fut atteint d'un coup d'arquebuse, tiré d'une maison treillissée, duquel coup il eut le doigt emporté & le bras blessé, au grand regret de ses Partisans. Qui pour ne s'estre tenus fermez comme il appartenoit, furent réveillez le vingt-quatriéme d'Aoust par les matines ensanglantées, & fut tué ce grand & sage mondain, l'un des plus redoutez

guerriers de ſon âge. Gaſpard de Coligny, avec pluſieurs autres, tant à Paris qu'és autres lieux de la France. Je ne veux point icy controller ſur cette execution, laiſſant de telles recherches à ceux qui ont meilleur loiſir de la faire que je ne puis avoir : je regreteray ſeulement la grande multitude d'ames innocentes, & qui ne ſçavoient ce que c'eſtoit de cette nouvelle Reformation, qui paſſerent ſous la rigueur d'une telle journée. J'en ay connu pluſieurs, qui eſtans bons Catholiques furent maſſacrez, pour avoir eſté ſeulement qualifiez du nom d'Huguenot. Apres telle depeſche, le Roy ſe reſolut de reduire ſous ſon obeïſſance Niſmes, Sancerre, Montauban & la Rochelle. Pour ce ſujet il dreſſa l'an mil cinq cens ſeptante-trois une groſſe armée contre la Rochelle, & de laquelle fut chef Monſieur : à Sancerre il depeſcha les Seigneurs de la Chaſtre & de Fontaines, & le Mareſchal d'Amville à Sommieres en Languedoc. Les Rochelois furent preſſez ſi vivement, qu'ayans perdu la fleur de leurs ſoldats, ils eſtoient ſur le point de rendre les abois,

comme hors d'espoir de pouvoir estre secourus, si ce grand Jean de Monluc Evesque de Valence n'eut rapporté de bonnes nouvelles de sa negociation en Pologne. Telles qu'il fut preferé au Royaume au fils de l'Empereur, aux Princes de Moscovie, de Suede & de Prusse. Ie laisseray les honnestetez & magnifiques accueils qui furent faits à ces Ambassadeurs, & le discours du voyage de ce nouveau Roy de Pologne, pour reprendre mes premieres brisées & retourner à nostre Charles qui tomba malade à Vitry en Partois de la maladie, qui apres l'avoir fait long-temps languir, ne l'a point abandonné jusques à ce qu'elle l'a mis dans le sepulchre. Il commença un peu à reprendre cœur, dont il eut bon besoin: car apres avoir amorty les plaintes des Reformez, il fallut qu'il domtast les mal-contens qui commençoient à se rétablir par le Royaume: quelques-uns pour recompense de leurs insolences servirent de reparations aux gibets. Cependant le Roy Charles se minoit, & à veuë d'œil on le voyoit fondre. D'en attribuer la cause à quelques ensorcelemens je n'oserois,

n'oserois, puisque ce poinct n'a pas esté bien verifié, encor qu'on eut fait mettre plusieurs Magiciens & Devins, qui ayans esté trouvez innocens de ce fait, furent depuis delivrez : joint qu'au rapport des Medecins, on a trouvé que cette maladie luy procedoit des poulmons, pour les grands excés qu'il avoit fait à la chasse nuit & jour, où il employoit son temps, ne prenant plaisir qu'à des exercices si violens, qu'il n'y avoit homme qui le pût imiter, ny souffrir le travail & la peine qu'enduroit ce genereux Prince. Lequel, apres avoir long-temps esté en une telle misere, mourut le jour de la Pentecoste 30. du mois de May, en l'an de grace 1574. âgé de 24. ans, & de son regne le 14. Il estoit de fort belle taille, si haut qu'il se courboit un peu, son teint estoit plombé, sa face un peu pâle, le nez un peu aquilain, le col long, la poitrine haute, & du reste tres-bien composé de tous membres. Sa chevelure estoit assez rare en la teste, mais assez abondante en la barbe, qui approchoit de la couleur de chastaigné. Il n'y avoit rien de plus doux & mieux temperé que ses mœurs. Pour la so.

brieté il n'y avoit aucun qui le ſurpaſſaſt, dautant qu'il ne mangeoit que pour ſe ſuſtanter, & pour ſa ſanté il ſe priva volontairement de l'uſage du vin. En ſes entrepriſes il eſtoit haſtif & ſoudain au poſſible, impatient d'attendre, d'un jugement merveilleux, diligent à reconnoiſtre les humeurs & complexions des hommes, & au reſte vray diſciple du Roy Louis XI. qui diſoit,

Qu'on ne peut bien maiſtriſer,
Sans eſtre accort pour déguiſer.

De fait, s'il eſtoit queſtion de cacher en ſon cœur une choſe qui meritaſt de n'eſtre point découverte, il y marchoit avec une prudence ſi grande, qu'il n'y avoit celuy, qui apres l'execution de ſes deſſeins n'admiraſt ſa froideur exterieure, pleine d'ardeur en ſon cœur. En témoignage dequoy, le lendemain de la S. Barthelemy il répondit à un Seigneur, qui luy diſoit qu'on n'eſperoit pas cela de luy. Auſſi, dit-il, noſtre bonnet ne le ſçavoit pas. De ſon coſté il n'eſtoit jamais oiſif, toûjours en action, ou à courir ou à ſauter ou à joüer à la paulme, ou piquer des chevaux, ou forger des ar-

mes, maniant auſſi bien le fer & le feu que Mareſchal ny Armurier en France. Sur tout il eſtoit ſi bien fait à la venerie, qu'il en a écrit un Livre, lequel ſurmonte tout le ſçavoir de ceux qui devant luy ſe meſlerent jamais de cét exercice. Quant aux rares, bons & curieux eſprits, je puis témoigner qu'il en a eſté fort amoureux : je reconnois avoir receu de luy pluſieurs courtoiſies, munificences & liberalitez : ſouvent avoir eſté mandé par ſa Majeſté pour luy éclaircir les difficultez qu'il avoit ſur le fait des Cartes & des païs étrangers. De la Poëſie il en eſtoit tellement ravy, que bien ſouvent il prenoit plaiſir à faire des vers qu'il envoyoit aux Poëtes François. Pareillement il eſtoit affectionné à ceux qu'il ſçavoit rares & exquis en la perfection de cét art, mais ne les voulut pas enrichir, diſant que les Poëtes reſſembloient aux chevaux genereux, leſquels il falloit nourrir, & non point les engraiſſer. Je ne propoſe point l'exemple de ce Roy, pour dégoûter les Princes & Monarques d'avancer ceux qui peuvent publier par leur plume leurs glorieux & heroïques exploits,

dautant qu'aujourd'huy les largesses & liberalitez de plusieurs Seigneurs ne sont que trop refroidies : si bien qu'il n'est pas besoin de les dégoûter de bien faire aux Poëtes, attendu qu'ils n'y sont pour la pluspart trop portez. Mais comme il y a du danger de laisser languir ces sacrées trompettes, aussi est-il bien à craindre de leur remplir tellement la panse, que la fumée de la cuisine ne constipe & engourdisse la generosité & sublimité de leur entendement ; ou bien de les amuser tellement à compter leurs escus, qu'au lieu de celebrer l'excellence de leurs Princes, ils jettent & calculent seulement leur dépense, & se veautrent sur la plume de leurs richesses. Pour telles considerations plusieurs Philosophes ont refusé les presens qui leur estoient offerts de la part des grands Seigneurs, d'autres ont jetté dans la mer leurs richesses, disans qu'elles ne servoient que d'embarras pour les empescher de philosopher.



HENRY III. ROY DE FR.

HENRY III.

ROY DE FRANCE.

CHAPITRE IX.

HENRY ayant appris la mort du Roy Charles ſon frere, ſe rendit promptement en ſon Royaume paternel, & comme il avoit toûjours eſté ennemy de ceux de la Religion, il ſe propoſa encore de les ruyner par beaucoup d'Edits & de guerres continuelles, à quoy ſon naturel & l'envie des plus paſſionnez le portoient puiſſamment. Il ſe fit ſourdement une certaine alliance entre les Catholiques, qu'ils appellerent Ligue ou ſainte Union, en laquelle ils embarquerent meſmes des peuples étrangers, ce qui apporta

tant de desordres & de miseres à la France, que c'est comme un miracle qu'elle en soit relevée.

Le Roy craignant que l'Estat ne tombast dans sa derniere ruyne dont il estoit si fort menacé, parla d'accord avec le Roy de Navarre & les autres Princes de son party ; mais leur amitié estant bien-tost rompuë, il se resolut derechef à la guerre. Ainsi ce paisible Roy distrait par diverses considerations, fut long-temps en branle de quel costé il se devoit tourner ; mais enfin, suivant le conseil du Duc de Guise, il se declara contre le Roy de Navarre & le Prince de Condé avec toutes les forces de son Royaume.

Ceux-cy, de peur d'estre pris au dépourveu, r'allierent leurs troupes de tous costez, & donnerent l'entrée de la France aux Etrangers, qui n'en ont depuis esté chassez que bien tard, & non sans beaucoup de peine ; l'Armée Royale estoit commandée par le Duc de Joyeuse, qui n'attendoit que joye & que bon-heur de l'ardeur de ses soldats, le combat se donna à Coutras, avec un pareil effort & courage des deux partis ; mais le Roy de Na-

varre se jetta sur son ennemy, l'enfonça & le mit en déroute : de sorte que cette belle Armée frappée par le vainqueur comme d'un coup de foudre, se dissipa en un moment dans une honteuse fuite, le Duc de Joyeuse fut pris à la bataille, & tué d'un coup de pistolet sur le debat de sa prise. Le grand nombre & le merite des morts ont rendu celebre la victoire de Coutras. Le Duc de Guise effaça l'infamie de cette déroute à Auneau prés de Chartres, où il défit les Etrangers, avec un tel applaudissement du peuple, qu'il receut en son Entrée tout l'honneur possible, & qu'on defere seulement aux Rois, lequel fut bien-tost la cause de sa ruyne. Le Roy estant soupçonné de maintenir ceux de la Religion, se trouva en un visible danger de sa vie parmy une fureur civile : ce qui le fit sortir tout en colere de la ville de Paris, resolu de la perdre avec le Duc de Guise, sur lequel il fit enfin éclater sa haine, par l'ordre qu'il donna de le tuer avec le Cardinal son frere dans le Château de Blois. On accusoit ce Prince Lorrain d'affecter la Couronne, & de tramer sous main quelque

conjuration contre la personne du Roy, tant le soupçon est un venin dangereux, lors qu'il s'est insinué un peu avant dans l'esprit des hommes, peu s'en fallut que ce coup ne causast dans la France un soûlevement universel, puisque toutes les meilleures villes abusées du pretexte de la Religion, suivirent aveuglement le party de la Ligue, dont le Duc de Mayenne ayant esté fait Chef, il employa tous ses soins à lever des nouuelles trouppes contre le Roy, lequel ne se croyant pas assez fort, appelle à son secours le Roy de Navarre son beau-frere, envoye querir quelque renfort en Suisse, & vient dans cét estat poser le siege devant Paris, qu'il eut sans doute reduit à son obeïssance, si un malheureux parricide, un Moine Jacobin qui l'assassina dans S. Cloud, n'eut prevenu ses desseins detestables, exemple à la posterité, & digne de l'execration de tous les siecles; le Regne de ce Monarque a esté de quinze ans.



HENRY IIII. ROY DE FRANCE.

HENRY IV.

SVRNOMMÉ LE GRAND, ROY DE FRANCE.

CHAPITRE X.

LA vie toute pleine de merveilles du grand & victorieux Henry, aſſiſté d'une faveur ſpeciale du Ciel, a eſté un cours perpetuel de glorieux triomphes; ayant conquis le Royaume des Fleurs de Lys, autant par la vertu de ſon bras invincible, que par les droits d'une legitime ſucceſſion: ſa generoſité, ſa clemence, & un nombre infiny de belles actions de juſtice, de paix & de prudence, ayans ſervy de

ciment pour unir les cœurs de ses Sujets, & de sacrez instrumens pour restablir cette Monarchie dans sa premiere splendeur : cét admirable Prince ayant encore porté en un si haut point la reputation de son courage & de sa vaillance dans l'esprit de ses ennemis, & sa bien-veillance & son respect dans celuy des autres Princes ses alliez, que ceux-là n'osoient plus regarder ses frontieres qu'avec beaucoup d'effroy, & ceux-cy ne cessoient de le cherir & de l'honorer.

Le Chasteau de Pau, Ville capitale de sa Principauté souveraine de Bearn, eut le bon-heur de le voir naistre l'an 1553. le 13. de Decembre. Le Roy Henry de Navarre son ayeul maternel le fit élever assez austerement, pour l'accoustumer de bonne heure aux penibles exercices, comme s'il eut eu le don de prevoir que la vie de ce Prince seroit agitée de plusieurs travaux, & traversée de mille incommoditez pleines de peril ; mais il en tira cét avantage, qu'il en devint plus robuste, plus patient & plus moderé en toutes choses, & il trouva parmy ces épines une agreable moisson de fleurs & de

roses, dont il couronna sa vertu heroïque avec tant de gloire, qu'il s'aquit le surnom auguste de Grand Conquerant, & de pere de son peuple. Il n'avoit que neuf ans, lors que le Roy Antoine de Navarre son pere fut tué au siege de Roüen, au commencement des funestes guerres civiles qui faillirent à perdre la Monarchie.

A l'âge de quinze ans il commença à porter les armes, & à se declarer Chef d'un party si miserable, qu'il eut peine à le relever : & deux ou trois ans apres, la Couronne de Navarre luy estant écheuë par la mort de la Reine Jeanne sa mere, il se trouva enveloppé de plusieurs & dangereuses difficultez, par la perte ou la proscription de ses plus fideles amis & serviteurs : ce qui l'obligea de se retirer en Guyenne, & de quitter la Cour de France, où sa liberté estoit gesnée & contrainte. Il fut accueilly par les Protestans avec des joyes indicibles, & tout incontinent apres son arrivée, il fut declaré & reconnu Generalissime de tout le Royaume. Le premier exploit qu'il fit en cette qualité, fut la prise de Cahors, apres un combat opiniastré de

cinq jours, auquel il assista en personne, & y rendit des preuves d'un courage invincible. Et comme les pratiques de la Cour, & les funestes commencemens de la Ligue, luy eurent mis en teste plusieurs puissans ennemis, il se resolut de leur opposer une si vigoureuse defence, & il fut secondé par de si vaillans Chefs dans toutes les Provinces de France, que les pratiques & les forces de ceux qui le voulurent attaquer furent rendus inutiles, & il se trouva presque toûjours victorieux, & se roidissant contre les difficultez, & triomphant des assauts de la fortune. Il vainquit en bataille rangée le Duc de Joyeuse à Coutras; & usa d'une tres-grande moderation dans sa victoire, signalée par la mort du Duc, General de l'armée Royale. Et quelque temps apres le Roy Henry III. estant persecuté par les Chefs de la Ligue, qui par la ruine de ce pauvre Prince, croyoient mettre la Couronne sur leur teste, à l'exclusion & au prejudice du Roy de Navarre, qui en estoit le veritable & droit successeur, appella à son secours nostre grand Henry, qui franchissant toute sorte

d'ombrages & de méfiance, vint incontinent joindre ses forces à celles du Roy son beau-frere.

Sa presence & son nom asseurerent les courages, & sa hardiesse alloit rendre facile la conqueste de Paris, lors que l'execrable parricide commis à S. Cloud en la personne sacrée du mesme Henry III. l'an 1589. le rendit possesseur de la Couronne, de laquelle un moment auparavant il n'estoit que Protecteur. Il fut reconnu Roy legitime par les Princes du Sang, & par un nombre infiny des plus grands du Royaume, & en cette qualité voulant maintenir un si bel heritage, avec la liberté de ses peuples, il se resolut à faire une forte guerre à ceux qui ne voudroient pas ployer le joug sous sa legitime domination.

Et encore que l'Espagne, l'Italie, la Savoye, la Lorraine & les Païs-Bas, luy opposassent leurs armées, & qu'ils donnassent de tres-puissans secours à ses ennemis; son courage intrepide & veritablement Royal, se porta avec plus d'envie & de resolution à les attaquer, sçachant que ses trophées & ses triomphes en seroient plus augustes

& plus éclatans. Il gagna la memorable bataille d'Arques, & contraignit ses ennemis de lever le siege de Dieppe apres plusieurs furieux combats, où son bras victorieux fut souvent empourpré du sang de ses rebelles Sujets, qu'un voile de Religion faisoit suivre contre leur conscience, des Princes qui vouloient usurper son sceptre, & escalader le Trône qui luy estoit deu.

Les Parisiens le croyant vaincu, ou du moins forcé de passer en Angleterre, s'étonnerent de voir leurs Fauxbourgs gagnez en moins d'une heure par sa Majesté, & plus de huit cens des mutins tuez, pour expier en quelque sorte par leur sang l'assassinat horrible commis en la personne sacrée de son predecesseur. Ces genereux & bien-heureux exploits furent suivis de la prise des villes d Estampes, de Vendosme, du Mans, d'Alençon, de Damfront, de Falaise, de Lisieux, de Verneüil, de Ponteau de Mer, & mesme de plusieurs Provinces toutes entieres.

Et comme l'armée ennemie, fortifiée par quelques Etrangers, eut assiegé Meulan, sa Majesté luy fit lever le sie-

ge, & luy donna une ſanglante chaſſe. Et quelque temps apres ſes ennemis croyans de reparer leur honte, augmenterent encore les palmes de noſtreConquerant, & luy prepareront de nouveaux triomphes à la bataille d'Yvry, où ſa Majeſté eut une victoire entiere, & par la mort de dix mille des ennemis, ſon bras & ſon épée affermirent ſa Couronne, ayant en meſme jour remporté une autre celebre victoire en Auvergne, ſous la conduite d'un de ſes Lieutenans.

Les villes de Mantes, de Vernon & de Meulan, vinrent auſſi-toſt rendre hommage, & recevoir la loy de leur victorieux Monarque: Chartres, Noyon, Avranches & pluſieurs autres places en diverſes Provinces, ſe rendirent auſſi ſous la domination legitime. Le Duc de Parme qui eſtoit venu pour ſecourir Paris & Roüen, fut attaqué & chaſſé bien viſte hors des limites du Royaume, où il trouva plus de valeur & de fidelité que l'on ne luy avoit fait concevoir. Enfin, ſa Majeſté eſtant perſuadée de changer de Religion, pour oſter toute ſorte de pretexte & de plainte aux Catholiques, qui ne te-

noient pas ſon party, & qui ne luy vouloient point obeïr, s'il demeuroit dans la Religion proteſtante, reſolut de la quitter, & d embraſſer celle des Rois ſes predeceſſeurs, ce qu'il fit ſolemnellement à S. Denis; comme s'il euſt voulu avoir pour témoins d'une action ſi pieuſe, les cendres & les tombeaux de ſes Anceſtres. Enſuite dequoy il ſe fit ſacrer à Chartres dans l'Egliſe Noſtre-Dame par Nicolas de Thou, Eveſque du lieu, & en meſme temps il prit les Ordres de S. Michel & du S. Eſprit. La ville de Reims ſe priva de cét honneur pour n'avoir pas encore fléchy ſous les loix de ſon Souverain, comme elle fit bien-toſt apres par l'exemple & les perſuaſions du Duc de Guiſe, qui ſe rangea auſſi dans le devoir.

Apres quoy les Pariſiens ſecoüerent le joug étranger, changeans leurs ruines paſſées en feux de joyes & réjoüiſſances publiques à l'arrivée de ce grand Prince, qui fit une magnifique entrée dans cette Reine des Citez: Roüen, Amiens, Troyes, Poitiers, & preſque tout le reſte du Royaume ſuivit l'exemple de Paris; mais Laon n'ayant

n'ayant pas voulu plo er, fut attaquée & forcée par sa Majesté, malgré les vains efforts des troupes Espagnoles, qui estant venuës pour son secours furent taillées en pieces. Apres quoy la Bourgogne servit de glorieux theatre, où sa Majesté vint encore faire paroistre sa valeur & sa bonne fortune, lors qu'il abbatit l'orgueil de ses ennemis dans la plaine de Fontaine Françoise, ayant avec cent cinquante cheuaux qu'il détacha de son armée soûtenu genereusement l'effort de celle du Connestable de Castille, composée de dix-huit mille combatans: sa Majesté renversant comme un vray foudre de guerre, tous ceux qui furent si hardis de l'attendre. Toutes ces glorieuses actions furent suivies de la soûmission du Duc de Mayenne, chef du party contraire, cóme aussi de celle des villes de Dijon, de Toulouse, de Narbonne, de Marseille & de Soissons. La [illegible]ère qui voulut tenir bon fut emportée apres un siege de quelque mois: Et Amiens ayant esté surpris par l'Espagnol, le Roy le reprit glorieusement à la veuë d'une puissante armée, qui entreprit vainement de faire lever le

siege. La Bretagne d'autre costé reconnut ce Roy victorieux, & le Duc de Mercœur s'estima heureux d'obtenir le pardon de ce grand Prince.

Enfin la paix estant concluë avec Philippes II. Roy d'Espagne par le traité de Vervins, Calais, Ardres, le Catelet, Monthulin & Blavet, furent restituez, & cela fit voir que ce genereux Monarque n'avoit pris les armes que pour recouvrer le sien, & que l'interest & la gloire de la Couronne, avec la protection de ses peuples, avoit toûjours esté le seul but de ses justes armes. Et afin que les Protestans ne troublassent point cette douce paix, il fit l'Edit de Nantes pour les contenter. Toutes choses estant donc pacifiées au dedans, il attaqua le Duc de Savoye pour la restitution du Marquisat de Saluces, qui avoit esté ravy au Roy son predecesseur.

La conqueste de toute la Savoye par sa Majesté en personne, & par le Seigneur de Lesdiguieres, & notamment du Fort de Montmelian, reputé jusques-là imprenable, contraignirent le Duc de Savoye de se mettre à la raison, & l'échange qui fut fait dudit

Marquisat, avec les Comtez de Baugey, de Bresse, Veromey & de Gex, pacifierent ce differend par un traité de paix conclu à Lyon. Ce qui commença de faire changer à sa Majesté les couronnes de Lauriers, dont sa vertu avoit esté si souvent recompensée en des guirlandes d'Olivier, symboles de la paix qu'il donna à toute l'Europe, dont sa valeur l'avoit rendu le glorieux Arbitre. Durant ces tranquillitez & réjoüissances universelles, il termina plusieurs grands differends entre ses Alliez, & secourut les Princes de la Maison de Cléves & de Juliers, ayant donné de la terreur à leurs ennemis par le moyen de deux grandes armées qu'il avoit mis sur pied pour un merveilleux dessein, dont le succez l'auroit rendu le Maistre absolu du globe de l'Europe.

Mais helas! auparavant que de s'acheminer sur la frontiere de Champagne, pour de-là passer plus outre il desira de voir la solemnité du magnifique couronnement de la Reine Marie de Medicis son épouse, qui se fit à S. Denis, & resolut de la laisser en son absence Regente de ses Estats, mais pen-

dant les preparatifs de la magnifique entrée qu'il voulut qu'on luy fist dans la ville de Paris, ces joyes publiques furent par un funeste & déplorable accident, converties en un moment en deüil & desolation extréme & universelle le 14. de May l'an 1610. car un monstre & demon infernal ayant pris la forme humaine, porta ses impitoyables & parricides mains sur ce grand Hercule, luy fit perdre la vie au milieu des plus solemnelles prosperitez de la paix, vie qu'il avoit conservée dans les plus sanglantes & mortelles mélées. Il fut pleuré & regreté par ses sujets & par tous les Potentats du monde, autant que Prince qui ait jamais vescu; & ses excellentes vertus, jointes à un courage & une valeur sans exemple, luy acquirent les Eloges & les Titres glorieux *de Grand, d'Invincible, d'Incomparable, de Clement; de Magnanime, de Protecteur de la paix; de Restaurateur & Conservateur de l'Estat, d'Ornement de l'Eglise, & d'Arbitre des Princes Chrestiens.*

Il estoit de stature mediocre, d'un visage & abord venerable & auguste, ayant le nez aquilain, les yeux vifs, le

teint vermeil, le front large, le poil brun, qui commença de grisonner sur l'an 3?. de son âge, ayant accoûtumé de dire, que c'estoit le vent & l'orage de ses adversitez qui avoient donné sur sa barbe & sur sa chevelure : Au reste, ce grand Monarque n'ayant fait la guerre que pour procurer une paix durable à ses sujets, & les comb er de felicitez, remit la justice & la pieté en leurs sieges, rendit la force aux loix, l'authorité aux Magistrats, défendit les duels par plusieurs severes Edits, reforma la discipline militaire, poliça ses Villes, & les embellit de plusieurs structures magnifiques, garnit ses Ports de mer de Vaisseaux & de Galeres, remplit ses coffres de finances, & ses Arsenaux d'un si grand nombre de canons & d autres armes & instrumens de guerre, qu'il estoit bien facile à voir, que ses desseins eussent enfanté de belles victoires.

Il fit rebâtir ses Châteaux & Palais du Louvre & des Tuilleries à Paris, ceux de Fontainebleau, de S. Germain en Laye, de Blois, de Verneüil & de Monceaux : & au lieu qu'ils estoiét auparavant tous ruinez, il les fit restaurer

& embellir de Jardins, de Fontaines, de parcs, de ſtatuës, de perſpectives, de grottes, de caſcades, & de ſi excellentes peintures, qu'elles porteront aux ſiecles à venir les marques de l'excellence de ſon regne, & de la gloire de ſon Nom. Il fit auſſi baſtir la place Royale, & acheva le Pont neuf, & pluſieurs autres monumens perdurables. Ce grand & invincible Monarque porta premierement pour ſa deviſe, la figure d'un Hercule, ſymbole des penibles, & des glorieux travaux qu'il ſouffrit, & des monſtres de rebellion qu'il dompta, avec ces mots: INVIA VIRTUTI NULLA EST VIA. Depuis il porta une eſpée nuë poſée en pal ſur deux ſceptres paſſez en ſautoir, avec cette ame *Duo protegit unus*, pour donner à entendre, que ſes juſtes armes n'avoient deſormais autre but que la defenſe & la protection de ſes deux Royaumes.

Sa Couronne exhauſſée à l'Imperiale couvroit les deux eſcus de France & de Navarre, dont chacun ſçait les blazons, & les deux colliers de ſes Ordres, du Saint Eſprit & de Saint Michel les environnoient.



LOVIS XIII. ROY DE FRANCE

LOVIS XIII. SVRNOMMÉ LE IVSTE. ROY DE FRANCE.

CHAPITRE XI.

DEPVIS les fondemens de la Monarchie Françoiſe, il n'y a point eu de regne remply de tant de merveilles que celuy du Roy Loüis le Iuſte, qui a triomphé de tous ſes ennemis avec tant de felicité & de gloire, que le trône des Rois tres-Chreſtiens n'a jamais eſté élevé à un ſi haut comble de puiſſance, d'authorité & de ſplendeur.

La ſeconde année du ſiecle où nous vivons, lors que chacun jouïſſoit des

agreables douceurs de la paix, à l'ombre des lauriers & des palmes cueillies par le grand Henry, qui avoit bâty dans le cœur de son Royaume le sacré Temple de la felicité : Ce Prince nâquit à Fontainebleau le 27. Septembre 1601. sous le favorable signe des Balances, qui sont le hierogliphe & le symbole de cette vertu, qui luy acquit le surnom de Juste, aussi rare & glorieux qu'aucun dont on ait jamais honoré la Majesté des Rois.

Il fut baptisé au mesme Palais de Fontainebleau l'an 1606. & porté sur les sacrez Fonds par le Cardinal de Joyeuse au nom du Pape Paul V. & par la Princesse Eleonor de Medicis Duchesse de Mantouë & de Montferrat sa tante maternelle, il fut nommé Louis, comme digne surgeon du saint & sacré Tronc du Roy S. Louis son grand Ayeul. Les ceremonies de ce Royal Baptesme furent tres-magnifiques & suivies de jeux, de festins, de bals, de balets, de courses de bague & de tournois : Le Duc de Sully fit assaillir aux flambeaux un Château artificiel, avec une quantité innombrable de fusées, de petars, de boistes & de canons,

canons, mais l'on ne vit jamais rien de plus admirable à la veuë que la beauté, l'ornement & le lustre des Princesses & des Dames de la Cour; les yeux les plus fermes ne pouvans soûtenir la splendeur de l'or, la beauté des perles, ny le brillant des pierreries qui couvroient leurs superbes habillemens; la robe de la Reine semée de trente-deux mille perles, & de trois mille diamans, rendoit sa Majesté éclatante comme le Soleil parmy les autres clartez: Les Princes & Seigneurs firent aussi d'étranges profusions pour celebrer cette feste. La garde de l'épée du Duc d'Espernon couverte de diamans, comme tout son habit, fut estimée à trente mille écus.

Quatre années apres la France fut plongée dans une desolation extréme, par la mort du Roy Henry IV. qui donna des apprehensions à toute l'Europe, que le flambeau de la guerre ne se rallumât. Mais la sage prevoyance de la Reine Mere, des Princes & des Parlemens, tinrent encore le Temple de Janus fermé; & la jeunesse du nouveau Roy Louis fut élevé dans la paix que Dieu conserva à son Royaume

La Reine sa mere fut declarée Regente de sa personne & de ses Estats, & ainsi apres avoir rendu les honneurs funebres au Roy defunt, leurs Majestez suivirent le genereux dessein qu'il avoit pris auparavant sa mort, de secourir les Princes alliez de la Couronne, injustement troublez en la possession des Duchez de Cleves & de Juliers : le Mareschal de la Chastre y conduisit l'armée, avec un si heureux succez, que la ville de Iuliers (dont Leopold Archiduc d'Austriche s'estoit emparé) estant assiegée, fut mise en liberté, & renduë à son Prince legitime.

Environ le mesme temps le Roy Louis fut sacré & couronné à Reims le 18. d'Octobre 1610. par le Ministere du Cardinal de Ioyeuse, en la presence de la Reine, & de tous les Princes du sang, qui y firent les fonctions des Ducs & Pairs de France. Deux ans apres les mariages du Roy avec l'Infante Anne d'Austriche & de Madame Elisabeth de France avec le prince d'Espagne, furent resolus & publiez : ensuite dequoy l'on fit ce tres-magnifique Carousel en la place Royale, où

les Princes & Seigneurs de France firent paroiſtre leur adreſſe & leur galanterie avec tant de bonbance & d'éclat. Deux Ambaſſadeurs extraordinaires furent enſuite envoyez reciproquement pour faire ſigner & arreſter les conventions de ces Mariages, auſquelles les avantages furent reciproques & ſemblables; la conſtitution dotale des Princeſſes ayant eſté de ſix cens mille écus chacune.

Henry de Lorraine Duc de Mayenne alla en Eſpagne de la part de la France, & Ruy Gomes Duc de Paſtrane, Prince d'Emerito, vint en France de la part du Roy d'Eſpagne. Cependant le Roy commençoit à s'attacher avec affection à apprendre tous ſes exercices, & notamment les militaires, où il ſe porta avec une violente propenſion: ſes paſſe-temps eſtoient de dreſſer des bataillons & des eſcadrons, & à faire faire l'exercice à ſes Gardes, qu'il connoiſſoit preſque tous, & les nommoit par leurs noms.

A peine ſceut-il tenir une plume ou un crayon, qu'il commença à tirer les plans & les perſpectives des places fortes, à marquer l'aſſiette des Camps,

& à tracer des tranchées ; tous les termes de la guerre luy estoient familiers, & il sçavoit manier le mousquet & la pique aussi bien que le plus habile Officier de son Regiment des Gardes eust pû faire ; il piquoit & poussoit un cheval avec adresse , & tiroit de l'arquebuse & du pistolet avec plus de justesse qu homme de tout son Royaume ; s'exerçant ainsi dans l'image de l'art militaire, en attendant de le mettre en pratique tout de bon , comme depuis il a fait avec autant de courage que de bon-heur. Il fut ennemy de l'oisiveté , sçachant bien qu'elle corrompt les esprits & qu'elle attire apres soy le vice & la mollesse : Et pource que la chasse est l'exercice qui ressemble le plus à la guerre , il s'y adonna excessivement, & s'y rendit vigoureux & infatigable.

La jalousie que les princes conceurent contre le Mareschal d'Ancre, qui par les pratiques de Leonore Galigay sa femme s estoit acquis un grand ascendant sur l esprit de la Reine mere, & avoit usurpé une tres-puissante authorité dans la conduite des affaires, fut cause qu'ils se retirerent de la

Cour. Mais ce trouble fut bien-toſt appaiſé par le traité de S. Menehoud, dont le premier article portoit la convocation des Eſtats du Royaume. Cependant le Roy ayant atteint la quatorziéme année de ſon âge, ſe fit declarer Majeur par la Cour de parlement; convoqua les Generaux à paris, & l'aſſemblée des Notables à Roüen, & puis à paris, pour reformer les deſordres qui s'eſtoient gliſſez dans l'Eſtat.

Apres quoy leurs Majeſtez s'acheminerent en Guyenne, pour accomplir le mariage reſolu avec l'Infante d'Eſpagne, nonobſtant l'empeſchement qu'y voulurent apporter quelques princes qui paſſerent au-delà de la riviere de Loire avec leur armée, quelques proteſtans s'eſtans joints à eux, pource qu'ils avoient pour ſuſpectes ces alliances, apprehendans que le Conſeil d'Eſpagne obligeât leurs Majeſtez à les perſecuter.

Le Duc de Guiſe fut envoyé ſur la frontiere d'Eſpagne, pour y recevoir au nom de ſa Majeſté Tres-Chreſtienne la Reine Anne ſon épouſe, & pour délivrer aux Ambaſſadeurs d'Eſpagne

la Princesse Elisabeth de France, sœur du Roy, promise au Prince Philippes IV. L'échange de ces grandes Reines se fit sur un Pont d'une admirable charpente qu'on avoit élevé en forme de theatre sur la riviere de Bidasso ou d'Endaye, qui fait la separation des deux Royaumes. Les magnificences qui se firent à la Reine à Bordeaux, furent tres pompeuses & tres-augustes, & l'on y reïtera & paracheva les solemnitez de la benediction nuptiale dans l'Eglise de S. André, par le ministere de l'Evesque de Xaintes.

Et pource que le Mareschal d Ancre abusant de son authorité, continuoit de mal-traiter les Princes & les Grands du Royaume; ils se retirerent encore de la Cour, mais apres les sieges de Soissons & de Nevers, la prudence du Roy fortifiée par le conseil de ses plus fideles Ministres, éteignit le feu dans le sang du Mareschal d'Ancre, apres la mort duquel sa Majesté rappella proche de sa personne tous les Princes & Seigneurs éloignez, comme aussi le Chancelier de Sillery, le Garde des Seaux du Vair, le Seigneur de Villeroy, & les autres Mini-

ſtres d'Eſtat, qui furent careſſez & rétablis dans la fonction de leurs charges, deſquelles le Mareſchal les avoit éloignez. Les differends que le Roy d'Eſpagne avoit avec les Ducs de Savoye & de Mantouë, furent auſſi pacifiez par l'entremiſe de noſtre jeune Monarque.

Quelque temps apres la Reine Mere, mécontente, de ce qu'à meſure que le Roy croiſſoit en âge, l'authorité qu'elle s'eſtoit conſervée dans les affaires diminuoit, ſe retira en Angoulmois avec quelques Princes & grands Seigneurs; mais une entreveuë ayant eſté faite en Touraine entre leurs Majeſtez, le Roy donna à la Reine ſa mere le Gouvernement d'Anjou, où elle ſe retira; & comme on ſe promettoit un repos entier apres cette reconciliation, les choſes ayant eſté mal expliquées, le remuëment ſe renouvella, & la Reine & les Princes commencerent à armer.

Le Roy de ſon coſté ayant ramaſſé ſes forces, paſſa en Normandie, s'aſſura de la ville de Roüen, & puis ayant reduit à ſon obeïſſance Caën & Alençon, il paſſa dans l'Anjou, où il obtint

une victoire sur les rebelles ou mécontens au combat du Pont de Cé sur Loire.

Ce fut en cette occasion où ce Monarque montra les premieres preuves de sa vertu & de sa bonté, s'estant laissé porter avec beaucoup de tendresse à la reconciliation avec la Reine sa mere, par l'entremise du Cardinal de la Rochefoucaut, & de l'Evesque de Luçon, qui fut puis apres, comme nous avons dit cy-devant, l Eminentissime Cardinal de Richelieu. Et pource que sa Majesté avoit eu plusieurs plaintes, que les Protestans occupoient depuis un fort long-temps les biens des Ecclesiastiques Catholiques en Bearn, & qu'ils avoient chassé les Evesques & les Prestres apres les avoir expoliez, il resolut de les aller rétablir, à quoy il reüssit avec beaucoup de prudence & de douceur; il unit aussi ces deux Cours de Parlement, l'une appellée de Saint Palais pour la basse Navarre, & l'autre de Pau pour le Bearn, en une seule Cour Souveraine & Parlement, qu'il rétablit dans la ville de Pau. Il unit aussi & annexa les Estats de Navarre & de Bearn, à son Royaume de France.

Environ ce temps-là les Proteſtans ſe plaignans de l'infraction de l'Edit de Nantes, & de la perſecution dont ils diſoient qu'on les menaçoit, convoquerent une aſſemblée generale des Deputez de toutes les Provinces dans la ville de Loudun, laquelle ils transfererent enſuite à la Rochelle, pour y eſtre en plus de ſeureté. Et pource que les cahiers de leurs demandes ſemblerent un peu trop hardis, & qu'outre cela ils fortifioient leurs places de ſeureté, qu'ils faiſoient amas d'argent & de ſoldats, qu'ils avoient des intelligences & une union ſecrette avec les Anglois & les Allemans; le Roy reſolut de les reprimer, apres toutefois avoir uſé de patience & de douceur en leur endroit, & avoir proteſté qu'il n'en vouloit qu'aux rebelles, & non à la Religion, ce que connoiſſant pluſieurs grands Seigneurs de ce party, qu'on eſtimoit devoir adherer à la faction, ils s'en retirerent pour ſervir le Roy, entr'autres les Ducs de la Trimoüille & de Leſdiguieres, & le Mareſchal de Chaſtillon. Sa Majeſté voyant donc qu'il en falloit venir aux

armes, partit de Fontainebleau au mois d'Avril de l'année 1621.

Quelques-unes des villes que les Protestans nommoient places de seureté ou d'ostage, se rendirent au Roy, comme Saumur passage sur la riviere de Loire, où estoit Gouverneur ce celebre & docte Protestant le sieur du Plessis-Mornay, Sancerre, Jargeau, Vitré & Pontorson en firent de mesme. La ville de S. Jean d'Angely se fiant en ses fortifications, & à Monsieur de Soubise frere du Duc de Rohan qui y commandoit, voulut soûtenir le siege; mais enfin le courage du Roy & la valeur des attaquans là forcerent à se rendre & à implorer le pardon de son Prince, qui la fit démenteler, & luy osta avec ses privileges son ancien nom, ordonnant qu'elle fut appellée le Bourg-Louis.

Les villes de Pons, de Chastillon, de Sainte-Foy, de Bergerac & de Clerac, furent aussi remises sous l'obeïssance du Roy; mais Montauban ayant eu grand loisir de se bien fortier, se défendit si long-temps, que l'on fut contraint de lever le siege apres plusieurs

memorables assauts, attaques, sorties & combats, où moururent plusieurs vaillans hommes des deux partis, & entr'autres le Duc de Mayenne, tué d'un coup de mousquet. Le Roy ayant passé outre, assiegea & prit Negrepelisse, & plusieurs autres places: sa Majesté agissant avec une merveilleuse patience, & force d'esprit & de courage en tous ces sieges, passant des jours & des nuits à la campagne, & parfois dans les tranchées; & n'ayant pas seulement à combatre les ennemis, mais encore à resister aux violentes chaleurs & aux maladies contagieuses qui avoient infecté son armée, desquelles Dieu le preserva.

L'année d'apres, le Roy voulant achever de mettre à la raison les rebelles, les alla attaquer dans Rié, qui est une peninsule du bas Poitou, en lieu presque inaccessible, environné de la mer & d'une riviere: Là le courage du Roy étonna les plus hardis, car il passa à gué le bras de mer, & montra le chemin aux siens: ce qui épouvanta tellement les ennemis, qu'ils lâcherent le pied apres quelque

legere resistance, & furent entierement défaits, avec la perte de leurs vaisseaux & de leurs canons.

Apres cét exploit, ce Monarque victorieux passa plus outre, assiegea & prit Royan, tres-forte place proche de la mer, fit presser la Rochelle par le moyen du Fort Louis, qu'il avoit fait construire pour servir de cavesson aux insolences des Rochelois. De là il traversa la Guyenne & le haut Languedoc, où il força encore plusieurs places : puis mit le siege devant Montpellier, qui estoit la plus grande & la plus forte place que tinssent les Religionaires dans la Province de Languedoc : ce siege fut tres-memorable, bien attaqué, bien défendu ; mais enfin forcé de ployer le joug sous la volonté de son Souverain, & de ceder à ses armes invincibles.

Ce qui ayant abattu l'orgueil & les esperances des Protestans, ils furent contraints de se venir jetter aux pieds de leur Monarque, & d'implorer la clemence de sa Majesté, qui les voulant traiter comme un pere fait ses enfans rebelles, ausquels apres avoir

donné quelques coups de verges, il retire les châtimens, & leur pardonne : ainsi ce genereux & magnanime Prince accorda la paix & le pardon à ses Sujets, apres qu'il fut entré dans la ville de Montpellier. Henry Duc de Rohan chef de tous les Protestans, fit aussi ses soûmissions. Comme ces choses se traitoient, l'armée navale du Roy commandée par le Duc de Guise, assisté du Duc de la Rochefoucaut & du Comte de Joigny, General des Galeres, emporta une victoire signalée devant la Rochelle : & le genereux Jean de Saint-Bonnet, Seigneur de Toiras, qui s'estoit aussi trouvé à cette bataille, estant estably Lieutenant du Roy dans le Fort Louis, resista vigoureusement aux ennemis, & les battit en plusieurs rencontres.

Apres la paix de Montpellier le Roy passa en Provence, & fit une entrée magnifique dans sa ville d'Aix, qui luy dressa plusieurs Arcs de triomphe, où estoient representez tous les anciens Comtes de Provence, semblans recevoir sa Majesté & la congratuler de ses Triomphes plus grands que ceux de

l'invincible Hercule. De là sa Majesté vint à Avignon, où il receut de tres-grands honneurs, le Pape ayant ordonné qu'on n'y oubliât rien.

Charles Emanuel Duc de Savoye vint visiter & faire ses complimens à sa Majesté dans cette Ville, & se conjoüir avec elle de ses victoires, & renouveller leur ancienne alliance; comme firent aussi les Venitiens & les Grisons. Sa Majesté passa aussi à Grenoble, où le Connestable de Lesdiguieres luy fit dresser plusieurs Arcs de Triomphes ornez de tableaux, qui representoient par emblêmes les victoires & les travaux de ce Prince : Les sept merveilles qui se trouvent en la Province de Dauphiné y furent aussi dépeintes. Et ce glorieux Connestable donna le plaisir d'une tres-belle chasse dans le Parc de son superbe Chasteau de Vizille à deux lieuës de Grenoble, où sa Majesté courut & tua le Cerf à coups d'épée. Les guerres intestines semblant estre pacifiées, le Roy eut soin d'assister ses Alliez : sous ses heureux auspices le Marquis de C[illegible]uvres, depuis Mareschal d'Estrée, chassa l'Es-

pagnol de la Valteline, à laquelle il ren dit ſa premiere liberté : Et le Conneſtable de Leſdiguieres, duquel nous venons de parler, aſſiegea & prit quelques places dans l'Eſtat de Gennes, à la priere du Duc de Savoye.

L'an 1625. le Pape Urbain VIII. envoya ſon neveu le Cardinal François Barberin, Legat en France, pour traiter la paix d'Italie, mais ſes propoſitions ne furent pas receuës. Cependant le Seigneur de Soubiſe, & pluſieurs Proteſtans violerent le traité de paix, ayant voulu prendre le Port de Blavet en Bretagne, & ſe ſaiſir des navires du Roy; mais la Nobleſſe y eſtant accouruë, les rebelles ſe retirerent honteuſement. Et peu de temps apres le Duc de Montmorency Admiral de France, gagna une bataille navale contr'eux, & aſſiſté des Hollandois, ſe ſaiſit de l'Iſle d'Oleron, & puis ils perdirent celle de Ré; tellement que ſe voyant ainſi mal-menez, ils eurent encore recours à la genereuſe clemence du Roy, qui leur pardonna l'an 1626. Le traité de Mouçon fut conclu en ce temps-là avec l'Eſpagnol, par lequel la Val-

teline, dont il s'estoit encore emparé, fut renduë, les Forts démolis, & toutes choses remises en leur premier estat. Sa Majesté fut en Bretagne sur la fin de la mesme année, où il arresta le cours d'une conspiration qui se tramoit dans la Cour, le principal complice de laquelle fut puny exemplairement à Nantes. Et quelque mois apres estant à Paris, une forte maladie faillit à l'oster de ce monde, de laquelle estant relevé par l'assistance divine, il fut contraint de monter à cheval pour s'aller opposer à une décente inopinée que le Duc de Bukinkam avoit faite à l'Isle de Ré, pour favoriser les Rochelois, l'armée duquel ayant mis pied à terre, sans avoir denoncé la guerre, fut aussi-tost repoussée par la vertu du Seigneur de Toiras, & par le miraculeux secours que le Roy y envoya, conduit par le Mareschal de Schomberg, qui forcerent cét insolent ennemy de se rembarquer, apres avoir perdu ses meilleurs soldats, plusieurs vaisseaux & tout son canon.

Cét heureux evenement obligea sa Majesté à se resoudre d'assieger cette orgueilleuse

Rochelle, encore que ſon port, ſon aſſiette & ſes orgueilleux boulevards la fiſſent eſtimer imprenable: tout incontinent l'on mit la main à l'œuvre, l'on dreſſa pluſieurs forts joints par des lignes de communication de trois grandes lieuës de tour : mais pource qu'il eſtoit neceſſaire d'oſter à ces obſtinez rebelles toute ſorte de moyens de pouvoir eſtre ſecourus ; le Cardinal de Richelieu, qui eſtoit alors le ſacré Pilote qui conduiſoit le vaiſſeau de la Monarchie ſous l'authorité du Roy, entreprit & fit conſtruire une digue ſi admirable pour boucher le port, qu'elle ſurpaſſoit la creance des hommes, en ſorte que le plus impetueux de tous les élemens fut contraint de changer d'inclination & de nature pour contribuer aux victoires de ce grand Monarque ; & toute la flote des grands vaiſſeaux & remberges d'Angleterre, qui ſont comme autant de fortes citadelles flotantes, fut diſſipée & plongée dans un tel deſordre, qu'elle fut contrainte de ſe retirer heureuſement vaguant ça & là, parmy les écueils de la mer du Nord, ſans avoir pris ny

osé attaquer le moindre de nos vaisseaux, ny brûlé un seul de nos Villages. Enfin ce superbe boulevard, cette invincible Rochelle, fut contrainte de crier misericorde, & de venir implorer la grace de Louis le Juste, qui acheva heureusement cette glorieuse entreprise, où plusieurs de ses predecesseurs avoient échoüé : comparable en cela à ces Heros de l'Antiquité, Alexandre le Grand & Scipion l'Africain, qui subjuguerent les villes de Tyr & de Carthage par le moyen de deux digues.

Apres la Rochelle prise, qui oseroit resister à cét invincible Monarque? L'Anglois échoüé, l'Ocean subjugué, & la violence des elemens vaincuë firent connoistre à toute l'Europe que le bras du Dieu des Armées avoit fortifié celuy de ce genereux Prince, qui peu apres estant reclamé par les Princes d'Italie ses Alliez, partit d'une des extremitez de son Royaume pour aller triompher à Paris, & pour aller passer les Alpes, & malgré l'aspreté d'un froid extrême, monter avec ardeur sur les pointes des rochers pres-

ques inaccessibles, pour parvenir au sommet de la gloire.

Les Espagnols qui avoient assiegé étroitement Casal, pendant que le Roy estoit occupé ailleurs, furent contraints de lever le siege, apres que le Duc de Savoye fut forcé au pas de Suse, par la valeur des François animez par la presence du Roy, tellement que sa Majesté ayant fait restituer à Charles de Gonzague nouveau Duc de Mantouë, ce qu on luy avoit injustement usurpé, vint en Languedoc, assiegea & prit par force la ville de privas, & mit en sa puissance les Sevenes; & de là poussant encore plus avant, les villes d'Alez, d'Usez, de Chartres, de Montauban, & plus de trente autres places, furent contraintes d'ouvrir leurs portes, & d'implorer le pardon de leur prince, qui les traita avec toute sorte de donceur, de clemence & de generosité.

Le Duc de Rohan, Chef des protestans, éprouva aussi la bonté du Roy, & apres avoir confer secretement de plusieurs & importantes affaires avec le Cardinal de Richelieu, il fut envoyé

en Italie, où il obtint deux victoires sur les Imperiaux, & une sur les Espagnols au païs des Grisons; & enfin perdit glorieusement la vie par les blessures qu'il receut à la bataille de Rinfeld.

Sa Majesté estant de retour à Paris, tous les Princes Etrangers luy envoyerent des Ambassadeurs pour luy témoigner la part qu'ils prenoient à ses triomphes, & pour renouveller leurs alliances. La paix d'Angleterre fut achevée, & l'Italie secouruë encore une fois, apres le glorieux combat de Veillane, & la genereuse resistance que le Seigneur de Toiras fit à Casal contre les violens efforts de l'armée Espagnole, commandée par le Marquis Spinola : La ville de Pignerol fut en ce temp-là reünie à la Couronne, & nos Generaux receurent beaucoup de gloire par l'avantage qu'ils eurent aux combats de Carignan & à la prise d'Avigliage, & de plusieurs autres places : Toutes ces conquestes furent suivies du traité de paix fait à Queieras, par le moyen duquel toutes choses furent rétablies.

Ce fut en ce temps-là que le Roy de Suede estoit entré victorieux en Allemagne, & que nostre Roy Louis le Juste l'obligea à declarer que ce n'estoit point à la Religion Catholique qu'il en vouloit, mais seulement à l'usurpation que l'Empereur avoit faite sur les terres, sur la liberté & sur les privileges des Princes Allemans, qui l'avoient appellé à leur secours.

L'an 1633. le Roy s'achemina en Lorraine pour reprimer le Duc Charles: Nancy, la Mothe, le Pont-à-Mousson, Vic, Moyenvic, Marsal & Clermont en Argonne, furent conquises par l'armée du Roy, & plusieurs autres places en Suaube & en Alsace.

Environ ce temps-là la Reine mere Marie de Medicis, & Monsieur frere du Roy, s'estant retirez, firent paroistre leur mécontentement par quelques pratiques & remuëmens qu'ils firent en France, qui furent funestes aux entrepreneurs. Et les Espagnols ayant donné plusieurs sujets de plainte au Roy, & notamment par la prise de la ville de Tréves, & par l'injuste détention de son Prince legitime, qui

s'estoit depuis peu mis sous la protection de la France : sa Majesté fut contrainte d'envoyer un Heraut d'armes à Bruxelles, pour declarer la guerre au Cardinal Infant : ensuite de laquelle les Armées Royales eurent plusieurs glorieux avantages par mer & par terre, comme nous avons dit cy-devant dans l'abregé de la vie de l'Eminentissime Cardinal de Richelieu.

Mais quand je vous auray encore rafraischy la memoire de la bataille, & de la victoire d' vain, & des progrés que le Cardinal de la Vallette & le Duc de Veimar firent au Palatinat, des victoires du Duc de Rohan à la Valteline, de la bataille du Tesin gagnée au Milanois par le genereux Duc de Crequy, & de plusieurs autres places qu'il emporta sur les Espagnols : des reprises de Corbie, de Roye, du Catelet, de la Capelle & des Isles de Sainte Marguerite & de S. Honorat: des sieges & prises des Villes de Landrecy, de Damvilliers & d'Yvoy ; de la bataille de Laucate, & de celles de Rhinau & de Rhinfeld, de la conque-

te de Fribourg, de Brisgau & de Rhinféld, & peu de temps apres de Brisac par le Duc de Ueimar, qui estant mort apres ce glorieux exploit, le sage & vaillant Duc de Longueville luy succeda, qui prit plusieurs places dans la Franche Comté de Bourgogne, & puis emporta sur les Imperiaux & Bavarrois Hermenstein, Neustad, Landau, Creuzenac & Coblens : & ensuite se joignit au Mareschal Bannier, Chef de l'armée Suedoise, & traita alliance avec la Lantgrave, Doüairiere de Hesse-Cassel, Princesse genereuse, & portée à l'avancement de la liberté Germanique, & aux interests de la France. Quand, dis-je, je vous auray encore parlé de la victoire que le genereux Comte d'Harcourt remporta à Casal, où il fit lever le siege aux Espagnols avec tant de valeur : & puis du fameux siege de Turin, où ce mesme rince fit triompher son courage, sa constance & sa magnanimité, secondé par le vaillant Seigneur de la Mothe-Houdancourt, depuis Mareschal de France, qui depuis en qualité de Viceroy de Catalogne, y a tant as-

quis de gloire & d'estime pour le service de la France.

Quand nous aurons dit un mot de la prise d'Hedin, & du combat ou bataille de S. Nicolas, gagnée par le Mareschal de la Meilleraye, & d'un nombre de fameux combats & prises de places par e Colonel de Gassion, depuis Mareschal de France, du memorable siege d'Arras, & de sa prise, de la défaite de Lamboy & du Comte de Buquoy : & puis de la conqueste d'Aire, de Bapaume, de la Bassée, de la bataille de Kempen, gagnée par le Mareschal de Guebriant, de celle de Leide en Catalogne par le Mareschal de la Mothe, des prises de Colioure, d'Angiliers, de S. Elme, & peu apres celle de la forte & renommée ville de Perpignan, & enfin de la reduction & acquisition de Sedan. Je laisseray faire le reste à l'imagination de ceux qui liront toutes ces choses, les priant de juger combien il a fallu de peines, de soins & de sueurs, combien d'éminentes qualitez de Roy, de Capitaine, de Soldat : combien de fortune, de suffisance, de patience & de magnanimité

pour

pour achever un si grand nombre de genereuses entreprises : Et par ce raisonnement comme par des échelons Geometriques, l'on découvrira la grandeur des victoires de ce Prince, & l'on confessera qu'il a fait des merveilles, & que son Regne a esté autant glorieux qu'aucun des siecles passez.

Comme donc la France estoit montée au plus haut faiste de grandeur où elle pouvoit atteindre, & que les affaires publiques & celles de la guerre estoient preparées à un accommodement, par la proposition d'une paix generale, à quoy les ennemis attaquez & vaincus de toutes parts, inclinoient avec beaucoup d'affection & d'instance : ces douces esperances furent bien-tost converties en une tres-amere & cuisante affliction, quand ce grand Roy estant tombé malade d'une langueur & foiblesse extréme, fut attaché dans son lit trois mois entiers, au bout desquels il rendit l'ame à son Createur, à S. Germain en Laye le 14. jour de May 1643. avec une resignation parfaite à la volonté divine, & un détachement entier des grandeurs de ce monde, ayant fait paroistre en ses

plus cuisantes douleurs une ferme resolution au mépris de la mort & de la vanité, de laquelle il fut si ennemy, qu'il defendit mesme qu'on luy fit des pompes funebres. Il laissa la Regence de ses Estats à la Reine son épouse, ayant reconnu les excellentes vertus & la pieté de cette grande Princesse, Il estoit debonnaire, clement, chaste, courageux, & tres-intelligent aux affaires de la guerre & de la paix; secret dans ses resolutions, dissimulé, vigilant & infatigable aux expeditions militaires & à la chasse. Il aima les Arts, & particulierement la Peinture & la Musique, il rétablit les monnoyes d'or & d'argent dans leur perfection, il redressa une excellente Imprimerie, & augmenta ses Bastimens du Louvre, de S. Germain & de Fontainebleau, fit bastir Versailles & l'Eglise de Saint Louis, & acheva plusieurs autres choses admirables.

Sa devise estoit composée d'une massuë d'Hercule, avec ces mots pour ame, ERIT HÆC QVOQVE COGNITA MONSTRIS. Et ses armes toutes semblables à celles du Roy Henry le Grand son Pere.

Messieurs de Sainte Marthe, freres jumeaux, & tres doctes Historiographes du Roy, dresserent un Monument à ce grand Prince, sur le sujet de la Statuë Equestre qu'on luy a érigée en la Place Royale; les curieux seront bien aises de le voir sur la fin de cét Abregé.

Ludovico XIII. Christianissimo Francorum & Navarrorum Regi, Pio, Iusto, Felici, Triumphatori semper invicto, Catholicæ Religionis Assertori. Sanctorum Principum Arnulfi Ducis, Caroli Magni Imperatoris, Ludovici IX. Regis Sanguini Primigenio, Henrici Magni filio, Ludovici XIV. à Deo dati, ut Regni sic primis ab annis victoriarum heredis, parenti non sine miraculo, post bellorum civilium ignes sospitos, fusos ac fugatos Anglos, fractas Hæreticorum Partes, Oceanũ stupendo aggere, imo compedibus vinctum: Rupellam nullis fere humanis viribus expugnabilem ad deditionem compulsam, post subditorum itidem rebellantium prostratam pervicaciam; Tum fortitudine, tum clementia, Casalum præcipuum Italiæ munimentum tribus obsidionibus exemptum: Augustam Tauri-

norum ac Mantuam civitates Sabaudo ac Mantuano Ducibus reſtitutas; Italiam liber itam, poſt Catalauniam vindicatam: Regem Luſitaniæ Ioannem IV. alioſque fœderatos Reges, ac Principes auxiliis adiutos. Poſt Atrebatum, Briſiacum, Nanceium, Perpinianum, Sedanum, munitiſſimas urbes, plurimaſque alias armis ſubactas, Germanos, Belgas, Hiſpanos, Lotharingos, Allobroges collatis ſignis terra marique ſæpiſſime ſuperatos, &c.


FOVLQVES . NERRA

FOVLQVES NERRA.

CHAPITRE XII.

JE n'ay pas deliberé de rapporter icy l'antiquité, la ſplendeur & l'excellence de la maiſon des Foulques, pour le long & ennuyeux diſcours qu'il me faudroit entreprendre, il me ſuffira de pouvoir tracer un ſimple abbregé de la vie, des actions & dits de celuy dont je repreſente le portrait, tel que je l'ay pris au S. Sepulchre de Hieruſalem, d'une Hiſtoire qui y eſt à l'entrée contre une muraille, ſi antique, que j'eſtime eſtre faite de ſon temps. Quant à ſon pere, nos Hiſtoriens n'en ſont pas entierement d'ac-

cord : quelques-uns tiennent que ce fut Geoffroy Grisegonelle, fils aisné de Foulques II. du nom, Comte d'Anjou, lequel fut ainsi nommé, pour avoir porté une casaque ou hoqueton gris, allant combatre au temps du Roy Lothaire un Geant Danois devant Paris, & lequel il défit : d'autres toutefois l'appellent Chrisegonelle, comme si son hoqueton estoit doré, se fondant sur un Epitaphe qui estoit sur la tombe de la Comtesse Adelle, épouse de ce Geoffroy, duquel la teneur s'ensuit.

Adellæ tumba præsente recondimus ossa,
Sarcophago vili quondã fuerat tumulata.
Ejus sponsa fuit, qui dictus Grisagonella,
FVLCONEM genuit, qui gessit plurima
bella, &c.

C'est à dire.

Gisent dans le tombeau present les os d'Adelle,
Qui furent entombez dãs un pietre cercueil.
De celuy femme fut, qui se dit Grisegonelle
Ce FOVLQVES engendra, qui guerres
eut sans deüil, &c.

D'autres asseurent que nostre Nerra fut fils de Maurice, qui succeda au

Comte d'Anjou apres la mort de Geoffroy, où il ne vesquit qu'un an, & épousa la fille du Seigneur d'Aulnis, nommé Amaulry, Gouverneur de Xaintonge, & proche parent du Comte de Poictou. L'appuy qu'ils prennent est, qu'il y a un exemplaire Latin, qui notamment specifie, que Maurice est pere de Nerra. La teneur du passage est telle.

„ *Duxit Mauritius Consul uxorem de*
„ *Alviensi pago, filiam Hamerici Con-*
„ *sulis Santonici, neptem Raymundi Pi-*
„ *ctavi Comitis, ex qua Fulconem Nerram*
„ *genuit.*

„ C'est à dire, Maurice le Consul prit
„ à femme du village d'Aulnis, la fille
„ d'Amaulry, Consul Xaintongeois,
„ niepce de Raymond Comte de Poi-
„ ctou, de laquelle il engendra Foul-
„ ques Nerra.

Quiconque est son pere, il a bien monstré qu'il est sorty de fort bon lieu, & que ce Comté d'Anjou luy est legitimement écheu. En l'administration duquel il s'est porté avec un tel courage & integrité, qu'entretenant la paix entre ses Sujets il les a gouverné, sans les fouler & oppresser d'exactions &

tyranniques oppreſſions. Toutefois il fut contraint de s'armer contre Landry le Dunois, qui eſtant ſoûtenu d'Eude Comte de Champagne, s'eſtoit voulû attaquer à Maurice predeceſſeur de noſtre Foulques (lequel quelques-uns veulent qu'il eſt frere de ce Maurice, pour confirmer d'autant mieux que Griſegonelle eſtoit pere, & non Maurice) & encore qu'il eut eſté déja bien dompté, il oſa bien s'attaquer à ce Nerra, qui ſans mener grand bruit luy apprit à qui il avoit affaire. Et pour tenir en haleine le Champenois, il trouva moyen de gagner Lyſois, ſieur de Baſougiere, qui malcontent d'Eude & de Selduin Seigneur de Saumur, prit un plaiſir incroyable de faire ſervice au Comte Angevin, & par ce moyen ſe vanger de l'injuſtice & tort que luy avoient fait ces Seigneurs. Pour exercer davantage la valeur de ce ſecond Ceſar, qui pour n'avoir erré en ſes voyages d'outremer fut ſurnommé Nerra. Son beaufrere Conan Duc de Bretagne, voulut pareillement eſtre de la partie de ceux qui luy feroient du pis qu'ils pourroient. Conan pour ne pas declarer

manifestement ce qu'il vouloit faire, se trouva à Orleans avec Foulques au mandement du Roy, où ils se firent toutes les courtoisies qu'il estoit possible de penser : sous main toutefois il brassoit une menée contre l'Estat d'Anjou, donna charge à ses quatre fils de ravager tout le païs Angevin, se saisir des forts, & s'en rendre maistres & possesseurs. Déja il tenoit à sa manche, ce luy sembloit, ce Comte, & ne faisoit estat sinon du partage. Tant il estoit ébloüy des opinions qu'il imprimoit en sa cervelle, que ce n'estoit pas jusques à ses valets, devant lesquels il ne se vantast de la conqueste, qu'il pensoit estre asseurée pour l'absence de Foulques. Mais il parla si haut, que Nerra en fut adverty, qui prevenant l'execution de l'entreprise de Conan, en grande diligence reprit la brisée d'Anjou, & défit les Bretons, qui s'approchoient trop d'Angers. Deux des neveux de Foulques fils du Duc de Bretagne furent tuez sur la place, les deux autres pris prisonniers avec un fort grand nombre de Bretons de remarque. Je laisseray quelques autres victoires qu'il eut depuis con-

tre son beau-frere Conan, qui voulant avoir la raison du meurtre de ses enfans, mena en Anjou plusieurs Bretons, la plus grand part desquels passa au fil de l'épée, & mesme Conan y demeura avec Alain son fils aisné & la fleur de la Noblesse. Pareillement je passeray tres-legerement la défaite qu'il fit du tyran de Crescence, qui donnoit beaucoup d'ennuis au Pape: vers lequel il s'estoit acheminé, ce Comte Angevin, pour obtenir de luy quelque commandement, adressant à quelque Prelat pour dedier l'Eglise de S. Disier, laquelle il avoit fait bastir à demie lieuë de Loches, au ressort & Diocese de Tours, & n'avoit neantmoins pû tant faire envers l'Archevesque qu'il la dediast. Ce qui facilement luy fut accordé par le Pape, qui desiroit l'obliger, afin qu'il luy prit envie de se ruer sur la friperie de Crescence. Tous ces heroïques exploits tout d'un coup demeurerent ternis & amortis par la cruauté & impieté qu'il commit en la personne de Drogon, petit enfant d'Alin Comte de Nantes, dont il fut fait tuteur, parce qu'il avoit espousé la fille de Thibaud troisiéme du

nom Comte de Blois, laissée du susdit Alain. Le pauvre Foulques fut tellement surpris d'avarice & ambition, que pour attraper la seigneurie de Nantes, il fit malheureusement suffoquer en un bain son pupile, mais il fut bien deceu du costé des hommes, il trouva empeschement, & d'autre part sa conscience le bourreloit incessamment. Les Nantois luy refuserent l'obeïssance, à cause de l'inhumanité exercée par luy sur leur pauvre Seigneur ; mais cela n'estoit rien au prix du tourment que luy donnoit sa conscience cauterisée. Iamais il ne sçeut l'appaiser, que pour le crime commis, il n'entreprist le voyage de la Terre Sainte, accompagné seulement de six valets, ausquels il fit jurer de faire ce qu'il leur commanderoit. Les ayant par ce serment obligé, par ses journées il chemina si bien, qu'il arriva à Jerusalem. Et avant qu'entrer, il commanda à l'un d'eux de luy mettre la corde au col & de le tirer au Saint Sepulchre, & à deux autres de prendre des verges, & de le foüetter bien rudement. Mais avant qu'entrer dans la ville, les Infideles qui appercevoiét

une telle contrition d'un ſi grand Sei·gneur de France, s'en mocquoient, & jamais ne luy voulurent permettre l'entrée, qu'il ne leur eut donné grande ſomme de deniers, ce qu'il fit. Et pour ce il ne pût pas ſi-toſt accomplir ſon vœu, qu'il falut p'aider & cõteſter pour entrer au S. Sepulchre. Pour or ny pour argent il ne pût achepter la permiſſion d'eux, qui voyans la pourſuite qu'il continuoit, ne voulurent luy accorder ſa requeſte tres-équitable, qu'au prealable il n'eut piſſé ſur le S. Sepulchre, & payé une grande quantité d'écus. Ils ſçavoient bien qu'il falloit que pour accomplir ſon vœu il entraſt dans le Sepulchre, partant ils ne luy octroyerent point que ſous les conditiõs les plus deſavantageuſes & ignominieuſes qu'ils pûrent. Mais ils furent bien trompez, dautant que le lendemain matin il prit une petite fiole de verre aſſez plate, laquelle il emplit de liqueur fort precieuſe, & la mit en ſa brayette. Et apres avoir compté ce qu'il leur avoit promis, il s'avança du S. Sepulchre, & feignant de piſſer, verſoit de cette liqueur qu'il avoit dans ſa fiole. Puis ſe fit foüetter

par ses valets si aspremēt, qu'eux-mesmes touchez de compassion des playes qu'ils luy firent, ne voulurent plus davantage frapper dessus luy. Ce qui fut cause, qu'encore qu'il eut les épaules toutes déchiquetées de coups de verges, il prit la poignée de l'un d'eux, & redoubla bien plus rudement que n'avoient fait ses serviteurs. Estant en ce supplice il crioit, Seigneur reçois à pardon le miserable parjure & fugitif Foulques, comme je vous ay amplement discouru en ma Cosmographie, livre 15. chap. 7. Je ne propose pas cette Histoire pour en dégoûter ceux, qui d'un saint zele se soûmettent à une telle penitence, ou pour faire prendre appetit à aucun d'entrer en telle lice : La carriere est si longue, que devant qu'y avoir atteint le milieu, plusieurs seroient contraints de quitter la partie : Ie sçay bien qu'ils me diront qu'ils ne sont pas parricides comme estoit Foulques, en apres qu'ils ne sçauroient prendre en patience de voir ruisseler leur sang de telle & si étrange maniere. Ce n'est pas pareillement pour mettre la borne & regle de telles penitences, au poinct d'une si

ſevere & rigoureuſe punition; mais je ſuis bien content de propóſer cette Hiſtoire à ceux qui pourroient ſe formaliſer quand ils entendroient parler de la devotion des Penitenciers, qui les ſcandaliſeroit bien davantage, ſi de toutes parts ils voyoient dégouter le ſang de leurs épaules enſanglantées. Enfin ce n'eſt pas pour décourager ceux qui ſont entrez en un ſi beau & loüable exercice, mais au contraire je pretens les y exciter davantage, par l'exemple de noſtre Foulques, qui ayant fait une ſi ſolemnelle penitence au S. Sepulchre, quand il fut de retour en ſon païs, en fut beaucoup plus chery, priſé & honoré, luy-meſme saintement s'en glorifioit; ſi bien qu'il ſembloit qu'à Jeruſalem il eût receu une couronne de valeur ineſtimable. Cette conſideration luy donna occaſion de s'y acheminer par deux autres diverſes fois, apres avoir ſurmonté ſes ennemis & fait baſtir l'Egliſe de S. Nicolas aux Faux-bourgs d'Angers, laquelle il repara de pluſieurs joyaux precieux & quelques Reliques de S. Nicolas qu'il avoit apporté de Bar. Or quittant ce propos, je reprendray ce-

luy que j avois entre-rompu, & retourneray aux biens que fit ce bon Duc à ses Sujets : & en premier lieu je remarqueray qu'ó lui attribuë l'honneur d'avoir fait défricher le terroir Angevin, qui estoit pour la pluspart sterile & remply de buissons. Ensuite je reciteray quelques villes & forts édifiez par cét Angevin, qui estoit un fort grand bastisseur. C'est luy qui édifia en son temps les villes de Durestal, Baugé, Chasteau-Gontier & autres qui sont en Anjou. Prés Amboise il bastit Mont-Richard, pour faire teste à Geldoüin Seigneur de Saumur, & Geoffroy Seigneur de S. Aignan, joints & soûtenus d'Eude Comte de Champagne, qui couroient ses terres & seigneuries de Touraine, où pareillement il bastit Chaumont, vray Paradis de delices, Mont-Richard, Montresor, Sainte Maure & autres. En Poictou, Mirebeau, Monstereul, Faye, Maulevrier & Passe-avant. Apres qu il eut ainsi passé ses jours il mourut à Mets l'an 1036. au retour du troisiéme voyage qu'il fit en Jerusalem. Son corps, au rapport du Chroniqueur d'Anjou, ouvert, & ses entrailles fu-

rent enterrées en l'Eglise de Mets sous une tombe, que l'on appelle de present le Sepulchre du Comte d'Anjou : son corps fut embaumé d'onguent precieux, & fut porté à Loches au Monastere qu'il y avoit fait construire. Il laissa deux enfans de son mariage avec la veuve dudit Alain, à sçavoir Adelle Comtesse de Gastinois, & Geoffroy II. du nom, surnommé Martel Comte d'Anjou, lequel eut aussi plusieurs guerres contre les Bretons, à cause du Seigneur de Craon, la ville & heritage duquel il saisit pour raison de sa felonnie : comme aussi contre le Comte de Blois, Guillaume Comte de Poictiers, Thibauld Comte de Chartres, & Guillaume Duc de Normandie & autres, sur lesquels il emporta à son advantage plusieurs victoires, il prit mesme Domfront, Alençon, Touraine, Saumur & quelques autres seigneuries sur ses ennemis. Il épousa Agnes en premieres nopces, de laquelle il n'eut aucuns enfans, & en secondes il eut Berthe sœur du Comte d Evreux, qui aussi ne luy produisit aucune lignée. Il fonda l'Abbaye de la Trinité de Vendôme du vivant de sa premiere femme.

Enfin

Enfin ayant fondé l'Abbaye de S. Nicolas à Angers, il s'y fit Moine de l'Ordre de S. Benoist Où il deceda l'an de Grace 1661. du Regne de Philippes I. du nom, Roy de France, sur la tombe de ce Martel fut mis cét Epitaphe.

Dum viguit tua, dum valuit, MARTELLE, *potestas,*
Fraus latuit, pax magna fuit, regnavit honestas.

Apres sa mort, ainsi qu'il avoit ordonné avant que de sortir de ce monde, les enfans de sa sœur unique Adelle ou Engeberge, femme de Geoffroy Seigneur de Gastinois, s'avancerent à la succession de leur oncle, laquelle ils partagerent de telle façon, que Geoffroy eut la Touraine & Xaintonge, & Foulques Anjou & Gastinois. Auquel estat ils ne sçeurent long-temps demeurer, à cause de l'insolence de Geoffroy, surnommé le Barbu, qui vouloit faire la part la plus jeune à son frere puisné, nommé Foulques Rechin, qui n'étoit pas homme qui pût permettre aisément de se laisser tondre la laine sur le dos, mesme il avoit ce nom de Rechin, à cause qu'il estoit dur & inacostable, comme

il le montra bien au Barbu, lequel avoit déja eu la victoire sur Guillaume Comte d'Aquitaine, & avec tant d'avantage, qu'il le contraignit de luy quiter levasselage, & tous autres droits qu'ils pouvoient pretendre à l'encontre de luy, & pource il pensoit qu'il pourroit par mesme moyen amener son Rechin à raison. Mais il fut bien trompé, car il luy montra de si bonne façon les dents, que luy faisant souffrir une si grande perte, qu'il se rendit maistre de son frere, l'emprisonna, & se fit Comte paisible de toutes les terres du susdit Geoffroy son frere. Cette race des Foulques a esté si heureuse, que le fils de la fille de nostre Nerra fut Roy de Jerusalem. De cette mesme tige sont pareillement issus les Rois d'Angleterre, qui dure jusques à aujourd'huy, ayant éteint celle de Guillaume le Conquerant.



CAZIMIR . III . ROY DE POLOGNE

CAZIMIR III. ROY DE POLOGNE.

CHAPITRE XIII.

L'Histoire de ce Roy de Pologne sembloit nous exciter à entrer un peu avant au discours des affaires d'Estat de Pologne, rechercher le commencement, progrés & succés de ceux qui ont eu la charge de commander en ces contrées de Sarmatie, & finalement borner & limiter l'étenduë des terres & païs de leur obeïssance. Mais pour ce que cela seroit de fort longue haleine, je suis content de remettre le tout aux amples discours qui ont esté faits par les Historiens Polonois, & principalement par Jean Herburt de Fulstin,

Chaſtellain de Sanoc & Capitaine de Premiſlie, qui, quoy que ſuccinctement, s'eſt neantmoins aſſez bien acquité de ſa charge. Et de plus avant que pouſſer j'euſſe fait la diſcuſſion de la diverſité & changemens de l'adminiſtration de l'Eſtat de Pologne, j'aurois preſque ſurmonté la difficulté des écueils qui ſe preſentent en noſtre Hiſtoire : j'aurois à déchiffrer l'entrée de Lech au gouvernement de Pologne, qui fut l'an apres la Nativité de Jeſus-Chriſt 550. En apres la ſucceſſion des douze Palatins, Vaivodes : enfin l'entre-laçeure des Ducs & Rois. Si bien que pour reſoudre chaque article l'un apres l'autre, il ſeroit beſoin d'employer pluſieurs cahiers. J'aurois aſſez de matiere pour m'ébatre au diſcours de la vie de ce Roy, lequel du commencement a eſté troublé en ſon Etat, mais à la fin s'y eſt trouvé aſſeuré, ainſi que plus amplement il paroiſtra par la ſuite de ce diſcours : lequel il faudra reprendre d'un peu plus haut, pour découvrir d'où la tempeſte qui a troublé les premiers avancemens de ce jeune Cazimir, peut eſtre procedée. Apres la mort de Boleſlas, qui fut l'an

de ſalut 1024. Mietzſlas ſon fils luy ſucceda, qui fut d'un courage ſi foible, qu'il ſe laiſſa dupper par les conſeils des femmes, s'emporta à yvrogneries, gourmandiſe, oiſiveté & tels autres plaiſirs deshonneſtes, qui luy furent vendus bien cher, dautant que cependant qu'il s'amuſoit à ces corruptions, ceux qui luy eſtoient mal affectionnez au Royaume, faiſoient un terrible ravage ſur ſon Eſtat; mais le pis fut que par telles façons il perdit ſi bien l'amitié de ſes Sujets, qu'apres ſa mort qui ſurvint l'an 1034. les Polonois firent difficulté de recevoir pour leur Roy Cazimir ſon fils, encore qu'il fut de grande preud'hommie & bien inſtruit aux lettres. En effet, quand ils ſe remettoient devant les yeux les malverſations de Mietzſlas, ils ne ſe pouvoient reſoudre d'accepter pour Seigneur celuy, qui ſorty d'un tronc ſi dépravé, ne pourroit qu'avec grandiſſime peine faire choſe qui ne ſentiſt toûjours la paſte du pere, ſuivant le proverbe que le mortier ſent toûjours les aux. Et plus, que la Reine Rixe, qui avoit de telle façon embroüillé les affaires de Pologne, avoit

façonné à sa poste son fils Cazimir, & pour mieux l'y entretenir, le vouloit toûjours tenir à sa veuë. Cette bonne Dame neantmoins abusant de l'authorité qui pouvoit appartenir à son fils, voulut du commencement tenir bon à l'encontre des Estats du païs, & se reserver la Regence du Royaume non que Cazimir fust mineur, puisqu'au deceds de son pere Mietzslas il pouvoit estre âgé de vingt ans, mais parce qu'ayant accoustumé de commander au pere, elle se faisoit entendre qu'elle devoit & pouvoit plier sous son authorité la foiblesse de son fils, quoy que ce fut contre le gré des Polonois. Ce qu'elle sçavoit fort bien reconnoistre : & pource le moins qu'elle pouvoit elle les entremettoit és affaires d'Estat, mais avançoit aux offices & dignitez [illegible] Theutoniens de guet-à-pend, afin que si quelques remuëmens survenoient ils luy servissent de rampart. Quand les Polonois virent que quelques remonstrances qu'on luy fist, elle ne vouloit desister de son entreprise, & que pour gagner les étrangers elle ne se soucioit de reculer ceux, qui par leurs armes & leur sang defendoiét

le Royaume, apres avoir long-temps éprouvé l'ennuy d'une grande patience, tout ouvertement ils declarerent, qu'il ne falloit plus endurer la tyrannique & contumelieuſe oppreſſion d'une femme étrangere. Ils l'ébranlerent ſi bien, que par la crainte qu'elle eut qu'il ne pleût ſur ſa mercerie, elle n'eut rien de plus expedient que faire place à ſes ennemis, & vuider le Royaume, apres toutefois qu'elle eut fait ſes affaires. Elle dreſſa ſon paquet, garny des plus precieux joyaux qui fuſſent au païs, de pierreries, affiquets, dorures, bagues, vaiſſelle d'or & d'argent avec deux Couronnes. Jetta le tout hors du Royaume avec ſon fils, & ſe retira à Saxe, pour ſe plaindre à l'Empereur Conrad (auquel elle fit de grands preſens) des torts qu'on luy avoit fait & à ſon fils de les avoir devaliſez de ce Royaume, qui de droit leur appartenoit, [illegible] re leur pouvoit fuïr. L'occaſion qu[illegible] la pouſſoit à faire cette retraite vers Conrad, n'eſt pas que les Rois de Pologne ayét jamais rien tenu de l'Empire, ce qu'aucuns en ce poinct épargnans par trop la verité, ont oſé écrire, pour ce que

nous liſons qu'ils ont envoyé aux Ducs de Pologne les Couronnes Royales auparavant que le Pape leur eut permis de porter le titre Royal. Si cette raiſon eſtoit neceſſaire, il faudroit dire que l'Empereur Sigiſmond auroit aſſujetty à l'Empire le Duc de Litüanie, parce qu'il luy envoya la Couronne Royale. Ce qui ſera trouvé hors de vray-ſemblance de poſſibilité par ceux qui conſidereront que la Litüanie eſt à plus de deux cens lieuës des frontieres d'Allemagne. Et quant aux Polonois on ſçait bien qu'ils ont conquis partie de la Sileſie & la ſouveraineté de Pruſſe, dequoy les Allemans ont fait ſouvent plainte aux Eſtats de l'Empire : ils n'ont neantmoins oſé rien attenter, ſçachans bien que les Rois de Pologne ont mis en déroute les Empereurs & Armées Imperiales, toutefois & quantes que les Empereurs ont voulu enjamber ſur la ſouveraineté de l'Empire. Il n'eſtoit pas icy queſtion d'entrer en cette diſpute, il y avoit bien plus beau pretexte pour Conrad, à ſçavoir de remettre Cazimir en poſſeſſion de ſon Royaume, qui eſtoit la cauſe la plus favorable qu'il eſtoit poſſible

sible de penser, pour émouvoir tous les Princes à tenir le party de l'Empereur contre les Estats de Pologne. Cependant, parce que les affaires ne bastoient pas au poinct desiré par Cazimir, il se retira vers Estienne, Roy d'Hongrie son parent, & de-là alla trouver sa mere, qui du butin qu'elle avoit tiré en Pologne, avoit déja acheptè, autres disent qu'elle receut en don les villes de Galfed, Magdebourg ou Brunsvich. Elle l'envoya à Paris pour le civiliser tant és mœurs dignes d'un Prince, que pour le faire enseigner és bonnes lettres, dont la feconde pepiniere sur tous autres lieux est là cultivée, maintenuë & illustrée. Ensuite quelques années apres, ayant veu l'Italie, en passant estant arrivé à Cluny, il s'y rendit Moine, il se pleut tellement en cét Ordre, qui autrefois tant pour les grandes & religieuses devotions estoit prisé & renommé sur tous les autres, que pour l'étroite observation des regles qui se faisoient nommément en cette Abbaye, laquelle est aujourd'huy mise au nombre des belles du Royaume de France. De ma

part j'aimerois mieux que ce fut pour la sainteté & integrité de vie de ceux qui y sont habituez, que pour les grands & inestimables revenus, dont elle est à grand foison abreuvée. Et de fait aussi c'estoit là, où regardoit le bon Cazimir, quād il s'y rendit Religieux, faisant beaucoup plus d'estat de la Couronne de pieté, dont les Moines de Cluny estoient alors, au rapport d'un chacun honorez, que des grands biens qui regorgent en cette Abbaye. Ce n'estoit point disette & necessité qui luy fit prendre ce party, veu l estat, qualité & condition du personnage. A Cluny nostre Polonois faisoit si bien son compte de s'y tenir pour tout jamais, qu'il y receut l'Ordre de Diacre, & s'y rendit Moine Profés, au grand contentement du Prieur & Religieux, qui s'étonnoient de l'inopinée conversion de ce Roy, telle que quand toute sa vie il eut esté regularisé sous l'Ordre de S. Benoist, il n'eut sçeu si exactement s'aquitter du devoir ds sa charge, avec une devotion presque incroyable, comme il faisoit. Or nous le laisserons dans les Clois-

tres, voûtes & Palais de Cluny vivre quelque temps Monachalement, pour aller voir en Pologne comme ses affaires s'y portoient, lesquelles s'il avoit laissé bien troublées à son départ, ne s'estoient aucunement débroüillées, mais sembloit que de mal en pis tout y marcha pour luy à cause de la confusion & desordre qui y estoit glissé sous les replis de cette generale revolte; on n'entendoit parler que de larcins, meurtres, brigandages, quereles & dissentions qui fourmillerẽt tellement parmy eux, qu'à enseignes déployées il fallut qu'ils s'entrefissent la guerre les uns aux autres. En un mot il n'estoit point question de discerner les seigneuries, mais seulement de regarder par quelle ruse on pourroit enjamber sur son compagnon. Dont je ne m'étonne point, puisqu'il n'estoit pas possible que le Chef estant retranché, le reste des membres ne se déparcelât en une milliasse de partialitez, qui déjoignans l'union du Royaume, dissiperent aussi la tranquillité, bonheur & prosperité. Si d'un costé ces divisions interieures ébranloient la

fermeté & asseurance de l'Estat, les courses assiduelles de leurs ennemis Jaraslas, Duc de Russie & Predeslas, Duc des Boëmiens, l'étonnoient bien encore davantage, dautant que se voyans assaillis du dehors & dedans, aux quatre coins & au milieu, Vratislavie, Posne, Gnezne & quelques autres Villes, Bourgs & Bourgades brûlées & saccagées, ne sçeurent avoir recours à autre qu'à leur Cazimir, qui, quoy qu'il eut par sa profession Monachale quité la secularité du monde, fut neantmoins rappellé & recherché par ses Polonois, qui ayans esté par six ans continuellement tracassez de ces troubles, & craignans encore pire, retournerent à leur bon sens, & se dépoüillans des inimitiez, discordes & rancunes civiles, assemblerent les Estats à Gnezne, où apres avoir fort long-temps contesté sur l'élection de leur Roy, enfin cette opinion l'emporta qu'il falloit recouvrer Cazimir, quelque part qu'il fut l'appaiser & ramener : Pour cét effet ils dépeschetent des Ambassadeurs pardevers la Reine Rixe, puis à Cluny, où ils trou-

verent leur Cazimir du tout changé, tant pour raison de son estat, qualité & condition, que pour son nom, dautant qu'il s'estoit fait appeller là Charles. Je passeray legerement les humilitez, dont ils userent en son endroit, & par quelles excuses ils tascherent tant de couurir la faute qu'ils lui avoiēt faite qu'à le rapatirer avec sa patrie, qui desolée, & à peu prés démantelée luy tendoit les bras, pour luy requerir le secours & devoir, où nature seule l'obligeoit assez. Et à dire la verité, encore que la longueur me dégoûte assez d'un si ennuyeux discours, il ne seroit pas seant icy de faire le recit de quelque harangue qui auroit esté faite à ce Religieux. Lequel pour toute réponse les larmes aux yeux, ne sçeut alleguer à ces Ambassadeurs, sinon que la retraite qu'il avoit faite en cete maisō de Cluny, ne procedoit pas tant du mauvais traittement de ses Sujets, que de la Providence du Tout-puissant, qui s'estoit servy de leur méconnoissance, pour l'oster des allechemens mondains, qu'il eut pû avoir en Pologne, & le reduire en la Bergerie de ceux,

qui sous la regle de S. Benoist avoient voüé de vivre en cette Abbaye, decorée de tant d'excellens personnages, qui autrefois y ont fleury : au reste il déploroit le piteux estat de ce Royaume, pour ne pouvoir luy donner le secours qu'ils requeroient de luy, qui estant en subjettion, & ne pouvoit sans fausser sa foy quitter sa Religion. Cette réponse fut si maigre, que si les Ambassadeurs n'eussent eu (comme l'on dit) bon appetit, il est bien à croire qu'ils s'en fussent retournez sans rien faire touchant leur Ambassade. Toutefois ils ne laisserent pas à poursuivre leur premiere pointe, & reconnoissans que Cazimir, rangé sous le commandement, pouvoir & authorité de son Abbé, avoit sa volonté bridée par le seul pouvoir & consentement de son Superieur s'adressent à luy, & apres luy avoir fait entendre que le but de leur legation visoit à tirer Cazimir hors du Cloistre pour le faire Roy de Pologne, ils le supplient luy vouloir octroyer permission, & le licentier du serment qu'il avoit fait. Mais ils n'y gagneront non plus qu'a-

vec Cazimir, dautant que l'Abbé les renvoya au Pape. Qui estoit pour les faire sortir du tout hors des gonds de patience, à cause de l'ennuy & longueur du chemin, qui pouvoit bien à la verité les dégoûter de passer plus outre: neantmoins ils prirent courage, & s'acheminerẽt à Rome, où ils firent entendre au Pape Benoist X. de ce nom la pitoyable desolation de Pologne, qui ne pouvoit estre redressée, si leur legitime Roy ne venoit luy-mesme mettre (comme l'on dit) la main à la paste, tant pour éteindre le feu des seditions civiles & male-façons, qui avoient presque du tout embrasé le Royaume, que pour faire teste aux ennemis de l'Estat de Pologne. Pour ces occasions le supplioient vouloir l'émanciper du vœu Monachal qu'il avoit fait, attendu que l'utilité publique & le salut du Royaume dépendoient de la presence de ce Roy. Par leurs prieres & remonstrances ils gagnerent si bien le cœur du Pape, qu'il leur accorda l'an 1041. que Cazimir Moine & Diacre seroit dispensé de sortir de Religion, & pourroit re-

tourner au Royaume de ses Ancestres, & se marier. Et pour reconnoissance d'un tel benefice, receu du siege Apostolique, il fut enjoint aux Polonois que pour chacune teste (excepté les Nobles & gens d'Eglise) seroit payé tous les ans un denier pour le luminaire de l'Eglise de S. Pierre. En outre que tous les Polonois fussent tondus en rond à la façon des Moines, & qu'aucun ne laissast croistre sa perruque plus bas que les oreilles. Et de plus qu'aux Festes solemnelles en faisant le Service divin, chaque Chevalier portast une écharpe penduë au col, semblable aux Etoles que les Prestres & Diacres portent en faisant l'office à l'Eglise. Apres que les Ambassadeurs eurent obtenu que leur Moine fut remis au Royaume en grande joye & en toute diligence ils retournerent à Cluny, d'où apres avoir communiqué la dispense qui avoit esté octroyée à Cazimir, ils le tirerent & le menerent en Allemagne vers sa mere, qui estoit à Salseroitfeld, où il se mit en ordre pour prendre possession du Royaume. Là nous le laisserons pour s'apprester, estans appelez

en un diſcours par maniere de digreſſion, à cauſe de la qualité, eſtat & condition de Cazimir, lequel parce qu'il eſtoit Moine Profez & Diacre, quelques grands qui pretendoient au Royaume, trouvoient étrange de ce qu'on luy permit de ſortir de ſon Cloître pour ſe ſeculariſer. Comme s'il eſtoit le premier qui eût eſté mis hors la Religion afin de commander : Nos Chroniques en ont tiré hors ligne une ſi belle liſte, que ce ſeroit folie de douter s'il a eſté permis à Cazimir de quitter le froc pour prendre la Royauté. Vous avez Clotaire Roy de France, qui fut pour ſes mal-façons relegué dans un Monaſtere par force, d'où il fut apres par l'advis des Eſtats retiré & remis en ſa premiere & Royale grandeur : Là deſſus je ſçay bien qu'on me dira que Clotaire jettant le froc, eſtoit plus excuſable que Cazimir, dautant que la force & contrainte qu'on luy avoit fait, le relevoit du conſentement qu'il pouvoit avoir donné contre ſon gré, au lieu que Cazimir ſans eſtre forcé & pouſſé par aucun, s'eſtoit fourré dans ſon Abbaye. Cela eſt bien verita-

ble, mais l'utilité du public couvre tout le defaut qu'il y pourroit avoir. Joint aussi queCazimir n étoit astraint que par les liens que tenoit le Pape. Que s'il luy a plû de pleniere grace les relâcher, doit-on sçavoir mauvais gré à Cazimir s'il a pris sa volée pour joüir de sa liberté. J'estime davantage qu'avec moindre scrupule de sa conscience, nostre Polonois a pû sortir de sa Religion que Clotaire : la raison est, que puisque de gayeté de cœur il s'estoit soûmis à la Regle de S. Benoît, beaucoup plus étroites que celle des quatre Mendians, ayans permission du Pape, qui luy servoit de commandement, il a pû choisir le party de secularité. Quant à Clotaire, le mauvais mesnage qu'il faisoit en sa Royauté, luy bridoit les mains de pouvoir prendre sa liberté, sans le congé & advis des Estats du Royaume, qui ne sont pas seuls qui ont resserré leurs Rois, oublians le devoir de leur charge, dans des Monasteres. Nous lisons de Constantin l'Empereur, qu'il fut envoyé par Constantin & Estienne ses enfans en un Monastere bâty dans une Isle, afin que

s'amusant à philosopher & contempler, il ne prit fantaisie de leur quereller l'Empire. Mais du depuis par le juste jugement de Dieu ils furent reclus dans ce gentil Monastere de S. Basile. L'Empereur Theodose III. du nom, ayant esté avancé à l'Empire par la remise testamentaire que luy en fit Anastase, fit guerre contre luy, le vainquit, le prit prisonnier, & pour l'empescher d'aspirer plus à la Couronne, le fit tondre, raser & mettre en un Monastere. Michel Parapinac Empereur Grec fut privé de l'Empire par Nicephore & rendu Moine au Patriarchat de Constantinople : comme il vous est dit dans ma Cosmographie d'un autre Constantin aussi Duc, fils de Constantin, lequel mesme Nicephore un an apres envoya pour estre Moine en l'Isle de Lesbos : comme plus amplement je vous diray dans mon Insulaire. Et enfin il fallut que Nicephore courut mesme fortune, en laquelle il avoit voulu mettre les autres. Il fut sur ses vieux jours privé de son Empire par Alexis Comnene, & par force fut rendu Moine en la Montagne d'Athos en un Mo-

nastere, que luy-mesme avoit fait bâtir & doté de six mil ducats d'or ; ainsi que j'ay trouvé dans un ancien Livre Grec, écrit à la main en la Bibliotheque de la Reine Mere du Roy. L'Imperatrice mere de Constantin & Estienne, pour avoir troublé les affaires de l'Empire, fut par force & malgré ses dents renfermée dans un Monastere de la ville de Gallipoli. Christophle Pape de Rome, apres avoir esté avancé en grands honneurs, fut privé de sa Papauté, & six mois apres du consentement du Clergé fut fait Moine. Iean neveu de Rodolphe & d'Albert Empereurs, & de Vinceslas Roy de Bohesme, pour un homicide par luy commis en la personne d'un Seigneur de son sang, estant arrivé à Rome du temps de Clement V. du nom, fut apprehendé & envoyé avec seure garde, par le commandement du Pape à l'Empereur Henry VIII. du nom, lequel le condamna en la ville de Pise d'estre relegué dans un Monastere des Religieux de Saint Augustin. Folgan aussi Roy d'Espagne du sang des Visigoths pour le mauvais gouvernement

qu'il gardoit en son Royaume, en fut chassé & rendu Moine. Catherine fille de Ferdinand Roy d'Arragon, apres avoir esté repudiée par l'Empereur Henry VIII. du nom, fut recluse & faite Nonnain. Grinilde fille de Cynyton Roy d'Angleterre fut mariée avec Henry III fils de Conrad Empereur, lequel par iniques conseils l'avoit repudiée; & encore qu'elle fut innocente du fait calomnieux qu'on luy imposoit, jamais ne voulut se retirer du Monastere, où elle entra apres cette action. Busone aussi Roy d'Arles & de Provence la veille de Noël, pour n'avoir point tant receu d'honneur de l'Evesque Ottone durant le Service, comme il desira, se jetta sur son Evesque, & luy donna quelques estafilades. Dont l'Empereur ne fut plûtost adverty, qu'il fit apprehender ce Roytelet, & le condamna à mort. Toutefois, à la priere & requeste de l'Evesque offensé, la peine fut mitigée, & en moderant le jugement, il fut dit que pour la reparation de l'insolence qu'il avoit fait à la personne de l'Evesque, il seroit reclus

en un Monastere, & ce suivant le fait de Saint Ambroise, qui quoy qu'il rebroüast assez rudement l'Empereur Theodose, ne fust pas toutefois ainsi indignement outragé. Le déloyal Carloman apres avoir fait renoncer à son frere Alme le Royaume d Hongrie, luy fit crever les deux yeux, & à Bello son neveu fils d'Alme, & les fit enfermer dans un Cloistre. Toutefois quelque temps apres Bello fut retiré de Religion, & encore qu'il fut ainsi aveuglé inhumainement, fut creé Roy d'Hongrie, & depuis marié, & fit de tres beaux enfans. Ie pourrois encore icy parler de ce que j'ay touché en ma Cosmographie touchant Cantacuzan & autres, qui ont esté par force chassez de leurs Empires, Royaumes & Seigneuries, & quelques-uns volontairement, d'autres par contrainte sont entrez en Religion. Mais ce que j'ay cy-dessus amplement dit, me semble devoir suffire de preuve p'us que manifeste, pour justifier ce que j ay proposé au commencement de ma digression, qu'il y a eu plusieurs Prin-

ces, qui tant par leur faute que par l'iniquité, méconnoissance & déloyauté de plusieurs ont esté reclus dans les Cloistres. Dont quelques-uns ont fait assez bon fruit. Ie ne veux pas enrooler avec eux nostre Cazimir, dautant que je sçay bien qu'on me battroit de ce consentement & de la contrainte, mais hors ce poinct la retraite ne sera pas beaucoup dissemblable; & partant j'oseray bien asseurer qu'entre tous les Princes qui ont esté resserrez dans les Monasteres, qu'il n'y en a eu aucun qui ait si bien travaillé pour le public comme a fait Cazimir, lequel estant accompagné de six cens chevaux que l'Empereur Henry luy avoit donnez, & de plusieurs braves Gentilshommes & Seigneurs, & ainsi au meilleur équipage qu'il luy fut possible fit son entrée en Pologne, où il fut honorablement receu, sept ans apres qu'il estoit party du Royaume. Apres qu'il eut fait son entrée & eut esté couronné Roy à Gnesne, l'an mil quarante-un, il prit toutes les peines qu'il pût à pour-

voir aux maux de la Republique. Par Edicts il commença à retrancher & assoupir toute la memoire des querelles & dissentions du passé, reprima l'insolence de ceux qui s'estans licentiez aux pilleries accoustumées, ne vouloient quitter prise, mais de plus en plus continuoient en leurs meschancetez : il fallut qu'à main armée il allât assaillir les ennemis du Royaume, & des premiers s'adressast à Bretzislas Duc de Bohesme. Où il ne fit pas bien dés la premiere rencontre, s'estant laissé surprendre dans les bois de Bohesme, où il fut miserablement défait. Avec le reste de ses gens il se sauva en Allemagne, & l'année suivante il conquît la Bohesme, & contraignit le Duc de lui faire hommage. En apres, quoy qu'il en fit fort grande difficulté, pour le vœu de perpetuelle continence & celibat qu'il avoit juré, les Estats du pais par leurs remonstrances gagnerent si bien son cœur, qu'apres avoir appris d'eux que la permission & indult du Pape le relevoit de l'obliga-
tion

tion qu'il avoit fait en ſa Religion, & partant qu'il pouvoit, ſans en rien bleſſer ſa conſcience, entendre au mariage, il contracta alliance avec Iaroſlas Duc de Ruſſie, & prit à femme Marie ſa ſœur, à laquelle il fit renoncer le ſchiſme des Grecs, & au lieu de Marie, la nomma Dobrogneve. Apres ſon Couronnement, & cette alliance les affaires de ſon Royaume eſtoient gouvernées le plus paiſiblement & avec plus grande tranquillité du monde, & il n'y avoit perſonne qui oſaſt ſe bander contre luy, ſinon Maſlas, qui avoit eſté Echanſon de Mietzlas pere de Cazimir. Le galland voyant la retraite & abſence de la Reine Rixe & de Cazimir, prit grand plaiſir de nager en eau trouble, & attraper ce qu'il pourroit ſur la veufve & l'orphelin, & pour ce ſe rendit Chef & Capitaine entre les ſiens en la contrée de Ploce, & attira à ſoy de toutes parts grande multitude de peuples. Avec ces trouppes ramaſſées, il conquit ſur Cazimir une grande étenduë de pays, qu'il nomma Maſſoſſie ou Maſovie.

Et non content d'avoir ainsi perfidement envahy les Seigneuries de Cazimir absent, apres son retour, pour de tant plus confirmer sa depravée affection, il voulut courir sur ses terres. Cazimir se voyant agacé par cet hobereau, delibera de joüer au quitte ou au double, & dressa une forte & puissante armée, avec laquelle il pût si bien le dompter, que Masłas fut contraint de prendre sa route accoustumée, & de vistesse se sauva en Prusse, faisant estat, que comme l'autre fois à celle-cy, ce luy seroit l'abord de salut & seure retraite : mais comptant sans son hoste, il fallut qu'il compta deux fois, dautant que le malheureux succez de la bataille, ayant esté jusques aux oreilles des Prussiens, ils prirent ce miserable Tyran, le tourmenterent & mirent au gibet, lui reprochans que comme il avoit tasché de se monter bien haut, aussi il estoit raisõnabe qu'il fut élevé haut en ce gibet. Apres cette victoire ce Roy ne se contenta pas de faire des presens à l'Abbaye de Cluny, mais

voulut que ſon Royaume fut peuplé des Religieux de cet Ordre. Et pour ce qu'à ſa requeſte, lui en furent envoyez douze, auſquels il donna une partie du Chaſteau de Tinecie, qui eſt à un mille de Cracovie ſur la Viſtule, avec plus de cent villages & la ville de Libens, ſituez ſur la riviere d Odere & pluſieurs grands revenus. Ayant ainſi veſcu honorablement, & ordonné pluſieurs choſes pour la reſtauration de la Religion & Republique, & étably une paix perpetuelle, ayant regné dix-huit ans il mourut le vingt-huitieſme de Novembre l'an mil cinquante-huit, & fut enterré à Poſnanie, & eut quatre fils maſles & une fille de ſa femme Dobrogneve, à ſçavoir Boleſlas, Vladiſlas, Mieſcon & Otton & une fille Suentochut. Otton encore petit enfant mourut du vivant du pere, & Mieſcon eſtant déja grandelet, mourut huit ans apres le pere.



GODEFROY DE BVIL= LON.

GODEFROY DE BVILLON.

CHAPITRE XIV.

CEvx qui ont eſcrit touchant le voyage de la Terre Sainte, entrepris pour ſon recouvrement, en ont parlé avec tant de diverſitez, que peu d'entr'eux ſont de meſme opinion. Mais ſuivant ce qui eſt plus veritable, j'auray pour autheurs & defenſeurs de mon opinion les hiſtoires des Armeniens & Grecs de la Paleſtine, & des modernes Platine, principalement en ce qui concerne les belles actions de ce brave Godefroy de Buil-

lon. Le fait est donc tel, qu'en l'an milnonante-huit le Pape Urbain second, desireux de l'amplification de la Foy Chrestienne, fit publier le voyage d'outre-mer contre les Infideles & Sarrasins, qui tenoient la Terre Sainte, dite la Palestine, à la poursuite d'un nommé Pierre l'Hermite, principal autheur de ce voyage, appellé la Croisade : parce que ceux qui s'enrooloient en cette entreprise, furent marquez d'une Croix rouge sur l'espaule droite, faisans vœu de mourir ou vaincre. Le nombre en fut presque infiny. Car de toutes nations avec emulation de pieté & de gloire hommes de toutes qualitez s'y acheminoient. Des François, sans faire mention des autres nations, y allerent Hugues le Grand, frere de Philippes Roy de France : deux Roberts, l'un Duc de Normandie, & l'autre Comte de Flandres : Estienne Comte de Chartres, Godefroy, Eustache & Balduin, enfans d'Eustache Comte de Boulogne sur la mer en Picardie. Ceux qui font Godefroy de Buillon Capitaine general de cette

armée ſe trompent : car chacun y fut à ſes propres couſts & dépens, comme nous dirons du Royaume qu'il obtint. Je trouve auſſi grande diverſité, en ce qu'aucuns le nomment Duc de Lorraine, entr'autres du Tillet, lequel demeure ſeul ferme en cette opinion contre Bergomas, Platine, Palmere, Jovius & pluſieurs, qui le font ſeulement Duc de Buillon, & Comte de Boulogne ſur mer : ils aſſurent bien qu'il eſtoit de la tres-ancienne maiſon & ſang illuſtre de Lorraine : ſinon que par Metz il veüille entendre toute la Lorraine, ainſi qu'il maintient en ſon Recueil. Ce qui ſe peut prouver, parce que pour ſubvenir aux frais de l'expedition militaire, il vendit la ville de Metz aux Citoyens de la meſme ville, & le Duché de Buillon à Oudert Eveſque du Liege : & toutefois il n'eſt pas fait mention qui luy ait ſuccedé au reſte du Duché d'Auſtraſie. Or il eſtoit pour ſa vaillance, vertu, dexterité & beauté, un des plus apparens de toute l'armée, reſpecté de tous & eſtimé beaucoup. Telle fut donc la felicité

& force de cette indomptable armée, qu'ayant bien combattu cent fois avec succez au passage des grands fleuves & aspres sentiers du Mont Taurus contre les effroyables escadrons des Barbares rencontrez en tous lieux, ny la soif, ny la faim, ny les maladies qui survenoient aux hommes & chevaux, ne pûrent retarder la fureur de l'armée Chrestienne. Ainsi apres avoir couru & ravagé toute la petite Asie, ils arriverent devant Hierusalem, située & environnée de plusieurs petites montagnes ou collines, comme celle de Sion, où autrefois estoit la Tour de David, de Moria & des Olives, comme plus amplement j'ay décrit en ma Cosmographie. De sorte que difficilement se pouvoit-elle assieger, sinon avec une tres-puissante armée : joint que lors on ne trouvoit à l'entour aucune fontaine ny eau de fleuves, sinon le seul fleuve de la piscine de Siloé, fort petit, & quasi sec au temps d'Esté, lequel coule par la valée de Iosaphat. Neantmoins les Chrestiens pourveus de vivres & eaux douces pour un long siege, l'assaillirent

par quatre coſtez, & la prirent d'aſſaut, nonobſtant la deffenſe des habitans, le treiziéme de Iuillet, l'an mil nonante-neuf, le trente-neuviéme jour du ſiege. L'honneur principal de la priſe & victoire fut deferé à Godefroy, pour avoir devant tous les autres approché un tour de bois de la muraille, & par là jetté un pont ſur la muraille des ennemis, & par ce moyen occupé le rempart, & fait place à ſon frere Baudoüin, qui entra dedans, & fit paſſage aux Chreſtiens, leſquels n'ayans pas du premier jour totalement occupé les places fortes, le ſecond jour ſe rallierent & forcerent le Temple, où les fuyards s'eſtoient retirez, pardonnans toutefois à ceux qui volontairement ſe rendirent. Les Chreſtiens donc victorieux ceſſerent l'eſpace de huit jours à pourſuivre leur victoire : & lors du conſentement de tous les Princes, Godefroy de Buillon, duquel je vous repreſente icy le portrait au naturel, tel que je l'ay apporté de ces païs-là, fut éleu Roy de Hieruſalem. Mais ce Prince non moins loüable pour ſa pieté que

son courage, refusa non le nom & tiltre de Roy, comme certains ont escrit, mais la Couronne Royale & dorée : disant qu'il n'estoit honneste, & n'appartenoit à aucun de porter Couronne d'or en la ville en laquelle I.C. Roy des Rois l'avoit portée d'épines ; & à cette occasion il advoüa tenir le Royaume de Hierusalem & Syrie du Pape, voila pourquoy il est compris au Catalogue des Rois feodataires de l'Eglise de Rome. Quelques-uns, mais malicieusement ont escrit, qu'il ne fut esleu & fait Roy pour autre cause, sinon qu'ayant vendu & aliené tous ses biens qu'il avoit pardeça, en esperance de ne retourner point, luy fut octroyé cette legere & non esperée recompense : mais il ne faut pas s'arrester à ces calomniateurs : croyons que sa vertu & courage furent la cause principale d'un tel honneur, & que puis qu'il avoit sçeu gagner une telle ville, il la pourroit bien defendre. Ce seroit folie de vouloir pallier la faute qu'il fit, & qui a esté si solemnellement declarée par Saint Bernard à Louis le Ieune Roy de France VII.

de ce nom. Godefroy de Buillon, dit-il, pour ce qu'il estoit né homme & sujet à faillir, commit un peché, toutefois il n'y persevera pas, reconnut sa faute, & s'en purgea par le sang des Sarrasins, avec un si grand bon-heur, que le bruit de la faute qu'il avoit faite, est évanoüy, & le renom de sa vertu tout commun entre les hommes, & sera jusqu'aux derniers siecles. Comme il estoit au service de l'Empereur Henry en ses guerres contre les Papes, il se trouva à la prise de Rome, & montant le premier sur la muraille, il y planta son enseigne, pour signal à ses compagnons que la ville estoit prise, neantmoins il crut que c'estoit peché de tourmenter ce saint siege pour une injuste occasion, & connut bien qu'il avoit merité la colere de Dieu & un rigoureux chastiment, s'il n'y donnoit ordre. C'est pourquoy deslors qu'il fut creé Roy, il mit toute sa pensée & son soin à bien nettoyer les Temples & Oratoires de la Cité, & à refaire les tours & murailles rompuës. Puis s'achemina pour conquerir les Ports de Jaffé & Baruth, d'Acre & de Tri-

poli en Surie, afin que l'armée Chrestienne eut entrée à la prochaine coste. Ayans donc les Princes victorieux de l'armée satisfait à leurs vœux au Sepulchre de Nostre-Seigneur, ils s'en retournerent en Europe : toutefois plusieurs y furent tuez, & entre les autres Hugues de France, frere du Roy Philippes, & fils de Henry. Lors Godefroy, apres qu'il eut pris Iaffé & la ville d'Ascalon, depuis nommée Acre par les Chevaliers Templiers, qui la possederent plusieurs années & fortifierent, & par tout rompu les ennemis en diverses batailles, & conquis tant par armes que par composition quelques villes en terre ferme : ayant regné un an entier, surpris d'une maladie pestilentielle, il passa de cette vie en la beatitude eternelle, avec grandes plaintes & regrets des Chrestiens & de tous les Syriens. Et dautantque son frere Baudoüin estoit imitateur de sa grandeur & fortune, par le commun accord & consentement des Princes, il luy succeda & obtint le Royaume, qui dura à ses successeurs jusqu'à ce que Saladin le recouvra octante-

huit ans apres que premierement Hierusalem fût prise par Godefroy, qui mourut l'an de salut mil cent un le quinziéme Juillet, & fut enterré dans l'Eglise du S. Sepulchre, comme aussi fut Baudoüin son frere apres sa mort. Son tombeau estôit de six pieds & demy, quatre en longueur, & celuy de Baudoüin de six pieds trois bons pouces. Sur celuy de nostre Godefroy contre une grosse pierre élevée faite en dos d'asne, sont écrits ces mots en lettres antiques.

HIC IACET INCLYTVS DVX GODEFROY DVX DE BVILLON, QVI TOTAM ISTAM TERRAM ACQVISIVIT CVLTVI CHRISTIANO, CVJVS ANIMA REGNAT CVM CHRISTO. AMEN.



GEOFFROY DE LVSIGNAN
DICT A LA GRAND DENT.

GEOFROY DE LVSIGNAN, DIT A LA GRAND DENT.

CHAPITRE XV.

PLVSIEVRS qui verront le portrait que je presente icy (tel que je l'ay pris au frontispice du Chasteau de Lusignan, où il estoit élevé entre les deux grosses Tours, avec celuy de Remond & Mellusine) d'abord diront que ce que nous pretendons proposer presentement n'est que risée, ou une partie des bourdes, qui ont assez impudemment esté couchées dans le Roman de Mellusi-

ne. Telle conſideration m'a long-temps tenu en ſuſpens : enfin j'ay hardiment franchy le pas, me mocquant de toutes les fables & niaiſeries romanées ſous le nom de la maiſon de Luſignan, pour décrire icy en peu de paroles tant la ſource & accroiſſement d'une ſi illuſtre race, qu'auſſi pour faire reſſouvenir quelques-unes des actions, qui ont rendu noſtre Denté grandement recommandable. Son pere eſtoit Raymondin, Seigneur du Troishic ou Croishic en Bretagne, prés l'embouchure de la riviere de Loire, & faiſoit ſa demeure en un Chaſteau appellé Succinio. Il ſe diſoit Comte de Foreſt, qui eſtoit l'Iſle ferme, appelée à preſent l'Iſle de Rais. Sa mere eſtoit Marie, ſœur de Guillaume, troiſiéme de ce nom, Comte de Poitou, & quatriéme de ce nom, Duc d'Aquitaine, laquelle eut les villes de Melles & Luſignan en partage, pour cette raiſon elle fut appellée Melluſine. Elle a ſervy aux broüilleurs de papier à griffonner beaucoup, non point tant pour ſes loüables actions, que pour quelque ſiniſtre opinion,

que soit à tort, soit à droit fut imprimée dans la cervelle du Comte Raimondin. A cette occasion certains l'ont joliment affublée de sortilege, parce que selon le rapport du Roman, elle estoit demy serpent, & chaque Samedy estoit en peine de se baigner. Je ne puis donner certains arrests sur tels differends, n'ayant esté sur les lieux au temps que l'un & l'autre vivoient. J'aime beaucoup mieux laisser le tout indecis, que par une precipitée resolution donner à entendre au Lecteur une chose qu'il ne devroit pas croire, & que je ne pourrois luy maintenir. Elle fit de grands & superbes bâtimens, & entr'autres le Château de Lusignan : dont la structure, comme elle est magnifique, assis en lieu beau & fort, est assez recommandable, pour avoir servy de retraite aux troubles, à ceux qui par un si longtemps y ont enduré ronger les effroyables canons & assauts du camp de sa Majesté. D'elle & de Raimondin sont issus plusieurs enfans, qui furent par elle si bien instruits, selon l'inclination d'un chacun, qu'il sembloit que

ce fussent demy-Dieux. Ils n'eurent pas atteint presque l'âge de virilité, qu'ayant ouy bruit du voyage d'outre-mer, elle les y fit marcher avec bonne compagnie. Son fils aisné nommé Vrian ou Vranie, passant par l'Isle de Chipre, trouva la Princesse heritiere, laquelle estoit encore jeune, si mal obeye de ses Subjets, que si elle n'eut eu pour ressource ce nouveau espoux, elle ne pouvoit esperer qu'une revolte universelle. C'est celui, qui (selon qu'aucuns asseurent) bâtist le Temple de Venus, encore que d'autres écrivent, que ce fut Cinare Roy de Chipre, fils de Paphe, qui édifia la ville de Paphe la neufve. Le second fut Roy d'Armenie, ils s'arresterent si bien en ces quartiers, que de cet estoc de Lusignan sont partis les Princes & Rois de Ierusalem. Et a duré leur lignée Royale plus de deux cens ans, & de leurs races il y en a encore, portans le nom de Lusignan en Armenie, Chipre & Candie, vivans toutefois miserablement, à cause de la tyrannie des Turcs. Ils avoient accoustumé de prendre pour leurs bla-

ſons & enſeignes Royales, un Lion avec deux barres d'azur, les cinq croix de Hieruſalem, & une burelle d'argent & d'azur, qui ſont les trois armoiries de Hieruſalem, Chipre & Armenie. Pour Hieruſalem, c'eſtoient les cinq croix: pour Chipre c'eſtoit le Lion rampant de gueule, armé & couronné d'or: pour l'Armenie c'eſt la burelle d argent & d'azur. Le troiſiéme fils épouſa l'heritiere de Luxembourg, dont la vraye lignée eſt faillie, & portoient des armoiries ſemblables comme les autres, avec un lambeau de trois pieces. Le quatriéme eſtoit Hugues, qui épouſa l'heritiere de la Marche: duquel ſont décendus Almeric de Luſignan, Roy de Chipre & de Hieruſalem, par ſa femme Eliſabeth Reine de Hieruſalem, lequel regna douze ans. Apres fut Guy de Luſignan, qui épouſa Sibille, ſœur de Baudoüin quatriéme Roy de Hieruſalem, qui luy donna la Comté de Iope, l'établit Regent de tout ſon Royaume, ſans qu'il ſe reſerva que la Royauté & la Cité de Hieruſalem pour ſa vie, avec le revenu de dix mil écus tous les ans:

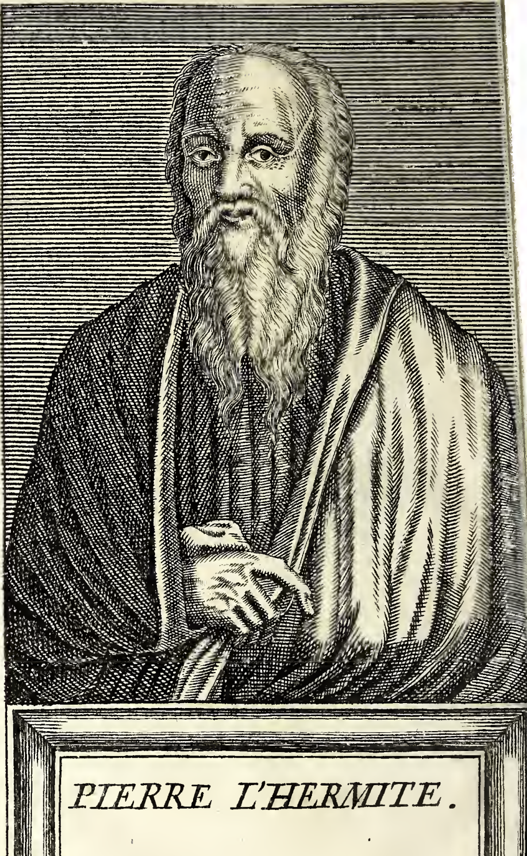
& voulut que tous luy fissent hommage. Toutefois apres, à cause de quelques déportemens de Guy, Baudoüin voulut luy oster la Comté de Joppe, & rompre le mariage d'entre luy & sa sœur Sibille. Dont se forma une grande querele entre ces beaux freres, qui fut appaisée par Guillaume Secretaire d'Estat du Roy de Hierusalem, à la charge qu'il seroit fait tuteur du nouveau Baudoüin cinquième du nom, & septiéme Roy de Hierusalem, fils du Marquis Guillaume de Montferrat, lequel ne survesquit à son oncle que sept mois. Apres sa mort Sibille gagna avec une telle adresse le Patriarche & les autres Prelats, que Gerard de Ridefort grand Maistre des Templiers mit entre ses mains la couronne. Et fut couronné Roy le mesme jour que l'enfant Baudoüin fut mis en terre. Il regna trois ans au païs d'Acre, & en Chipre trois. Et eut de Sibille quatre enfans, qui avec elle moururent au recouvrement de la ville d'Acre. Le troisiéme fut Geofroy Seigneur de la Marche Lequel il ne faut pas toutefois confondre avec nostre

Geofroy, qui est le cinquiéme enfant de Mellusine, & outre de ce Geofroy, duquel nous parlerons cy-apres. Le sixiéme fut le sieur de Partenay, d'où est issuë la maison de Soubise. Le septiéme fut Religieux à Maillezais. Le huitiéme fut nommé par la mere Horrible, parce qu'il n'avoit qu'un œil au milieu du front, qui luy servoit de marque, pour le rendre effroyable tout ainsi que le reste de ceux de la race de Mellusine, lesquels ont eu presque tous un signal en leur corps, qui les faisoit redouter par tout le monde. Toutefois pour le malheureux presage que portoit cét œil, il estoit hay & fut en bas âge tué par la mere, & enterré au Monastere neuf dedans le petit Cloistre. Voila une grande lignée d'excellens personnages fort remarquez, tant à cause de leurs heroïques faicts, que pour les marques imprimées naturellement sur leur corps, qui les faisoient differens l'un de l'autre. Mais entre les autres estoit fort recommandable nostre Geofroy à la grand dent, qui accompagna Godefroy de Buillon en la conqueste de

la Terre Sainte il s'y comporta si bravement, qu'il se trouva des premiers qui seconderent Baudoüin Comte de Flandres, & chargea avec telle furie les Infideles, qu'il sembloit que ce fussent des mouches qui se presentassent devant luy, tant drus il les abbatoit. Avec sa dent qui estoit fort avancée, il se monstroit si effroyable, que les ennemis n'osoient le regarder au front. Ie laisseray le recit des grandes actions qui ont esté faites par ce furieux denté, dont le portrait & ceux d'autres Rois de Chipre avant que les Venitiens la possedassent, se voyoit en belles statuës de marbre dans le Palais Royal de Chipre, ainsi que m'ont dit les Insulaires, & renvoyeray le Lecteur à ce que les Historiens en ont fidelement écrit. Ie rapporteray seulement la pitoyable desolation du Monastere & Abbaye de Maillezais qu'il fit brûler, parce qu'on ne vouloit pas luy rendre son frere, qui s'y estoit rendu Religieux. Dont fut procez meu en la Cour de Rome, & en eut ledit Monastere plus de trois mil livres de rente de reparation, comme on voit

par actes & regiſtres de l'accord paſſé à Spolette, au rapport de M. Iean Bouchet en ſes Annales d'Aquitaine, entre les Religieux, Abbé & Convent de Maillezais d'une part, & Geofroy de Luſignan Seigneur de Vouvent & Mervent d'autre, l'an 1222. és Ides de Iuillet, l'an du Pontificat du Pape Gregoire neuviéme du nom. Et outre cela le ſieur Iean de la Haye en ſes memoires & recherches fait mention d'une fondation faite par Guy, fils de Geofroy de la lignée de Raimond & de Melluſine, lequel en executant le teſtament de ſon pere, donnoit à l'Abbaye & aux Moines du Monaſtere de Maillezais, où le corps de Geofroy eſt enterré, deux cens livres de terre à Larmenau, à ce qu'ils ayent ſouvenance de la maiſon de Luſignan, & pour penitence. Cette donation eſt faite du meſme jour que Geofroy fut enſevely.

PIERRE



PIERRE L'HERMITE.

PIERRE L'HERMITE.

CHAPITRE XVI.

QVOY que j'aye assez parlé dans mon Histoire Cosmographique de l'entreprise du voyage d'outre-mer fait par Godefroy de Buillon, à la sollicitation de Pierre l'Hermite, ainsi surnommé, natif d'Amiens, ville en Picardie, de noble race, & non de Blois, ainsi que nous a laissé par écrit le nouveau Munster, qui se vante que chacun luy dérobe ce qu'il a de bon de ses vieilles recherches,

encore qu'il ne fasse autre chose que se remplumer des plumes d'autry, je ne laisseray pas neantmoins d'en rafraischir la memoire, seulement de peur d'ennuyer. Ce n'est donc sans cause que ce Godefroy voulut entreprendre ce beau voyage Aziatique, apres la deliberation du Concile tenu à Clermont en Auvergne, par le Pape Vrbain, qui fut l'an 1495. devant l'assistance duquel fut remonstré par l'Hermite Picard les outrages & tyrannies dont usoient les Infideles à l'endroit des Chrestiens Armeniens, Grecs & Latins. C'est pourquoy pour obvier à de telles insolences, plusieurs Princes, Ducs, Comtes, Barons & autres nobles Seigneurs, riches & pauvres de diverses contrées de l'Europe, se croiserent pour s'acheminer au voyage. Et comme j'ay dit, le premier moteur fut nostre Pierre l'Hermite, lequel ayant esté auparavant en la Palestine, estant de retour en France, provoqua cette trouppe Chrestienne, qui estoit d'une milliasse d'hommes, pour aller conquerir la Terre Sainte, & ville de Hierusalem. Par

l'advis de ce bon pere plusieurs villes furent prises & reduites au Christianisme, entr'autres celles d'Acre, Baruth & Tripoly, quelques grandes resistances que pûssent faire les Infideles, non sans grande effusion de sang tant d'une part que d'autre. Apres Acre, jadis nommé Ptolomaïde, fut par le moyen de l'Hermite bien fortifiée, on en voit la ruine aujourd'huy entre deux portes, lesquelles sont de present, comme j'ay veu, ruinées tant par la barbarie, que par l'injure du temps. Incontinent apres le mort de Godefroy les Chrestiens en furent chassez par le Caliphe de Damas, c'est à dire par l'heritier ou successeur de leur Idole Mahemet, depuis elle fut reprise par les Chevaliers Templiers. Au reste Pierre l'Hermite (le portrait duquel je vous represente tiré du cabinet de la Reine Mere du Roy) fut envoyé par les Princes Catholiques estant à Constantinople vers l'Empereur Grec, nommé Alexis, lequel lui fit mauvais visage, attendu que les choses prosperoient de mieux en mieux, pour donner aux Princes Latins aide & secours.

Et âgé de soixante deux ans, mourut à Constantinople, ainsi que les Grecs m'ont asseuré l'avoir par écrit dans leurs Histoires, non sans soupçon de poison. Son corps fut mis au Temple des Martyrs en ladite ville. Plusieurs se sont trompez, pensans qne Pierre l'Hermite, qui vivoit du temps de ce Prince Lorrain, l'an de Nostre-Seigneur mil nonante six, fut celuy que nous appellons Tristan l'Hermite, qui vivoit sous Louis XI. Roy de France, & qui estoit son grand Prevost, sçavoir l'an mil quatre cens soixante-huit, du costé duquel est décenduë Jeanne l'Hermite, fille de Pierre l'Hermite, & les Seigneurs de Maugiron. Elle estoit Dame de Mortagne, petite ville sur la Garonne, autrefois Colonie des Romains, dont les predecesseurs ont fait beaucoup de biens à mon Abbaye de Nostre-Dame de Madion.


GVILLAVME LE CON-
QVERANT.

GVILLAVME LE CONQVERANT.

CHAPITRE XVII.

DEvx choſes recommandent grandement celui dont je repreſente le portrait. La premiere eſt ſa ſource, qui eſt telle, qu'il fut baſtard de Robert VI. Duc de Normandie, qui de la feneſtre d'une haute ſalle au Chaſteau de Falaiſe, voyant une belle jeune fille nommée Arlette au ruiſſeau d'une fontaine, qui eſt au pied d'un grand rocher, vis-à-vis du donjon du Chaſteau, s'en ſentit épris, & l'envoya querir, & coucha avec elle en ce Chateau. Et apres le premier attouche-

ment mutuel, elle ſongea que de ſon ventre ſortoit un arbre, large de rameaux & de cime, de ſorte qu'il faiſoit ombre à une bonne partie de la terre. L'enfant né, le Duc Robert ſon pere alla au voyage d'outr-mer, & avant que partir fit jurer ſes Seigneurs & Barons, que s'il mouroit en ſon voyage, ils reconnoiſtroient pour leur Seigneur ſouverain, apres Dieu, ſon fils Guillaume, lequel il tenoit pour legitime, & inſtitua ſon tuteur le Roy de France. Preſage qui a eſté tres-élegamment exprimé par le preſent Sonnet. J'ay receu ce portrait d'vn mien amy, qu'il a pris ſur une figure de pierre dure en boſſe, qui eſt en la ville de Falaiſe en une maiſon, qui jadis appartenoit à ce Guillaume.

SONNET.

Constantin, qui depuis fut si grand Empereur,
A ce grand Duc & Roy eut naissance pareille:
L'un & l'autre sortit d'une fille vermeille
D'assez basse maison, mais pure en corps & cœur.

Arlette se nommoit la mere au CONQVEREVR,
Celle de Constantin sainte Heleine on appelle:
L'une de soy songea sortir la plante belle,
Qui ombroit de la terre une grande rondeur.

Pareil songe eut Mandane estant grosse de Cyre,
Qui depuis eut de Perse & de Mede l'Empire,
Constans de l'Occident vit lever le Soleil,
Celle d'Octave vid ses entrailles étendre,
Philippes vid seeller la mere d'Alexandre
Tous nez avec merveille ont eu regne pareil.

Le second poinct qui le rend admirable, est appuyé sur ses grandes actions, qui luy ont acquis le titre de Conquerant, qui sera cause que principalement nous insisterons en ce discours sur les bravoures par le moyen desquelles il s'est rendu proprietaire de cette qualité. Non que je veüille nier qu'il n'ait beaucoup merité par ce qu'il a fait en France: mais dautant que nos Historiens François l'ont assez copieusement publié, je me contenteray seulement de tirer du comble de leurs Histoires les fondations qu'il fit de deux Abbayes à Caën, l'une de femmes, nommé de la Sainte Trinité, l'autre d'hommes, nommée de Saint Estienne. Et ce afin que les Anglois & Escossois ne pensent pas que seulement nostre France ait eu le bien de le produire, mais aussi qu'il y a laissé des trophées excellens de sa grandeur. Nous reprendrons donc la route vers l'Angleterre, pour voir quel ménage il y fit, & avant toute autre chose, nous toucherons un mot du droit que pouvoit pretendre ce Duc Normand au Royaume d'Angleterre, sans entrer

trer au fonds pour le regard d'Eldefrede & ses fils Edoüard & Alvrede, supposant, comme telle est la verité reconnuë par les Historiens d Angleterre, qu'Edoüard, surnommé le Confesseur, fils de cet Eldefrede & d'Aimée, fil e de Richard, Duc de Normandie, fut par les Anglois rappellé de Normandie, qui par sa prudence, douceur & humanité dressa si bien Ardehunute Danois, qui tenoit alors le Royaume, qu'il luy permist d'y regner avec luy. Apres sa mort il tint seul le Royaume; mais voyant qu'il n avoit aucuns enfans d'Edithe, fille du Comte Goduin, à laquelle il n'avoit en sa vie voulu toucher charne lement, craignant que Harald son beau-frere, auquel il avoit donné la Duché d'Oxfort, n'usurpast la Couronne d'Angleterre, suivant la resolution des Estats, l'an mil soixante-six il fit son testament, par lequel il institua Roy d'Angleterre Guillaume son cousin, fils bastard de Robert. Apres sa mort Harald, sans avoir égard à la volonté d'Edoüard, & à la deliberation des Estats s'empara du Royaume

Ce qui fit dresser une armée à Guillaume pour aller chasser celuy qui injustement le luy detenoit. Estant arrivé en Anglèterre, & s'estant saisi de Londres, il envoya vers Harald, qui pour lors estoit en Northumberland, chargeant son Ambassade de lui presenter de sa part trois articles. Le premier est, que suivant la foy qu'il avoit jurée au defunt Roy Edoüard, il luy quittast la Couronne d'Angleterre purement & simplement. Le second est, qu'apres que Guillaume auroit esté mis en possession de ce Royaume, il seroit permis à Harald de le tenir, moyennant qu'il le reconnût mouvant de luy en foy & hommage. Le troisiéme, advenant que Harald refusast ces deux conditions, & qu'il fallut venir aux mains, que pour éviter l'effusion de plusieurs personnes, il se trouvast en champ de bataille, où eux deux vuideroient leur different à la pointe de l'épée, sans pour ce sujet embarasser autres personnes. Offres, lesquelles Harald ne voulut accepter, soit que ce fut par lascheté, n'osant se hazarder au fu-

rieux duel d'entre Guillaume & luy : soit qu'il se fiast trop és forces d'Angleterre. Guillaume n'eut pas plustost ouy la réponse de Harald, qu'il s'apreste à la bataille, laquelle fut livrée si brusquement au païs d'Essey, au lieu ou est de present édifiée l'Abbaye de Bataille, le quatorziéme jour d'Octobre, l'an mil cinq cens soixante-sept, que par trois fois le Duc Guillaume fut renversé par terre de dessus trois chevaux qui furent tuez sous lui. Enfin Harald fut blessé d'un coup de fléche à l'œil, dont il mourut, ayant gouverné le Royaume depuis le cinquiéme jour du mois de Janvier jusques au quatorziéme jour d'Octobre ensuivant. Apres cette mort, le camp de Harald fut mis en déroute : & le lendemain qui estoit le quinziéme d'Octobre au septiéme an du regne de Philippes Roy de France, Guillaume fut publié Roy d'Angleterre, & sacré le propre jour de Noël par Aldrede, Archevesque d'York, pour l'absence de l'Archevesque de Cantorbery. Apres qu'il se fut ainsi saisi du Royaume, & qu'il eut rendu la pluspart pa-

cisigue, il en remit la charge & gouvernement à son frere l'Evesque de Bayeux : & puis au Caresme ensuivant il repassa en Normandie, menant avec lui les principaux Seigneurs d'Angleterre, pour obvier aux menées qu'ils eussent pû brasser secretement contre lui en son absence. L'hiver ensuivant il repassa en Angleterre, & imposa de grandes subsides, dont quelques uns se formaliserent, lesquels il punit. Et pour leur couper bien prés les aisles, il peupla ce païs de plusieurs François, lesquels il advança en grands biens & honneurs. Davantage, pour brider ceux du païs, il fit bastir quatre Chasteaux, l'un à Nottingham, deux à York, & le quatriéme en la ville de Lincolne, esquels il mit garnison de Normands, & non d'autres. Et comme il pensoit à s'étendre, Malcolin Roy d'Escosse lui apresta occasion de marcher contre lui, dautant qu'au quatriéme an de son regne, Malcolin entra hostilement, ravageant & faisant un dégast nompareil au païs de Northumberland. Guillaume n'en fut pas si-tost

adverty, qu'il le fut trouver au lieu d'Abirnethey en Escosse, où il le chargea si vivement, qu'il lui fit promettre que de là en avant il lui feroit hommage. Apres une telle victoire, par l'avis du Comte de Hartfort il fit dénombrement des biens, joyaux, or & argent, qui estoient aux Abbayes & gros Prieurez d'Angleterre, & ordonna que ce qui s'y trouveroit de plus precieux, fut apporté & mis en ses coffres. Ce qui fut fait, dont quelques uns se graisserent les mains plus qu'il n'appartenoit, disans que puisque Guillaume tiroit la couverture de son costé, ils eussent esté reputez indignes & mal-entendus en leurs charges, s'ils n'en eussent retenu quelque petit bout. Mais ils oublient à dire, que le Roy environ le dix-neuviéme an de son regne fit reparer & embellir de ces deniers l'Abbaye de Bataille, & en fonda une autre prés Londres, appellée Barmondsay. Enfin apres avoir fait plusieurs grands exploits pour les couronner, & immortaliser tant son nom que celui des Normands, il fieffa la plusspart de ce

qu'il avoit conquis aux Gentils-hommes qui l'avoient suivy, qui estoient presque tous François, changea, retrancha & cassa plusieurs loix, statuts & ordonnances que ses predecesseurs Rois d'Angleterre avoient auparavant étably : & au lieu en redigea d'autres en son propre langage maternel & François, beaucoup mieux poly que le Saxon ou Anglois, lesquelles sont encore aujourd'huy observées & pratiquées au Royaume d'Angleterre. Ce n'est pas que je me veuille accorder avec certains, qui mal informez du droit d'Angleterre, & ayans seulement envie de prouver que les Anglois reconnoissent en tout & par tout les François pour leurs Seigneurs, ont osé assez temerairement écrire, qu'il n'y a autres loix en Angleterre que celles qui ont esté établies par le Conquerant : & de là ils tirent cette consequence, que les Anglois sont sujets aux François, comme décendus de ceux qui furent menez par le Roy Guillaume : & sujets aux ordonnances faites par ce Duc Normand : & aussi dautant que de lui sont venus les

Blrſons des trois ou deux Lions, pris pour armes par ces Rois d'Ang'eterre, qui n'avoient auparavant aucuns éſcuſſons. Quant à moy je ne voudrois pas nier cela, mais ce ſeroit avec telle diſtinction, que veritablement la tige des principales familles doit eſtre pris des François, qui y traverſerent avec ce Duc Normand, qui leur auroit fait faire joug, & baillé la loy abſolument, mais non privativement, Et qu'il ne ſoit ainſi, il y a entre les loix ordonnées par le Roy Guillaume neux manieres d'autre droit, à ſçavoir les couſtumes locales & les maximes de droit qui ont toûjours eſté receuës, comme ſi c'eſtoit une loi écrite entre ies Juges & Legiſtes du Roiaume: De maniere qu'il n'eſt permis à aucun, qui eſt ſtilé, façonné, ou qui doive les entendre, de nier ces maximes, mais d'elles-meſmes ſont aſſez ſuffiſantes en authorité, ſans demander plus ample approbation & témoignage. Suffit aux Juges de declarer aux partiec plaidantes, que ces maximes ne ſont contraires à la loi de Dieu, ni à la raiſon, que toûjours elles ont eſté receuës,

comme si c'eust esté droit écrit, & qui dés long-temps eut esté pratiqué en une Republique bien policée. Et de faict ces maximes ont autant de vigueur en tous cas sujets à la decision de la loy, & qui consistent principalement en droit, comme peuvent avoir les Edits, Statuts & Ordonnances politiques passées par les trois Estats du Royaume. Et quoy que les coustumes generales soient la garantie & asseurance de telles maximes, pourtant ne leur est ostée la force & authorité qu'elles peuvent avoir, dautant que ces coustumes servent (par maniere de dire) de modification & éclaircissement de ces maximes. En quoy est de tant plus recommandable la facilité du droit de cette Nation, parce que ces coustumes sont presque generalement connuës par tous les habitans du Royaume tant doctes qu'ignorans & non lettrez, & peuvent facilement estre apprises par exercice & routine, sans longuement les étudier, & par ainsi ont-ils quelque connoissance du droit duquel ils usent. Car quant au fonds, ils n'y peuvent penetrer, mais

ſeulement ceux qui par longues années ſont verſez en la loy ou droit eſcrit du Royaume, ou bien ceux qui plaident ordinairement és Cours & Juriſdictions, eſquelles les procez & cauſes forenſes ſe démeſlent. Je ne veux pas icy entrer ſur la comparaiſon du droit d'Angleterre avec celuy des Romains, François, Allemands & autres, puis qu'un chacun peut aiſément découvrir la felicité nompareille qui eſt au droit Anglois au regard des autres. Quant à l'autre droit qui eſt pratiqué en Angleterre, on ne peut nier qu'il n'y ait des couſtumes particulieres & locales, ſelon leſquelles la loy commune d'Angleterre eſt reglée, & qu'en des Comtez, Villes, Citez & autres détroits du païs il y ait diverſes couſtumes, qui bien qu elles ne conviennent & ne ſe rapportent pas à l'effet & établiſſement des couſtumes generales & des maximes, nantmoins puiſqu'on ne les trouve prejudicier à la loy de Dieu, elles ſont receuës en uſage & pratique ordinaire de loy. Et de ce j'en veux bailler certains exemples. Au païs & Comté de Reut il y a

une coustume locale appellée Vavelkinds, par laquelle tous les freres succedent également aux biens & patrimoine du pere, ce qui n'est observé en autre endroit de tout le Royaume d'Angleterre. Il y a aussi une coustume particuliere appellée vulgairement *Burghenlishe*, là où le fils puisné herite devant l'aisné, & est cette coustume gardée au païs de Nottingham. Aussi y a-il une coustume en Gavelkind, que quoy qu'un pere soit pendu & executé par Justice, son fils ne laissera pas d'heriter de ses biens, sans qu'ils soient acquis ny confisquez au Roy. Ce qui est pareillement observé en certains endroits, où il n'y a pas droit de confiscation, si ce n'est au cas de crime d heresie & de leze-Majesté au chef. Pareillement en certaius endroits d'Angleterre une veuve prend la jouïssance & disposition des biens de feu son mary sa vie durant, & ce par contemplation & à cause de son not. Il y a aussi certains lieux en ce Royaume, où le mary a la moitié des biens de sa femme, quoy qu il n'ait aucuns enfans issus de leur mariage. Il

eſt pareillement permis en quelques endroits d'Angleterre à un enfant dés l'age de quinze ans de diſpoſer de ſes biens, & eſt le contract bon & valable, ſelon telle couſtume; mais ce qui eſt bien plus difficile, un enfant en autres endroits peut paſſer un contract, ſtipuler & s'obliger lors qu'il peut meſurer une aulne de drap. I'en pourrois produire pluſieurs autres exemples, ſi je ne penſois ce que j'ay cy-deſſus allegué, peut ſuffire pour rembarrer les niaiſeries de ceux qui n'entendans les Hiſtoires, voudroient nous perſuader qu'il n'y a d autres loix en Angleterre, que celles qui ont eſté établies par Guillaume le Conquerant. Ie les prierois volontiers de me dire s'ils ont jamais ouy parler de l Edit de Vveſtmonſtier, fait en l'an mil trois cens ſoixante-un. Il a eſté beſoin d'une telle & ſi longue digreſſion, pour lever l'erreur, dont j apperçois que pluſieurs ſe ſont laiſſé embeguiner. Mais retournons à noſtre Guillaume, comme un certain jour de l'année il monta à cheval, il luy ſurvint une grande maladie, de laquelle jamais il ne releva, mais languit fort long-

temps : Dont Philippes premier du nom, Roy de France se mocquant, luy manda, qu'il n'y avoit jamais eu femme en Normandie, qui eust fait si long accouchement que luy, que s'il en revoit il devoit avoir un beau luminaire. Le Duc luy remanda qu'il luy feroit assavoir le temps de sa relevée, & qu'il iroit en France en faire chanter la Messe, feroit allumer mil torches sans cire, dont les lumignons seroient de bois, & auroit mil lances garnies d'acier par le bout pour allumer les torches. Toutefois la mort prevint ses desseins, il mourut l'an mil quatre-vingt huit, & de son âge 74. apres avoir regné Roy d'Angleterre vingt-un an & un mois. Et fut son corps porté & inhumé avec tres-honorable Convoy en l'Eglise de Caën en Normandie : dans son tombeau, lequel le Seigneur de Castres, Evesque de Bayeux, Abbé de S. Estienne de Caën fit ouvrir, fut trouvée une lame de cuivre, tres-bien dorée & gravée de lettres. Dont en ma Cosmographie je vous ay representé le modelle & façon, tellement que je me contenteray d'inserer son Epitaphe.

EPITAPHE
DU ROY GUILLAUME.

Qui rexit rigidos Northmannos atque Britannos,
Audacter vicit, fortiter obtinuit,
Et Cænomenses virtute coërcuit enses,
Imperiique sui legibus applicuit,
Rex magnus parua jacet hac GVILLELMVS in urna:
Sufficit & magno parua domus Domino.
Ter septem gradibus se voluerat atque duobus:
Virginis in gremio Phœbus & hîc obiit.

Il eut cinq enfans, Robert l'aiſné, auquel il laiſſa la Duché de Normandie, qui eſtoit ſurnommé Courbecuiſſe, contre lequel il eut guerre l'an cinquiéme de ſon regne, à cauſe des vexations, torts & concuſſions qu'il faiſoit aux Normands. Le ſecond fut Richard, qui mourut en la fleur de ſon âge. Le troiſiéme fut Guillaume le Roux, auquel il donna le titre du Royaume d'Angleterre, duquel il prit poſſeſſion au mois de Juillet, l'an de Noſtre-Seigneur mil quatre cens vingt neuf, & au vingt neuviéme an du regne de Philippes premier de ce nom, Roy de France. Il prit le ſceptre & couronné le vingt-ſeptiéme jour de Septembre enſuivant. Quant à ſes qualitez & manieres de faire, il eſtoit d'un naturel fort muable & inconſtant. Son quatriéme fils fut Henry, auquel il legua ſon treſor & biens meubles. Il eut une ſeule fille nommée Adela. Ie n'avois pas deliberé d'enfler davantage ce diſcours, n'eut eſté que j'ay trouvé qu'aucuns attribuent le nom de Conquerant à celuy

duquel nous parlons presentement, comme à un homme qui auroit arraché des griffes du Danois Halrad le Royaume d'Angleterre, sans y avoir aucun droit, encore que nous ayons produit la substitution qu'en fit Edoüard, qui par testament l'institua son vray heritier, comme le plus proche & plus habile à succeder, quoy qu'il fut bastard, dautant que la legitimation qu'en fit Robert efface toute l'instabilité qui eut pû le prevenir pour la succession. De maniere qu'avec l'épée, Guillaume est décendu en Angleterre, non point comme ravisseur, mais en qualité d'heritier, & pour se maintenir au droit qui luy estoit acquis par l'institution du Roy Edoüard. Cela fit que la Noblesse de France tant plus volontiers l'accompagna pour lui tenir escorte, à la valeur desquels je ne sçay si on doit attribuer la conqueste d'Angleterre, ou à Guillaume seul, ou bien la leur communiquer à tous ensemble, comme font les Poëtes, la gloire de la Toison d'or gagnée sur Æte, non point seulement à Iason, mais aux Argonautes & à Medée.

I'eusse bien desiré icy les dresser tous par liste, & décrire leurs loüables & heroïques actions, si le corps de la presente vie eût pû contenir une si grande mer d'histoires : suffira d'en avoir icy rapporté quelques-uns, à sçavoir le SEIGNEVR D'AVBIGNI, auquel apres la conqueste d'Angleterre en l'an mil soixante-sept, le Roy donna la Seigneurie & Comté d'Arondel avec l'office de grand Bouteiller d'Angleterre. LE BARON DE BEAVCHAMP, qui fut creé Panetier de la bouche du Roy. LE SIEVR OSMONT, qui fut Chancelier & sur-Intendant des affaires du Roy. LE SIEVR DE CONNIERES, qui fut creé Connestable ou Gouverneur de la Comté Palatine de Durhan, lors confinant aux marches d'Escosse. Les Barons de Strange, Latimer, Lomelas, Ogle, Scroup, Darcy, Messire Thomas Baron de Hilton, les Milords de Dacres, Nevel, Cliffort, Guillaume Percas. Le Seigneur fils Vvillian ou fils de Guillaume le Conquerant, qui le crea Maréchal de son Camp. ROGER MONTGOMERY, qui tenoit la premiere bande de l'armée du Duc Guillaume

contre

Harald, ayant ſous ſon Regiment les Angevins, Bretons, Manceaux & Percherons. Geofroi Martel Comte d'Anjou, qui avoit ſous ſa conduite la ſeconde bande, fournie de Poictevins, Bolonnois & Allemands : la troiſiéme eſtoit de Normands, qui eſtoient menez par le Duc. Apres que par la bravoure de ces genereux Chevaliers, Guillaume ſe veid ſaiſi du Royaume d'Angleterre, ayant défait, comme nous avons remarqué cy-deſſus Harald, il adviſa par tous moyens de recompenſer ceux qui luy avoient donné ſecours. Entr'autres le ſieur de Montgomery fut fait Comte, & épouſa peu apres la Ducheſſe de Glóceſter. Peu apres la conſommation de ce mariage, continuant de mieux en mieux la bonne affection qu'il portoit au Roy, il ſe montra hardy contre David Prince de Gales, le Roy d'Irlande & Malcolin quatre-vingt-ſixiéme Roi d'Eſcoſſe, ſurnommé Crammor, qui deliberoient de chaſſer du Royaume d'Angleterre les Normands, meſme ils eſtoient déja entrez bien avant dans le païs, pillans & brûlans juſ-

ques aux marches de la riviere de Trente, & de là le long de la coste de la mer jusques à Douvre. Avec telle vistesse à les repousser, qu'ils furent à grande haste contraints de se retirer, la plus grand part de leurs gens ayans esté défaits. Apres une telle victoire, Guillaume avec le sieur de Montgomery & autres signalez Capitaines les poursuivit & passa jusqu'en Gales, & en chemin prit d'emblée la ville de Bristol, puis mit le siege devant celle de Vvarvik, ou le Roy Malcolin s'estoit retiré, qui fut contraint de se mettre à la mercy du Roy Guillaume, luy jurerent la fidelité, & reconnoistre de luy le Royaume d'Escosse. Depuis en l'année mil septante-quatre le sieur de Montgommery fut envoyé en Gales avec autres Capitaines contre les Danois, qui estoient décendus en cette contrée avec force. Là fut tué par Canut Roy des Danois. LE SIEVR YVES-TAILLEBOIS Comte d'Anjou, auquel le Duc Guillaume bailla l'an mil soixante-neuf les Comtez & Seigneuries de Leicester & de Lincolne apres la mort de Edoüin & Morkar enfans

d'Algary Comte de Leicester, desquels il épousa la sœur nommée Luce. Le Sievr Hvgves de Montfort, qui fut creé Comte & Capitaine en la Cité d'York, où fort vaillamment il se porta l'an mil soixante-huit, pour le service du Roy à l'encontre d'Eustache Comte de Boulogne & autres, qui s'estans revoltez de l'obeïssance du Roy Guillaume, estoient entrez en alliance avec Roger Comte de Herford, Raould Comte de Cantorbery & autres, qui se joignans avec les Danois, pensoient bien bailler de la peine à Guillaume le Conquerant, mesme ils avoient deliberé de luy oster la Couronne. Ils vinrent aborder avec leurs forces vers York, pensans la surprendre, mais le sieur de Montfort qui y commandoit, les fit charger de si brusque appointement, qu'ils n'eurent rien plus seur que de debusquer en toute diligence, & à peine eurent-ils le loisir de déloger. Eustache se sauva à Bologne, le reste pensant se sauver sur une roche, fut si puissamment poursuivy, que force fut à quelques-uns de se rendre, les autres qui

se precipiterent trop à se dénicher, se jetterent dans la mer, & furent noyez. Les sieurs de Clare, Longue-épée, Bohim, Bigot, Mandeulle, Luçay, Ferrieres, Bassut, Belfort, Beaumont, Housay, Honguerfort, Chenay, Brandon, Saint Leger, Garret, Cornuailles. LE SIEVR UNFRAINVILLE, lequel avec ses successeurs s'est montré fort genereux & bien affectionné à l'endroit de l'Angleterre. HUGUES MORTIMER, qui fut premier Connestable d'Angleterre, & eut un Regiment en l'armée, que dressa le Roy Guillaume l'an mil septante. LE SIEVR ROBERT MOMBRAI, qui fut creé Comte de Northumberland, apres l'execution d'Edgar Adelin, & de Vvalter Evesque du Durhan au lieu de Catthesid, & apres la demission du sieur Aubris, auparavant Comtes alternatifs de Northumberland. I'eusse volontiers poursuivy le reste des autres Seigneurs, n'eut esté que je craignois d'estre trop long, encore que la ressemblance, que je trouve en la conqueste, tant de la Toison d'or, qui est tant celebrée par les

Poëtes que du Royaume Anglois m'y convie assez. Quant aux circonstances, il y a plusieurs diversitez, mais qui peuvent aisément estre rassemblées en bon accord. Entr'autres le Poëte Apollonius raconte que Iason estant abordé à Lemnos, Hypsipile & toutes les femmes du païs, apres avoir fait quelque resistance, se rendirent à la mercy de ces heroïques Argonautes, qui s'en apprivoiserent de si prés, que familierement ils eurent leur compagnie, & de leur generation repeuplerent de masles toute cette *Isle*. Ce n'estoit pas où tendoit le voyage de Iason, mais osté ce poinct, il semble que le sejour que fit Guillaume avec ses Chevaliers en Angleterre soit bien peu dissemblable d'avec la propagation de Lemnos. Et de fait, encore pour le jourd'huy oculairement on peut remarquer en Angleterre les Marques, Armoiries, Devises & Blasons des François, qui traverserent avec Guillaume le Conquerant. Cela a fait que j'ay icy voulu toucher quelque mot des principaux Seigneurs, qui pour donner

secours, & tenir escorte à cét indompté Conquerant, exposerent à l'hazard leurs vies à l'encontre d Harald & des Escossois.

Fin du troisiéme Tome.